Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 58 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 6 MARS 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

UNE VIGOUREUSE PROTESTATION DE LONDRES CONTRE L'ITALIE

John Bull va offrir de nouvelles garanties à la France

Le bombardement d'une unité britannique de la Croix Rouge soulève l'indignation en Angleterre et en Ethiopie — Protestations officielles du Négus — Un officier anglais est tué au nord de Quoram — L'Italie plaide provocation.

Londres, 6 (Câble de la CP par George Hambleton) — On s'attend à une vigoureuse protestation de l'Angleterre contre le bombardement d'un camp-hôpital anglais en Ethiopie hier. Les dépêches officielles de sir Sydney Barton, ministre d'Angleterre à Addis-Abéba, confirme la nouvelle du bombardement, mais ne confirme pas les informations de presse d'après lesquelles trois indigènes de la colonie anglaise du Kenya auraient été tués.

Anthony Eden, secrétaire d'Etat, s'est longuement entretenu avec M. Baldwin aujourd'hui de la situation dans l'Est-Africain.

LE NEGUS PROTESTE

Genève, 6 (D'après l'Ass'd Press) — Le ministre des affaires étrangères d'Ethiopie a protesté vigoureusement aujourd'hui, par un télégramme à la S.D.N., contre le bombardement d'un camp-hôpital anglais près de Quoram, sur le front nord. Le ministre déclare que le bombardement italien a tué trois personnes et en a blessé quatre autres. Son télégramme se lit comme suit:

"A la suite de nos dépêches précédentes touchant le bombardement d'unités de la Croix Rouge je dois vous informer que, le 4 mars vers midi, l'avion italien S-62, après avoir bombardé la ville ouverte de Quoram et y avoir tué des non combattants, s'est dirigé vers l'ambulance de la Croix Rouge anglaise, à trois kilomètres du camp militaire le plus proche. Après en avoir fait le tour neuf fois à très faible distance de terre il y a jeté pas moins de 40 grosses bombes, tuant trois blessés auxquels on donnait des soins à l'ambulance, infligeant de nouvelles blessures à quatre autres, et détruisant du matériel, sans compter les dégâts infligés à trois camions.

"Devant ce nouveau bombardement, barbare et délibéré d'une ambulance de la Croix Rouge, le gouvernement éthiopien renouvelle les protestations qu'il a déjà fait entendre".

Addis-Abéba, 6 — Un homme de la Croix Rouge éthiopienne, le major anglais Burgoyne, a été tué par

(Suite à la page 19, 4e col.)

DEPUTES UNIVERSITAIRES

Ottawa, 6, (P. C.). — La représentation des universités canadiennes dans le gouvernement fédéral sera étudiée par le comité chargé de reviser la loi électorale, a déclaré hier M. C.-E. Bothwell, député libéral de Swift Current, et président de ce comité spécial. A l'heure actuelle, ce comité de la loi électorale étudie les procédures à suivre dans le cas d'élections partielles qui auraient lieu après le premier juillet 1936. D'après la loi électorale la revision des listes devait se faire entre le 15 mai et le 1er juillet de chaque année, mais un amendement approuvé récemment retarde maintenant cette formalité de la revision des listes.

Les tories seuls pour voter contre le pacte

On prévoit aux Communes que les conservateurs seront seuls à ne pas approuver la ratification de l'accord King-Roosevelt — Trois débats probables autour du budget.

Ottawa, 6 (D'après les dépêches de notre correspondant et de la "Presse Canadienne"). — La tournure des événements à la Chambre des Communes fait vaciller l'espoir d'une session courte, qu'on entretenait à l'ouverture du dix-huitième Parlement. Il appert maintenant qu'au lieu d'un seul débat sur le budget, nous en aurons trois. En effet, la motion du premier ministre King, invitant la Chambre à ratifier les termes généraux de l'accord commercial avec les Etats-Unis, à déclenché une discussion qui porte sur la politique tarifaire. Quand ce débat sera terminé, il faudra qu'en vertu d'une seconde motion au

(Suite à la page 6, 5e col.)

LE SECRET DU DRAME BANNISTER

Les témoins racontent à la Cour les divers incidents dont ils ont eu connaissance avant, pendant et après la tragédie de Pacific Jonction où un colon et deux membres de sa famille perdirent la vie.

Dorchester, N.-B., 6. (P. C.) — Morose et refusant parfois de répondre aux questions, la jeune Frances Bannister, 15 ans, a rendu témoignage hier au procès de son frère Arthur et relaté les événements qui précédèrent le drame dans lequel un colon et deux membres de sa famille trouvèrent la mort au commencement de janvier

La jeune fille, dont l'autre frère, Daniel, est accusé de meurtre lui aussi, et dont la mère est sous le coup d'une accusation d'enlèvement, raconte qu'elle-même et ses deux frères allèrent chez Philip Lake, à Pacific Junction le 5 janvier au soir. C'est dans cette nuit-là que Lake fut tiré et qu'on le laissa mourir dans sa cabane en feu, tandis que sa ménagère, Mme Marshall Ring, et leur enfant de 21 mois, Jack, se sauvaient dehors, où on les trouvait gelés dans la neige.

D'après la déposition de la fille, celle-ci et son frère Daniel étaient

(Suite à la page 6, 6e col.)

COMMENTAIRES DE L'OSS. ROMANO A PROPOS DE PAIX

Cité Vaticane, 6, (A.P.)—L'"Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, a déclaré hier dans un article de fond que l'humanité passerait jugement, non contre celui qui fait naître une esperance de paix, mais contre celui qui la détruit. Dans cet éditorial paru en première page on peut lire que la civilisation réclame la paix à grands cris et que le nombre des pertes de vie annoncées comme résultats des dernières batailles est chose épouvantable.

"L'appel pour la paix n'est pas toujours populaire, dit le journal. Au vainqueur un espoir de paix apparait comme une menace pour sa fortune et au vaincu comme un obstacle au retour de la chance. Malgré tout parlons de paix. L'une des calamités de la guerre, c'est qu'il est difficile, sinon impossible, de parler de paix sans faire voir un piège dans cet idéal, ce présent fait aux hommes".

Cité Vaticane, 6. (C.P.-Havas)— Le Vatican a annoncé hier la mise à l'Index d'un nouvel ouvrage théologique par le dominicain espagnol Luis-Alonso Getino "parce qu'il pervertit la doctrine catholique sur l'Eternité et la nature des châtiments éternels".

CENTENAIRE ORIGINAIRE DE NICOLET

M. Thomas Morin, de Détroit, Michigan, entre dans sa cent troisième année — En excellente santé, il n'a pas de plus cher désir que d'aller à la chasse — Son frère mourut à l'âge de 103 ans.

Détroit, Mich., 6. (P.C.) — Tommy Morin, originaire de Nicolet, vient de commencer sa cent troisième année avec le désir de se rendre à 110 ans. Il n'y a rien qu'il aimerait mieux que de courir l'aventure et, par exemple, aller à la chasse aux cerfs, caribous, orignaux. Il a annoncé le jour de son anniversaire de naissance qu'il échangerait volontiers son médecin actuel contre un autre qui lui prescrirait un beau voyage de chasse comme tonique à un homme qui ne sent pas son âge dans tous les cas.

—Oh! Je sais qu'il ne faut pas que j'aille à la chasse à mon âge. Ce n'est pas bon pour un homme de mon âge, dit-il. Je suis malade, mais malade à cause de tous ces non sens. Ne connaissez-vous pas un médecin qui me conseillerait sincèrement une excursion de cette sorte.

Il y a deux ans, lorsqu'il célébra le centième anniversaire de sa naissance, Morin n'avait pas de plus cher désir que d'aller faire un tour d'aéroplane, mais ses sept enfants et ses 11 petits enfants d'âge moyen et ses innombrables arrière-petits-enfants lui demandèrent en choeur :

—Qu'est-ce que le médecin penserait d'une pareille idée ?

Néanmoins, une semaine plus tard, il allait faire un tour dans l'appareil d'un ami.

A l'âge de 12 ans, il se rendit au Michigan en compagnie de son frère aîné, M. Paul Morin, qui décéda il y a 25 ans à l'âge de 103 ans.

UN ECOSSAIS

Glasgow, 6 (P.A.) — Après le départ de Sa Majesté Edouard VIII, on raconta que le jeune souverain avait montré à bord du Queen Mary à quelqu'un comment faire tourner un "penny" sur la table et comment le faire tenir debout. J'essayai d'en faire autant que lui, dit celui qui racontait cette anecdote, et ne pus y réussir. Sa Majesté me dit alors:

—Rendez-moi ma pièce de monnaie, s'il vous plait. Vous savez, je suis un Ecossais."

La Chambre étudiera la carte électorale

La Chambre des Communes étudiera la fameuse question de la redistribution de la carte électorale, qui a causé tant de discussion à la dernière session et précédemment — M. Lapointe et M. Bennett

Ottawa, 6.—(D'après les dépêches de notre correspondant et de la "Presse Canadienne")—La fameuse question de la redistribution des sièges électoraux, qui a causé tant de méli-mélo aux dernières élections générales, sera étudiée à la Chambre des Communes. Une motion de M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, adoptée au début de la séance, hier après-midi, étendra les pouvoirs du comité parlementaire chargé d'étudier les modifications à effectuer à la loi des élections fédérales et à la loi du cens électoral. Elle permettra au comité de deviser des méthodes de redistribution des comtés. A ce propos, M. Lapointe eut un trait d'esprit à l'adresse de M. Bennett. Celui-ci ayant fait observer que les libéraux les plus violents ne pouvaient soutenir que la dernière redistribution fût favorable aux conservateurs, le ministre de la Justice répliqua :

—Si les libéraux ont été élus, ce n'est pas par suite mais en dépit de cette redistribution !"

Expliquant sa motion, M. Lapointe dit qu'il s'agit d'une étude absolument en dehors des considérations de parti. La motion ne demande pas une redistribution des comtés mais une étude sur les moyens de la faire, si elle s'impose.

On pourrait, par exemple, considérer s'il ne serait pas possible de procéder comme en Australie, où les redistributions sont faites par une commission de trois hommes, dont le directeur général des élections et

(Suite à la page 6, 1ère col.)

La grève se propage vite aux Etats-Unis

De New-York où elle affecte maintenant la plupart des gratte-ciel et maints grands hôtels, la grève des garçons d'ascenseurs se répand dans les autres centres — Ouvriers en confection en grève.

New-York, 6. (A. P.) — Les employés d'immeuble en grève s'efforcent aujourd'hui de paralyser les services dans 4,800 nouveaux édifices, y compris 35 des plus grands hôtels de New-York. D'après la police, 285 édifices ont été immédiatement affectés par l'ordre des meneurs, hier soir, d'élargir le cadre de la grève. Le nombre des immeubles paralysés était déjà, à ce moment-là, de 535.

Le nouveau territoire visé par l'ordre de grève comprend Harlem et Washington Heights. La grève, à ses débuts, affecta d'abord tout le quartier fashionable ou l'est de Manhattan, l'Upper West Side et certaines parties du quartier des affaires de Lower Manhattan.

James Bambrick, président local du syndicat des employés d'immeuble, menace d'ordonner la grève aux employés de la "grand central zone", où sont les plus hauts gratte-ciel du monde. La grève dans les 35 hôtels ci-dessus, qui ne sont pas autrement désignés, fut préparée par les chefs de l'Hôtel Workers Union, affiliée à l'Union des employés d'immeuble.

Tandis que ces événements se produisent à New-York d'autres conflits éclatent en divers endroits des Etats-Unis. Dans la ville d'Akron, Ohio, les ménagères sont menacées de manquer de lait parce que les producteurs de la précieuse denrée menacent de cesser leurs livraisons. La raison qu'ils en donnent, c'est que les livreurs ont "bloqué" l'une des laiteries de la ville. Seize mille personnes chôment par suite de quatre autres différends considérables.

A Boston, où la grève de 4,000 ouvriers en confection pour dames est entrée dans son 9e jour, il faut garder les maisons de quelques manufacturiers.

L'HEURE AVANCEE

Le printemps n'est pas encore commencé que l'on songe déjà à "l'heure d'été". Plusieurs villes ont déjà adopté des résolutions pour avancer leurs horloges vers le 26 avril. La première ville qui a fait parvenir sa résolution pour la faire sanctionner par les membres du cabinet est la ville de Farnham ; elle aura l'heure avancée du 26 avril au 27 septembre.

CORONER CONJOINT

Le Dr J.-V. Allard de Chandler, a été nommé par le gouvernement coroner conjoint pour le district de Gaspé.

CAUCUS LIBERAL

On annonce qu'un grand caucus libéral aura lieu bientôt dans notre ville. Les 48 députés ministériels y prendront part.

NOUVEAUX DESORDRES

Paris, 6. (CP-Havas) — La guerre que les étudiants font depuis trois mois au prof. Jèze pour l'empêcher de donner son cours à l'Ecole de droit a été portée aujourd'hui en plein quartier latin, où les étudiants pro-italiens et les partisans du professeur en sont venus aux mains après que celui-ci eût comme d'habitude, vainement tenté de donner son cours. Pour affirmer son droit il se montre quelques secondes dans la salle du cours chaque matin. Hier il en fut chassé par une bombe gazogène. Aujourd'hui c'est la clameur des "élèves" qui l'a forcé de se retirer. Le doyen par intérim de l'Ecole a demandé à la classe de s'ajourner.

DUPLESSIS A QUEBEC

M. Maurice Duplessis, qui est à ses bureaux au Parlement, a reçu plusieurs députés actionnistes en vue de la prochaine session.

L'AFFAIRE RIVERIN

De nouveaux témoignages à l'encontre des déclarations de Jean-Maurice Riverin ont été entendus aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix, sous la présidence du juge Laetare Roy, et sont venus s'ajouter à ceux que nous publions en dernière page. Pour commencer, deux jeunes hommes de 15 ans, Roger Richard et Gérard Gingras, ont rendu et déposé au sujet de la visite de l'inculpé à Beauport le 7 décembre au soir. Edgar Richard a déclare qu'au cours de la soirée, il est allé près de la maison de Roméo Parent, et qu'il a vu Adolphe Robert et un autre homme qu'il ne connait pas. Lui et ses amis se sont approchés d'une auto stationnée pour entendre le radio. Il y avait deux filles dans l'auto, et elles ont offert à boire au témoin, ainsi que des cigarettes.

— "Elles nous ont montré comment on prend ça".

Le jeune Gingras corrobore le témoignage précédent en spécifiant que celui qui accompagnait Robert était Riverin, qu'il connait. Comme il parle très fort, Me Choquette dit en souriant :

— "Un p'tit Rivard". Me Antoine Rivard et la foule s'amuse. En relatant la même chose que Richard, Gingras dit :

— "J'étais avec mon adversaire...

— "Il y a donc eu de la rivalité ce soir-là ?

— "Oui". A cause de l'âge des

(Suite à la page 19, 8e col.)

UNE MISSION

Londres, 6 (A.P.) — Le gouvernement britannique a donné instructions aujourd'hui à son ambassadeur à Rome, sir Eric Drummond, de protester auprès du gouvernement italien contre le bombardement de l'unité britannique de la Croix Rouge en Ethiopie. L'ambassadeur doit demander au gouvernement italien d'enquêter tout de suite sur cette affaire et de voir à ce que pareil incident ne se répète pas.

TEMPERATURE



Toronto, 6. (P. C.) — La perturbation qui s'est développée sur les côtes de l'Atlantique se dirige vers le nord-est en traversant les provinces Maritimes. C'est pourquoi il a venté, neigé ou plu dans cette région.

Bas St-Laurent : vents de l'ouest; beau et froid.

LE VOTE DES ABSENTS

Ottawa, 6, (P. C.). — Le vote des absents a entrainé une dépense de $250,000 pour l'accommodation de 3,801 voteurs au cours des dernières élections fédérales, a déclaré hier Harry Butcher, devant le comité chargé d'étudier la loi électorale fédérale. 5,334 lecteurs ont fait application pour bénéficier de ce privilège leur permettant de voter à l'endroit où ils se trouvaient au jour des élections, mais 1,533 n'ont pu obtenir le privilège demandé. Les dépenses se rapportant à cet amendement greffé sur la loi électorale ont atteint $250,000, soit en impressions, télégrammes, location d'avions, bureaux de votation spéciaux.

Hirota doit compter avec les militaires

LE ROLE DU SENAT DANS NOTRE PAYS

La politique n'intervient pas à la Chambre haute, affirme le sénateur R. Dandurand, et c'est pour cela que les affaires publiques y sont expédiées plus rapidement — Le Sénat s'ajourne au 23 mars.

Ottawa, 6 (DNC) — Si les débats ne s'éternisent pas au Sénat et si les affaires du pays y sont expédiées rapidement, c'est que, à l'encontre de la Chambre des Communes, la politique n'y intervient pas, a affirmé hier le sénateur Dandurand, à la séance de la Chambre Haute. On n'entend pas non plus au Sénat le même discours répété à l'infini. Les sénateurs C. C. Ballantyne, de Montréal, et J. A. Calder, de Régina, appuyèrent les observations de M. Dandurand à ce propos. Celui-ci précisa qu'il ne voulait pas par là formuler des critiques, mais simplement souligner l'importance du rôle du Sénat, qu'on semble ignorer en certains milieux. Le sénateur Ballantyne dit que si le Sénat étudie et plus rapidement et plus complètement les questions publiques, c'est que ses membres sont inamovibles et n'ont pas à compter avec les ménagements inévitables de la politique. Ils se placent au seul point de vue du bien général et de la justice. Le sénateur Calder proposa à la Chambre Haute d'étudier les problèmes d'intérêt national qui ne se rattachent pas immédiatement à l'actualité politique : exemple, le problème du reboisement.

Après avoir passé en première lecture un projet de loi ayant pour fin d'incorporer la Domestic Finance Corporation, d'Ottawa, et adopté en première et deuxième lecture un bill tendant à incorporer la Economic Mutual Fire Insurance Company, de Kitchener, Ontario, le Sénat ajourna ses séances au 23 mars prochain. C'est le deuxième ajournement depuis le début de la session.

UN ATTENTAT

Belgrade, 6, (A. P.). — Un assassin, en faisant feu sur le premier ministre Milan Stoyadinovich, a bien failli atteindre aujourd'hui le ministre des Etats-Unis, Charles-B. Wilson, qui avait pris place dans la tribune réservée au corps diplomatique, à la Chambre des députés. Le premier ministre donnait lecture du discours sur le budget lorsqu'un député de l'Opposition, Damian Arnantovich, sortit soudain de sa poche un revolver et ouvrit le feu. Il fut tout de suite arrêté et entraîné hors de la Chambre.

Au Japon, le ministre de la guerre est toujours un général et le ministre de la marine un amiral et il suffit aux militaires de refuser d'entrer dans un cabinet pour faire échouer un premier ministre.

Tokio, 6. — (Droits réservés par l'Ass'd Press). — L'insurrection militaire de la semaine dernière a entraîné un vaste remaniement dans les cadres supérieurs de l'armée japonaise. Un nouveau général en chef est donné à l'armée de Mandchourie et trois généraux âgés prennent leur retraite. L'élément militaire, par ailleurs, a opposé des obstacles inattendus à la création d'un cabinet Hirota.

Le ministre de la guerre étant toujours un général et celui de la marine un amiral, il suffit aux militaires de décliner ces portefeuilles pour rendre impossible la formation d'un ministère. Et c'est ce qui pa-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

UNE DISETTE D'ELECTRICITE EN ONTARIO?

Les conservateurs disent que M. Hepburn n'aura pas assez de fluide électrique pour la consommation en 1937 — L'affaire Duncan.

Toronto, 6. (P.C.) — Après avoir été mis au courant du point de vue du gouvernement au sujet de la distribution de l'énergie électrique par la Commission Hydro-Electrique, les députés ont écouté hier le point de vue des conservateurs. Le colonel W.-H. Price a répondu au discours de six heures prononcé la veille par M. Roebuck, le procureur général, par un discours qui a duré toute la journée. Il a dit que l'Ontario se trouvera vite en présence d'une disette d'énergie à cause de la résiliation des contrats. Dans la soirée, un autre conservateur, George-H. Challies, a dit trouver trop courte la durée de nouveaux contrats conclus par la province.

Le premier ministre Mitchell Hepburn a parlé de l'avocat Lewis Duncan, de Toronto, qui a avisé le gouvernement au sujet de la résiliation des contrats et qui présente maintenant sa note au gouvernement.

—"Je n'aime pas Lewis Duncan et je n'aime pas le chiffre de sa note", dit le premier ministre. M. Hepburn a fait cette déclaration en réponse à une question du colonel Price qui demandait "s'il est vrai que Duncan demande au gouvernement davantage que le gouvernement veut payer."

Plus tard, M. Hepburn dit que

(Suite à la page 6, 6e col.)

Le cabinet anglais s'est réuni hier en séance extraordinaire pour étudier la question des assurances à fournir à la France dans l'éventualité d'une dénonciation du pacte de Locarno.

Londres, 6 (D'après l'Ass'd Press) — On apprend de source autorisée que le cabinet britannique scrute la question des assurances à fournir à la France pour l'éventualité d'une dénonciation du pacte de Locarno. Des questions de la plus haute importance pour l'Europe et la S. D. N. ont été examinées hier soir par le Cabinet réuni en séance extraordinaire, mais on ne s'attend à aucune décision avant le week-end. Anthony Eden doit rentrer de Genève lundi.

Si la question de Locarno s'est posée ainsi à l'attention du Cabinet, ce n'est pas tant par suite des menaces de l'Allemagne et de l'Italie, auxquelles on s'attendait à Londres, qu'à cause de l'insistance du gouvernement français. Celui-ci veut absolument savoir ce que l'Angleterre fera, si l'Allemagne dénonce soudain les traités qui assurent la paix en Europe occidentale et la démilitarisation de la rive gauche du Rhin.

UN PRESENT D'HITLER

Berlin, 6 — Le bruit court partout que le gouvernement Hitler va faire à l'Allemagne un "présent" dimanche prochain, jour du souvenir allemand. A rapprocher de cette rumeur sont les déclarations par lesquelles un personnage officiel a fait entrevoir l'éventualité d'une dénonciation du pacte de Locarno par l'Allemagne et l'Italie.

Dimanche midi le ministre de la guerre, général von Blomberg, doit prononcer un discours que l'Allemagne attend avec la plus grande impatience. "Va-t-il proclamer que le Reich ne se considère plus lié par les traités de Locarno?" Voilà la question qu'on se pose aujourd'hui dans beaucoup de milieux où l'on se rappelle que le "présent d'Hitler" l'an dernier, la veille du Jour du Souvenir, fut l'annonce que l'Allemagne réarmait, qu'elle répudiait les clauses militaires du traité de Versailles et reprenait sa liberté d'avoir l'armée qu'elle jugerait nécessaire.

Berlin, 6. — (Droits réservés par l'Ass'd Press).— Un personnage du Reich a déclaré hier que l'Allemagne et l'Italie envisageaient sérieu-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

UN AUTRE DEBAT SUR LE PROJET DE REARMEMENT

Londres, 6.— (Câble de la C. P.)— M. Baldwin a rejeté hier la proposition, faite à la Chambre, d'une conférence impériale sur le projet de réarmement britannique. Cette proposition venait du commandant Bower, député conservateur de Cleveland, qui demanda au premier ministre si, à la suite de la publication du livre blanc, il ne convoquerait pas les dominions et l'Inde en conférence pour obtenir d'eux une contribution plus efficace à la défense commune.

M. Baldwin répondit que le gouvernement du Royaume Uni gardait le contact le plus étroit avec le reste de l'Empire par le moyen de l'Imperial Defense Committee, et qu'il ne croyait pas qu'une conférence impériale pourrait être utile à l'heure actuelle.

Les interpellateurs ne purent obtenir de précisions sur le coût du réarmement, qu'une estimation "inofficielle" a déjà porté à $1,500,000,000, somme à répartir sur trois années. Ils ne purent rien savoir non plus des moyens par lesquels M. Chamberlain, le trésorier, entend se procurer cette somme. Il se contenta de leur dire qu'une déclara-

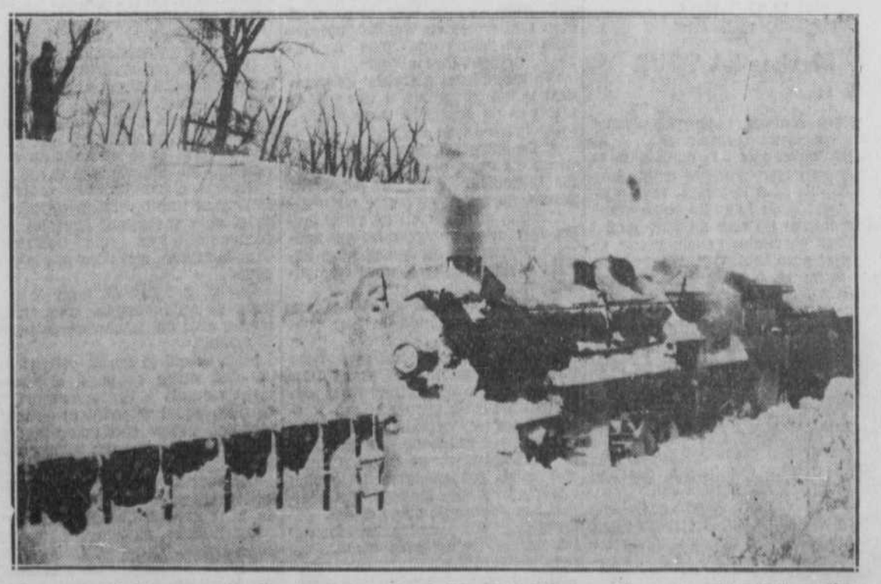
(Suite à la page 9, 1ère col.)

IL TOMBE AUTANT DE NEIGE AU JAPON QU'ICI



On voit ci-dessus un groupe de citoyens de Takata, Japon, en train de se faire des passages dans leurs rues. Cette ville fut presqu'ensevelie sous vingt pieds de neige récemment. Durant dix jours, Takata se trouva séparée du monde extérieur tant la neige abondait et ce n'est qu'après des travaux gigantesques que l'on put rétablir les communications.

LOCOMOTIVE PRISONNIERE DE LA NEIGE



C'est un mauvais hiver pour les chemins de fer. Les habitants de Window, Minnesota, prétendent que l'on a rien vu tant qu'on n'a pas vu ce spectacle : une locomotive prisonnière d'un banc de neige. Il fallut neuf à 45 hommes et une charrue pour délivrer cette locomotive.

ECHOS D'UNE SOIREE DU BON VIEUX TEMPS



Une soirée eut lieu récemment chez le maire de Deschaillons; elle fut bien réussie en tous points. Un groupe d'amateurs, que l'on voit dans la vignette ci-dessus, prirent une part active à l'organisation de la fête et contribuèrent notablement à son succès. Sous la direction de madame J. Pérusse que l'on remarque au centre de la vignette et de M. Wilfrid Héroux, ces amateurs ont fait les frais de la musique telle qu'on la connaissait dans le bon vieux temps.

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVÉNIENTS
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Microbes
ÉVITEZ, COMBATTEZ
les Maladies
des Voies Respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. Alfred GUIMET
84, St. Paul St. East MONTRÉAL.

LA FETE DES EMPLOYES DE NOTRE VILLE

L'Association sportive et récréative des employés civiques se réunit demain soir à la salle de la Cour du recorder pour une fête de famille — Le maire et tous les membres du conseil municipal invités à cette réunion.

Comme nous l'annoncions brièvement ces jours derniers, l'Association Sportive et Récréative des Employés Civiques donnera demain soir, à 8 heures, à la salle de la Cour du Recorder, à l'Hôtel de Ville, une fête de famille dont le programme varié a été préparé pour essayer de répondre à tous les goûts.

Cette fête aurait eu lieu avant l'ouverture du carême mais en raison des élections municipales, elle a dû être remise à la fin de cette semaine.

Les quelque deux cent cinquante membres que compte actuellement l'Association passeront quelques heures agréables qui contribueront certainement à resserrer les liens d'amitié et de confraternité qui doivent unir les membres du service municipal.

Depuis longtemps l'on demandait à l'Association d'ajouter à son programme de divertissements des conférences. La réunion de demain marquera le début des activités dans ce domaine où les directeurs espèrent qu'il leur sera possible d'obtenir autant de succes que dans les autres domaines récréatifs ou sportifs. Monsieur Edouard Hamel, ingénieur en chef de la Cité, a accepté d'être le conférencier, et d'entretenir ses confrères d'un problème municipal qui est encore d'actualité et sur lequel il sera en mesure de donner des renseignements fort intéressants non seulement pour les membres des services municipaux mais aussi pour tout le public québecois.

Cette causerie sera suivie de la distribution des prix aux vainqueurs de la série de grosses quilles, puis l'on passera à la partie musicale et récréative du programme, qui comprendra un programme musical par un orchestre de choix ainsi que du chant par plusieurs membres du personnel de l'Hôtel de ville. Il y aura aussi un bingo et divers autres amusements et le tout se terminera par un goûter.

Son Honneur le Maire et tous les membres du conseil de ville ont été invités à cette réunion intime et les fonctionnaires espèrent être honorés de leur présence.

La réunion est gratuite et tous les membres en règle avec l'Association y sont de nouveau cordialement invités.

VICE-PRESIDENT



M. ALPHONSE CANTIN, industriel bien connu de cette ville, qui vient d'être choisi comme vice-président de l'Association libérale de Québec-Est.

RECEPTION EN L'HONNEUR DE M. P. ASSELIN

Le nouveau secrétaire de l'honorable Honoré Mercier est fêté chez Kerhulu par ses amis de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui forment à Québec un groupe assez nombreux.

M. Pierre Asselin, de la promotion de 1934 de l'Ecole des hautes études commerciales, a été fêté hier soir chez Kerhulu par ses confrères, à l'occasion de sa nomination au poste de secrétaire particulier de l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts.

La réunion fut intime mais toute de gaieté et de franche camaraderie. M. Armand Viau présidait. Il assura son confrère de la sympathie des H. E. C. de Québec, qui forment déjà un beau groupe d'amis. M. Viau poussa l'amabilité jusqu'à faire l'éloge de notre ville; sa sincérité lui valut de convaincre les Montréalais. M. Pierre Asselin se montra très touché de cette réception cordiale; plutôt il dissimula discrètement ses sentiments dans un petit discours qui est bien du fils d'Olivar Asselin. Il prévint ses camarades que le premier conseil qu'on lui a donné est celui-ci: "parle le moins possible...."

Le nouveau secrétaire fit un délicat éloge de son ministre dont il résuma le caractère par ces deux mots: l'hon. M. Mercier en fait lui-même toute sa morale: franchise, simplicité.

M. Asselin profita aussi de cette occasion pour parler des Hautes Etudes Commerciales. Il fit quelques suggestions pour aider au recrutement et la sélection des élèves.

M. Paul-Henri Guimont se fit l'interprète des Québecois authentiques pour souhaiter la bienvenue à M. Asselin.

LE HANSARD

Ottawa, Ont., 5, (D. N. C.). — Le comité des débats a siégé, ce matin, à onze heures, sous la présidence de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata. Le major Normandin, chef de la distribution à l'Imprimerie Nationale, a comparu comme témoin. Il a fourni la liste des gens qui reçoivent le Hansard. Environ 6,000 copies anglaises et 1,300 copies françaises sont distribuées chaque jour.

PAS EN DANGER

Taiyuan, province de Shansi, Chine, 5. (P.A.) — Malgré les hordes de communistes chinois qui dévastent actuellement la région de Fenchow, on apprend que les missionnaires d'origine canadienne ou étatsunienne qui vivent là-bas ne sont pas en danger du moins pour le moment. Au moins six missionnaires ont pu quitter Fenchow, situé à 60 milles au sud-ouest de Taiyuan.

Femmes faibles, nerveuses et lasses reviennent à la santé

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

En s'éveillant le matin bien des femmes se sentent aussi fatiguées que lorsqu'elles se sont couchées et les simples devoirs du ménage leur semblent un pesant fardeau.

Elles deviennent nerveuses, maussades et irritables, faibles et épuisées; la vie leur paraît toute en noir.

Les Pilules Milburn pour la santé et les nerfs sont justement le remède dont elles ont besoin pour retrouver l'inappréciable bienfait de la santé et, une fois leur santé améliorée, les tâches quotidiennes, au lieu d'être un fardeau, deviennent pour elles un plaisir.

Essayez-en quelques boites. Vous ne tarderez pas d'en ressentir les effets bienfaisants.

EAST-BROUGHTON

Belle retraite

Grâce au dévouement de leur curé M. l'abbé H. Martel, les Broughtonnois ont eu une fois de plus, la grande faveur d'une belle retraite paroissiale dont la cérémonie de clôture réunissait la presque totalité des paroissiens dimanche après-midi à 3 heures.

Une température assez clémente favorisant, il fut vraiment édifiant de voir avec quel grand esprit de foi les offices furent suivis une semaine durant, et l'église était littéralement remplie aux exercices du matin et du soir.

CAUSERIE DE M. WOODLEY AU KIWANIS

Le président du club fait hier une instructive causerie accompagnée de projections lumineuses, sur les rivages méditerranéens, d'où nous viennent notre culture, notre religion et nos usages.

Les rivages méditerranéens qu'ils fassent le sujet d'un livre ou d'une conférence, évoquent toujours de beaux souvenirs historiques, littéraires et artistiques. Une fois de plus, ces beaux rivages ont fait l'objet d'une causerie, hier au Club Kiwanis, par M. E.-C. Woodley, le président.

Le conférencier, qui fut présenté par M. Maurice de Goumois, vice-président, a promené ses auditeurs dans des villes qu'il a déjà eu le plaisir de visiter plusieurs fois. Il l'a fait au moyen de magnifiques projections qu'il a expliquées brièvement. M. Woodley fut remercié par le second vice-président du Kiwanis, M. J. Ross Macleod.

Au cours du déjeuner les kiwaniens eurent le plaisir d'entendre au piano mademoiselle Gaby Hudson.

Avant les projections lumineuses, M. Woodley dit quelques mots sur l'importance du monde méditerranéen. La fameuse mer intérieure touche à trois continents, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. C'est sur les bords de la Méditerranée que, depuis plusieurs milliers d'années, se sont succédées les plus grandes civilisations. On peut dire que c'est encore des rivages de la Méditerranée que nous viennent nos lois, notre religion et notre culture.

La première photographie projetée sur l'écran représentait le roc de Gibraltar. Les autres photographies nous promenèrent ensuite sur la Côte d'Azur, sur tout le rivage nord de la Méditerranée, en Grèce, en Asie mineure, en Palestine et sur la côte africaine.

UNE ARRESTATION

San Juan, Porto-Rico, 5. (A.P.)— Albizu Campos, le chef des nationalistes porto ricains, a été arrêté aujourd'hui sous l'accusation d'avoir recruté des hommes pour renverser par la force l'autorité américaine dans l'île de Porto-Rico. Les nationalistes réclament l'indépendance de l'Ile et sont venus souvent en conflit avec l'autorité américaine depuis quelques mois.

AU JAPON

Tokio, 5 (A.P.) —Invité par l'Empereur à former un cabinet en remplacement du ministère Okada, le ministre des affaires étrangères, Koki Hirota, a quitté le palais impérial en demandant le temps de réfléchir avant de répondre. Hirota est populaire dans les milieux militaires et navals.

Hier a été créé le tribunal extraordinaire qui doit juger les 22 officiers compromis dans le mouvement de la rebellion de la semaine dernière. Le gros des troupes qu'on avait fait venir à Tokio pour y rétablir l'ordre sont retournées dans leurs cantonnements.

MANIFESTATION

Paris, 5. (A.P.)—Au cri de "Démissionnez !" les étudiants ont de nouveau empêché aujourd'hui le prof. Jèze de donner son cours de droit à l'Université de Paris. Cet universitaire fut le représentant de l'Ethiopie à Genève il y a quelques mois.

ESPIONNAGE

San Francisco, 5. (A.P.) — On annonce aujourd'hui que les officiers supérieurs de la marine américaine vont être cités à comparaître par le grand jury qui enquête sur certains actes d'espionnage et la vente des secrets navals aux puissances étrangères.

FAUSSES ALARMES

Des sonneurs de fausses alarmes continuent encore à faire des leurs. Depuis hier soir, ils ont alerté les hommes de la brigade du feu à cinq reprises aux boites 565, 416, 571, et 417. Ces vilains farceurs ne sauraient tarder à être pincés et à être punis sévèrement.

SECRETAIRE



M. RODOLPHE LETOURNEAU, avocat, a été élu récemment secrétaire de l'Association libérale de Québec-Est, un nouveau groupement libéral de St-Roch.

UNE FAILLITE

Ottawa, Ont., 5. (D.N.C.) — Le passif de la maison J. T. Richards, courtiers en obligations minières qui vient de fermer ses portes, est de $269,000. 262 personnes sont affectées par cette faillite. On s'attend à ce que les clients reçoivent de 15 à 20 sous dans le dollar.

UNE ENQUETE

Revelstoke, C. B., 5. (C. P.) — L'enquête du coroner sur la mort de 16 hommes, écrasés par un tender lundi matin, s'est continuée aujourd'hui. Un mécanicien de Vancouver, E. G. Bowie, a fait sa déposition de témoin oculaire de l'accident.



HR HOLT, RENFREW

Vente de Bas Semi-Annuelle...

85c
2 paires pour
$1.50

Toutes les paires portent la garantie Holt, Renfrew que ces bas sont absolument parfaits— et non pas des bas défectueux.

Les plus beaux bas de chiffon, clairs et impeccables, dans les nouvelles nuances du printemps comprenant :

- Nubeige
- Noyer
- Duskee
- Mistaupe
- Coppertan
- Noir



Il a fallu des semaines de recherches et de discussions avec le manufacturier pour rendre cette vente possible.

Ce serait le bon temps de s'approvisionner. Nous ne pourrons plus nous procurer cette qualité à ce prix.

Valeur de $1.25 et $1.50 la paire.

HOLT, RENFREW & CO., Limited

FEUILLETON DU "SOLEIL"

BARBE-BLEUE

Grand roman inédit d'amour et de mystère

par

Maxime LA TOUR

No 61

"Nous sommes partis de France tous les deux comme ça... Je croyais qu'on serait la main dans la main pour retrouver nos femmes.

"Et puis, tout le temps, vous m'avez regardé du haut de votre grandeur comme un rien du tout quoi !

"Vous paraissiez avoir honte de voyager avec Bibi. Oui, j'ai vu ça à vos grimaces, à la face de Carême que vous me faisiez... Je me suis dit :

"Ça ne fait rien. C'est un homme qui n'est pas rigolo, mais qui est plein de savoir. Supportons ça pour ma petite Fernande.

"Mais voilà que nous arrivons et que vous ronchonnez déjà contre les ordres du roussin ! Si vous n'y allez pas de bon coeur comme les autres, il y aura des bêtises, des imprudences. Tout cassera...

"M'sieu Mazuret, je n'ai guère appris aux écoles, mais j'ai du bon sens. Je vous dis que, quand on est devant l'ennemi, faut être des copains qui s'entendent bien. Faut pas tirer chacun de son côté ni vouloir tout commander.

"Si je ne suis pas un compagnon plaisant pour vous, ne nous parlons pas, si vous voulez, en dehors du service.

"Mais voyez-vous, si je peux vous rendre Mme Mazuret, ça sera de tout mon coeur. S'il faut attendre, attendons. J'ai des bras, et ça m'est bien égal d'être en Tunisie, puisque celle que j'aime n'est plus à Paris... ni peut-être ailleurs.

"Je travaillerai à Gabès et prendrai le temps comme il viendra. Je n'ai pas de conseil à vous donner, mais faites-en de même.

— Ce que vous me dites n'est pas dénué de sens, mon garçon, répondit le docteur avec son air froid. Allons, au revoir et bonne chance !

"Gabès, où nous allons vivre tous les deux, n'est pas grand. Nous saurons nous retrouver quand nous aurons quelque chose à nous communiquer.

A Gabès, Mazuret s'installa dans l'hôtel qui lui sembla le plus convenable.

Lamballe chercha un gîte dans un humble cabaret du port, tenu par un ancien disciplinaire qui, outre ses mauvais garnis et ses méchants alcools, vendait les choses les plus disparates, accointait ensemble les contrebandiers et les prostituées et brassait toutes sortes de louches affaires avec des Italiens, des Maltais, des Arabes de basse classe.

La première pensée de Mazuret fut de se mettre en rapport avec ses confrères.

Il y avait à Gabès un corps medical militaire et plusieurs médecins civils français ou italiens d'origine, un lazaret et un hôpital.

Mazuret se fit connaître pour un chirurgien aisé en villégiature et voyage d'études, se défendit de chercher clientèle dans le pays, ce qui dissipa la froideur défensive des autres médecins qui avaient d'abord craint un concurrent.

On l'invita avec grâce à visiter les formations sanitaires.

Il passait ses matinées à l'hôpital et dans les dispensaires ouverts aux indigènes, donnant bénévolement son avis quand on le lui demandait, débattant des questions scientifiques et se mettant au courant des maladies exotiques.

Un cas chirurgical se présetna, réclamant une opération difficile et de récente invention, dont les médecins militaires, seuls opérateurs dans la région, n'avaient pas la pratique.

On lui proposa de tenir le couteau, ce qu'il accepta pour rendre service et il eut la chance de sauver le malade.

Mais ce qui le rendit surtout utile, c'est qu'en ce pays, si récemment conquis à l'européanisme et derrière lequel s'étendaient de vastes contrées encore succinctement organisées, le régime des aliénés était assez peu fixe.

On voulut bien écouter les conseils de l'ancien médecin aliéniste : on lui demanda des diagnostics.

Cet homme, au masque glacé, en imposait.

En peu de jours, Gabès commençait à parler d'un fameux savant venu de Paris, bien plus fort que les praticiens habituels, et qui donnait ses consultations gratuitement pour ne pas désobliger ses confrères.

Alors, ceux-ci, bien qu'il s'excusât près d'eux de cette notoriété, commencèrent à lui faire grise mine et à se repentir de l'avoir si bien accueilli.

— Si cet aventurier prenait désormais caprice de rester ici, disaient-ils, il nous ôterait le pain de la bouche. Et il y a à peine quinze jours qu'il est arrivé.

Plus humblement, Lamballe ne demeurait pas inactif.

Il avait confié à son logeur le désir qu'il avait d'occuper ses mains à n'importe quoi, pourvu qu'il gagnât honnêtement des sous.

Et dès le lendemain, on pouvait le voir sur le port, coltinant des marchandises en compagnie de toute une crapule internationale, pacassant un sabir pittoresque.

Dans ce monde-là, un nouveau venu est difficilement occupé.

Mais Etienne, solide de muscles et Parisien rusé, ne s'embarrassait pas pour si peu.

A la première engueulade, il donna de la gueule plus fort que tous les autres ; on le cogna avec fureur, il riposta savamment, à la Carpentier, avec des "swings" et bien portés et des "uppercuts" si gloreux que c'est tout juste si on ne le porta pas en triomphe au cabaret où il fut reconnu qu'il savait tout aussi bien boire que jaspiner et boxer.

Avec ça, bon enfant et pas rancuneux !

Sacré Etienne ! Pas moyen de se fâcher avec lui ! Un Français quoi !

Tout de suite, il eut pour amis les hommes de peine qui chargent et déchargent les bateaux, des gens sans métiers attitrés qui vivent au jour le jour de besognes précaires, les pêcheurs et les thonniers, les marchands de fruits et de coquillages, et ces individus qui vivent de la débauche des touristes intermédiaires d'inavouables marchés, interprètes et guides.

Point querelleur, mais sachant se faire respecter au besoin il se tenait à l'écart des rixes continuelles.

D'ailleurs, dans ce milieu interlope, c'est ordinairement pour les femmes que les hommes jouent des poings ou du couteau.

Or, Etienne affectait à l'endroit des beautés faciles du port une si parfaite indifférence qu'il s'attirait des railleries.

Joli garçon, il ne manquait pas d'occasions, les femmes l'accablaient d'invites qu'il repoussait doucement avec le sourire.

— Tu n'es donc pas un homme ? lui disaient les copains. Tu n'aimes pas les femmes ?

Et l'on devine les commentaires orduriers et désobligeants qui s'ensuivaient.

— Ce n'est pas que je n'aime pas les femmes, répondait Etienne sans se fâcher, mais avec tristesse. Mais c'est que j'en ai aimé une qui était trop jolie.

"Ça m'a rendu difficile. Toutes les autres, à côté d'elle, sont des guenons.

— Il te faudrait une princesse, quoi !

— C'est ça, disait bonnement Lamballe. Amenez-moi une princesse et je verrai. D'ici là, fichez-moi la paix.

On le laissait tranquille.

Mais, en choquant les verres, on portait des toasts burlesques à la santé de la princesse inconnue, et il trinquait en souriant.

Un soir, comme une caravane du désert était arrivée avec des marchandises soudanaises que l'on débarquait des chameaux pour les arrimer sur les quais, un nègre qui portait sur la tête un couffin de figues sèches s'arrêta devant Lamballe, occupé au déchargement.

Le moricaud posa son couffin, lança un jet de salive couleur jus de chique et se mit à rire de toutes ses dents.

— Tu l'as vue, la princesse? dit-il. Il est très jolie, tisais ?... Ça pour toi...

— Va donc travailler, feignant ! répondit Etienne en haussant les épaules.

— Moi, pas mentir. Toi venir voir. Jolie, jolie. Mais maboul, maboul. Ça est une Franque, pour sûr.

— Qu'est-ce que tu me chante là, sacré double Blanc ! c'est toi qui es maboul.

— Non, pas moi maboul. Toi venir vite.

Lamballe, machinalement, suivit le nègre.

La caravane soudanaise avait dressé ses tentes au bord de la mer, sur le sable.

Les pèlerins du désert fêtaient la fin de leur voyage par des cris, des divertissements et des danses. Des charmeurs faisaient sauter des vipereaux au son aigre de leur rafta. Des femmes se trémoussaient au cliquètement des sequins enfilés sur leurs ventres nus.

On était déjà sous l'empire de ce vin de palme très capiteux, que les musulmans boivent volontiers sans croire enfreindre les préceptes du Coran parce, que, disent-ils, ce n'est pas du vin.

La plage avait pris cet aspect de foire en plein air qui est habituel à ces occasions.

Le nègre mena Etienne derrière les tentes près du parc des chameaux.

Là gisait une créature lamentable autour de laquelle la rocaille du port était assemblée avec des chiens aboyants.

En approchant, on reconnaissait une femme vêtue de haillons, d'une maigreur extrême et horriblement sale.

— Qu'est-ce que c'est ça? demanda Lamballe.

— On ne sait pas. Une folle... La caravane l'a trouvée, il y a quelques jours, tout là-bas, près d'un puits de l'Erg, attachée sur un chameau.

"Comme elle est maboul et que les mabouls sont les envoyés d'Allah, on lui a donné à manger et à boire. Alors, le chameau, de lui-même, a suivi la caravane jusqu'ici.

— Une Bédouine ? Une Juive ?

— Pensez-tu ? Avec cette tête-là? C'est roumi, et ça serait blanc comme lait si ça n'était pas si crasseux.

— Roumi ? Une Européenne trouvée en plein bled ? Ça, par exemple, s'écria Lamballe, qui bondit jusqu'à toucher l'étrange créature.

Il la regardait. Il écarta doucement les cheveux noirs qui couvraient à demi le visage.

La femme fixait sur lui des yeux vides et inquiétants.

— Elle est jeune, dit tout haut Etienne avec pitié. Elle n'est point laide.

Comme si ce demi-compliment eût été compris par la folle, celle-ci poussa un éclat de rire sonore et montra deux rangées de dents éblouissantes.

— Elle a dû même être rudement bien, continua le jeune homme. Dommage qu'elle soit si maigre.

— Et qu'elle ait des poux ! railla un loustic.

Tous ceux qui étaient là furent pris d'une hilarité irrésistible.

— Toi, qui voulais une princesse. Tu n'as qu'à te baisser pour la ramasser, dit un autre.

Etienne se retourna vers les rieurs.

Pourquoi pas ? prononça-t-il sérieusement.

"Une fois débarbouillée, elle serait la pige à bien d'autres.

— Chiche que tu ne l'emmènes pas, reprit le loustic.

— Ca n'est pas tes oignons, riposta Etienne, qui s'agenouilla près de la femme.

Comment vous appelez-vous ?" lui demanda-t-il.

Pour toute réponse, l'inconnue desserra les lèvres et se mit à fredonner.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse. dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

55e ANNEE—No 58 QUEBEC, VENDREDI 6 MARS 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

ENQUETE AU SERVICE DU PAIE-MAITRE

A la demande du conseiller Philémon Garneau, le maire ordonne une enquête dans le service du paie-maître M. Wilfrid Drouin — M. Garneau est chargé de pratiquer lui-même l'audition des livres.

Une enquête sera faite immédiatement dans le département du paie-maître de la cité, M. Wilfrid Drouin, par l'échevin Philémon Garneau, comptable, en vertu d'une décision prise à 11 heures hier soir par le comité administratif siegeant en séance extraordinaire après la première séance du conseil nouveau.

M. Philémon Garneau a porté à la connaissance de ses collègues certaines accusations faites par des employés de la ville qui se sont plaints à l'échevin de St-Sauveur qu'il manquait de l'argent dans les saisies pratiquées sur leurs salaires et M. Garneau a cité le cas de l'un d'eux qui prétend avoir versé $800, dont $400 seulement auraient été remises à la cour par le paie-maitre de la cité.

M. Garneau a ajouté que cet employé se serait alors adressé à des employés supérieurs de l'hôtel de ville pour demander le redressement de ce tort et qu'on l'aurait menacé de suspension s'il agitait cette affaire. M. Garneau a fait ces importantes déclarations après avoir entendu le maire Grégoire mettre le comité au courant de la nomination temporaire de M. Amédée Chouinard comme paie-maître intérimaire.

Son Honneur suggéra lui-même de charger l'échevin Garneau du soin de faire une enquête dans ce département et l'échevin de St-Sauveur accepta à titre gracieux. Le maire fit cependant remarquer qu'il n'y avait encore aucune preuve des accusations portées par certains employés mais ajouta qu'une enquête approfondie dans ce département jetterait de la lumière sur tout cela et il pria M. Garneau de commencer ses recherches tout de suite ce matin.

L'échevin Jules Gingras s'informa si le maire avait demandé de faire enquête dans ce département immédiatement après la malheureuse affaire à laquelle a été mêlé le paie-maitre de la cité et Son Honneur repondit dans l'affirmative.

"Vos ordres ont-ils été exécutés, M. le maire, demanda l'échevin Gingras.

"Non", de répondre le maire en mettant fin à la discussion.

LES QUARANTE-HEURES

Les exercices des Quarante-Heures s'ouvriront au cours de la semaine prochaine dans différentes églises du district de Québec. Ces pieux exercices qui coincident avec le saint temps du Carême ne devraient pas manquer de provoquer un regain de ferveur chez les fidèles. Voici les dates auxquelles ils débuteront dans ces différentes églises et institutions :

Québec : — 8 mars, Charlesbourg; Hôpital de Thetford-les-Mines.—10, Séminaire de Québec,—11, St-Antonin,—12, St-Maxime,—13, St-Casimir ; Hospice Dufrost.—15, St-Joseph de Lévis.

UN BEL HOMMAGE DE LA JEUNESSE LIBERALE AU PREMIER MINISTRE



Photos prises hier soir par l'artiste du "Soleil" aux salles du Club de Réforme, rue D'Auteuil, où les jeunes libéraux de Laval, et les membres des autres sections de l'Association de la Jeunesse Libérale, ont présenté leurs hommages à l'honorable L.-A. TASCHEREAU, premier ministre de cette province, à l'occasion de son 69e anniversaire de naissance. Au nom de ces jeunes libéraux, des jeunes filles ont présenté de riches gerbes de fleurs au premier ministre avec mission de les remettre à madame TASCHEREAU qui s'est montrée très sensible à ce témoignage. Sur la photoue gauche, on remarque le premier ministre en compagnie des jeunes filles qui lui ont présenté des fleurs, et de ses collègues, les honorables J.-A. GODBOUT, et J.-N. FRANCOEUR, respectivement ministre de l'Agriculture et des Travaux-Publics. On remarque également dans le groupe, M. ERNEST GODBOUT, président de la jeunesse libérale de Laval. Au centre: Un groupe des invités d'honneur à cette démonstration. On remarque MM. l'honorable LOUIS LETOURNEAU, J.-A. LESAGE, MAURICE BOISVERT, HUBERT MOISAN, FREDERICK T. HECKER, ARTHUR MARIER, ROMEO GINGRAS, CHARLES-AUGUSTE LABRECQUE, etc., etc. A DROITE: Un groupe de jeunes filles de la société québecoise et de jeunes libéraux photographiés autour du premier ministre après la présentation des fleurs.

Deux vérificateurs à l'emploi de la ville

MM. L.-P. Morin et Eugène Barry, à la suggestion du maire, sont invités à faire une vérification des livres de la ville et à conseiller les échevins sur le système de comptabilité à établir.

MM. L.-P. Morin et Eugène Barry, comptables de réputation dans le monde municipal, ont été priés hier soir, par le comité administratif de prêter leurs services gratuitement à la ville pour conseiller les échevins sur la manière de procéder pour faire une vérification complète des livres de la ville, afin d'établir clairement et une fois pour toutes l'état financier exact de la vieille capitale. Une fois l'avis de ces messieurs connu, le comité administratif étudiera la question de confier le travail, soit à MM. Barry et Morin, par entente mutuelle, soit à une autre maison de Québec, en demandant des soumissions. Pour l'examen sommaire des livres de la ville, MM. Barry et Morin porront s'adjoindre d'autres comptables si ces derniers consentent à donner leurs services gratuitement.

Grâce au travail de l'échevin Emile Boiteau, M. Wilfrid Boulet sera probablement appelé en consultation par les deux premiers nommés et le comité s'attend d'être en mesure de prendre une décision définitive à ce sujet d'ici deux ou trois semaines. Le maire et les échevins ont déclaré emphatiquement qu'il fallait à tout prix et dès le commencement savoir où la ville se dirige, afin d'être mieux en mesure ensuite d'étudier avec plus de soin le problème financier.

La question fut soulevée par le maire qui fit voter par le comité une résolution demandant à la Commission municipale de mettre à sa disposition la somme de $20,000, dont l'emprunt a été autorisé l'an dernier par la Législature. Sur cette somme on prendra au fur et à mesure les montants nécessaires à l'amélioration de la comptabilité de la ville en achetant les machines et les livres nécessaires. Le maire et l'échevin Garneau ont déclaré que la comptabilité de Québec était désuète et ils ont donné comme exemple le fait que le dernier rapport financier de la ville a été produit au conseil de ville en décembre au lieu du mois de juillet, comme le veut la charte.

L'échevin Pierre Bertrand s'informa si ces améliorations vont diminuer le personnel civique. "Par les

(Suite à la page 13, 4e col.)

LE PREMIER COURS DE M. DE KONINCK

M. Charles de Koninck, professeur de philosophie à Laval, a brillamment inauguré hier une série de cours publics sur la "Philosophie du Surhomme" de Nietzsche.

M. Charles de Koninck, docteur en Philosophie de l'Université de Louvain, chargé de cours à l'Université de Montréal et professeur titulaire à l'Université Laval de Québec, a inauguré brillamment, hier soir, devant les habitués des soirées universitaires, une série de conférences sur la "Philosophie du Surhomme" de Nietzsche. Le docte professeur parlait sous les auspices de la Société Philosophique de Québec dont il est le fondateur. Un auditoire distingué remplissait l'amphithéâtre de Médecine et l'on remarquait au premier rang, MM. les abbés Maurice Roy et Henri Grenier, professeurs à la Faculté de Philosophie; MM. Auguste Viatte, J.-M. Dufrenne, de l'Ecole Normale Supérieure; M. Cyrias Ouellet, de l'Ecole Supérieure de Chimie; M. l'abbé Ernest Lemieux, de la Faculté de Théologie, M. l'abbé Maurice Dionne, professeur de philosophie au Petit Séminaire; de nombreux prêtres et des religieux de différents Ordres.

Au début de ce premier cours, le savant conférencier a déclaré à ses auditeurs qu'il s'emploierait à démontrer de manière topique que le système philosophique qui fut une conséquence logique d'un processus dialectique sous-jacent au courant

(Suite à la page 17, 4e col.)

SERMENT DES DEPUTES

La prestation du serment d'office pour les députés élus le 25 novembre dernier se fera le 24 mars, jour de l'ouverture des Chambres, à partir de onze heures du matin, nous dit M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en Chancellerie. Les députés ne peuvent pas siéger avant d'avoir prêté serment d'allégéance à Sa Majesté le roi Edouard VIII qui vient de succéder au roi George V. C'est M. L.-P. Geoffrion, en sa qualité de greffier de la Chambre, qui recevra leur serment. Comme d'habitude, les Chambres seront ouvertes à trois heures de l'après-midi. Toutefois, la session ne commencera véritablement qu'après le discours du Trône dont lecture sera donnée par S. E. le lieutenant gouverneur Patenaude. Auparavant, les députés auront été invités par le greffier de la Chambre Haute, M. R.-A. Benoit, à se choisir un président avant de se présenter chez le gouverneur. Après la cérémonie de la lecture du discours du Trône, les députés reviendront à la Chambre Basse puis la Chambre sera ajournée au lendemain après la nomination d'un comité spécial chargé de choisir les membres des différents comités permanents qui s'occuperont des choses de la législature au cours de la session.

Hommage des jeunes au premier ministre hier

Les jeunes libéraux de Laval et les membres des autres groupements de la jeunesse libérale offrent leurs voeux à l'honorable L.-A. Taschereau au cours d'une brillante démonstration au Club de Réforme.

Les étudiants libéraux de l'Université Laval et les membres des autres groupements de jeunesse libérale ont voulu souligner hier soir d'une manière toute particulière le 69e anniversaire de naissance de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province. Tous ces admirateurs du premier ministre, accompagnés de jeunes filles de la société québecoise, se sont réunis au Club de Réforme pour formuler des souhaits sincères à l'adresse de celui qui dirige la province depuis bientôt seize ans. Ils ont profité de la circonstance pour faire remettre à l'honorable M. Taschereau une riche gerbe de fleurs et une magnifique corbeille bien garnie, en le priant de partager le tout avec madame Taschereau.

La démonstration s'est déroulée au moment où le premier ministre célébrait dans l'intimité de son foyer ce 69e anniversaire de naissance.

Les étudiants et membres des autres groupements libéraux l'ont convié aux salles du Club de Réforme où se trouvaient déjà les honorables J.-A. Godbout et J.-N. Francoeur, respectivement ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, des membres du Club de Reforme, et autres figures en vue du parti libéral à Québec.

Le premier ministre fut accueilli au milieu du groupe par les acclamations de la jeunesse qui le tient en haute estime. Quand les applaudissements cessèrent, c'est M. Ernest Godbout, E. E. D., président de la Jeunesse Libérale de Laval, qui se fit l'interprète du groupe pour exprimer à M. Taschereau les voeux de la jeunesse libérale. Il rappela ce que le premier ministre a fait pour les jeunes de sa province dans tous les domaines ,et ajoute que ceux-ci ne sauraient oublier les faveurs re-

(Suite à la page 13, 1ère col.)

PAS DE DICTATURE

Montréal, 6, (P. C.). — Ni le communisme, ni la dictature ne plaisent aux unionistes, déclarait hier le président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, M. P.-M. Draper, au cours d'une allocution. Démocrate essentiellement, l'Union demande simplement d'être reconnue à l'instar de toutes les autres classes de la société.

M. Draper parlait devant les étudiants en mécanique de l'université McGill. L'avancement de la science et de la civilisation n'existe pas si l'ouvrier ne peut améliorer ses conditions de vie. Pour ce faire, il lui faut des salaires et des fonctions qui conviennent. La solution du chômage au Canada, prétend-il, dépend de la diminution des heures de travail et de l'augmentation du pouvoir d'achat.

Formation du comité exécutif du Conseil

Les échevins Pierre Bertrand, Hubert Simard, L.-F. Martel, Chrysanthe Jobin, Jules Gingras et Francis Dinan sont choisis — Le maire demandera que tous les échevins fassent partie du comité administratif.

Les échevins Pierre Bertrand, Hubert Simard, L.-F. Martel, Chrysanthe Jobin, Jules Gingras et Francis Dinan feront partie du comité administratif durant les deux années de la présente administration, en vertu d'une résolution adoptée hier soir par le conseil de ville, au cours de la première séance du présent régime. Une foule nombreuse avait envahi la salle du conseil et les galeries et la plus grande paix a régné durant toutes les délibérations qui ont duré à peine 20 minutes. L'échevin Emile Morin a été nommé pro-maire de la ville pour les prochains trois mois et le maire a profité de la circonstance pour remercier ses collègues de lui avoir si bien facilité la tâche de former son comité administratif.

"Tous les échevins du conseil sont dignes de faire partie du comité, a dit le maire, et je me propose, cette année, de demander à la Législature l'autorisation de nommer les treize échevins dans le comité. Cela évitera des désagréments aux maires et facilitera énormément la formation du comité"

Le comité des amendements à la charte a été créé et les échevins ont nommé leur collègue, M. Tancrède Gignac pour faire partie du comité de discipline de la police avec le maire et le chef Trudel. M. Eugène Dussault agira comme secrétaire de ce comité de même que pour le comité de discipline du département du feu dont fera partie l'échevin Philémon Garneau avec le maire et le chef Beaulieu.

Les autres nominations ont été faites comme suit :

Bureau de cotisation : l'échevin Jules Gingras, le maire, le Recorder, membres ex-officio.

Bureau de revision des listes électorales : l'échevin L.-F. Martel, le maire et le Recorder, membres ex-officio.

Comité conjoint de la Traverse de Québec et Lévis : les échevins Arthur Duval, Emile Boiteau et le maire, membres ex-officio.

Comité du fonds de pension des employés permanents de la cité: les

(Suite à la page 17, 1ère col.)

LE CONSEIL EMPLOIE UN ELECTRICIEN

En principe, il est décidé par le comité administratif que la Ville retiendra les services d'un mécanicien-expert pour vérifier les compteurs dans les maisons.

Un électricien expert sera prochainement engagé par la ville de Québec pour faire l'étude des comptes que la Cie du Quebec Power envoie aux contribuables et ses devoirs comporteront aussi la vérification des compteurs placés dans les demeures et dans les usines des citoyens de Québec. C'est ce qui ressort d'une décision prise hier soir par le comité administratif de la cité sur proposition du maire Grégoire.

"J'apporte, a dit Son Honneur, une question importante devant vous, celle de la nomination d'un ingénieur électricien-expert. J'entends que cet homme soit capable de vérifier les compteurs, les entrées de l'électricité dans les demeures et les usines, et je suis d'avis que les services d'un employé de ce genre nous seraient à tous d'un précieux appoint. Notre expert pourrait aussi vérifier les comptes que la compagnie envoie, faire un inventaire de notre éclairage des rues, pour voir s'il n'y a pas trop de lumières à certains endroits et s'il en manque ailleurs. L'électricité est une marchandise qui se vend à la pesée ,on pourrait dire, comme tout autre effet, avec cette différence que dans les magasins le client peut vérifier la pesée. En ce qui concerne l'électricité, il n'y a qu'un expert qui peut dire si on reçoit pour son argent.

On demanda au maire s'il avait

(Suite à la page 8, 1ère col.)

LE CHRIST A L'HONNEUR AU CONSEIL

Le maire fait adopter une résolution autorisant le conseil de ville à acheter des crucifix qui seront installés dans les principales salles de l'hôtel de ville — Des nominations.

Les membres du comité administratif n'ont pas tardé à se mettre à l'ouvrage et ils avaient à peine obtenu l'existence légale par mandat du conseil de ville qu'ils se réunissaient en leur salle de délibérations pour régler plusieurs questions. De neuf heures à 11 heures, nos édiles abattirent de la besogne, étudièrent la question de la comptabilité de la ville, ordonnèrent une enquête dans le département du paie-maitre de la cité, votèrent des octrois et autorisèrent les avocats de la ville à porter deux causes en Cour d'Appel afin de protéger les droits de Québec.

Au début de la séance le maire demanda à ses collègues de faire la prière, une innovation en ce lieu, et Son Honneur fit adopter une résolution l'autorisant à acheter des crucifix pour en orner certaines salles de l'Hôtel de Ville, à commencer par celle du conseil où le signe de notre Rédemption brille par son absence. La salle du Palais Montcalm aura aussi son crucifix et les chômeurs recevront leurs allocations sous le signe de la Croix car le comité a décidé de placer un crucifix dans le bureau de la rue St-Roch, au coin du boulevard Charest.

Les membres du comité administratif ont nommé l'échevin Jules Gingras comme leur mandataire pour la signature des divers effets de la cité, avec le maire de Québec. Cette position était détenue par l'échevin Arthur Poulin sous l'ancienne administration. Les membres du comité de régie du Palais Montcalm ont été nommés au cours de cette séance et le maire, l'échevin Emile Boiteau et le trésorier de la ville, M. Verge auront droit de régie sur toutes les affaires concernant notre palais municipal. M. Eugène Dussault remplacera l'assistant greffier de la ville, M. L.-P. Desjardins, comme secrétaire de ce comité. Comme on le verra ailleurs, M. Dussault remplira aus-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

UNE CHUTE

Montréal, 6, (D. N. C.). — Tombant du troisiège étage du refuge connu sous le nom de "Father Dowd Memorial House", 481 rue Lagauchetière ouest, Joseph Walker, 25 ans, alla choir dans un banc de neige et s'en tira avec une fracture de la jambe droite. Walker déclara qu'il perdit l'équilibre en ouvrant une fenêtre. Le blessé est à l'hôpital St-Luc.

DES OCTROIS

Les membres du nouveau comité administratif ont voulu célébrer leur accession au pouvoir en votant hier soir deux petits octrois de $25, chacun, le premier à la société St-Patrice pour un programme imprimé à l'occasion de la fête du patron de l'Irlande, et l'autre à l'exposition industrielle de St-Malo. Ce dernier montant a été voté pour aider l'industrie québecoise à se faire connaitre des citoyens de la vieille capitale.

Le Comité vote des arrérages de loyers

Les chômeurs de Québec pourront payer leurs loyers à compter du début de février — Le comité municipal leur vote des crédits rétroactifs à la demande du maire et avec l'appui de M. Bertrand.

Les chômeurs de Québec seront désormais mieux traités par la ville et le comité administratif leur a voté hier soir des arrérages d'allocations de loyers, ordonnant au trésorier de la cité de leur verser la différence entre les échelles de Montréal et de Québec à partir du 1er février au lieu du 1er mars comme l'ancien conseil l'avait décidé le 10 février au cours d'une séance tenue dans le bureau du maire. La motion à cet effet a été proposée par l'échevin Pierre Bertrand, M. P. P., et adoptée séance tenante.

On se souvient que l'ancien comité administratif, à la demande de l'Association nationale des sans travail, dont le président est M. J.-O. Denis, avait accepté de verser aux chômeurs les allocations de secours payées à ceux de la métropole. Le trésorier avait alors estimé que cette dépense coûterait environ $150,000 par année à la ville et le comité, dans sa résolution, décréta que l'augmentation des secours prendrait effet immédiatement tandis que l'allocation d'abri commencerait au 1er mars.

Les chômeurs ne furent pas satisfaits de cette décision et au début de la semaine M. J.-O. Denis rencontrait le maire et les échevins réunis en caucus et nos édiles acceptèrent, sur recommandation de M. P. Bertrand de donner aux chômeurs le bénéfice de l'augmentation du loyer à partir du 1er fév. La décision du caucus n'ayant aucune force légale, le maire a soumis la question à son nouveau comité hier et les échevins ont voté unanimement

(Suite à la page 17, 4e col.)

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

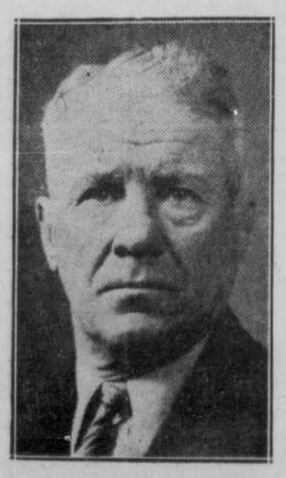
Dimanche, le 8 courant, à 2.30 heures p.m., s'ouvrira dans les Salles du Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec, Inc., 384 rue St-Jean, un Concours de Bridge pour les membres.

La Direction compte que tous les membres amateurs de Bridge seront présents. Le Concours se fera au système "Match Point" et durera quatre dimanches consécutifs.

De magnifiques prix seront en compétition et ce concours est pour le titre de championnat du Cercle.

La Direction.

PRESIDENT



M. LAUREAT MAUPAS vient d'être élu par acclamation président de la Ligue de Citoyens de Stadacona.

DES SAUVAGES MALADES A L'HOTEL-DIEU



Une dizaine de membres de la tribu sauvage des Montagnais, installée sur les bords de la Baie James et de la Baie d'Hudson, sont arrivés à Québec il y a deux jours, pour recevoir les soins des guérisseurs modernes. Tous malades, à l'exception des enfants, les Montagnais sont installés à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où ils sont sous les soins de M. le Dr EDGAR LEMIEUX, médecin à Québec du département des Affaires Indiennes d'Ottawa. Grâce à l'extrême obligeance du Dr LEMIEUX et des dames hospitalières de l'Hôtel-Dieu, le photographe du "Soleil" a pu grouper hier ces malades caractéristiques, qui sont, comme on le sait, les pupilles du gouvernement du Canada. Tous sont membres de la même famille. Ils sont photographiés ici dans un des coquets salons privés de notre grand hôpital québecois.

La Couronne s'occupe maintenant de Rochon

Après l'admission des déclarations de Lafleur et de Beausoleil, la Cour admet la déclaration de Georges Chénier et sera appelée à faire de même pour les aveux de Joseph Rochon.

Hull, 6, (Spéciale au Soleil).—La Couronne présentera probablement aujourd'hui, au procès des six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau, une déclaration signée par Joseph Rochon, d'Ottawa. C'est un autre des accusés. La preuve de la Couronne repose particulièrement sur les déclarations des accusés à la Police provinciale. Hier, le juge Lucien Cannon a admis la confession de Georges Chénier, âgé de 21 ans, ancien commis de la Banque Provinciale remercié de ses services l'été dernier. La déclaration de Chénier complète celles de Paul Lafleur et de Jean-O. Beausoleil.

Les autres accusés sont Charles-H. Donnelly et Edmond Lajoie. La déclaration de Chénier a été admise par la Cour après une longue bataille juridique. Me François Caron, qui le défend, a produit un affidavit de l'accusé, tendant à prouver qu'il n'a fait des aveux qu'à la suite des violences du détective Louis Jargaille contre lui. Chénier prétend que Jargaille l'a frappé deux fois. Mais Jargaille, et son témoignage a été corroboré, le nie absolument.

D'après la confession de Chénier, il croit que Rochan a pris une part directe au vol à main armée, car il en a souvent parlé et a même suggéré de retenir les services de bandits professionnels. Chénier aurait rencontré Rochon la veille de la tragédie, pour mettre au point le projet. Lafleur et Beausoleil furent aussi complices, mais il était entendu que tout devait s'accomplir sans violences. Lafleur avait promis de

(Suite à la page 8, 8e col.)

CRISE CARDIAQUE

M. Joseph Fontaine, 21 ans, domicilié au numéro 42 de la rue Fleurie, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital, hier après-midi, à la suite d'une crise cardiaque. Le jeune homme s'affaissa subitement sur la rue St-Joseph, devant le presbytère de St-Roch. Des passants lui portèrent secours et l'entrèrent au presbytère, où M. l'abbé Joseph Ferland l'administra. L'ambulance de la maison Germain Lépine mandée en hâte transporta le malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. M. Fontaine a passé une mauvaise nuit, mais ce matin son état s'améliore.

PRO-MAIRE



L'échevin EMILE MORIN, représentant du quartier Belvédère au Conseil municipal, vient d'être choisi comme maire-suppléant de la ville pour les prochains trois mois.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 6 MARS 1936

Faire disparaître la potence

Autrefois, dans le pays où la peine de mort était inscrite dans le code, on pendait, on guillotinait, on écartelait en public. C'était la partie exemplaire du supplice, pour frapper de terreur l'imagination populaire. Et il n'y a pas si longtemps, à Québec même, que les exécutions capitales se font sans autres témoins que le nombre strict des officiels et des policiers nécessaires, en vertu de la loi, à ce dernier acte d'un drame criminel.

Cependant, on réclame encore contre le mode d'exécution capitale de ce pays, la pendaison, et l'on avance de nombreuses raisons, les unes d'ordre sentimental, les autres d'ordre scientifique, pour moderniser le dernier supplice. Il n'est pas question d'abolir la peine de mort, mais de faire disparaître le gibet. Au lieu de pendre les meurtriers, on les expédierait dans l'autre monde par un procédé, dit-on, moins cruel.

Il est vrai que les Etats-Unis, non par sentimentalité, mais pour suivre leur goût de la nouveauté, ont remplacé la potence par la chaise électrique. Cependant, dans les vieux pays de l'Europe, la potence, la guillotine, le garrot sont encore debout. Si l'Angleterre tient encore, pour l'exemple, à pendre les meurtriers, est-il si pressant pour nous d'abandonner la coutume anglaise pour imiter la coutume américaine ?

La "peur" de l'annexion

Il y a vingt-cinq ans, en 1911, lorsque sir Wilfrid Laurier voulut favoriser le commerce canadien par un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, on vit le parti tory sortir le drapeau impérial, l'agiter frénétiquement, inviter le peuple à se rallier sous cet emblème, pour écarter le péril de l'annexion. Nous ne savons pas jusqu'à quel point cet artifice y contribua, mais le pacte fut battu par les exploiteurs du sentiment britannique.

Aujourd'hui encore, pour combattre l'accord King-Roosevelt, on agite le drapeau anglais, on représente aux Canadiens que les relations de commerce trop faciles avec la république américaine finiraient par nous entraîner dans la fusion politique. Le Canada disparaîtrait dans le grand tout américain. Cette fois, cette tentative d'intimidation sera vaine. Personne ici ne désire l'annexion, mais personne n'en a peur. C'est un péril qui ne saurait naître que d'une urgence d'une autre nature que de simples échanges commerciaux.

Mais ceux-là qui emploient cet épouvantail d'un autre âge ne réalisent donc pas que leurs propos exagérés fournissent un argument au parti ministériel ? Car pour que le danger qu'ils redoutent devienne actuel, il faudrait que le commerce allât si bien entre Canadiens et Américains que les deux nations deviennent amies comme des associées d'une entreprise qui leur profite mutuellement. Et cela ne se pourrait pas si le traité était, comme le disent les conservateurs, plus favorable à nos voisins qu'à nos concitoyens. Et donc . . .

L'initiative du Sénat

Presque toujours, au commencement de la session fédérale, le Sénat s'ajourne longuement, pendant que la Chambre des Communes procède à son travail, parce que le gouvernement n'a encore rien à soumettre au jugement des sénateurs. Ils se plaignent avec raison de ce chômage forcé, de même que de la corvée accablante qu'on leur impose, avant la prorogation, pour discuter et ratifier les mesures votées par les représentants de l'électorat. Aussi M. Dandurand, leader libéral de la Chambre Haute, est-il justifiable de réclamer une meilleure distribution du travail de ses doctes collègues.

Rien n'empêche que certaines mesures ministérielles soient préalablement soumises au Sénat, avant d'être passées au crible de la députation. Il y a quelques années, le droit d'initiative des sénateurs fut utilisé, dès l'ouverture de la session, pour préparer d'importants changements à la loi des chemins de fer. Cette expérience fut heureuse. Le travail des sénateurs fut accompli avec tant de soin que les Communes n'apportèrent que de légères modifications au rapport qu'on leur présenta en cette occasion. On sauverait du temps sans nuire à la qualité des débats en suivant plus souvent cet exemple.

Au point de vue efficacité, la discussion qui se fait au Sénat est souvent plus sérieuse, plus pratique, plus intelligente, voire plus brillante que les débats de la Chambre des Communes, parce que plus dégagée des préoccupations électorales et des passions politiques. L'opinion publique appuiera certainement les revendications de nos pères conscrits pour qu'on mette à meilleur profit la coopération intelligente qu'ils ne demandent pas mieux que de donner à l'expédition des affaires parlementaires.

Une anomalie apparente

On a parlé dernièrement d'électrification des chemins de fer canadiens. Dans un pays où les forces hydrauliques sont mieux réparties que les ressources houillères, on comprend mal comment il se fait que la locomotive électrique n'ait pas encore remplacé la locomotive à vapeur. On nous dit que certaines conditions locales ne permettent point ce changement.

Dans les provinces maritimes et dans celles de l'ouest, riches en charbon, il se peut que l'économie la plus sage veuille qu'on prolonge la traction à vapeur. Mais, dans le Québec et l'Ontario, où la houille coûte cher et où l'électricité abonde, il semble qu'il y aurait de nombreux avantages à imiter le progrès accompli en Angleterre et aux Etats-Unis, en remplaçant le monstre haletant et trépidant par un tracteur qui glisse sans bruit comme une automobile.

Il y a plus de trente ans que, pour obvier aux nuisances du bruit et de la fumée, New-York adopta la locomotive électrique dans les limites métropolitaines. A Montréal, il y a quatre gare d'inégale importance, et le trafic ferroviaire est énorme. Le service du combustible à l'usage des locomotives comporte une foule d'inconvénients pour la propreté de la ville et la santé publique. Quel avantage ne serait-ce pas pour cette belle ville, s'il était interdit aux locomotives à vapeur d'entrer dans l'île métropolitaine !

A Québec même, il y a quelques années, une compagnie de chemin de fer faisait tenir aux journaux un communiqué intéressant, recommandant aux autorités municipales de prendre tous les moyens possibles de mettre fin à la nuisance de la suie, suite malpropre de l'usage mal ordonné du charbon mou. Si l'administration de cette compagnie donnait l'exemple, en remplaçant ses locomotives par des tracteurs électriques, du moins dans les limites urbaines, il serait ensuite facile de convaincre Québec que l'usage des fumivores améliorerait une vieille cité pour laquelle la nature et l'histoire ont été si généreuses, mais que ses habitants ne tiennent pas dans un état de propreté convenable.

Le remède le plus efficace contre la décadence des moeurs, c'est que vous et moi soyons d'abord ce que nous devons être. Que chacun en fasse autant et la réforme sera certainement efficace. La malheur est que chacun parle de réformer les autres et que nul ne songe à se réformer soi-même; de cette manière le mal reste partout sans remède.

Saint PIERRE D'ALCANTARA.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Mars a des reflets d'acier.

Que de pouilles pour les dépouilles !

La pauvreté ne favorise pas le divorce.

Le Mont Blanc luit pour tout le monde.

L'humanité a tort de compter sur l'homme.

Les sénateurs n'ont pas le temps d'attendre.

La révolution commence par une indigestion.

L'apologie ne justifie pas l'exagération ridicule.

Il n'y a pas de verre pour rectifier le jugement.

Les mauvais catholiques favorisent le jeu des bons aryens.

Ce sont donc les provinces anglaises qui manquent d'énergie.

Un criminel se croit assez puni lorsqu'il a payé son avocat.

Qu'on nous laisse au moins la peau de carriole en souvenir !

Les soins de l'hygiène retardent le départ pour un monde meilleur.

Le droit à l'extension territoriale justifie le meurtre de centaines de mille noirs pratiquement sans défense.

"NOTES D'ART"

"Des blancs et noirs", de Rodolphe Duguay. "La pensée est en nous large comme l'amour et désire en autrui se verser sans relâche : Ainsi que la vertu, l'art se sent généreux."

Guyau.

Sans vouloir ici remonter aux maîtres de la gravure ancienne et moderne, lesquels depuis Albert Durer, en passant par l'école italienne, française et même celle des artistes japonais qui excellent à situer un paysage à fixer d'un trait une impression fugitive et à donner l'illusion d'une lointaine et fuyante perspective, disons que la série de gravures sur bois de M. Rodolphe Duguay, artiste peintre nicolétain nous a pris l'oeil; ce sont là de véritables scènes, croquis rendus en blanc et noir, "fleurant bon", le terroir laurentien, lesquels sont présentement à l'honneur, ses "créations", d'une rustique et poétique évocation forment un centre d'attraction, le "clou" de ce salon improvisé au Musée provincial.

L'on a d'ore et déjà souligné dans d'autres communiqués les prouesses de ce talent, resté lui-même vivant et travaillant en pleine nature nicolétaine, dont il a su rendre la lumineuse tonalité, toute la profondeur d'horizon, en même temps, que le charme prenant de ses paysages, devenus plus âpres et plus rudes d'aspects sous la ligne sombre des flancs boisées de nos montagnes s'enrichissant de toute la brillante coloration automnale.

—o—

Notons qu'ici ces "blancs et noirs" gravés sur bois, font montre d'un métier sûr, d'aisance et de souplesse de ligne, traçant audessus des êtres et des choses, sagacement et longuement observés au point d'altitude, un lointain d'horizon qui ouvre d'infinies perspectives: "un poème éternel se déroule, et vit dans l'univers.

Parmi ces oeuvres fortement teintées de romantisme à la Delacroix, **"L'épouvante"** et le **"Nord-Ouest"**, témoignent sous la bourrasque rageuse qui secoue choses et gens d'une vigueur de tempérament et d'une force d'expression qu'amplifient les éléments déchaînés, exaltés par son crayon magique.

Avec **"L'Aurore boréale"**, phénomène d'irradiation polaire, c'est le calme, la sécurité des nuits d'été, où se déroulent dans le ciel pur ces illuminations boréales en de capricieuses et féériques spirales, qui nous reportent au pays des neiges et des rêves blancs qu'effaceront les premières lueurs de l'aurore; pendant que sur la vignette d'une juste observation, l'homme avec sa charge remonte la pente inconscient peut-être de cette lumineuse fantasmagorie en plein ciel.

Voici une sorte de visfon symbolique: **"La tirée des filets"** où l'homme dans sa barque, pêcheur de lune, faisant sous la clarté diaphane et le rayon argenté, dans le calme et le silence la nuit le geste séculaire.

Ici, ce "clair de lune" sur un lac aux eaux verdâtres, aux rives lointaines et enchantées duquel sur la trace argentée de la reine des nuits, l'on voudrait aborder quelque jour.

Là, dans la clarté matinale, sur les bords d'une rivière paisible, des vaches broutent et s'abreuvent paysage plat, vallée silencieuse d'où montent à peine quelques bruits coutumiers qui s'éternisent sur la lande déserte. Bref un de ces coins de nature qu'aimerait à peindre un Corot, un Millet, en la poétisant.

D'un effet pathétique, **"Ce Christ en croix,"** élevé à la croisée des chemins de campagne, la tête ensanglantée penchée sur le poitrine, divine et véritable victime expiatoire: oeuvre émouvante exécutée dans le style réaliste de Devallières, dont le "Christ à la colonne", fit naguère sensation, mais que dramatise et surnaturalise ici le clair-obscur d'un ciel orageux magnifiant cette scène lugubre, tragique.

Dans la note mystique est ce **"Cantique au Soleil"**, qu'on dirait une sanguine, nous montrant un saint François, les mains empreintes de stigmates, tendues vers le roi Soleil dont les chauds rayons le pénètre entonnant un hymne d'éternelle reconnaissance à l'astre roi dispensateur de chaleur et de lumière. On croirait cette vignette volontiers extraite de quelque vieux missel ou livre d'heures d'un art moyennageux propice à la prière et à la méditation.

Plus près de nous et cependant d'un usage ancien, cette "campagnarde près de son four à pain" fièrement campée, faisant cette besogne coutumière, qu'on tenterait de ressusciter aux cercles des fermières gardiennes des vieilles traditions qui se perdent et s'en vont au vent de la modernisation à outrance.

Et maintenant pour clore cette incomplète revue d'oeuvres intéressantes arrêtons-nous devant une **"Maison de cultivateur"**, sise sur un petit coteau dominant la plaine; tableau familier, scène reposante que l'artiste a baptisé du nom évocateur de "Fortunator", qualifiant d'êtres heureux et privilégiés ceux-là qui loin du brouhaha et des miasmes délétères des grands centres urbains vivent pieusement et longuement sous son toit béni, peuplé d'une nichée d'enfants, "la revanche des berceaux".

A vrai dire, quelques-unes de ces gravures seraient dignes d'illustrer l'admirable livre: le "Chez-nous" de M. Adjutor Rivard, tant ici l'artiste et le littérateur se complètent dans un parfait unisson comme celle du "Vieux quêteux", porteur de bonne et mauvaise fortune, passant chaque année à date fixe, dans le rang de la paroisse tout le long du chemin du roi, la grande route de ce temps-là.

Au coup de cinq heures annoncé par le gardien, nous quittâmes la salle, non sans remarquer "un bel effet de soir sur la lande" de Suzor Côté, qu'on intitulerait "à la brunante", d'un prenant et doux symbolisme, puis tout contre, un joli effet de neige de l'artiste Pilot, dont la lumière bleutée s'épand et s'irradie sur les rameaux alourdis, surchargés de neige, ainsi qu'au pays, du "grand silence blanc."

A la sortie, une jeune fille aux yeux bleus et aux cheveux blonds ondulés, sous un coquet petit chapeau noir à la mise élégante, échangeait ses impressions sur quelques-unes des oeuvres de la collection, lesquelles avaient été pour elle, une joie pour les yeux, autant que pour le coeur. Quel plus bel hommage rendu à l'artiste qui peint ainsi pour la Dame de ses pensées !...

Au dehors par cette heureuse fin d'après-midi, le soleil de ses rayons dorait la plaine blanche illuminant ces champs de batailles historiques, où semblait-il, comme à la retraite de Russie, évoquée par Hugo dans les châtiments" : l'on pouvait voir à certains amoncellements de neige, que des régiments entiers s'étaient endormis là."

Enfin, ce fut "l'heure mauve", pleine de silence et de mystère, pendant que tout au fond barrait l'horizon légèrement empourpré, la ligne des grands arbres aux branches dénudées, pareilles à de gigantesques antennes captant les ondes invisibles transmetteuses de messages aériens d'harmonieuses symphonies en mineur, résonnant dans la douce paix d'une belle fin de jour.

AMATEUR.

Ce 3 février 1936.

IL FAUT A LA FRANCE L'ARMEE DE SA POLITIQUE

Comme Candide dans l'auberge de Venise, nous avons rencontré, ces temps-ci, bien des rois à Paris. Mais, sauf l'un d'eux qui n'eut pas la vedette, ils avaient tous trône et pouvoir. Paris en a repris du coup sa vieille figure de carrefour des idées politiques.

Tout, on l'a bien vu, tourne autour de l'organisation de l'Europe centrale; mais l'Europe centrale elle-même tourne autour de l'Autriche. Tout revient ainsi à savoir si l'Autriche vivra, et sous quelle forme elle vivra.

Esprit pratique et réaliste, M. Flandin s'est préoccupé d'agir. On a vu le Quai d'Orsay demander, d'une façon pressante: "Que feriez-vous si un coup de force était exécuté contre l'Autriche, soit par l'Allemagne, soit avec la complicité de celle-ci?" Et la réponse des trois Etats de la Petite Entente a été invariable: "Que fera la France? Ce qu'elle fera nous le ferons..."

La réponse du roi Carol a même été rendue publique : "Là où sera l'armée française, a-t-il dit, sera l'armée roumaine." Très bien, mais retournons la proposition: "Là où ne sera pas l'armée française, ne sera donc pas l'armée roumaine."

Or on voit mal, dans les circonstances présentes, une mobilisation en France à propos de la question d'Autriche.

Ce qui revient à dire que nous n'avons pas l'armée de notre politique extérieure.

M. Paul-Boncour, qui eut le ministère de la Guerre, le sait bien, et les lecteurs de ce journal ne s'étonneront pas d'apprendre que son idée maîtresse est sans doute de distinguer l'armée de métier, si l'on peut dire, de l'armée nationale, l'action de ce corps de spécialistes d'une possible mobilisation.

Non, pour empêcher la question d'Autriche d'être réglée suivant les désirs du Reich, la France ne pourrait pas intervenir par la voie d'une mobilisation générale, mais elle le pourrait par l'intervention d'un corps de troupe, double, triple ou quadruple de ce qu'est aujourd'hui la garde mobile, et dont l'action manifesterait la force de l'Etat français sans essayer le producteur, sans troubler l'économie nationale, sans même émouvoir profondément l'opinion.

J. de R.

(Tribune des Nations)

LE PROBLEME DE LA DEFENSE IMPERIALE

Y a-t-il une politique extérieure commune à l'Empire britannique?

Lorsqu'on pose cette question, les uns sourient et répondent que le Canada est bien peu soucieux de la sécurité de l'Australie et que, si l'Egypte était attaquée demain, l'Afrique du Sud ne saurait apporter le moindre appui. Un observateur plus attentif remarquera qu'à la Conférence navale, en face de la France et de l'Italie, siègent les représentants de l'Inde, qui n'a pas un bateau, et du Canada, et que même l'Australie, qui ne possède pas deux vaisseaux de guerre, prend régulièrement la parole. Cet exemple est symbolique. Il montre bien qu'en d'importantes occasions l'Angleterre est toujours entourée et soutenue par les membres de la famille impériale. Ce sens de la communauté impériale ne se manifeste pas seulement sur un plan matériel et précis d'intérêts économiques. Devant tout problème essentiel, ces Etats, souvent jaloux les uns des autres, qui s'irritent parfois, se froissent soudainement, font taire leur égoisme national et s'unissent pour une politique commune.

Le règne du roi George V a été caractérisé cependant par l'émancipation des Dominions. Est-ce que cette émancipation va s'accentuer? se demanda longtemps l'Angleterre. Aujourd'hui nous assistons, au contraire, à un regroupement des forces impériales. L'union de l'Empire n'est plus seulement sympobilque. La crise mondiale, mais surtout une crainte semblable de l'Allemagne et du Japon, a rapproché les Dominions, qui s'unissent dans une participation commune, un programme de défense nationale.

J'ai souvent écrit, depuis quelques mois, que le réarmement de l'Angleterre était le fait politique le plus frappant de cette année. Il peut avoir des conséquences politiques très importantes. Malheureusement il ne s'agissait, récemment encore, que de projets mal définis, d'une entreprise timide. "Ce programme est élastique", disait M. Baldwin, qui, avant la guerre d'Abyssinie, plaçait un dernier espoir dans l'action de la S. D. N. et de la Conférence navale. Mais aujourd'hui nous assistons réellement à la renaissance d'une force impériale. Depuis Noël, deux ou trois fois par semaine le Comité de défense impériale, auquel assistent les représentants des Dominions, s'est réuni à Downing Street, sous la présidence de M. Baldwin.

Nous seront bientôt fixés sur le résultat de leurs travaux. On peut déjà prévoir que l'armée impériale, en comprenant les réserves territoriales, sera portée au chiffre de 500,000 hommes, et qu'il sera décidé de reconstruire tous les navires surannés, de nouveaux croiseurs, sept destroyers, un certain nombre de sous-marins, et de rééquiper les services de l'armée, d'activer la construction des avions de guerre, et surtout d'organiser la coordination et la production de l'industrie de guerre. Ce programme de cinq ans ne sera pas révélé entièrement le mois prochain, pas plus que le gouvernement ne se prépare à demander un emprunt, car, jusqu'à la fin de l'année, l'Angleterre, liée par les traités de Washington et de Londres, ne peut construire de nouveaux croiseurs, éléments importants de ce programme. Ce plan de dépense n'est pas seulement pour l'Angleterre, mais pour l'ensemble de l'Empire; et s'il est malaisé de définir la politique extérieure de l'Empire britannique, nous sentons qu'il existe aujourd'hui une politique de défense impériale précise. C'est un fait nouveau.

Malheureusement, ce regroupement des forces militaires et navales est à peine entrepris. Il ne faudra pas moins de trois ans à la Grande-Bretagne pour le réaliser. On peut tracer une courbe d'armements très précise, qui montre qu'au cours des deux prochaines années l'Angleterre se trouvera dans un état de faiblesse très frappant, d'une part en raison de l'évolution des armements de l'Allemagne, qui atteindront leur point culminant à cette date, pendant qu'au contraire les nouveaux bâtiments que l'Angleterre aura mis en chantier et les nouveaux services qu'elle aura créés ne seront pas encore en état, et que, d'autre part, un certain nombre d'unités navales anglaises seront tout à fait hors d'usage à ce moment-là. Forte, unie, enrichie, l'Angleterre aimerait aujourd'hui pouvoir suivre une politique de force et redevenir comme autrefois l'arbitre de l'Europe; mais la conscience de sa faiblesse militaire l'en empêche, et ses hésitations, sa lenteur, ses cachoteries, puis ces soudaines impulsions pour ranimer le système collectif, sont l'expression de cette faiblesse.

Aujourd'hui, l'attention n'est plus dirigée sur l'Italie, ni même sur le bassin de la Méditerranée. On n'attache guère d'importance aux rapports des experts sur l'embargo du pétrole. L'entretien Eden-von Neurah, qui a été beaucoup plus négatif que ne l'a dit la presse, notamment au sujet de la zone démilitarisée, a réveillée la crainte de l'Allemagne qui aujourd'hui domine à nouveau la politique anglaise. Il ne serait pas exagéré de dire que certaines personnalités anglaises sont persuadées que la date qu'a choisie l'Allemagne pour dénoncer la zone démilitarisée n'est peut-être pas très éloignée.

Inquiète de cette dénonciation éventuelle l'Angleterre reprend la tactique de Sir John Simon, celle des conversations discrètes, et elle envoie comme ambassadeur secret, auprès de Hitler, le marquis de Londonderry.

Gérard BOUTELLEAU.

(Journal des Débats)

CHRONIQUE OUVRIERE

LE TRAVAIL A DOMICILE

L'imagination humaine est fertile. Toutefois ses inventions n'assurent pas toujours le bien-être de la société. On en a malheureusement la preuve bien souvent. Tout le monde admet que, grâce aux contrats collectifs, à la loi du salaire minimum, aux lois d'inspection on a sensiblement amélioré le sort des ouvriers et des ouvrières en leur assurant des salaires raisonnables, en réduisant les heures de travail qu'ils doivent passer à l'usine ou à l'atelier. Toutefois, il faut bien admettre que malgré la vigilance des comités conjoints, des inspecteurs du ministère du travail, des poursuites et des amendes qu'on impose aux violateurs de ces lois ou règlements, il y a des infractions et il y en aura toujours parce que, trop souvent, il y a connivence entre les patrons et les ouvriers, même chez ceux qui ont crié le plus fort pour obtenir ces lois et cette protection. Quand un bon truc ne réussit plus pour détourner ou violer une loi ou encore pour tromper la vigilance des inspecteurs on en invente un autre le plus vite possible.

On sait que l'industrie de la confection est régie par une convention collective de travail généralisée en vertu de la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives fixant les salaires et les heures de travail. Pour détourner la loi, on triche sur les heures de travail, on donne deux enveloppes de paye ou l'on donne plusieurs noms à la même personne. Quelquefois l'ouvrière reçoit tout son salaire dans son enveloppe puis en remet une partie à son patron avant de quitter l'atelier et l'inspecteur du comité conjoint n'y voit goutte. On a pris aussi un autre moyen pour détourner la loi et c'est le travail à domicile. Un certain nombre de manufacturier donnent leur travail à des contracteurs. Ces derniers font faire le travail non pas à l'atelier mais au domicile de leurs ouvrières et ce à un prix dérisoire. Non seulement la clause des salaires se trouve ainsi violée mais également celle des heures de travail. Le tour est joué. On mettra probablement fin à cet abus. L'imagination humaine trouvera sans doute un autre moyen pour échapper à la prochaine loi. Avec de fortes organisations ouvrières et de la coopération de part et d'autre et surtout par la disparition de cette connivence néfaste on parviendra à faire respecter les lois. Autrement on ne peut y songer, même avec de l'imagination.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. L'Union des ouvriers en confection.

DEMAIN: L'Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives, local 879. L'Association Internationale des machinistes, local 604.

DEMAIN: L'Union Internationale des typographes de Québec, local 302. L'Union Internationale des pressiers et clicheurs, local 152.

Staline à l'Opéra

On vient de présenter à Moscou un nouvel opéra : " Le Don paisible", de I. Dzerjinsky, un parent de l'ancien chef de la Tchéca. Staline et Molotev assistèrent à la première Pendant un entr'acte, Dzerjinsky fut appelé dans la loge des deux grands chefs bolcheviks. Staline demanda au compositeur : "Aimez-vous votre opéra ?" — "Oui", répondit Dzerjinsky. "Y remarquez-vous des défauts ?"—"Certes, oui !" "Et quel âge avez-vous?"—"26 ans." —"Eh bien ! je crois que vous nous donnerez, encore beaucoup de belles oeuvres !"



Ses amies: Viens, partons. Tu dormiras demain soir.

Elle: Merci—je n'ai aucun entrain.

Les personnes normales sont celles qui se sentent bien . . . toujours prêtes à s'amuser. Etre normal c'est avoir bon appétit, bonne digestion, c'est bien dormir et se sentir bien . . . plein de vie.

La base d'un état normal c'est la régularité. Toute personne victime d'élimination incomplète *ne peut pas* se sentir bien . . . normale.

Une pincée de 'Sel de Fruit' d'Eno dans un verre d'eau matin et soir, amène vite la régularité. Cette boisson agréable et effervescente rafraîchit la bouche et la gorge, adoucit l'estomac, débarrasse les intestins des déchets toxiques. La nature fait le reste . . . et vous vous sentez comme une nouvelle personne.

Ne soyez pas à moitié bien. Jouissez de la vie. Ayez une santé radieuse. Assurez-vous une résistance aux maux physiques . . . commencez à prendre Eno dès maintenant. Il fait du bien depuis 70 ans. Eno ne forme pas d'accoutumance—il est doux, efficace . . . rien d'âpre ni de nuisible dans Eno quelle qu'en soit la quantité.

Format commode, 50c. Format domestique, 85c.

ENO'S "FRUIT SALT"

BIENFAISANT DEPUIS 70 ANS

CA6F/36

Soyez plein de vie!

PRENEZ CHAQUE JOUR UNE PINCÉE D'ENO

RIVIERE-OUELLE

La beurrerie

Le 27 janvier, eut lieu l'assemblée annuelle des syndics de la beurrerie pour choisir leurs membres directifs. Ont été choisis : MM. Louis Dubé, maire, gérant, André Bérubé, président, Emile Levesque, secrétaire, Alfred Martin, Thomas Bossé, Henri Gagnon, directeurs, Théophile Richard, continuera de remplir ses fonctions comme beurrier de notre paroisse. A tous, nos meilleures félicitations.

Assemblée du Cercle des Fermières

A cause de la mauvaise température, l'assemblée des dames fermières, n'eut lieu qu'en février. Un seul changement fut fait dans le bureau de direction, Mme Roland Caron, (née Yvonne Gagnon), qui a quitté notre paroisse pour demeurer à St-Roch des Aulnaies fut remplacée par sa soeur, Mlle Antoinette Gagnon comme directrice. Le bureau de direction prépare le programme d'activité pour l'année courante. Nous leur souhaitons bon succès.

Baptême

Jos-Jean-Rodrigue, fils de Jos-Eugène Hudon et Alma Guignard. Parrain et marraine, M. Ludger Hudon et Mlle Marguerite Hudon, oncle et tante de l'enfant. Poorteuse, Mme Gustave Guignard, tante de l'enfant.

Les Cendres

La cérémonie symbolique de la bénédiction des Cendres a donné lieu à une édifiante manifestation religieuse en notre paroisse. M. l'abbé Edouard Martin imposa les Cendres à notre vénéré curé, M. l'abbé Georges Dumais, vicaire, prononça le sermon de circonstance intitulé : "Souviens-toi ô homme que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière". Il est temps de se recueillir dans ce Saint Temps et de suivre avec piété, les pieux exercices.

ST-THURIBE

Adieu au monde

Mlle Aurore Tessier, fille de M. Patrick Tessier, maire, vient de nous quitter pour entrer chez les Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie. Nos meilleurs voeux de persévérance.

Baptême

M. et Mme Archille Tessier, née Marie-Anne Lachance, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Gaétane-Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Lachance grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Béatrice Lachance, tante de l'enfant.

BUREAUX A LOUER



au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Le Pouvoir d'Achat de votre Piastre ne connaît pas de limites

A nos Grands Magasins



SOLDES!

MANTEAUX DU PRINTEMPS DERNIER

Tweeds de couleurs assorties. Très beau choix de styles des plus portatifs et d'un beau chic. Des valeurs régulières de $12.00 à $18.00. Prix spéciaux — pour faire place à nos nouveaux arrivages.

1er Lot **$4.95**

2ième Lot **$7.95**

ROBES DE SOIR ET D'APRES-MIDI

--Soldes de lignes--

Le lot embrasse encore de très belles valeurs, en un beau choix de styles et teintes. Des robes valant jusqu'à $30.00. — VOTRE CHOIX **$5.00**

CHAPEAUX PRINTANIERS!



Les très nouveaux chapeaux pour le printemps sont dans la note **Chinoise.**

Les toutes dernières créations parisiennes sont actuellement à l'étalage dans nos magasins en une collection superbe.

L'espace nous manque pour vous les décrire tous individuellement.

UNE VISITE VOUS SERA TOUTE UNE REVELATION



Venez voir nos innombrables modèles dans les nouvelles pailles :

Picot — Paille d'Italie — Pop-Corn — Paille tressée — Cellophane.

Tous ornementés de **plumes, fleurs, voiles** et **voilettes. — Des prix pour accommoder toutes les bourses.**

GRANDS SPECIAUX EN **BAS** POUR DAMES

300 Paires, bas chiffon pure soie — hausse en soie renforcée de fil mercerisé — entièrement façonnés. Teintes: "Dunbar" — "Grey Dusk" — "London Mist" — "High Noon" — "Spicy", Tabac, Cèdre — "Taupe Sand", "Gun metal" foncé., etc. Pointures: 8½, 9, 9½, 10. Tous soigneusement examinés avant livraison **59c**

300 Paires bas pure soie — **semi - service** — hausse renforcée de fil mercerisé — entièrement façonnés.—Le choix parmi NEUF couleurs très nouvelles. — Pointures: 8½, 9, 9½, 10 **59c**

BAS **CHATELAINE**

Assortiment complet — **Chiffon — Soie service—crêpe.**—Toutes les teintes nouvelles. —Pointures : 8½ à 10

75c et **$1**



VOYEZ Les AVANT-GOUTS PRINTANIERS

Dans nos vitrines entièrement renovées



OCCASIONS!

GANTS pour Dames et Enfants

CHEVREAU		---- CHAMOISETTE ----			
Régulier $1.00 pour	59c	Régulier 35c. pour	19c	Régulier 69c. pour	39c
Régulier $1.98 pour	$1.19	Régulier 49c. pour	29c	Régulier $1.25. pour	69c
Régulier $2.75 pour	$1.69				



AU RAYON DE LA

MERCERIE!

CRAVATE "MIRATEX"

La cravate aux mille noeuds.

Dessins choisis parmi les styles Européens et Américains.

1. Elle conserve sa forme.
2. Elle ne se froisse pas.
3. Elle dure très longtemps.
4. D'une force et d'une flexibilité hors de l'ordinaire.
5. Bout doublé en soie.

Essayez-la à notre prix.

49c

Et vous l'adopterez pour toujours.

BLOUSES (matinées)

Couleurs unies seulement, col ordinaire, manches longues, pour garçons de 6 à 16 ans. Rég. $1.00 pour

49c

CHEMISES

Couleurs unies ou de fantaisie, faux-col à même. Pointures 12 à 14, pour garçons. Rég. 75c et $1.00 pour

49c

PYJAMAS

Unis ou de fantaisie, en coton — pour garçons de 6, 10, 14, 15 et 16 ans. Rég. $1.00, pour

69c

CHAUSSETTES pour HOMMES

600 Paires chaussettes en cachemire de fantaisie, tout laine, 10 à 11½ — Rég. $1.00, pour

49c

RAYON des CHAUSSURES

TRES BEAU SPECIAL POUR DAMES



SOULIERS en veau ou chevreau noir ou brun, avec combinaison de suède. Talons hauts ou moyens.

2½ à 8

$1.49

OFFRES INTERESSANTES POUR HOMMES

CLAQUES

Noires, unies, forme ronde — belle qualité, 5½ à 11 **64c**

SOULIERS

En cuir noir de belle qualité. — Style Blutcher.— 5½ à 10.

$1.49





HAUTE NOUVEAUTE -- en -- CHAPEAUX MOUS

Il s'agit de la fameuse marque

"KENSINGTON"

qui nous arrive justement. Chapeaux garantis pour donner entière satisfaction. Styles nouveaux — rebord baissé en avant, roulé en arrière. Formes: **petites, moyennes, grandes. Blanc-neige, gris-perle, acier, gris-fer, tan, brun.** Jolie doublure. Pointures: 6½ à 7½. Une valeur sans pareille à .....

$3.50

UNE AUTRE CHANCE! HOMMES et JEUNES GENS!



A la demande générale d'un grand nombre qui n'ont pas pu profiter de notre vente de Samedi dernier, parce qu'arrivés après épuisement des quantités destinées à cette fin, nous avons décidé de sacrifier un autre lot de

250 COMPLETS

1 et 2 Pantalons

au même prix sensationnel

$12.29

Tissus les plus nouveaux — worsted rayé ou quadrillé — AUSSI, couleurs mélangées — **Gris-bleu—brun—gris-moyen—Bruyère, tan.**

Ajustement parfait — styles les plus nouveaux.

Modèles: simple ou double croisure. Doublure en Celanese ou soie Art.

Tailles : 34 à 44.

Toutes des valeurs régulières de $19.50.

VENTE PRELIMINAIRE PALETOTS DE PRINTEMPS



Une première vente, à un prix sensationnel. Toutes des valeurs merveilleuses.

Tissus tout laine — Confection parfaite — doublure jusqu'à la taille, en soie Celanese.

Imitation de **Tweed Harris** — Texture mélangée. **Brun, Oxford, Gris, gris-moyen — quadrillé.**

Modèles : **Raglan — Balmacan avec boutons de cuir— Slip-On — Tube — Chesterfield.**

Tailles: 34 à 46.

$15.00

Un léger acompte vous réservera votre paletot pour livraison sur demande.

— Rez-de-Chaussée —

Echos mondains

L'honorable juge H.-G. Carroll, ancien lieutenant-gouverneur de la province, et madame Carroll sont revenus d'Ottawa.

— o —

L'honorable sénateur Lucien Moraud est attendu d'Ottawa aujourd'hui.

— o —

L'honorable sénateur Emile Fortin est revenu d'Ottawa hier midi.

— o —

Madame Charles Delagrave a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, à sa résidence de l'avenue de la Tour, pour madame L.-A. Taschereau.

— o —

Madame Léon-Mercier Gouin est arrivée en ville, où elle assistera, aujourd'hui et demain, aux représentations de sa dernière pièce, "Marie-Claire", qui sera jouée au Palais Montcalm.

— o —

M. Tancrède Labbé, M.P.P., maire de Thetford, passe quelques jours à Québec.

— o —

Le docteur et madame H.-L. Nègre, de Paris, sont attendus à Québec aujourd'hui. Les distingués visiteurs passeront une huitaine en ville.

— o —

M. Charles Lanctôt, assistant procureur-général de la province, est de retour d'un bref voyage à Ottawa.

— o —

M. Patrice Tardif, M.P.P., passe quelques jours à Québec.

— o —

Mademoiselle Marie-Paule Mercier est retournée à Châteauguay après avoir fait un séjour de quelques semaines en ville.

— o —

M. Vital Cliche, député de Beauce, était à l'hôtel Clarendon, hier.

— o —

Madame Léon-T. des Rivières est en voyage à Montréal.

— o —

M. et madame Arthur Paradis, de Montréal, sont de passage à Québec, cette semaine.

— o —

M. et madame Yves Larocque, d'Ottawa, étaient de passage en ville, hier.

Madame Edouard Taschereau fait un bref séjour à Montréal.

— o —

M. Alleyn Taschereau, C.R., est attendu à Québec aujourd'hui d'un voyage de quelques jours à Victoriaville.

— o —

Mademoiselle Germaine Grondin est attendue de Montréal dimanche.

— o —

Mademoiselle Louise Paquet recevra à l'heure du thé, dimanche prochain.

— o —

M. Jean-Conrad Moreau, N.-P., de St-Gervais, était hier de passage à Québec.

— o —

Mademoiselle Marthe Dionne est retournée à la Beauce, chez ses parents le docteur et madame J.-E. Dionne, après avoir passé une fin de semaine, l'invitée de mademoiselle Irène Dussault, à Thetford-Mines.

— o —

Mademoiselle Madeleine Boisvert passe quelques jours à Ste-Croix de Lotbinière.

— o —

Mesdemoiselles Brassard, de Roberval, passent un mois chez leur soeur, madame Raymond Van.

— o —

M. et madame Andrew Paton, de Montréal, sont attendus à Québec au début d'avril. Ils demeureront dans la vieille capitale à l'avenir.

— o —

Mademoiselle Rachel Boisvert part samedi pour Montréal, où elle demeurera quelques jours avant de se rendre à Ste-Marguerite.

— o —

Madame H.-R. Bouffard est partie pour le lac Mégantic, où elle demeurera quelque temps.

— o —

Mademoiselle A. Prescott, de Loretteville, passe quelque temps à Montréal.

— o —

M. Stuart Atkinson est de passage à Montréal.

— o —

Mademoiselle Laura Nadeau, de Beauceville, est l'invitée de sa cousine, mademoiselle Simone Ferland.

— o —

Joyeuse réunion, le 23 février dernier, chez M. et madame Ernest Magnan, à l'occasion de leurs noces de coton.

JOYEUSE FETE

Mardi gras au soir se réunissait à la résidence de Mme Vve Napoléon Parent, 12 côte Ste-Geneviève, un groupe nombreux de parents et amis pour fêter le 29ème anniversaire de naissance de Mlle Reina Parent. Il y eut musique, chant, parties de cartes, déclamations et danses. De nombreux cadeaux lui furent présentés. Mlle Parent répondit en des termes aimables et délicats. A une heure avancée tout le monde se sépara enchanté de la soirée.

Hirota doit compter avec les militaires

(Suite de la 1ère page)

rait se produire dans le cas présent.

Le général comte Terauchi a décliné le portefeuille de la guerre en disant qu'il n'entrerait pas dans le cabinet Hirota tant qu'on n'en aurait pas modifié la composition, jugée trop libérale par l'armée.

Le cabinet Okada, qui reste en exercice tant que Koki Hirota, ou un autre leader, n'aura pas réussi à former un ministère, a approuvé la nomination du général Uyeda aux doubles fonctions de général en chef de l'armée de Mandchourie et d'ambassadeur du Japon près l'empereur du Mandchou-Kouo.

L'Empereur a approuvé la mise à la retraite du général Araki, sous la dictature virtuelle de qui fut entreprise il y a quelques années la campagne de Mandchourie, et des généraux Minami et Abé. Sur les 7 chefs militaires qui ont remis leur démission mardi pour responsabilité indirecte dans les événements de la semaine dernière deux ont été nommés à de nouveaux postes.

La Chambre étudiera la carte électorale

(Suite de la 1ère page)

l'arpenteur général font partie. Cette commission fait rapport au parlement qui n'est pas obligé, il va sans dire, d'adopter toutes les idées des commissaires. Le comité électoral pourrait donc étudier l'opportunité d'établir un semblable organisme au Canada. Au dernier Parlement, M. King proposa que la redistribution fût confiée à un tribunal indépendant, une commission royale par exemple. Mais le gouvernement conservateur passa outre.

En réponse à certaines objections de M. Bennett, M. Lapointe dit que si, en vertu de la constitution, le parlement ne peut changer le nombre de sièges de chacune des provinces, il est libre de changer les bornes des comtés. Finalement, M. Bennett convint qu'il n'y aurait "pas de mal" à étudier la question.

Le leader conservateur dit qu'on ne pouvait quand même pas donner un plus grand nombre de députés à la province de Québec et aux provinces maritimes sans changer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. M. Lapointe lui répondit qu'il ne s'agissait pas du tout de cela, mais simplement de faire faire un travail de revision au sujet de la distribution des comtés selon le territoire. Le rapport du comité parlementaire ne liera d'ailleurs pas le parlement qui sera libre de l'accepter, de le modifier ou de le rejeter.

M. J.-S. Woodsworth, le chef "coopératiste", déclara que puisque le gouvernement et les provinces sont en passe de remanier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, ils devraient bien voir de quelle façon on pourrait rendre plus équitable la représentation parlementaire. Il n'est pas ému, dit-il, par les arguments de M. Bennett qui croit que le pacte confédératif impose certaines limitations à la redistribution. Il ne voit pas pourquoi l'Ile du Prince-Edouard continuerait d'avoir une représentation qui n'est pas proportionnée au chiffre de sa population, simplement parce que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord le dit. Il y a sûrement des coins de l'Ouest qui devraient avoir une représentation plus nombreuse. "Je ne tiens pas tant, dit-il, à avoir des représentants des universités au parlement qu'à avoir des représentants des mineurs."

Sir George Perley a été d'avis que le comité parlementaire spécial a déjà assez de besogne et qu'on ne devrait pas le charger d'étudier la redistribution. M. Lapointe répondit que le comité spécial qui étudiera le système de représentation proportionnelle pourra assez facilement étudier le problème de la redistribution. Les deux questions sont connexes.

Le comité spécial dont il s'agit est présidé par M. Charles Bothwell, libéral, de Swift-Current. Il s'est réuni pour la première fois hier, en assemblée préliminaire, et il commencera sa besogne pour tout de bon la semaine prochaine. Il entendra d'abord M. Harry Butcher, ancien député, nommé par le gouvernement pour étudier les réformes électorales et préparer des détails pour le comité.

ST-SAUVEUR

Pour les Quarante-Heures

Demain, deuxième jour des Quarante-Heures, il y aura messes basses à 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 45. A 7 heures sera chantée la grand'messe pour la paix.

Dans l'avant-midi, à 10 h. 45, les enfants auront une heure d'adoration, à l'église paroissiale.

Samedi soir, de onze heures à minuit, heure sainte prêchée, pour les hommes et les jeunes gens.

Le choeur St-Louis exécutera le chant et les membre du Comité du Sacré-Coeur feront la quête.

Les adorateurs qui passeront le reste de la nuit devant le St-Sacrement auront une messe à 4 h. 15 a.m.

Récitation du rosaire

Il y aura récitation du rosaire devant le St-Sacrement exposé, demain soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale.

Il y aura aussi amende honorable. Le chant et la quête seront faits par les Enfants de Marie.

Confessions

A 3 heures, demain après-midi, et après l'exercice demain soir, il y aura séances de confessions, à l'église paroissiale.

STE-FRANCOISE

Décès

Mercredi dernier, eurent lieu les funérailles de Mme Vve J.-Bte. Nadeau, décédée à l'âge de 83 ans. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à ses funérailles.

— Vendredi, le 28 février, eurent lieu les funérailles de M. Théophile Hudon, décédé mercredi dernier à l'âge de 72 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptême

M. et Mme Alphonse Gagnoon font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain M. Arthur Gagnon, marraine, Mlle Véronique Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Hélène Gagnon, tante.

MAL DE DOS

Débarrassez les Reins des Matières de Rebut, Poisons et Acides et Cessez de Vous Lever la Nuit

Quand vos reins sont obstrués, votre vessie irritée, que l'écoulement d'urine est insuffisant et vous cause fréquemment des brûlements, vous avez besoin des Capsules "Gold Medal" à l'Huile de Haarlem, stimulant et diurétique excellent et inoffensif qui agit toujours et ne coûte que 40 cents à n'importe quelle pharmacie. C'est un bon et sûr moyen d'introduire une saine activité dans les reins et la vessie—vous dormirez ensuite toute la nuit d'un sommeil profond. Mais assurez-vous que l'on vous donne les "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) venant directement de Haarlem, Hollande; vous êtes sûr alors d'obtenir des résultats.

D'autres symptômes de faiblesse des reins et d'irritation de la vessie sont le mal de dos, les yeux bouffis, les crampes aux jambes, la moiteur des mains, l'insuffisance de l'écoulement d'urine, avec brûlements.

LA REVUE DES MODES PRINTANIERES CHEZ THIVIERGE LE "COSTUMIER"

coïncide avec l'ouverture de sa 14ième Vente-Anniversaire annuelle.

Le "Costumier" inaugure cette semaine sa 14ième Vente-Anniversaire annuelle, dans laquelle il offre de substantiels rabais qui ne peuvent, va sans dire, laisser indifférente sa distinguée clientèle.

Mais il a fait plus. Car, se doutant bien que les élégantes québecoises sont actuellement anxieuses de voir apparaître les nouvelles créations du printemps, il a cru répondre aux désirs de la plupart en faisant coïncider sa vente-anniversaire avec une revue des modes du printemps. Et, comme bien l'on pense, ces divers modèles printaniers sont tout ce qu'il y aura de plus chic cette saison en notre vieille cité. Laissons la plume, si vous voulez, à Lysiane Bernhart, de Paris, repasser en revue avec l'habileté qu'on lui connait, une bonne partie des étalages présentement en vedette chez Le "Costumier" : les tissus et leur utilisation.

"Les nouveaux tissus donneront à nos tailleurs une nouvelle expression, si j'ose m'exprimer ainsi. L'ingéniosité déployée par les créateurs de nos lainages êst telle qu'il semble parfois inutile de chercher un détail, une forme nouvelle pour ce tailleur ; l'étoffe n'y suffit-elle point ? Voici quelques modèles qui nous indiquent que la coupe et la texture peuvent être combinées agréablement pour ce printemps. Dans les dernières collections : Schiaparelli propose une jaquette grège plus courte dans le dos, avec une jupe et une blouse "puce" ; une jaquette à larges écossais sur une jupe foncée. Les jaquettes aux revers plus petits sont très longues ou très courtes. De charmants détails les agrémentent : petits cols en franges de couleurs, bordures de cuir noir sur noir, boutons en forme de bouquets 1830.

Lucien Lelong, à côté de tailleurs classiques, bien coupés dans des carreaux aux tons agréables, anime ses autres modèles d'une fantaisie charmante. Les manches, étoffées plus bas que l'épaule, donnent une ligne nouvelle. Les blouses tranchent nettement avec la tonalité de l'ensemble : Marcel Rochas conseille pour le Midi un tailleur classique avec blouse blanche, style tailleur ou vestons, à l'allure fraiche et jeune.

Les costumes tricot, 2 ou 3 pièces chez Anny Blatt, royaume du tricoté, de la rayonne et de ses dérivés, sont infiniment gracieux avec leurs larges ceintures de cuir, leur forme allongeante et l'opposition, hardie mais seyante, de tonalités entre la jupe, la ceinture et la jaquette.

Parmi tous les tissus à la mode les manifyls de Rodier composent une famille née d'un père ingénieux et d'une mère harmonieuse. Les prénoms de Lunyl, Clan, Stry, Nacryl, Djersomaillic (Manyfyls) indiquent des tissus filés à la main, absolument différents les uns des autres comme canevas, comme couleurs : pastilles, quadrillés, gros côtelés brins de cellophane, épais jerseys ajourés. Ainsi acquiert-on la preuve qu'à côté des machines la main humaine, savante, inégale, sait donner au travail cette marque toujours personnelle toujours émouvante".

LES ROBES, elles sont nouvelles, et aux tendances multiples.

On chuchotte encore bien des choses concernant la possibilité de voir revenir les jupes plus courtes, mais pour s'en tenir rien qu'aux faits, "restez tranquille" si vous êtes contente des modes actuelles. Pour porter le jour, les jupes sont dix à onze pouces de terre — et cette longueur s'applique également aux souples toilettes d'après-midi pour porter sur la rue. Ainsi donc, ce n'est pas tant la ligne de l'ourlet qui importe comme la silhouette et la variété des lignes. C'est encore le bon goût qui est de règle, étant donné que tant de média, journaux, revues et même le film ont exercé leur influence à cet égard. Aussi les modes les plus élégantes sont celles qui se donnent le moins de fanfreluches et de garnitures, celles qui tiennent plutôt compte des tissus dont les toilettes sont confectionnées, de l'usage artistique des contrastes de couleurs, des bonnes lignes fondamentales. Et voilà justement ce qui fait le véritable chic.

LES ACCESSOIRES, tels que les gants, les scarfs, les sacs à main, les chapeaux et parasols de soie ont été choisis, va sans dire, avec le soin minutieux joint au goût sûr du "Costumier", pour harmoniser avec les nouvelles silhouettes de la saison. La ganterie française — dans laquelle se spécialise le "Costumier" — mérite l'attention toute particulière des visiteuses par sa grande variété et le chic vraiment parisien de leurs dessins.

Réellement

MÉDICAMENTÉES AVEC DES INGRÉDIENTS DU VICKS VAPORUB



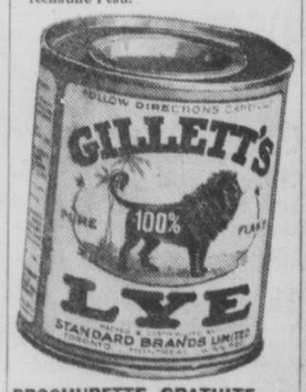




PAS BESOIN DE FROTTER ET D'ECURER

La Lessive Gillett Pure en Flocons enlèvera ces taches jaunes répugnantes sans abîmer l'émail ou la plomberie. Une fois par semaine, versez-en pure dans les bols de cabinet et les renvois. Elle détruit les microbes et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant. Elle dégage les siphons et les renvois d'eau. Employez aussi la Lessive Gillett en solution* pour toutes sortes de gros nettoyages. Elle *chasse* la saleté. Ayez-en toujours une boîte sous la main.

*Ne dissolvez jamais la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURETTE GRATUITE — La brochurette de la Lessive Gillett donne des douzaines d'utiles suggestions relativement à l'emploi de ce puissant nettoyeur et désinfectant pour alléger les travaux du ménage. Explique aussi comment faire un bon savon à la maison et donne des renseignements concernant l'hygiène sur la ferme. Pour en obtenir une copie gratuite, écrivez à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

Les tories seuls pour voter contre le pacte

(Suite de la 1ère page)

feuilleton, la Chambre approuve l'échelle de modifications tarifaires effectuées par l'accord. D'où, deuxième débat de nature similaire à celui en cours depuis la semaine dernière. Puis, viendra le budget Dunning. Et alors, présume-t-on, le débat prendra une forme plus précise, plus intéressante mais nécessairement semblable aux deux premiers. D'ici là, cependant, il se passera des semaines.

D'après la séance d'hier, on peut prévoir que les conservateurs seront les seuls à voter contre la ratification de l'accord. En effet, M. A.-A. Heaps, député C.C.F., de Winnipeg-Nord, a fait savoir que son groupe approuverait l'accord non pas parce qu'il guérira tous nos maux économiques, mais parce qu'il constitue "un pas dans la bonne voie". On sait, d'autre part, que le crédit social a déjà manifesté sa sympathie envers le traité. M. C.H. Cahan, député conservateur de Saint-Laurent-Saint-Georges, et ancien Secrétaire d'Etat, a affirmé hier que le traité constitue une menace à notre équilibre économique et à notre indépendance politique. Il craint que l'augmentation de nos importations des Etats-Unis n'accule le pays à la banqueroute. Il soutient que si M. Bennett n'avait pas, en 1930, imposé des restrictions au commerce, le Canada aurait fait faillite.

Plusieurs orateurs conservateurs affirmèrent que le traité nous rapprochait trop des Etats-Unis et tendait à nous éloigner de l'empire. Les libéraux répliquèrent que ces craintes étaient peu trop puériles et que l'accord ne serait que bienfaisant, comme le prouvent d'ailleurs les résultats obtenus depuis sa mise en vigueur. Le débat sur l'accord continue aujourd'hui.

L'hon. M. Cahan prédit que le traité amènera l'instabilité financière au Canada en élargissant la balance commerciale avec les Etats-Unis.

"Le Canada", dit-il, "a été acculé à un désastre financier en 1929 par une énorme balance commerciale défavorable et il est à souhaiter que le présent traité n'ait pas un résultat identique. Je n'ajoute aucunement foi à la prédiction que ce traité va rétablir la prospérité ou l'indépendance industrielle et fiscale de notre pays. Le Canada sera chanceux si cet accord ne lui porte pas un coup fatal".

Le vieux cri de loyauté a été lancé au cours du débat par M. H.-E. Wilton, conservateur, de Hamilton-ouest, lorsqu'il dit qu'il voyait "dans cet accord la possibilité que le drapeau américain flotte un jour sur le Canada au lieu du drapeau canadien".

"Le Canada", dit-il, "a été pratiquement livré aux Etats-Unis et il deviendra une annexe du pays voisin".

M. Heaps protesta contre cette allusion à la "déloyauté de ceux qui appuient le traité".

"Il est déplorable", dit-il, "que les débats parlementaires ne puissent se poursuivre sans qu'un côté conteste la loyauté de l'autre et brandisse le drapeau".

Dans l'après-midi, sept membres de la C. C. F. se rangèrent derrière le gouvernement pour défendre le pacte commercial canado-américain, et, au fur et à mesure que l'on se rapproche du moment de la ratification, tout indique que les conservateurs seront les seuls à voter contre.

M. Abraham Heaps, porte-parole du groupe C. C. F., annonça que ses collègues voteront pour le traité "parce qu'ils le considèrent comme un progrès vers l'abaissement des tarifs et non parce qu'il semble être un remède à tous les problèmes économiques canadiens".

M. Maurice Lalonde, libéral, de Labelle, apprécia le traité comme propre à favoriser le développement du nord de la province de Québec "Depuis longtemps", dit-il, "les gens de cette région demandaient le privilège d'exporter leur bois, leur foin et autres produits aux Etats-Unis. Comme conséquence du traité, les exportations de foin accusent déjà une augmentation satisfaisante".

Le débat a été continué dans la soirée par M. T.-L. Church, conservateur de Toronto.

"Le marché américain", dit-il, "n'est pas le marché naturel du Canada parce qu'il est instable, ici aujourd'hui et ailleurs demain. Je crois que les dispositions du traité concernant le bétail ne dureront que jusqu'au jour où Washington réalisera que les fermiers canadiens en retirent du profit. Je crois également que le traité augmentera le chômage parce qu'il ouvrira la porte aux marchandises américaines produites dans les "sweat-shops".

M. A.-J. Brooks (cons., Royal) déclara que les pêcheurs des Maritimes avaient grand besoin de marchés pour écouler leurs produits. "A chaque session", dit-il, "M. William Duff (aujourd'hui sénateur) conseilla au gouvernement d'obtenir des concessions pour le poisson canadien sur le marché américain au moyen d'un traité. Le gouvernement libéral a conclu un accord, mais celui-ci n'aide aucunement les pêcheurs. Il n'offre pas plus d'avantages pour les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, qui réclament un tarif contrebalançant sur les patates américaines. En vertu des taux du pacte, les patates entrent au Canada en franchise, bien qu'un droit soit imposé sur les patates canadiennes expédiées aux Etats-Unis. Les patates américaines viennent aujourd'hui concurrencer le produit des Maritimes sur le marché canadien, et si les prix montent, il en entrera davantage".

Faisant allusion à la rumeur d'un mouvement séparatiste dans les Maritimes, M. Brooks ajouta : — "Bien que le traité ait apporté une déception aux Maritimes, il y a peu de sentiment séparatiste dans les Provinces Maritimes. Il ne faut pas le prendre au sérieux car les Maritimes ne désirent aucunement se séparer du reste du Canada".

KAMOURASKA

Mariage

Le 19 février, Mlle Marie-Rose Pelletier, fille de M. et Mme Michel Pelletier, unissait sa destinée à M. J.-Bte Pelletier, fils de M. et Mme André Pelletier. M. Michel Pelletier, accompagnait sa fille et M. André Pelletier était le témoin de son fils. Après un succulent déjeuner chez le père de la mariée, les heureux époux partirent pour la demeure de M. André Pelletier où le souper les attendait.

A ces nouveaux mariés nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

CHAUDIERE-STATION

Baptême

M. et Mme François Bouchard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 21 février, sous les prénoms de Marie-Emérentienne-Lucienne. Parrain et marraine, M. Roméo Bouchard et Mlle Lucienne Lemieux, de Charny. Porteuse, Mme Amédée Couture.

Adieu au monde

Nos meilleurs voeux accompagnent Mlle Cécile Belleau, de notre paroisse, qui a quitté sa famille pour entrer au noviciat des RR. SS. de St-Louis de France.

Une disette d'électricité en Ontario ?

(Suite de la 1ère page)

Duncan a reçu $16.571 du 27 août 1934 au 27 mai 1935. Il y a encore des factures impayées s'établissant à $6,700 plus des honoraires "en rapport avec les services rendus au sujet des contrats d'énergie de la province de Québec." M. Hepburn dit: Tous les paiements ont été arrêtés d'après mes instructions et le gouvernement s'est dispensé des services de Duncan."

Le colonel Price a reproché au gouvernement d'avoir contremandé les contrats précédents, qui étaient faits pour une période de 40 ans et de les avoir remplacés par des contrats pour une période de dix ans. Il a prédit que l'Ontario sera vite en face d'une disette d'énergie électrique à cause de cette mesure. Il a ajouté que l'énergie achetée ne sera même pas suffisante pour satisfaire à la demande en 1937.

"Comment allez-vous faire pour bâtir une grosse industrie en notre province", dit-il, "quand vous n'avez qu'un contrat de dix années pour la fourniture du fluide électrique? L'Ontario ne sera pas en position d'offrir aux industriels de venir s'établir chez lui. Cependant, Québec a 500,000 c. v. d'énergie électrique à vendre à bon marché et Ontario refuse de les accepter.

Le secret du drame Bannister

(Suite de la 1ère page)

à l'extérieur de la cabane lorsqu'un bruit, "qui ressemblait à un coup de feu" arriva de l'intérieur. Arthur sortit alors, tenant dans ses bras le plus jeune enfant de Lake, Betty, âgée de 6 mois. Elle prit le bébé dans ses bras et s'enfuit avec dans le bois. Elle avançait comme elle pouvait, dans un étroit sentier lorsqu'elle entendit un cri de femme et put voir, à travers l'épaisseur du bois, le reflet des flammes qui dévoraient la maison.

Ses frères la rejoignirent, Arthur portant le fusil .22 qu'il avait apporté avec lui de la maison Bannister, à 21 milles de là, près de Moncton. Mais il n'avait pas fait beaucoup de chemin qu'il brisa son arme sur la voie ferrée et en jeta les morceaux dans le bois.

"Il a cassé son fusil sur les rails", dit-elle. "J'ai entendu ensuite l'un de mes deux frères dire que le chien du fusil était parti. On a laissé la voie à Berry Mills (dans la banlieue de Moncton) et pris par le grand chemin. On est arrivé chez nous vers 3 h. et demie du matin Arthur est entré le premier. Ma mère s'est occupée du bébé, qu'elle a mis dans son lit.

Otto Blakney, un autre colon, qui découvrit le cadavre de Mme Ring avec une blessure au front, et celui du petit Jack dans un banc de neige, maculé de sang, a déposé ensuite que Lake lui avait dit, comme ils coupaient du bois ensemble "qu'un Bannister et sa soeur étaient déjà venus chez lui et qu'ils voulaient le bébé".

"C'était au commencement de l'automne", a-t-il ajouté, "même avant la première neige Lake s'est contenté d'en rire et m'a donné à entendre qu'ils n'auraient pas l'enfant. Il ne m'en a pas dit plus long".

HOSPITALITÉ Canadienne Française



$2.50

HOTEL de LA SALLE

RUES DRUMMOND ET STE CATHERINE

MONTRÉAL

EN FACE PLACE D'ARMES

EH FRAPPIER, GÉRANT

AUBAINES

en

Vêtements pour Hommes

Un beau lot de

Complets de belle coupe et de bonne qualité. — Valeurs de $20 à $32.50. **$15**

15 douzaines de **CHAPEAUX** en feutre de fourrure, désassortis de pointures ou de couleurs.—Valeurs jusqu'à $5. **$1.00**

FOURRURES DE PRINTEMPS

pour les dames



LES ALBUMS de la toilette féminine

Suggèrent les manteaux légers. Sans cols de fourrure. Les fourrures détachées, tours de cou, collerettes, capes, ont été préférées et seront portées.

RENARDS argentés	**$25.00** et plus
RENARDS de couleur	**8.50** et plus
KOLINSKY (3 peaux)	**8.50** et plus
ECUREUIL gris (3 peaux)	**8.50** et plus
MARTRES de Roche (2 peaux)	**55.00** et plus
MARTRES de Roche (3 peaux)	**60.00** et plus
MARTRES du Nord canadien (2 peaux)	**55.00** et plus
MARTRES du Nord canadien (3 peaux)	**65.00** et plus
COLLERETTES et capes diverses	**7.50** et plus

Garde de vos fourrures

La police d'assurance contre tout accident: vol, incendie, accidents, mites, dont nous payons entièrement la prime pour vous, vous assure le maximum de sécurité que vous puissiez trouver.

Déposez vos fourrures d'hiver chez nous, profitez de notre police d'assurance, et... oubliez-les jusqu'à l'hiver prochain.

Téléphone: **6191**

FOURRURES

Les journaux vous ont annoncé
La hausse des prix des fourrures brutes.
Par la demande étrangère et locale.
Et c'est vrai.

Profitez des aubaines actuelles.

Achetez votre manteau de fourrure au prix très spécial de février.

Nous le garderons gratuitement, bien assuré contre le feu, le vol et les mites, jusqu'à l'hiver prochain.

Vous pouvez le payer par petits versements, comme ceux d'une Caisse de Noël.

J.-B. Laliberté (limitée)

MANUFACTURE DE FOURRURES

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)

Edmond LALIBERTE, Président, (petit-fils de J.-B. Laliberté) — Edouard PARADIS, Directeur, (Expert en fourrures) — Edouard COULOMBE, Secrétaire, (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté

145, rue St-Joseph

ANNIE ROONEY la petite orpheline ⁘ par Brandon WALSH



LE CRÉDIT GRUGE LENTEMENT, MAIS SÛREMENT.. LE COMPTANT vous fait acheter AVEC DISCERNEMENT..

La Mode...cet éternel recommencement! -

Et chaque fois l'on y puise à pleines mains, heureux du choix que l'on fait. C'est la séduction du tout nouveau...c'est du bonheur que l'on se donne --



Tweed worsted, uni ou rayé.

Nouveaux Costumes,

Style ample ou tailleur.

Le costume sera encore le grand favori cette saison. Les styles sont multipliés à l'infini, mais on retrouve dans chaque modèle, la coupe masculine. Rien de plus chic pour porter aux premiers beaux jours. Notre collection comporte un choix considérable et dont les prix sont à la portée de toutes les bourses.

12.95 à 29.95



Tweed quadrillé, rayé, drap polo ou drap 'camel hair'

Manteaux type Sport

Vous serez ravies d'en porter un, Mesdames, car Ils sont si frais, si pimpants. Vous ne pourriez vous résoudre à vous en priver. C'est une toilette ir "spensable et dont toute garde-robe devrait être ...unie. Venez passer en revue notre collection qui aura tôt fait de vous captiver.

9.95 à 29.95



Tweed worsted, uni ou rayé.

Manteaux de Toilette

Un chic exceptionnel caractérise chaque modèle. Nous avons une collection très complète de ce qu'il y a de plus nouveau et sortant des ateliers de la Haute Couture. Venez vous renseigner avant d'acheter.

9.95 à 29.95

3e Etage, Annexe St-Joseph

Notre grand pouvoir d'achat au comptant et notre système de vente au comptant, nous permettent de vendre très bon marché. Ajoutez à cela notre débit formidable qui nous fournit l'occasion d'acheter des lots importants à des prix de faveur. Voilà des avantages que le crédit ne peut fournir, et c'est là la force du grand mot "comptant" aussi bien pour nous que pour le client.







Non, Mesdames! Cette mode ne nous vient pas du pays des castagnettes---

C'est l'inspiration chinoise très caractérisée--

1.95

Une collection tout-à-fait surprenante à un prix aussi modique. Choisissez parmi les feutres légers et les pailles fines, grosses pailles tressées, etc. Vous ne vous lasserez pas d'admirer une collection aussi séduisante et plus d'un modèle captera vos goûts. Nous pourrions même ajouter que ce sont de petits bijoux.

3ième Etage, Syndicat

3.95

Chaque chapeau a son expression personnelle et différente. Quoique rationnelle, la mode a ceci de piquant, que, basée sur le style chinois, elle opère des métamorphoses sur chaque modèle. C'est un doigté reconnu chez nos modistes et nous leur en savons gré. Mentionnons le style mandarin, breton, béret, sailor et Edward. Une variété inouie de couleurs pour cadrer avec le choix des toilettes printanières. Entrées de tête : 21½ à 23.

Point n'est besoin de méditer pour acheter au Syndicat. — Vous payez comptant, mais vous obtenez pour la pleine valeur de votre argent.

Achetez toujours en confiance- COMPLETS de Luxe,



2 paires de Pantalons

18.90

Valeur réelle de 21.50

La toute dernière nouveauté en fait de fins worsteds tout laine, genre rayé ou quadrillé, dans un choix remarquable de couleurs printanières. Vous avez là une des plus belles valeurs jamais offertes . . . une coupe impeccable en tous points. Manches doublées de soie et ouvertes à l'extrémité. Ceinture extensible au pantalon.— Au même prix, nous vous offrons aussi une belle qualité de serge bleu marine, tout laine et de teinture garantie. Devants ordinaires ou croisés au veston.

Tailles : 34 à 46.

2ième Etage, Syndicat

Modes d'entre-saison Costumes de laine



Genre 2 et 3 pièces

Très élégant, pour . . .

12.95

Le vêtement pratique dans la force du mot. Ravissants costumes de laine unie botany, marque "Knit-to-Fit". Les voir, c'est en vouloir un. Venez faire votre choix demain.

Tailles: 14 à 42

Un autre genre, style 2 pièces, pour

A ce prix, vous ne pouvez vous en priver, Mesdames. Ces costumes sont ce qu'il y a de plus nouveau, et leur vogue grandit chaque jour. Achetez le vôtre à notre bas prix.

5.98

3ième Etage, Syndicat



Souliers Dr Holt

pour la maison, la rue, le travail, et genre spécial pour garde-malade.



Une marque connue d'un bout à l'autre du pays, et dont nous avons l'exclusivité pour Québec-

Un soulier de confort, de durée et de qualité. Fabriqué avec arche d'acier "cottage" ou plat. Cuir de veau ou kid, noir, brun et blanc, dans les styles à lacer, gore et à lanières. Largeurs : C-D-E-EE-EEE. Pointures: 2½ à 8.

En vente seulement au Syndicat

Sous-Sol, Syndicat

1.99



Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Le Conseil emploie un électricien

(Suite de la page 3)

quelqu'un en vue pour cette besogne mais Son Honneur ne voulut pas donner de nom, se contentant de déclarer qu'il était en pourparlers avec un employé compétent d'une compagnie et qu'il ne voulait pas dire de qui il s'agissait de peur d'exposer cet homme à des ennuis si la ville ne l'engage pas. L'expert en question accepterait un salaire de $1,800 pour les deux premières années et de $2,000 pour les trois suivantes, ce qui veut dire un engagement de cinq ans.

A ce moment, l'échevin Tancrède Gignac annonça qu'il connaissait lui aussi un expert qui offrait sa collaboration gratuite au conseil de ville. M. Caron, c'est le nom de l'expert patronné par M. Gignac, est prêt à rencontrer le conseil de ville et à discuter avec le maire et les échevins cette question d'inspection.

"M. Caron veut nous aider, dit M. Gignac, et je crois que nous devrions l'entendre".

"C'est possible que ce soit un bon homme, répondit le maire, et je suis prêt à suspendre cette question d'ici à ce que nous ayions rencontré M. Caron."

L'échevin L.-F. Martel s'informa si la ville avait le droit d'ouvrir les compteurs pour les inspecter et le maire répondit dans la négative. Il faudra, nécessairement obtenir la permission de la compagnie. La question sera de nouveau étudiée la semaine prochaine.



La foule que l'on voit ci-dessus entoure une statue que l'on vient d'ériger en l'honneur du Mahatma Gandhi à l'occasion du 37e congrès annuel provincial de l'assemblée nationale indienne. Cette cérémonie se déroula à Karaikubi, dans le sud des Indes, à 300 milles de Madras. On remarque à gauche madame Rukmani Lakshmipathi, la première femme de l'Inde qui ait été élue au conseil législatif de Madras. Elle est extrêmement instruite.

NOUVEAU CONCERT

Le deuxième de la série de trois concerts symphoniques donnés par le Cercle Philharmonique de Québec aura lieu le 24 mars au Palais Montcalm.

Le directeur musical sera M. Edwin Bélanger, Prix d'Europe 1933, et Mlle Rachel Drouin, pianiste réputée, sera l'artiste invitée dans un Concerto de Mozart pour piano et orchestre.

Le programme présenté le 24 mars sera l'un des plus brillants que l'on ait entendu durant la saison musicale de Québec. En effet, le travail de préparation se fait avec entrain, l'interprétation est déjà très soignée, et les jeunes musiciens du Cercle Philharmonique sont convaincus de présenter au public un de leurs meilleurs concerts.

Un pressant appel est fait au public en faveur de cette jeune organisation. Les prix pour chacun de ces concerts sont à la portée de toutes les bourses, et le public est invité à suivre les annonces qui paraitront sous peu dans les journaux au sujet de ce concert.

On peut se procurer des billets à la Procure Générale de Musique, 9, rue d'Aiguillon.

Encourageons les musiciens de chez nous.

CERTIFICATS D'ETUDES

Avec l'approbation de l'honorable M. Cyrille - F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, le comité de régie a fixé comme suit la date des prochains examens pour l'obtention du certificat d'études primaires:

Le 15 juin pour les élèves de sixième année.

Les 15 et 16 juin pour les élèves de huitième année.

Les membres du personnel enseignant des écoles primaires de la province, sous contrôle ou non, qui ont à présenter des candidats, sont priés de transmettre à l'inspecteur d'écoles de district, avant le premier mai prochain, la liste des élèves qui ont conservé une moyenne de 50 pour cent des points alloués pour l'assiduité, la conduite, le travail et le succès, au cours de la présente année, sont admis à subir les examens.

Ces renseignemens importants nous sont communiqués par M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires de la province et secrétaire du comité de régie.

BARBIERS ET COIFFEURS

A l'assemblée du conseil de ville tenue, hier soir, les échevins ont adopté unanimement en deuxième lecture un règlement prohibant les barbiers et les coiffeurs ambulants dans notre ville. Ce règlement est maintenant en force. Il se lit comme suit :

1—Il est défendu à tout barbier ou apprenti-barbier, et à tout coiffeur et apprenti-coiffeur, ne tenant pas une boutique de barbier ou de coiffeur dans la Cité de Québec, d'aller par les maisons pour y exercer son métier de barbier ou coiffeur.

2—Toute personne qui contreviendra à quelqu'une des dispositions de ce règlement sera passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut de paiement immédiat de ladite amende avec ou sans frais, selon le cas, d'un emprisonnement, le montant de ladite amende et le terme de l'emprisonnement devant être fixés par la Cour du Recorder de la Cité de Québec, à sa discrétion; mais ladite amende ne dépassera pas quarante dollars et l'emprisonnement n'excédera pas deux mois de calendrier, ledit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par ladite Cour du Recorder sur paiement de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas.

FUNERAILLES DE Mme JULIEN MONTMINY

St-Gilles, (D.N.C.) — La doyenne de notre paroisse est décédée, le 1er février dernier, en la personne de Mme Veuve Julien Montminy, née Sara Fréchette. La défunte était parvenue à l'âge de 87 ans et 3 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, 10 enfants : MM. Philéas, Nicolas, Prudent et Ferdinand Montminy, de cette paroisse; Jules Montminy, de Berlin, N.H.; Mmes Philéas Bilodeau (Aurélie), Philéas Hamel (Sara), Nazaire Blais (Marie-Anna), Chicago; John Koenig (Léontine), de Québec. Elle laisse aussi 65 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 février. M. l'abbé Bouchard, curé de la paroisse, fit la levée du corps et M. l'abbé Gédéon Montminy, curé de Ste-Agathe, et neveu de la défunte, chanta le service funèbre. La quête fut faite par MM. Philéas et Ferdinand Montminy.

Conduisait le corbillard, M. Frédéric Baillargeon; portait la croix, M. Ferdinand Montminy. Les autres porteurs étaient : MM. Philéas et Prudent Montminy, J.-E. Taylor et Jos Bilodeau.

La défunte, qui faisait partie de la congrégation des dames de Sainte-Anne, fut accompagnée à sa dernière demeure par tous les membres de cette confrérie.

Un beau tribut d'hommage a aussi été rendu à cette vénérable octogénaire, par la foule nombreuse et sympathique qui assistait aux funérailles. Le cortège funèbre, composé de la nombreuse descendance de Mme Julien Montminy était surtout remarquable.

Nos sincères sympathies.

La Couronne s'occupe maintenant de Rochon

(Suite de la page 3)

ne pas faire usage du revolver de la banque pour empêcher les bandits de s'emparer du sac d'argent, qui contenait $16,610. Chénier déclare aussi n'avoir pas reçu d'argent et être resté couché le lendemain du 4 décembre, étant trop effrayé pour quitter la maison.

Le juge Cannon a lui-même interrogé Jargaille au sujet de l'affidavit. Le procès dure depuis trois semaines, et l'on croit qu'il ne sera pas terminé avant encore un mois. La Couronne a des déclarations de tous les accusés, comme ce fut d'ailleurs prouvé à l'enquête préliminaire.

Legaré Va Toujours de l'Avant!

Voyez Son Magasin-Modèle et Vous Jugerez Mieux



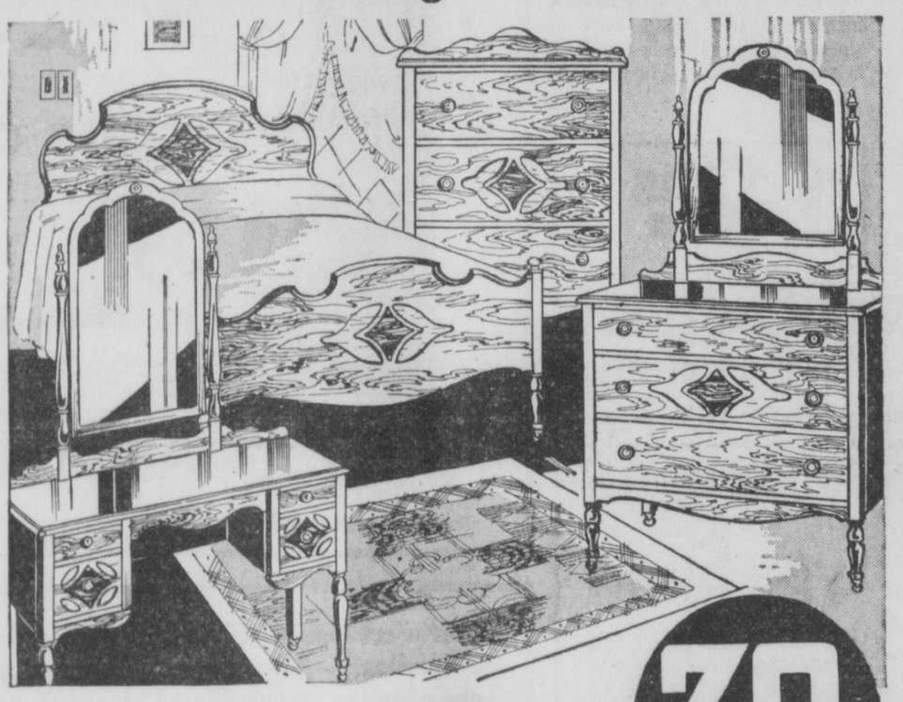
COUVERTURE DE MATELAS

Couverture de matelas en coton blanc très fort. Deux grandeurs seulement au bas prix de cette vente : 3'3" et 4'0". Spécial **$1.39**



OREILLERS 100% PLUMES CHOISIES

Une valeur extraordinaire avec coutil très fort comme couverture. Dimensions : 17 x 25 pcs. Spécial, chacun **69c**



Quatre meubles tels qu'illustrés, beau fini noyer : Bureau, Coiffeuse, Lit double et Commode. Chez Legaré seulement à un tel bas prix **39**

Ou **$41.50**, payable **$5.00** comptant, la balance **$1.00** par semaine. Pas d'autres frais.



QUATRE MEUBLES EN VERITABLE NOYER

Bureau et Coiffeuse avec miroirs vénitiens à trois sections, commode et Lit double. — Une valeur très spéciale. — **Comptant** **$59**

Ou **$64.50**, payable **$7.00** comptant, la balance **$1.50** par semaine. Pas d'autres frais.



BANC DUO

Banc de piano en acajou ou en noyer pour harmoniser avec votre piano. — Modèle avec compartiment pour la musique en feuille ou les rouleaux de piano automatique. — **Spécial** **$9.95**



PATERE

Fini Noyer

Patère très forte en bois dur, fini noyer, avec 4 crochets doubles. Base large. — Spécial demain au magasin de St-Roch **$2.99**



SERVICE A DEJEUNER

Service à déjeuner fini noyer ou ivoire et noir, six morceaux comprenant : 4 chaises "Windsor", une table extensible et un buffet avec vaisselier.
Une valeur régulière de $42.50 pour **$32.75**

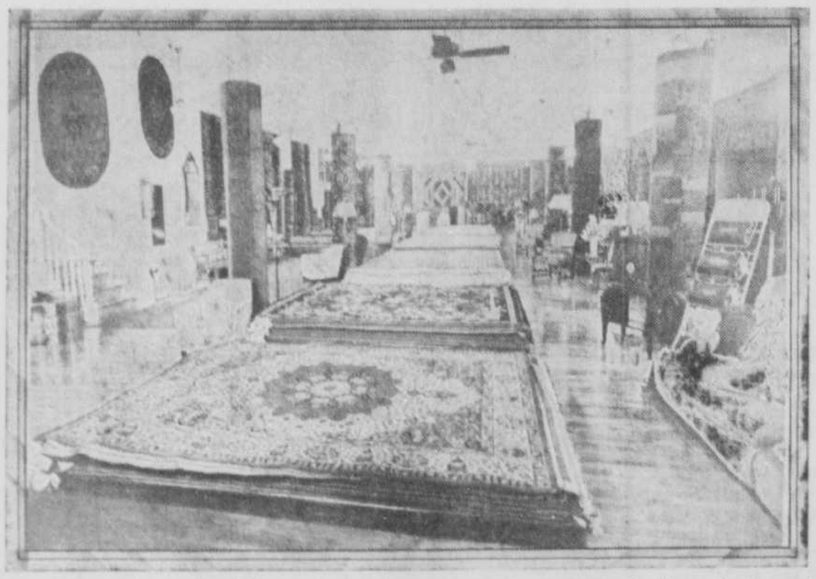
FRET PAYÉ

Nous payons les frais de transport sur toutes les commandes de $100.00 et plus devant être expédiées dans un rayon de 100 milles de Québec.

Termes Faciles Sur Demande

Les prix marqués sur les marchandises dans nos magasins sont toujours les prix au comptant. Notre commerce se fait sur cette base, mais pour vous accommoder, nous consentons des termes faciles, moyennant un acompte raisonnable au comptant et des paiements mensuels pour la balance.

chez Legaré 142 ST-JOSEPH



La photographie illustrée ci-haut vous montre notre rayon des tapis, au deuxième plancher, tel qu'il apparait actuellement. — Ne manquez pas d'y faire une visite.



La photographie illustrée ci-haut vous montre notre premier plancher où s'étale un vaste assortiment de meubles des mieux choisis et des plus modernes.

Toute la PEINTURE le VERNIS et l'EMAIL

Marque de commerce Murphy

"NARVO"



utilisés dans les travaux de transformation du grand magasin de meubles de la Compagnie P.-T. Legaré, Ltée pour les colonnes, portes et plafonds.

sont de marque "Narvo" et "Murphy"

en vente au magasin LEGARE

Wilfrid Perreault *agent*

332, 2e Avenue, Québec. Téléphone : 2-5155

(THE MURPHY CO. LTD. MONTREAL)

La décoration

dans les travaux de transformation du grand magasin de meubles de la Compagnie P.-T. Legaré Ltée **a été exécutée par nos spécialistes-décorateurs.**

Tous les **PAPIERS-TENTURES** (TAPISSERIES) ont été choisis parmi le grand assortiment que nous gardons en magasin.

GAUTHIER LIMITEE

Les DECORATEURS

292 rue St-Joseph **Tél: 4-4626**

Les subdivisions

des salles d'exposition

Les subdivisions servant à l'étalage des divers mobiliers de chesterfields, salles à manger, chambres à coucher et de vivoirs, à la nouvelle exposition de meubles chez P.-T. Legaré, Limitée

ont été fabriquées par nous

A. Deslauriers & Fils Ltée

ENTREPRENEURS-MENUISIERS et MARCHANDS DE BOIS

68 Lalemant, Tél.: 8157

Le Christ à l'honneur au conseil

(Suite de la page 3)

si les fonctions de secrétaire du comité de discipline de la police et du comité de discipline des pompiers. A ce sujet, l'échevin Dinan fit remarquer qu'on ajoutait peut-être trop aux obligations du secrétaire du maire mais ce dernier répondit que ces comités siégeaient rarement et que son secrétaire était capable de faire tout l'ouvrage que le conseil lui confiait.

L'échevin Arthur Duval s'est intéressé au sort des chômeurs. Au cours d'une visite faite hier au local des secours directs à St-Roch, il a trouvé des centaines de sans-travail pateaugeant dans l'eau cependant que les toitures laissaient passer d'innombrables gouttelettes qui trempaient ces braves chômeurs jusqu'aux os. Sur proposition du maire, l'ingénieur de la ville ira faire l'inspection des lieux et fera rapport au comité administratif.

La séance a été ajournée à 4 heures cet après-midi et le conseil tient séance ce soir.

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) un coupon graphologie et 50 sous en timbres dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le vendredi.

CE KI ? — L'esprit est clair, sensé et juste. Il a peu d'imagination et beaucoup de sens positif et pratique. La sensibilité et la tendresse sont grandes mais cachées par une extrême réserve qui lui rend difficile toute expansion. Il est sincère et loyal et il croit facilement à la sincérité des autres, lui-même étant incapable de tromper. Il y a quelque chose d'un peu naïf dans sa belle confiance qui vient de son honnêteté parfaite.

L'activité est égale, persévérante et un peu routinière quoiqu'elle se nuance d'ardeur.

Généreux, bon, facile à apitoyer.

La volonté est précise, égale et très ferme. Il peut cependant subir aisément l'influence de ceux qu'il aime et il n'y a chez lui ni entêtement, ni dureté.

Un peu susceptible et sinon jaloux, très exclusif.

Ambitieux et courageux. C'est un homme très estimable et en quoi on peut avoir pleine confiance.

NINETTE.—Active, animée, remarquablement ingénieuse, habile et pratique, elle aime à travailler et son activité ardente et gaie est communicative.

Très sincère, d'une parfaite simplicité, elle plaît par sa spontanéité et un naturel que rien n'affecte.

Bonne, pouvant devenir très dévouée, elle a un coeur délicat et aimant, sans aucune trace de la sensibilité romanesque de beaucoup de jeunes filles.

Elle est vive et parfois impatiente mais jamais de mauvaise humeur, quand elle a dit ce qu'elle pense, elle reprend sa gaieté et son entrain. Elle a des boutades originales et fines. Elle est très vivante, fine, aimable et rieuse.

CLAUDE CEYLA

GRAPHOLOGIE
de
CLAUDE CEYLA
6 mars. Joindre à la letire spécimen avec 50 sous en timbres.

Un autre débat sur le projet de réarmement

(Suite de la 1ère page)

tion à ce sujet serait à sa place lors du débat sur le budget.

Londres, 6. (C.P.) — Les prévisions budgétaires pour l'aviation anglaise en 1936 s'élèvent à 43,490,000 ($217 millions). C'est une augmentation de 12 millions et demi sterling par rapport aux dépenses de l'an dernier. Encore ces prévisions ne tiennent-elles pas compte du "supplément" encore à venir pour l'année envisagée.

L'Angleterre procède à toute vitesse au renforcement de son aviation militaire. Son premier plan à cet effet comportait la parité avec toute puissance à portée de combat. L'effectif prévu était, pour la défense locale, d'une force de première ligne de 129 escadrilles, soit à peu près 1,750 avions. Le 1er avril dernier l'Angleterre était loin de posséder cette force puisqu'elle n'avait, pour sa défense locale, que 53 escadrilles avec 580 avions de première ligne.

L'exécution du nouveau programme prendra, outre l'année en cours, celles de 1937 et 1938. Ce programme fois mis à exécution, l'Angleterre aura, en trois ans, presque triplé ses forces aériennes de première ligne. Et cette stimation ne tient pas compte des escadrilles auxiliaires de la flotte . Celles-ci, au nombre de 25 outre mer, seront maintenues, au cours de 1936, à l'effectif de 270 avions de première ligne. Douze nouvelles escadrilles navales outre mer sont prévues pour 1939. Dès 1936 la force aérienne auxiliaire de la flotte va s'accroître de 27 avions de première ligne.

John Bull va offrir de nouvelles garanties à la France

(Suite de la 1ère page)

sement la dénonciation du pacte de Locarno, parce qu'il aurait déjà été violé par d'autres parties contractantes.

D'après ce personnage, la question de savoir si les deux puissances dénonceront ensemble le traité et quelles conséquences elles tireront de leur dénonciation commune dépendra des événements internationaux de la semaine prochaine.

Le pacte de Locarno, qui comprend sept traités signés en 1925, garantit la sécurité de l'Europe occidentale et comporte une promesse de non agression réciproque par la France et l'Allemagne. L'Angleterre et l'Italie sont garantes de cette promesse, s'étant engagées à se porter au secours de celle des deux nations qui serait attaquée par l'autre.

L'Allemagne prétend que le pacte d'entr'aide franco-soviétique constitue une première violation de Locarno, tandis que l'Italie n'accepte pas le pacte défensif méditerranéen conclu par la Grande-Bretagne, la France et d'autres puissances. Les Italiens sont aussi d'avis que les conférences entre les états-majors français et anglais violent les dispositions du pacte de Locarno.

L'officiel allemand n'a pas voulu dire quelles mesures l'Italie pourrait adopter advenant la dénonciation du pacte, mais il a franchement déclaré que l'Allemagne s'estimera libre d'occuper militairement la rive gauche du Rhin.

Berlin, 6. (A.P.)—D'une semaine à l'autre, l'Allemagne concentre ses énergies sur des préparatifs de guerre. Avec chaque nouveau canon, vaisseau de guerre et avion qu'ils construisent les chefs nazis croient qu'ils augmentent leurs chances de sortir à leur avantage des négociations envisagées pour l'acquisition de colonies, la rectification de certaines frontières et autres choses leur tenant à coeur.

Les experts sont d'avis que depuis qu'Hitler a libéré l'Allemagne des entraves apportées à son réarmement par le traité de Versailles (16 mars 1935) en déclarant solennellement qu'il n'observerait plus les clauses relatives au désarmement, le 3e Reich a posé avec succès les bases de son relèvement militaire.

En même temps qu'il fabrique à toute vitesse canons, avions et vaisseaux de guerre, le gouvernement nazi, par des décrets à cet effet, met la finance et l'économie allemandes au service du réarmement. En même temps tout ce qu'il y a d'hommes, de femmes et d'enfants dans le pays reçoit des instructions sur ce qu'il doit faire en cas de guerre. Toutes les énergies de la nation sont tendues vers un but unique : épauler l'armée.

Les armements de terre sont plus avancés que ceux de mer et d'air, mais les militaires prédisent, pour les mois à venir, un essor aérien qui va surprendre plus d'un pays.

REACTION FRANÇAISE

Paris, 6 — Des personnages officiels avouent l'inquiétude de la France à l'idée d'une abrogation imminente des traités de Locarno, mais ajoutent qu'on travaille depuis longtemps à l'élaboration du traité qu'on pourrait leur substituer. Il s'agit d'un accord aérien et naval qui, en unissant la France, l'Angleterre et d'autres puissances européennes, s'ajouterait au traité d'assistance mutuelle franco-soviétique.

Les milieux officiels français disent que tout ce que M. Flandin pourra faire pour l'Italie sera d'essayer d'obtenir qu'on n'aggrave pas les sanctions contre elle. La France, se rendant compte du besoin qu'elle a de l'aide anglaise contre l'Allemagne, sera forcée d'emboîter le pas à la Grande-Bretagne à Genève, si on y déclare l'embargo sur les pétroles.

N.-D.-DU-LAC

Décès

Samedi le 15 février, est décédé après une courte maladie et muni de tous les secours de la sainte Eglise, sieur Lambert Thériault, époux de Domitile Fortin, à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans un grand deuil, outre son épouse, huit garçons : Joseph et Wilfrid, de Lawrence, Mass.; Omer, de St-Benoit; Ovide, de Fort Fairfield; Alcide, de Baker Brook; Philippe, de Ste-Rose-du-Dégelé; Arsène et Laurent, de N.-D.-du-Lac; une fille, Mme Gabriel L'Italien, de St-Jean-de-la-Lande; deux petits-fils adoptifs, Clarence et Gilbert, de Fort Fairfield.

Son service eut lieu mardi, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

M. POLLACK LTEE.

Nous désirons écouler tous nos articles de cuir ou d'étoffe pesante parce que nous n'avons pas d'espace et que nous désirons avoir un stock frais l'an prochain. Nous vous offrons des réductions extraordinaires. Un coupe-vent ou paletot de cuir ou de tissus est toujours utile pour les hommes ou garçons. C'est pratique pour toutes les saisons.

POUR GARCONS

Un assortiment complet de couleurs et tailles 24 à 36 dans le lot mais pas dans chaque série. Venez de bonne heure pour avoir la certitude de trouver ce dont vous avez besoin.

4 GILETS (Vestes)

Cuir suède drab, bande de tricot élastique au bas. 2 poches, très pratique.

2 COUPE-VENT

Tissu Makinaw avec bande ajustable au bas.

4 COUPE-VENT DE SPORT

Quelques-uns avec "Zipper" dans le lot. En suède, freize ou Doeskin.



Déjà bon marché à $2.00

Moins 33 1/3 1.33

Un lot de 22 COUPE-VENT 2.33

Véritable cuir à gant souple avec bande ceinture en tricot de laine, molleton de laine, 32 onces, freize tout laine, tissu makinaw, dessins de fantaisie dans ce groupe. Quelques-uns avec fermoir éclair.

Déjà bon marché à 3.50, moins 33 1-3.

Pour adolescents COUPE-VENT 3.33

Cuir à gant souple noir ou brun, doublure de freize ou velours imperméable, bande ceinture de cuir ajustable ou bande de laine. 2 poches droites ou sur le biais et poignets de laine à l'intérieur des manches.

Déjà bon marché à $5., moins 33 1-3.

Paletots Courts avec ceinture circulaire 4.33

Cuir à gant souple noir ou brun. Devant simple ou croisé, modèle avec 4 poches, doublure de freize de laine ou peluche imperméable. poignets de laine à l'intérieur des manches.

Déjà bon marché à $6.50, moins 33 1-2.

POUR HOMMES

Un assortiment complet de couleurs et tailles 36 à 46 dans le lot mais pas dans chaque série.



COUPE - VENT

Cuir à gant souple noir ou brun

Doublure de freize de laine ou velours imperméable, bande de ceinture en cuir ou en laine, 2 poches droites ou sur le biais.

Déjà bon marché à 5.99, moins 33 1-3.

3.99

UN LOT DE

PALETOTS COURTS

en cuir souple avec ceinture circulaire

Plusieurs avec collet de fourrure dans le lot, 4 poches, doublure d'étoffe pesante ou peluche imperméable. Poignets de laine à l'intérieur des manches **6.67**

Déjà bon marché à $10.00, moins 33 1-3.

PALETOTS DE CUIR

48 pouces de longueur

plusieurs en peau de cheval, d'autres en kid fin

Noir ou brun, avec empiècement, large ceinture circulaire, poches sur le biais, devant croisé. Un article pour voyageurs, chauffeurs ou aviateurs. **16.67**

déjà bon marché à $25., moins 33 1-3.

Chez Pollack — 2e Plancher

Heures d'affaires 9 heures a. m. à 6 heures p. m. tous les jours, excepté le samedi de 9 heures a. m. à 10 heures p. m.

Chez POLLACK LTÉE

Voici une nouvelle importante pour toutes les élégantes de Québec



Avant de vous offrir les dernières créations nous nous sommes informés à Paris et à New-York, nous avons cherché le marché afin de vous présenter de l'originalité et maintenant nous vous offrons un

ASSORTIMENT de MANTEAUX et SWAGGERS pour le PRINTEMPS

les plus élégants que nous avons trouvés à ce prix économique

Modes sobres et pratiques pour la femme d'affaires, pour celles qui voyagent et pour la toilette.

Mesdames, les voici enfin les nouvelles modes du printemps présentées par le magasin Polack... le magasin qui vous offre l'élégance au plus bas prix possible. Manteaux et Swagger avec cette apparence distinguée résultant d'une confection impeccable. Ils sont jeunes, attrayants, ils sont exactement ce que vous désirez pour le printemps. Et quelle joie mesdames de pouvoir les avoir aussi vite que dans les grandes villes comme Montréal et New-York.



● Tweed fantaisie, à carreaux, lainage uni. Donegal. Fabrication anglaise, française et écossaise.

Pour le sport, le voyage, la toilette.

Swagger deux pièces : manteau long ou trois quarts, ample ou demi ajusté.

Manteau genre tailleur, ample ou demi-ajusté. Toutes les nouvelles teintes que les artists ont si bien créées.

Tailles : 13 à 19—14 à 20—16½ à 24½.

12.95

Notez bien messieurs ! Pollack promet au public de Québec et des environs que son département de confection pour hommes surpassera en 1936 par la qualité de sa marchandise, l'assortiment, les modèles, les prix et le service, tout ce qui a été fait dans les années précédentes. C'est encore un autre pas en avant et nous vous invitons à vous rendre voir notre nouveau stock.



Notre acheteur a visité les grands centres de la mode, il a travaillé avec les manufacturiers et vous présente demain le résultat de son travail et de notre pouvoir d'achat insurpassable. Les retouches seront faites gratuitement par des tailleurs d'expérience. Un léger acompte réservera votre marchandise pour livraison sur demande.

NOUVEAUX PALETOTS de Printemps pour hommes et jeunes gens

Pour vous messieurs qui désirez vous procurer les nouveaux modèles aussi vite qu'ils sont établis, nous présentons ces nouveaux paletots. Le printemps est à notre porte et il vous faut changer votre paletot d'hiver pour un léger, nouveau et attrayant paletot de printemps. Franchement, nous ne pensions pas pouvoir vous offrir des tissus d'importation anglaise et cette fabrication canadienne pour $13.50 seulement. Vous trouverez une quantité immense de dessins les plus nouveaux. Venez demain. Tailles : 34 à 48.

$13.50

Tous les points importants d'une confection de haute qualité, sans le coût des vêtements faits par les tailleurs les plus recherchés dans ces

NOUVEAUX COMPLETS 2 pantalons pour hommes et jeunes gens

C'est une bonne politique d'acheter des complets 2 pantalons et c'est aussi une excellente idée de les choisir dans notre assortiment de modèles et nuances nouvelles.

Pourquoi attendre ! Le printemps est déjà ici ! Et après l'hiver chacun veut renouveler sa garde-robe. Conservez votre vieux complet pour les jours de pluie et achetez-vous un nouveau complet pour faire bonne figure et pour être prêt pour Pâques ! Nous sommes fiers de vous offrir des tissus tout laine, fin worsted anglais, parce que nous savons que ces tissus donnent satisfaction. Nous avons choisi les modèles et les dessins avec soin. Devant simple ou croisé. Tailles : 34 à 46. Toutes les nouvelles teintes.

$16.50

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées

OPERA — On pourra entendre samedi après-midi à partir d'une heure et 55 l'unique opéra de Beethoven: Fidelio, qui sera interprété par Kirsten Flagstad, soprano, Julius Huehn, baryton, Ludwig Hofman, basse, René Maison, ténor, Emanuel List, basse, Editha Fleisher, soprano, et Hans Clemens, baryton. Cet opéra sera transmis sur ondes longues et courtes par CRCK, WEAF et WJZ.

WALTER CONNOLLY — Cet acteur fameux se fera entendre samedi soir à 9 h. 30, au poste WEAF avec Benay Venuta.

NINO MARTINI — Ce ténor chantera demain soir à 9 h., à WABC.

WALLACE BEERY. — On entendra cet acteur et Ethel Shutta à 10 h. 30 à WEAF, demain soir.

HERBERT HOOVER — L'Ancien président des Etats-Unis parlera demain soir au poste WABC, à 10 h.

SPLENDIDE CONCERT — Dimanche après-midi, à 3 heures, WABC et CRCK irradieront l'un des plus beaux concerts de la saison. On entendra au cours de cette émission la Symphonie de New-York que dirige Arturo Toscanini, Dusolina Gianini, soprano, Rose Bampton, contralto, Charles Kullmann, ténor, Ezio Pinza, basse, et la Schola Cantorum.

RICHARD BONELLI — Ce baryton chantera dimanche soir à 9 h. au poste WABC.

CHARLES KULLMANN — Le fameux ténor wagnérien se fera entendre à 10 heures, dimanche soir, au poste WEAF.

C K C V

VENDREDI, 6 MARS

5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Mus-Kee-Kee.
5.45 p.m.—L'homme aux réponses.
6.00 p.m.—Musical — Tours — C. C. R.
6.15 p.m.—Mary Small — C. C. R.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Brasserie Champlain Ltée.
7.00 p.m.—Présentation "Kik".
7.15 p.m.—Musique du Souper.
7.30 p.m.—Les Galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Le chanteur des Rues.
8.15 p.m.—Mandoliniste CKCV.
8.30 p.m.—Jeanne Doré, soprano.
9.00 p.m.—Chorale Déziel de Lévis.
9.30 p.m.—Miettes d'histoire.
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du club St-Louis.
10.30 p.m.—Radio-Guide Gossip.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C. C. R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

SAMEDI, 7 MARS

8.00 a.m.—Bon jour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Les mélodies du matin.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—La boîte à musique.
10.30 a.m.—Variétés.
10.45 a.m.—Gaudiose Lajeunesse Enrg.
11.00 a.m.—Programme Musical.
11.30 a.m.—Mus-Kee-Kee.
11.45 a.m.—Alph. Gauvin, Enrg.
12.00 p.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
12.05 p.m.—Jazz.
12.10 p.m.—Landry Jacot Ltée.
12.15 p.m.—D. Verdon Ltée.
12.30 p.m.—Taxis Idéal.
12.45 p.m.—Présentation Henri Drolet.
1.00 p.m.—Au pays du jazz.
1.15 p.m.—John Millen Ltd.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Heure précise et fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.45 p.m.—Mus-Kee-Kee.
6.00 p.m.—Réseau C. C. R.
6.30 p.m.—Modern Neon Enrg.
6.45 p.m.—Laiterie de Québec.
6.50 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.55 p.m.—Cinéma Arlequin.
7.00 p.m.—Catarrhozone.
7.01 p.m.—La Chanson française — Présentation St-Cyr & Frère.
7.30 p.m.—Le chroniqueur CKCV.
7.45 p.m.—Harmony Sisters.
8.00 p.m.—Cotters Saturday Night, C. C. R.
8.30 p.m.—La Gitane.
8.45 p.m.—Socrate& Cicéron.
9.00 p.m.—Maîtres des Danses Canadiennes.
9.30 p.m.—Henry Tanguay et son orchestrede danse du club St-Louis.
10.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

C H R C

Vendredi, 6 mars

5.15 p.m. —Fantaisies — L'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Chansonnettes.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.06 p.m.—La chanson nouvelle — Fromage Canabec.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.30 p.m.—Pour vous, madame — Hervé Thivierge.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Ted Lewis et son orchestre — Brasserie Champlain.
7.00 p.m.—Musique de danse — Quebec Modern Clothing Co.
7.15 p.m.—La chanson de Paris — Pastilles Valda.
7.45 p.m.—Boswell's Concert Hall of the air.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.30 p.m.—Au club de nuit — Trans-N.B.C.
10.00 p.m.—Orchestre tzigane — Vin St-Georges.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

SAMEDI, 7 MARS

10.00 a.m.—Concert varié — J.-R. Croteau.
11.15 a.m.— Fantaisies — L'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Variétés — Teintureres Tintex.
12.00 p.m.—Tante Denise — La Peptonine.
12.30 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
4.32 p.m.—Concert varié — A St-Cyr.
5.15 p.m.— Fantaisies — L'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Succès de Paris — Moutarde de Colman Keen.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle —Raz-Mah de Templeton.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Antaigine.
6.45 p.m.—Pronostics de la température — Composé Arex.
6.46 p.m.—Chant par Pierre Delby — Brasserie Champlain.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.00 p.m.—Les Montagnards Laurentiens.
9.30 p.m.—Le magicien musicien — Trans NBC.
10.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

CONCERT GENERAL MOTORS

Erno Rapee, chef d'orchestre.
Charles Kullman, ténor.
1.—Prélude au Déluge . . . Saint-Saens
Orchestre
2.—(a) "M'appari" de "Martha" . . . Flotow
(b) "Vesti la giubba" de Paillasse . . . Leoncavallo
Charles Kullman
3.—"Weiner Blut" . . . Strauss
Orchestre
INTERMEDE
4.—3e Mouvement, Seconde Symphonie . . . Brahms
Orchestre
5.—(a) "Che gelida manina" de "La Bohème" . . . Puccini
(b) "Border Ballad" . . . Cowen
Charles Kullman
6.—"Alborado Del Gracioso" . . . Ravel
Orchestre

RADIO-CANADA

VENDREDI, 6 MARS

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions, et pronostics de la température.
5.18 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—"By Candlelight".
7.00 p.m.—Le Réveil Rural.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—Radio-journal français — première édition.
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
7.45 p.m.—"Surprise Box".
8.00 p.m.—"Live, Laugh and Love".
8.30 p.m.—"Anything Goes".
9.00 p.m.—Débats inter-universitaires.
9.30 p.m.—La Petite Symphonie de Radio à Montréal, directeur J.-J. Gagnier.
10.00 p.m.—Madame Edythe Shuttleworth, soprano.
10.30 p.m.—Causerie sur les mines.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais —Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

SAMEDI, 7 MARS

5.00 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Intermède musical.
6.05 p.m.—"Le temple du chant" Chorale de Chicago.
6.30 p.m.—En dînant.
7.00 p.m.—Rex Battle et son orchestre.
7.15 p.m.—"Men of Melody".
7.30 p.m.—Charles Magnan, pianiste.
7.45 p.m.— Chronique bibliographique par M. Maurice Hébert.
8.00 p.m.—Trio de concert du Ritz Carlton.
8.30 p.m.—"Let's Go to the Music Hall".
9.00 p.m.— Radio-hockey — General Motors.
10.30 p.m.—Don Bestor et son orchestre de danse.
10.45 p.m.—Radio-journal bibilingue.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

DIMANCHE, 8 MARS

3.00 p.m.—L'Orchestre Philharmonique de New-York ; relais du CBS, directeur Arturo Toscanini.
5.00 p.m.—L'Heure Dominicale.
6.00 p.m.—"And It Came To Pass" (drame biblique).
6.30 p.m.—Regards sur le monde actuel; conférencier Victor Barbeau.
6.45 p.m.—Hortense Lord, pianiste.
7.30 p.m.—"Band Box Revue" relais du MRN.
8.00 p.m.—La Petite Symphonie de Radio-Canada à Québec directeur Jean-Robert Talbot.
8.30 p.m.—Will Osborne et son orchestre; relais du MBS.
9.00 p.m.—"Forgotten Footsteps".
9.30 p.m.—Pour vous seulement.
10.00 p.m.—"Atlantic Nocturne".
10.30 p.m.—Pélerinage à Vimy.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

C K A C

VENDREDI, 6 MARS

8.00 p.m.—L'heure Provinciale — Conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel.
10.30 p.m.—Bruna Castoria, contralto.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Les nouvelles Molson.
11.15 p.m.—Don Redman et orchestre.
11.30 p.m.—Henry Halstead et orchestre.
12.00 a.m.—Vincent Lopez et orchestre.
12.30 a.m.—Guy Lombardo et orchestre.

SAMEDI, 7 MARS

9.00 a.m.—Bandwagon.
9.45 a.m.—Fred Feibel à l'orgue.
9.55 p.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—L'Association des aveugles.
10.15 a.m.—Clyde Barrie, baryton.
11.00 p.m.—Service rapide.
11.30 a.m.—Concert pour les jeunes par la symphonie de New York. Ernest Schelling, directeur.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—Jack Shannon, ténor.
1.30 p.m.—Buffalo presents.
2.30 p.m.—The Three Stars.
2.45 p.m.—Concert miniature.
3.00 p.m.—Down by Herman's.
3.30 p.m.—Au pays des rêves.
4.00 p.m.—Ensemble Davis — Pain Killer.
4.15 p.m.—Motor City Melodies.
6.45 p.m.—Clogo de Lys — Chanteuse populaire.
7.45 p.m.—Trio de concert de CKAC.
8.00 p.m.—Ziegfield Follies of the air.
9.00 p.m.—L'heure "Bulova".
9.00 p.m.—Hockey General Motors.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Les nouvelles Molson.
11.15 p.m.—Abe Lyman et orchestre.
11.30 p.m.—Ozzie Nelson et orchestre.
12.00 a.m.—Claude Hopkins et orchestre.
12.30 a.m.—Orchestre Bernie Cummins.

DIMANCHE, 8 MARS

9.00 a.m.—Le dimanche matin chez tante Suzanne. (C.B.S.)
10.30 a.m.—Nouvelles Press-Radio. (C.B.S.)
10.35 a.m.—Sonates de Beethoven, exécutées par Alexander Semmler, pianiste. (C.B.S.)
3.00 p.m.—L'orchestre symphonique de New-York. (C.B.S.)
7.15 p.m.—Le programme labac Alouette.
9.00 p.m.—L'heure dominicale Ford. (C.B.S.)
11.00 p.m.—Vincent Travers et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Press Radio News. (C.B.S.)
11.35 p.m.—L'orchestre Isham Jones (C.B.S.)
12.00 p.m.—Frank Dailey et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Harry Sosnik et orch. (C.B.S.)

SUR PIED TOUTE LA JOURNEE ?

— alors il vous faut du

Zam-Buk



Quelle que soit la tâche quotidienne ; que vous travailliez dans un magasin, une fabrique ou soyez occupée à vos devoirs de ménagère — songez à l'effort imposé à vos pieds. Si vous les négligez, rien d'étonnant qu'ils brûlent, cuisent et sentent la fatigue.

Voici à faire le soir un traitement simple qui procure grand soulagement. Après vous avoir baigné les pieds à l'eau chaude et les avoir bien asséchés, massez-vous doucement les orteils d'Onguent Zam-Buk. A mesure que les huiles végétales raffinées du Zam-Buk sont absorbées dans la peau

la douleur, l'enflure et l'inflammation

sont vite soulagées. Durillons, cors et oignons sont assouplis; jointures, chevilles, orteils et pieds reprennent aise et confort. Commencez dès ce soir le traitement au Zam-Buk.

"Toujours debout au travail j'avais les pieds tendres et ampoulés, ne pouvais me chausser à cause de l'enflure. Le Zam-Buk est délicieusement calmant et me tient les pieds en bon état."—Mlle F. S., Tunbridge-Wells.

Frictionnez du ZAM-BUK tous les soirs

L'Heure Provinciale

VENDREDI, 6 MARS

Directeur de l'Heure Provinciale, M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique, M. Henri Letondal.
Programme varié avec le concours du Trio Baillargeon, de Géraldine Lavallée, pianiste, Marcelle Monette, soprano, Adrien Lachance, baryton et Jeannette Brouillet, diseuse.
8.00 h.—Causerie: "Les enfants et les livres", par Mlle Hélène Grenier.
8.15 h.—Concert:
1.—Piano: "Mazurka" . . . Debussy
Géraldine Lavallée
2.—Trio "Sérénade" . . . Beethoven
a) Entrata
b) Menuet.
MM. Hervé Baillargeon, Lucien Sicotte et Lucien Robert.
3.—Chant: "L'Heure du mystère" . . . Chaminade
Marcelle Monette
4.—Poèmes:
Jeannette Brouillet
5.—Chant: "Poèmes hindou" . . . Lionel Daunais
Adrien Lachance
6.—Trio: "Sérénade" (suite) Beethoven
a) Allegro molto
b) Andante con variazioni
MM. Baillargeon, Sicotte et Robert
7.—Chant: "Chanson espagnole" (Dolorès) . . . Patti-Niccolini
Marcelle Monette
8.—Poèmes:
Jeannette Brouillet
9.—Chant: "The Way That Lovers use" . . . O'Brien
Adrien Lachance
10.—Trio: "Sérénade" (suite et fin) . . . Beethoven
a) Allegro scherzando e vivace
b) Adagio
c) Allegro vivace e disinvolto
M. Baillargeon, Sicotte et Robert
11.—Piano: Menuet de la "Sonatine" . . . Ravel
Géraldine Lavallée
L'Heure Provinciale est transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, vendredi, le 6 mars 1936.

CHICOUTIMI

Le concert du Séminaire à la radio

Mardi soir dernier, le Séminaire de Chicoutimi a donné son troisième concert annuel par l'entremise du poste CRCS. Ce programme a été irradié de la grande salle du Séminaire.

Une fois de plus, le Séminaire a fait oeuvre éducatrice en montrant le charme, la saveur et la riche simplicité de la chanson française et des chants du terroir. Programme remarquablement bien exécuté, très goûté par tous les radiophiles, programme qui semble avoir un attrait particulier précisément parce qu'il nous vient du Séminaire, c'est le moins que l'on puisse dire du concert de mardi soir.

Ce concert avait été organisé par M. l'abbé Adolphe Tremblay, avec l'aide de M. l'abbé Maurice Constantin, pianiste.

En voici le programme :

Cloche du Séminaire.
"Halte-là ! Halte-là ! les écoliers sont là...
"La Valse des écoliers", composition de M. l'abbé Maurice Constantin, par la Fanfare.
"La Huronne" et "Quand j'étais chez mon père" par M. l'abbé Lorenzo Angers.
"Noël d'enfant", de Missa et "Je veux grandir pour être un homme" par Dollard Tremblay, élève de 4ème.
"Souvenir du vieillard" et "C'est l'aviron qui nous mène", par M. l'abbé Joseph Dufour.
"Comme à vingt ans", d'Emile Durand et "C'était Anne de Bretagne", par M. l'abbé Adolphe Tremblay.
"Au pays de France", de Larieux, par Lauréat Lemieux, élève de Versification.
"Bébé Jésus", et "La meunière de Pont-Aven", par M. l'abbé Eugène Tremblay.
"Les Canards", par M. l'abbé Joseph Dufour.
"L'enfant égaré", par Marcellin Rochette, élève de Physique.
"Le rêve du rossignol", par Dollard Tremblay, élève de 4ème.
"Sur la route de Berthier", par M. l'abbé Joseph Dufour.
"Berceuse de Jocelyn" et "Vive la Canadienne", par la Fanfare.
"Bonsoir, les amis ...."
Cloche du Séminaire.

Le bureau de tourisme

Le bureau de tourisme de Chicoutimi reçoit fréquemment des lettres louangeuses pour les services qu'il rend aux touristes. De partout arrivent de nombreuses lettres au bureau.

Dernièrement encore, c'était une comtesse française, Mme L. de la Jonquière, de Paris, qui faisait l'éloge de notre bureau de tourisme. Mme la Comtesse mentionnait dans sa lettre que, grâce à la documentation qui lui a été remise par ce bureau, elle a pu parler de notre belle région dans une causerie qu'elle a donnée le 9 février dernier.

Aux gens de chez nous également, des services ont été rendus à l'occasion de voyages. Grâce à ses relations avec les chemins de fer et les agences de voyage il est possible à ce bureau de fournir des renseignements précis sur les divers pays que nos gens peuvent visiter et de rendre ainsi des services appréciables aux nôtres. Il y a toujours avantage de s'adresser au bureau de tourisme avant d'entreprendre un long voyage.

La récolte de 1935 dans notre région

Valeur totale $3,723,980.

La valeur approximative totale de la récolte des grandes cultures dans la région en 1935, est de $3,723,980, suivant les statistiques compilées à l'aide du rapport final que vient de publier le gouvernement provincial. L'étendue en culture est de 281,078 acres. La valeur totale de la récolte des grandes cultures dans Chicoutimi a été de $731,400 ; dans Roberval-Lac St-Jean : $1,954,780 ; dans Charlevoix : $895,100 ; dans le comté Saguenay : $142,700.

2,200 personnes aux mascarades

La mascarade qui a eu lieu à l'aréna de Chicoutimi, mardi soir, a remporté un succès qui rappelle celui des plus belles années de Chicoutimi. On estime de 1,200 à 1,500 le nombre de personnes qui ont assisté à cet événement toujours très populaire dans notre ville.

Le public s'est vivement intéressé aux costumes, dont plusieurs étaient nouveaux, au va-et-vient de ces gens de tous pays et de toutes nations. Rien n'avait été négligé pour assurer le succès et en a atteint le but visé.

La mascarade "Petit Monde" a eu lieu samedi après-midi. Elle fut un franc succès. Environ 600 personnes étaient à l'aréna. Les enfants ont passé l'un des plus beaux après-midi qu'ils puissent imaginer.

Voici maintenant la liste des prix, pour la mascarade de mardi d'abord, puis pour celle des petits :

Dames. — 1er prix : Mlle Thérèse Maltais, représentant la Garde Française ; 2e prix : Mlle Paula Monfatte, la Chinoise ; 3e prix : Mlles Rose et Denis, personnifiant les Anges ; 4e prix : Mlle Anne-Marie Langevin, personnifiant la championne patineuse du monde, Sonja Hennie.

Hommes. — 1er prix : M. Oloff Claveau, le Papillon ; 2e prix : M. Salomon Létourneau, le Trappeur ; 3e prix : M. Roméo Truchon, costume Davis ; 4e prix : M. Georges Tremblay, cow-boy.

Originalités. — 1er prix : Marianne et sa troupe ; 2e prix : L'éleveur d'ours. M. Ch.-Emile Fortin, de Jonquière. Le prix d'assistance, numéro 1572 n'a pas été réclamé. S'adresser au guichet de l'aréna. Les juges étaient MM. et Mmes J.-Aug. Girard, Alph. Pedneault, Adrien Gagnon et Léo Quenneville.

Mascarade "Petit-Monde".

Pour fillettes. — 1er prix : Rachelle Côté, la citrouille ; 2e prix : Françoise Potvin Japonaise ; 3e prix : Lili Carrier, la chatte.

Pour garçons. — 1er prix : A. Audet et J.-P. Audet, le tabac Old Chum ; 2e prix : J. DeSantis, un Chinois ; 3e prix : Y. Bergeron, Oncle Sam.

La direction remercie le public de son encouragement. La liste des donateurs de prix sera publiée la semaine prochaine.

Carnet social

Mercredi dernier, le 19 février, à 7 heures, en la cathédrale, était bénie l'union de Mlle Yvette Tremblay, fille de M. Henry Tremblay, de la rue Price, avec M. Armand Girard, fils de M. Henri Girard, également de la rue Price.

Les pères respectifs leur servaient de témoins. La Chorale des Enfants de Marie, Congrégation à laquelle appartient la mariée, s'était chargée du programme musical. Mlle Thérèse Demers était à l'orgue.

Il y eut réception chez M. Henry Tremblay et chez M. Girard.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux.

—Dimanche soir, chez M. Thaddée Pedneault, une petite fête réunissait un groupe de parents et d'amis à l'occasion du passage à Chicoutimi, de Mlles Gertrude et Irm. Bouchard, d'Hébertville-Station.

Cette soirée organisée par Mlle Yvette Pedneault, fut un succès et on joua aux cartes. De jolies voix charmèrent les personnes présentes et enfin on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit et les invités se séparèrent avec regret, la soirée s'était passée si bien et si vite.

Les invités présents étaient : M. Thadée Pedneault, MM. et Mmes François Gauthier, Henri Murray, Benjamin Gaudreault, Mlles Gertrude et Irma Bouchard, Marie-Annette et Simonne Pedneault, Alice Pedneault, Marie-Paule Boily, Albertine, Jeannette et Alice Bergeron, Alma Gauthier, Juliette Simard, MM. Paul Thibeault, Vincent Girard, Raymond, Jean-Yves, Roland et Jean-Marie Pedneault, Roland Gauthier, Roland Bergeron, Wilfrid Bélanger et Paul Garon.

—Vedredi, le 21 février, M. et Mme Edouard Jean, du rang St-Paul, recevaient à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille, Pierrette.

Parmi les invités on remarquait : MM. et Mmes William Jean, Georges Jean, Ernest Savard, Anselme Yacola, Jean-Joseph, Harvey, Mme William Harvey, M. et Mme Jean-Baptiste Jean, Mme Anthyme Levesque, Mme Paul Jean, Miles Georgette Jean, Lucie et Simone Jean, Marie-Reine et Florence Savard, Lucienne et Hermance Harvey, Bernadette et Marguerite Levesque, Anne-Marie Langevin, Marie, Stella et Rita Harvey, Juliette Simard, institutrice, Solange Jean, MM. Léonce Raymond, Joseph et Albert Yacola, Charles-Edouard Levesque, Louis-Joseph Langevin, Nestor Jobin, Albert Jean, William Tremblay, Jean-Baptiste Tremblay, Roland Jean.



PIOPOLIS

Un "shower"

Un "shower" a été organisé par Mlles Lina et Lumina Beaulé en l'honneur de Mlle Bella Beaulé à l'occasion de son prochain mariage.

Il y eut lecture d'une adresse par Mlle Florence Beaulé, chants et musique. A minuit, un succulent réveillon fut servi. A une heure très avancée les invités se séparèrent enchantés de leur soirée.

Statistiques

Population de la paroisse : 95 familles ; 590 âmes ; 74 garçons fréquentent les classes et 69 filles.

Naissance

A été baptisé Joseph-Réal-Viateur, enfant de M. J. Lemieux et de Mélina Lafontaine, né le 13, baptisé le 16. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Parent.



LE SEDAN DE TOURISME TUDOR FORD V-8 DE 1936

Qui dit "Ford" dit "meilleure voiture à meilleur compte" . . . tout le monde sait ça. Et c'est plus vrai que jamais, parce que la Ford V-8 de 1936 est un achat encore plus avantageux que toutes celles qui l'ont précédée. Au point de vue de la sécurité, par exemple . . . chacun des dispositifs qui créent ce sentiment de sécurité particulier que l'on éprouve dans une nouvelle Ford est à la hauteur de l'incontestable perfection de son moteur V-8. Et, de toutes les automobiles de moins de $2500, la Ford est seule à avoir un moteur V-8! Rappelons aussi sa carrosserie d'acier à l'autogène, ses roues d'acier étiré à froid, ses freins Ultra-Sûrs dont la surface de freinage est plus efficiente, par livre de poids-auto, que celle de toute autre voiture de prix modéré, et le fait que, sans supplément de prix, toutes ses Glaces sont Inéclatables. Certains éléments essentiels de la Sécurité de la Ford ne sont pas apparents au premier coup d'œil—par exemple, la puissance et les reprises de son moteur V-8, qui vous tirent comme par enchantement des embarras de la circulation . . . et la direction et le débrayage perfectionnés qui la rendent plus maniable. Nulle autre automobile ne vous procure tous ces avantages pour le prix, si modéré, que coûte la Ford. Le Dépositaire Ford de votre localité vous invite à venir voir ses nouveaux modèles. Faites, avec votre famille, la promenade d'essai qui a déjà convaincu plus de deux millions d'automobilistes!

La Ford a toutes ces qualités d'une voiture de grand luxe—mais on ne les trouve dans aucune autre automobile de prix modéré et de dimensions normales.

1. Moteur à 8 cylindres en V.
2. 90 chevaux-vapeur.
3. Culasses de cylindres, aluminium, à haute compression (équipement ordinaire).
4. Carburation inversée double, diminuant la consommation d'essence.
5. Gros freins mécaniques Extra-Sûrs.
6. Embrayage demi-centrifuge.
7. Commande intégrale par tube de cardan, triangles avant et arrière.
8. Son pont arrière flottant aux ¾ ne se trouve dans aucune autre voiture de moins de $2000.

RADIOPHILES—Ecoutez l'Heure Ford du Dimanche Soir! Orchestre symphonique, solistes distingués, 9 hres (H.N.E.). Le mardi soir, à 9 hres 30 (H.N.E.), FRED WARING et ses PENNSYLVANIANS. Réseau Columbia.

LA FORD V-8 DE 1936

NOUVEAUX PRIX MODÉRÉS FORD
Achetez dès Maintenant—profitez des nouveaux prix modérés de la Ford V-8!
Conditions Commodes. *Onze carrosseries Ford V-8*

Distributeur : LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

Ford

42 rue Dorchester

PAUL et JEAN CHAMPOUX propriétaires

VIN ST. GEORGES

présente L'ORCHESTRE
TZIGANE "ALL-STAR"
Sous la direction de JERRY SHEA
Ecoutez ce soir à 10 heures
Ce magnifique programme
du poste C H R C

CHEZ WOODHOUSE
65 RUE DE LA COURONNE

MOBILIER CHESTERFIELD DE TROIS ARTICLES



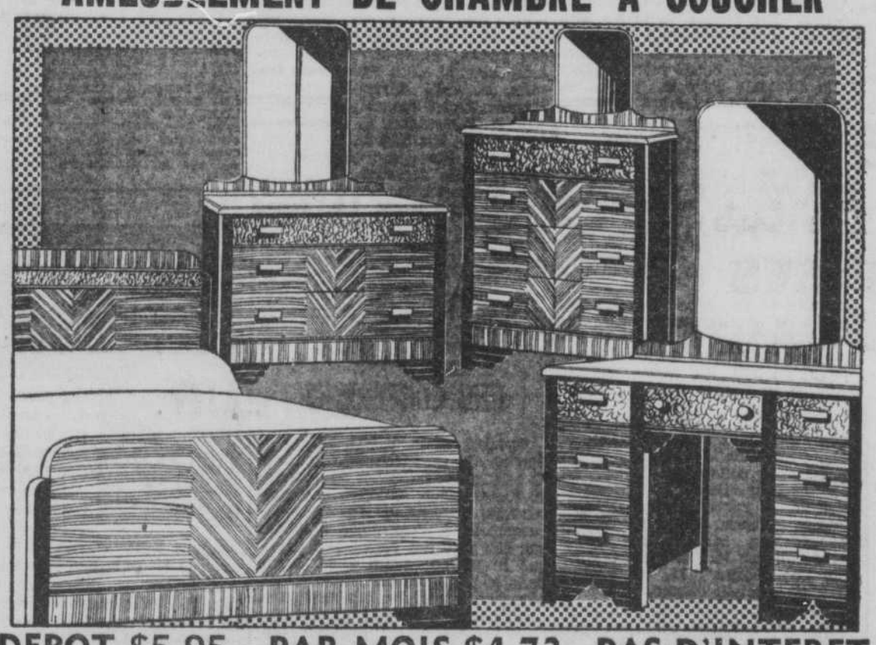
DEPOT $4.25 PAR MOIS $3.37 PAS D'INTERET

Mobilier Chesterfield Art Moderne de trois articles. Dessins attrayants, tels que le cliché, et recouvert d'un matériel durable. Cet ameublement est aussi confortable qu'il est joli. Construction à ressorts partout.

REGULIER $125.00

$85.00

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER



DEPOT $5.95 PAR MOIS $4.72 PAS D'INTERET

Ameublement de Chambre à Coucher Semi Art Moderne de quatre articles de noyer et Oriental combinés. L'ameublement comprend lit, bureau, Vanity et chiffonnier, tels qu'illustrés. Poignées en métal deux tons. Glaces vénitiennes unies.

REGULIER $165.00

$119.00

MOBILIER DE SALLE A DINER



DEPOT $7.95 PAR MOIS $6.30 PAS D'INTERET

Mobilier de Salle à Diner de neuf articles en chêne ciré. Vaisselier modèle porte pleine ornée de sculptures prononcées, table réfectoire, buffet crédence avec spacieux tiroirs pour toile et six chaises recouvertes de cuir brun.

REGULIER $215.00

$159.00

24 MOIS POUR PAYER PAS D'INTERET

OCCASION SPECIALE

FAUTEUIL ET PETIT BANC GRATIS

AVEC CHAQUE ACHAT DE MEUBLES D'UNE VALEUR DE $100. OU PLUS



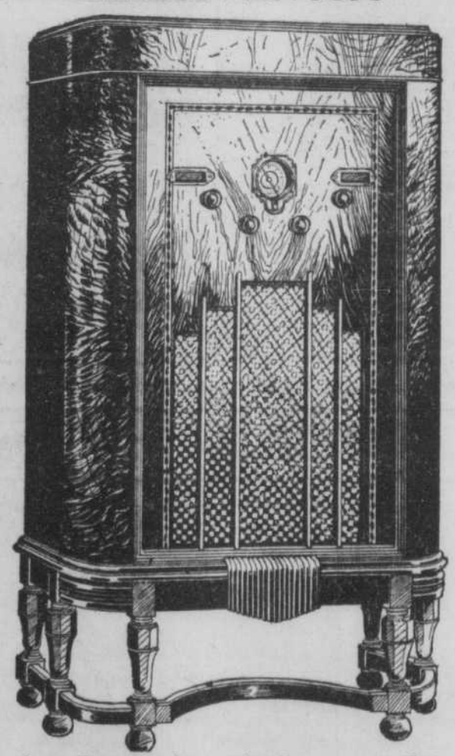
Comme une attraction additionnelle et pour inaugurer le grand événement de l'établissement de Woodhouse en la ville de Québec — nous donnerons **ABSOLUMENT GRATIS** un magnifique fauteuil bien rembourré et superbement désigné et un joli petit banc — tels qu'illustrés, avec chaque achat de meubles d'une valeur de **$100.00** ou plus. — La valeur combinée du fauteuil et petit banc est **$27.50.** Ils deviendront votre propriété **SANS AUCUN FRAIS** dès que vous aurez fait votre achat de meubles de **$100.00** ou plus tout en profitant de nos prix exceptionnellement bas.

RADIOS CONSOLE DE LUXE STEWART-WARNER

MODELES 1934-35

10 LAMPES TOUTES ONDES

"LE DAVENTRY"



Avec réception chromaphonique et contrôle à distance.

Ce superbe radio modèle console atteint un nouveau haut en fait de beauté et performance. Le "Daventry" possède une habileté remarquable pour capter tous les postes sur les bandes de 19 à 49 mètres pour les émissions sur ondes courtes, ondes longues et étrangères. En plus, ce puissant radio se caractérise par les traits saillants suivants : — réception chromaphonique — contrôle spécial et automatique du volume — contrôle à distance — cadran type aéroplane avec indicateur des ondes lumineux — et contrôle visible de la tonalité et du volume.

$5.00 ASSURERONT LIVRAISON AUX COMPTES APPROUVES

AU COMPTANT

$129.50

PLAN DE PAIEMENTS DIFFERES
PREMIER VERSEMENT $5.00
18 MENSUALITES DE $7.64

MOBILIER DE SALLE A DEJEUNER



DEPOT $3.00 PAR MOIS $3.00 PAS D'INTERET

Mobilier de salle à déjeuner de six articles, tel qu'illustré. Charmant buffet avec gracieux treillis sur porte. Table et quatre chaises comme sur le cliché.

REGULIER $45.00

$32.50

MOBILIER DE STUDIO EN NOYER



DEPOT $3.75 PAR MOIS $2.97 PAS D'INTERET

Mobilier de studio en noyer de trois morceaux, tel qu'illustré. Larges bras en noyer et ailettes sur toutes les pièces. La construction est très solide et le confort sans égal. Le divan et les fauteuils sont à sièges à ressorts et coussins de dos. Le divan est à devant coulissant.

REGULIER $99.00

$75.00

MOBILIER DE STUDIO EN CHROME



DEPOT $3.45 PAR MOIS $2.78 PAS D'INTERET

Si vous désirez ce qu'il y a de plus beau, de plus moderne et de plus confortable, voici le mobilier pour vous. Entièrement construit en chrome, il est exactement comme le cliché. Bras en chrome avec appui-bras en ébène. Le divan a un matelas à ressorts et peut très bien se transformer en un lit double ou lits jumeaux. La couverture est attrayante et d'un matériel résistant à l'usure.

REGULIER $95.00

$69.00

Frais de transport en chemin de fer ou en autobus payés dans un rayon de 150 milles de Québec sur achats pour plus de $100. Transport payé sur achats de $100 et plus jusqu'à 200 milles de Québec.

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la COURONNE

Montréal Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin.

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande.

DANS NOS THEATRES

SAMEDI AU VICTORIA



Pierre Larquey et Jean Dunot dans "UN SOIR DE BOMBE, samedi prochain au Victoria en programme double.

LE ROSAIRE AU CANADIEN

Comme chacun le sait maintenant, ce magnifique drame en 4 actes de André Bisson, sera présenté lundi soir, à 10 heures 30, sur la scène du populaire théâtre Canadien.

La troupe de M. J.-R. Coutlée qui interpréta avec succès, récemment, plusieurs pièces sensationnelles du théâtre français et dont les artistes ne le cèdent en rien à des professionnels, sera à l'affiche à cette occasion.

Voici la distribution pour cette unique représentation de lundi soir prochain, à laquelle le tout Québec voudra assister.

Gérald Dalmain . . . . . J. R. Coutlée
Dr Derrich Brond, . . . Eug. Lachance
Dr Mackenzie, ... Marc Forrez
Le Duc . . . . . Marc Forrez
Billy . . . . . Jean Colin
Simpson, ... Jean Colin
Jane Campbell . Miles Yvonne Girondin
La Duchesse de Meldrum, . M. Giroux
Pauline Ester. . . . . Jeanne Durand
Rosemary Gray . . . . . C. Bottel
Mary . . . . . Mimi de Sèves

Avec une distribution aussi homogène on est assuré à l'avance d'une interprétation parfaite sous tous rapports. Tous les artistes sont avantageusement connus du public et n'ont rien négligé pour faire de la représentation de "Le Rosaire" un événement sans précédent dans les annales du théâtre à Québec.

Comme pour les représentations antérieures la direction artistique relève de M. J.-R. Coutlée, populaire artiste de la scène et de la radio dont la réputation n'est plus à faire — et la régie qui est d'une importance indiscutable pour tout spectacle artistique a été confiée M. M. Jean Colin, qui est des mieux qualifié pour régir avec succès tout ce qui a rapport à la bonne présentation de cette magnifique pièce. — Communiqué.

Ce soir au Palais Montcalm "Marie-Claire"

La pièce de Mme Gouin sera aussi jouée demain en matinée et en soirée.

Ce soir, à neuf heures moins quart, le rideau se lèvera sur le premier acte de la nouvelle pièce de Mme Yvette Mercier-Gouin, comédie en 3 actes, pièce essentiellement canadienne dont l'action se déroule à la Malbaie et interprétée par nos meilleures artistes : Antoinette Giroux, Olivette Thibeault, Fred Barry, Guy Maufette, Bella Ouellette, Jeanne Maubourg, et 10 autres, tous des artistes favoris de Montréal et Québec.

De jolis décors encadrent la jolie pièce de Mme Gouin et nos lecteurs peuvent être assurés que le spectacle de ce soir leur plaira tant par sa beauté que par son excellente interprétation.

Le contrôle du Palais Montcalm reste ouvert toute la journée de même que demain, car il y aura matinée et soirée demain, samedi.

(Communiqué).

FRANCAIS NOUVEAU PROGRAMME
UN SUCCES EN PRIMEUR ICI
★ HARRY LANGDON
Grand Comédien et Nancy Carroll dans
ATLANTIC ADVENTURE
Emoi, aventures sur la mer et "Notorious Gentlemen" Charles Bickford.

CAPITOL Aujourd'hui et Demain: Mat: 25c. Soir: 30c. 40c.
à 1h.-3h.35 6.45-9.40
GLADYS SWARTHOUT JOHN BOLES dans ROSE OF THE RANCHO avec CHARLES BICKFORD WILLIE HOWARD
autre attraction
à 2h.25 et 8h.10
EDWARD EVERETT HORTON "Her Masters Voice"

CAPITOL
DANS 2 JOURS
CAPTAIN BLOOD
Par RAFAEL SABATINI

PRINCESS "Christmas" (en couleurs)
Josephine Hutchison, Pat O'Brien dans
"Oil for the Lamp of China"
GENE AUTRY dans
"TUMBLING TUMBLEWEEDS"
"REX ET RIN-TIN-TIN", Série, ép. 4
"Scouring the Seven Seas"

RIALTO
AUJOURD'HUI
Jean Galland dans un grand film français "AMIS COMME AUTREFOIS" aussi Gene Raymond et Anne Sothern dans une jolie comédie musicale "HOORAY FOR LOVE"
MATINEE: 10c. — SOIREE: 15c.

Palais Montcalm
VENDREDI et SAMEDI
6 et 7 Mars
(Matinée samedi!)
Le plus beau spectacle de comédie de l'hiver
"MARIE-CLAIRE"
ou 'L'AMOUR en TABLIER'
Comédie en 3 actes de Yvette Mercier-Gouin
Interprétée par
Antoinette GIROUX
dans le rôle-titre, avec les meilleurs artistes de Montréal FRED BARRY Jeanne Maubourg Olivette Thibeault Bella Ouellette, Guy Maufette, Dauriac, Juliette Béliveau, la petite José Forgues, Henri Dauvilliers etc.
Billets: soir 35c, 50, 75c et $1.00. Matinée, 35c, 50c et 75c. Billets en vente mercredi matin au Palais Montcalm.

VICTORIA
DERNIER JOUR
Continu de 1 à 11 p.m.
René Lefèvre — Nicole Vattier dans
'VOGUE MON COEUR'
En programme double avec
BACH dans
"BOUT DE CHOU"
— COMMENÇANT DEMAIN —
"JUANITA"
avec ALFRED RODE
dirigeant ses fameux Tziganes
En programme double avec
PIERRE LARQUEY dans 'Un Soir de Bombe'

DEMAIN
Une histoire émouvante et attendrissante d'un enfant affamé d'affection.
'La Maternelle'
Mettant en vedette
MADELEINE RENAUD
et
PAULETTE LAMBERT
"Le meilleur film de 1935": Vanity Fair
Attraction supplémentaire
'Rose'
avec
LISETTE LANVIN
et
JEAN SERVAIS
Dernière fois AUJOURD'HUI
GANGSTER MALGRE LUI
en plus LA SACRIFIEE
AMATEURS ce soir
MATINEE 15 cts
CINEMA ARLEQUIN
SOIREE .15 et .25

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—M. et Mme Hervé Baribeau, de Lévis, sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Tampa, Floride.

—Mlle Simonne Bouchard, d'East Broughton, était dernièrement en promenade chez Mlle Marguerite Labranche, à Bienville.

—M. et Mme J.-A. Baribeau, de Bienville, sont de retour d'un voyage de quelques semaines dans le sud des Etats-Unis.

Demain un jour de jeûne et d'abstinence.

Les mères de familles voudront bien se rappeler que demain, à l'occasion de la semaine des Quatre-Temps, sera un jour de jeûne et d'abstinence.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 2 heures 15, hier après-midi, pour un commencement d'incendie à l'hôtel Dohan, avenue Laurier. Le feu prit dans le bois entre la fournaise et le plancher en béton dans la cave de l'hôtel et les pompiers éteignirent promptement les flammes. Il y a eu un peu de dommages.

Le club de raquetteurs "Le Voltigeur" à Charny lundi soir prochain

Le club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" aura une sortie lundi soir prochain. Tous les officiers et membres costumés partiront de l'hôtel Larochelle, rue St-Louis, à Lévis, vers 7 heures 30 et il y aura des machines à leur disposition. Le club avec son corps de clairon se rendra à Charny saluer M. le maire Arcand ainsi que les membres et amis de cet endroit.

Le cinquième concert de la chorale Déziel ce soir à la radio.

Les membres de la chorale "Déziel", de Lévis, donneront ce soir, à 9 heures, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, leur cinquième concert, par le poste CKCV. Voici le programme de ce concert.

1—Prière pour le pain, poésie de Louis Mercier, musique de Georges Renard.
2—Ecce sacerdos magnus, de Pierre Kunc.
3—Voici l'avril, de A. Chrétien.
4—Ma femme est morte, extrait des choeurs de Covart. Harmonisé à 4 voix mixtes par A. Béon,
5—Berceuse, poésie de M. Mahot. Musique de J. Noyon.
6—Je vous aime tant mon mari. Chanson populaire bretonne harmonisée par C. Pineau.
7—Le lièvre et les grenouilles. Fable dans le goût de Lafontaine, harmonisée par Ch. Pineau.
8—Mon père m'a donné un mari. Harmonisé par Paul Berthier.

Nul doute que comme les semaines précédentes tous les radiophiles seront aux écoutes ce soir pour goûter ce beau concert de la chorale lévisienne. Cette série de concerts est suivie avec intérêt par un grand nombre de persones et le directeur de la chorale Déziel ainsi que le poste CKCV reçoivent chaque semaine des lettres d'appréciation.

Tout indique qu'il n'y aura pas de baseball à Lévis cet été.

M. Jules Joncas semble bien décidé de ne pas s'occuper de l'organisation de l'équipe de baseball "Napoléon", de Lévis, de sorte qu'il n'y aura pas de joutes du côté sud au cours de l'été prochain. La Ligue Québec-District se composera alors de trois clubs seulement, le "Silver Granite", le "Canadien" et le "Buanderie de Lévis" qui joueront des cédules doubles. La date d'ouverture de la saison du baseball n'a pas encore été fixée.

Les Zouaves de Lévis remercient.

Les Zouaves de Lévis désirent remercier l'Association Sportive de Lauzon pour le bon accueil qu'ils ont reçu lors du grand festival sportif de lundi soir dernier sur la patinoire de Lauzon.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Vendredi matin, le 6 mars 1936, M. l'abbé Eugène Michaud, aumônier à l'Hôtel-Dieu, a présidé une cérémonie de profession religieuse, en la chapelle du monastère.

A prononcé des voeux temporaires: Soeur Aimée de Jésus, née Marcelle Guertin, de Lambton.

La cérémonie a eu lieu, privément, à l'issue de la messe conventuelle, pendant laquelle la chorale du noviciat exécuta un joli programme de chant.

Intéressante conférence par l'hon. juge Noël Belleau avant-hier soir.

L'hon. juge Noël Belleau, de Lévis, a donné avant-hier soir, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, une intéressante conférence sur "L'impôt et le droit de l'Etat de l'imposer". La partie récréative fut exécutée par les élèves de l'Ecole des Buissonnets et nous en avons publié le programme mercredi dernier. On remarquait aux premier rangs de la nombreuse assistance, M. le président Dr Arthur Fafard, M. le curé Eugène Carrier, l'hon. juge Alphonse Bernier, MM. les abbés Arthur Douville, Marie-Louis Belleau, Thuribe Grégoire, Achille Demers, Placide Jacques, le R. P. Albert Côté, MM. Edouard Coulombe, Dr Charles Laflamme, J.-A. Carrier, des Révds. Frères Maristes, etc.

Le conférencier fut présenté par M. le Dr Arthur Fafard et remercié par M. le Dr Charles Laflamme. L'hon. juge Belleau dit que l'impôt a toujours existé et que l'Etat doit l'imposer parce qu'il est nécessaire. L'homme de par sa nature vit en société et doit travailler pour gagner la vie. Toute société se compose de trois choses, d'abord les individus, ensuite les associations de citoyens et troisièmement, l'Etat ou les pouvoirs publics. La société est absolument nécessaire sans quoi nous reviendrions dans un isolement sauvage

Dans toute société ou pays bien organisés, dit le conférencier, l'Etat doit prélever des impôts afin de lui permettre de pourvoir aux besoins moraux et matériels de la société, pourvoir aux besoins généraux de l'homme tant dans l'ordre matériel que dans l'ordre intellectuel et moral, lui permettre de veiller sur la santé publique, combattre les maladie, etc. Pour toutes ces dépenses nécessaires, il faut de toute nécessité que l'Etat prélève l'impôt qui d'après le droit chrétien, est une contribution équitable des citoyens aux dépenses publiques. Il termine la première partie de sa conférence en disant que l'impôt est légitime et nécessaire pour établir des services effectifs et que c'est un capital qui circule.

Dans la seconde partie de sa causerie, l'hon. juge Belleau dit qu'en principe l'Etat doit répartir l'ensemble des dépenses publiques entre tous, au moyen d'une opération unique. Les chefs d'Etat chargés de l'administration de la chose publique ont donc une tâche difficile à accomplir. L'homme dans l'Etat n'administre pas mais il choisit ceux qui administrent. De droit, tous les citoyens participent aux activités de l'Etat, à sa direction même par le droit qu'ils exercent. Ils pernnent ainsi part à l'administration des affaires publiques et sont parconséquent solidairement responsables de ses besoins, de ses malheurs et de ses gaspillages.

Mort d'une ancienne paroissienne de Beaumont.

Nous avons appris avec regret la mort d'une ancienne paroissienne de Beaumont, Mme Félicien Richard, arrivée à l'âge de 85 ans, à la résidence de son gendre, M. Edgar Turgeon, à Québec. La défunte était aussi la mère de MM. Arthur et Léon Richard, de Beaumont. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Beaumont et l'inhumation a été faite dans le cimetière de la paroisse. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Le Festival des Zouaves de Lévis

Dimanche, le 8 mars prochain a été choisi pour la Journée Sportive des Zouaves de Lévis, et voici le programme de l'après-midi :

1.30 h. — Course en ski de 7 milles.
2.30 h. — Course en raquettes de 3 milles pour le Championnat des Zouaves.
3 h. — Attraction spéciale sur la glace par un acrobate lévisien.
3.15 h. — Partie de hockey pour le championnat et la coupe.
5 h. — Distribution des prix.

Venez en foule au Chalet des Zouaves. Admission gratuite.

Le "Bienville" ira à St-Malo, dimanche.

Le club de pichenolles-baquettes "Bienville" continuera sa série dimanche le 8 mars à St-Malo avec le club de cet endroit. Dimanche dernier le "St-Malo" est venu jouer à Bienville et ce dernier gagna les 3 parties qui étaient au programme pour porter la série à 3 à 0. Avec encore une victoire, le "Bienville" décrochera le trophée emblème du championnat. Les Lévisiens sont confiants pour remporter les honneurs des parties qui se joueront à la salle paroissiale de St-Malo. Tous les amateurs qui voudront accompagner les joueurs lévisiens devront prendre le traversier de midi et demie.

Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, a eu lieu l'exercice du jeudi soir en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Comme les semaines précédentes l'église était remplie de paroissiens de Lévis et des alentours. M. le curé Carrier fit les prières habituelles et donna lecture de plusieurs faveurs obtenues par la puissante intercession de la petite sainte de Lisieux avec lettres de remerciements. La cérémonie se termina par la vénération de sa relique.

Des graines potagères pour les sans-travail de Lévis

Comme l'an dernier, le conseil de ville de Lévis s'occupe d'avoir gratuitement du gouvernement provincial des graines potagères pour les familles pauvres de la ville qui cultivent des jardins. Ceux qui désirent en avoir voudront bien venir donner leurs noms à l'hôtel de ville de Lévis et lorsqu'on les aura reçues on leur fera la distribution. On voudra bien profiter de l'avantage offert par les autorités municipales de Lévis.

Ce que femme veut savoir

N'est-il pas intriguant ce secret que les Chevaliers de Colomb gardent avec un soin jaloux ? Voulez-vous le connaitre, mesdames ? Il paraît qu'il sera dévoilé à ceux qui assisteront à la soirée de mardi prochain, en la salle St-François-Xavier.

Une comédie de première valeur intitulée "Le Chevalier de Colomb" y sera interprétée par des artistes fameux. Soyez parmi ceux et celles qui auront l'aubaine d'être présents, car si vous négligez de vous y rendre vous ne pourrez être initié à ce fameux secret.

Le mot de passe sera donné à la salle St-François Xavier.

Le premier samedi du mois en l'honneur de la sainte Vierge

Demain sera le premier samedi du mois en l'honneur de la sainte Vierge. Les fidèles voudront bien demain matin assister à la messe, communier et prier avec ferveur et confiance cette bonne mère du Ciel afin d'obtenir d'elle sa protection spéciale ainsi que les grâces nécessaires.

Funérailles de M. Omer Guay

Samedi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Omer Guay, époux de dame Fidélia Lessard, décédé le 26 février dernier, à sa résidence, rue St-Georges, à l'âge de 47 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, V.F., curé de la paroisse qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Placide Jacques et Lucien Dumas, vicaires de la paroisse.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Paul-Emile Paquet et Alzire Tardif, du collège de Lévis. La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Achille Demers, chanta la messe des morts de Larivière. Des soli furent rendus dont l'un par M. Philippe Léveillée "In manus tuas". M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. Paul Anctil était porteur de la croix. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Omer Fontaine, Edmond Côté, Lauréat Lessard et Philippe Guay.

Conduisaient le deuil: M. Télesphore Guay, père du défunt; MM. Donat Guay, Armand Guay et Clermont Guay, ses fils: M. Gérard Hétu, son gendre; MM. Philippe Anctil, Léon Lessard et Antonio Samson, ses beaux-frères; MM. Emile Côté, Léon Côté, Paul Côté et Roger Côté, Armand Fontaine et Clément Fontaine, Léo Anctil et Armand Anctil, Ph. Lessard, ses neveux; MM. Israël Guay, France Lessard, Joseph Lessard, Gaudiose Breton, ses oncles; MM. Arthur Hamel, Albert Hamel, Louis Anctil, Alfred Anctil, Odilon Guay, Alfred Guay, Léon Hallé, Wilfrid Hallé, Willie Hallé, Edouard Gaudreault, Emile Gaudreault, Alfred Gaudreault, Archillas Breton, Willie Breton, Ovila Breton, Henri Plante, Léonard Pouliot, Ernest Pouliot, Zéphirin Bédard, Ovila Lessard, Joseph Lessard, Edouard Breton, Fortunat Breton, Adélard Breton, Siméon Breton, Joseph Laflamme et Philéas Laflamme, ses cousins.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

FUNERAILLES DE M. HENRI MYRAND

En l'église de Saint-Coeur de Marie, lundi matin, ont eu lieu les funérailles de M. Henri Myrand, chef de la Régie interne du Bureau des Cotiseurs à l'Hôtel de Ville, époux de dame Marie LeMoine, décédé le 28 février, à l'âge de 59 ans et 2 mois.

Un émouvant hommage a été rendu à la mémoire du regretté défunt. Un imposant cortège a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire, 148 3-4 rue Scott, jusqu'à l'église St-Coeur de Marie, où la cérémonie funèbre a été très solennelle.

Au départ de la maison mortuaire le deuil était conduit par ses fils, MM. Geo.-Henri Myrand, Léon Myrand ; Geo. Myrand, son frère; son beau-père, M. St-Georges Lemoine; son gendre, M. A.-S. Vallée ; son beau-frère, M. C.-E. Paquet; ses neveux, M. J.-L. Myrand. Georges Myrand, André Paquet ; ses cousins, MM. A. Plamondon, E. Plamondon, Ph. Séguin, Frs Séguin, W. Séguin, Révérend Père A. Lemoine, L. Lemoine, G. Lemoine, P. Lemoine, J. Lemoine, S. Hough, B White, Ed. White, G. White, E. Savary, J. Rousseau G. Rousseau, G. Grondin, A. Grondin, J. Amyot, E. Amyot, C. Angers, J. Hébert, H.-P. Couillard, E. Couillard, J.-A. Bussières, A. Fréderic, E. Fréderic, A. Frédéric, E. Frédéric, J.-Bte Forgues, P.-G. Dorion, L. Couillard, B. Myrand, E. Déry.

UNE CONFERENCE

Shédiac, N.-B., 6. (D. N. C.) — L'abbé Aldéric Melanson, aumônier de la succursale Ouellet de la Société l'Assomption, a donné une intéressante conférence devant cette succursale, à l'assemblée régulière, sur l'élection des papes. Il a expliqué la procédure qui a été suivie dans le passé, les différentes modifications qu'on lui a fait subir et ce qu'elle sera à l'avenir. L'assemblée était présidée par M. Dosithée Gauthier, en l'absence de M. Jean Fougère, retenu chez lui par la maladie. Des remerciements ont été votés au conférencier sur proposition du Dr A. Sormany, appuyé par MM. Antoine Goguen et F.-J. Robidoux. L'abbé Guillaume Pellerin, le jeune vicaire de la paroisse, assistait à l'assemblée et a prononcé un bref discours.

FATAL ACCIDENT

Moncton, N.-B., 6. (D. N. C.) — Philippe Richard, de St-Augustin, comté de Northumberland, est mort à l'Hôtel-Dieu où on l'avait transporté à la suite d'un accident dont il a été victime près de Rogersville. Le jeune Richard, qui était âgé de 28 ans et célibataire, allait rendre visite, le soir, à des amis d'Acadieville, environ sept à huit milles de Rogersville. Il faisait le trajet sur la voie ferrée dans un traîneau conduit par deux chiens. Le soir, des patineurs qui s'en revenaient, le trouvèrent gisant le long du chemin de fer, baigné de sang et sans connaissance ; ils trouvèrent également les débris du traîneau et les cadavres de deux chiens qui avaient évidemment été tués par un train du Canadien National. Comme Richard vivait encore, on le transporta à sa résidence à Rogersville où, en l'absence d'un médecin, il fut mis sous les soins de deux gardes-malades. Le lendemain, on le transporta à l'hôpital de Moncton où il ne put survivre aux graves blessures qu'il avait reçues. De plus, il avait les deux pieds et les deux mains gelés. Il était le fils de Mme Paul Richard et de feu Paul Richard. La dépouille mortelle a été transportée à Rogersville où les funérailles eurent lieu.

CINEMA de PARIS
Dernier jour :
La Fille de Madame Angot | La CINQUIEME EMPREINTE
Aussi Vaud. filmé et sujets cours
FRANCE-FILM présente
en PROGRAMME DOUBLE à partir de DEMAIN
Maternité
Le grand triomphe de 1936
SEUL DU GENRE ACTUELLEMENT A QUEBEC
avec SIGNORET dans:
BOURRACHON
Aussi Vaud. filmé et sujets courts

CLASSIC
Ronald Colman, Loretta Young dans "Clive of India"
BUCK JONES dans "THE CRIMSON TRAIL"
Vaudeville sur l'écran.

CARTIER
AUJOURD'HUI: Clark Gable, Myrna Loy, William Powell dans "MANHATTAN MELODRAMA" aussi "PARTY WIRE" et autres.
COMMENCANT DEMAIN
Shirley Temple dans 'The LITTLEST REBEL' avec John Boles | Edmund Lowe et Victor McLaglen dans "The GREAT HOTEL MURDER"
Mat. 12c. — Soir 21c. — (Plus taxe)

CANADIEN MAT. .15 SOIR .25
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
Richard Willm, Edwidge Feuillère dans BARCAROLLE | Henri Garat, Meg. Lemonnier dans UNE PETITE FEMME DANS LE TRAIN
DEMAIN Simone SIMON Jean-Pierre AUMONT
"LES YEUX NOIRS" et "INCOGNITO"
Lundi à 10.30 p.m. SUR LA SCENE LE ROSAIRE

EMPIRE Tél. : 4-2880
Warren WILLIAM Allen JENKINS Patricia ELLIS
"The Case of the Lucky Legs"
Mat.: .15 Soir: .30
DANCING FEET
BEN LYON JOAN MARSH EDDIE NUGENT
4ième épisode de "TARZAN" "Cartoon" et "Screen Snapshots"

LE FUMEUR SAGE CHOISIT les cigares WHITE OWL
Deux FORMATS "INVINCIBLE" "STREAMLINE" 5c

Bureaux à louer
dans
L'EDIFICE Quebec Power
Coin St-Joseph et de la Couronne

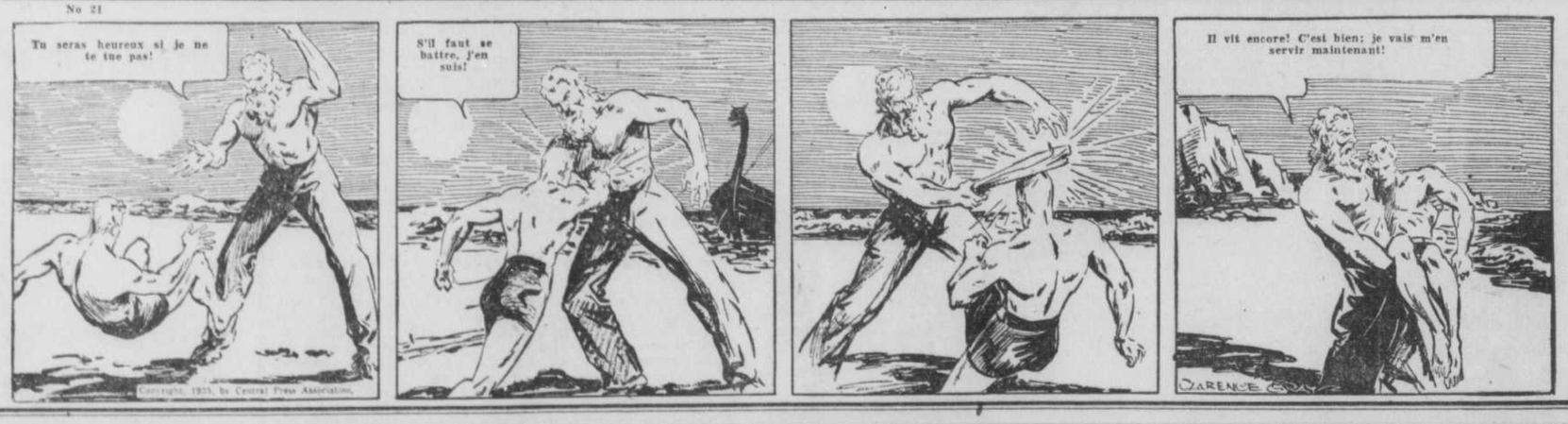
Le Thé RED ROSE
est "du bon thé"
et seul le thé de qualité est vraiment bon
36-6F

FAIT CESSER LA DEMANGEAISON EN UNE MINUTE
Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, urticaire et autres éruptions cutanées, appliquez la Prescription liquide, pure, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. du Dr Dennis. Trente années de succès mondiaux. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation et l'inflammation de la peau, aidant ainsi la nature elle-même à soulager le mal. Pas de tracas ni d'ennuis. Claire, non graisseuse et non tachante, elle sèche presque immédiatement. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Essayez dès aujourd'hui D.D.D. Une bouteille d'essai de 35c, à toutes les pharmacies, vous prouvera sa valeur, sinon votre argent vous sera remboursé. La Prescription D.D.D. est fabriquée par les propriétaires du ITALIAN BALM. 20 F

Enrayez la TOUX de bébé en "humectant la gorge"

Les petites gorges délicates doivent être traitées par la méthode Pertussin dite "gorge humide", qui stimule la sécrétion des liquides naturels, dégage le flegme et adoucit la gorge. Pertussin enraye la toux—et ne dérange pas l'estomac.
Pertussin a été beaucoup prescrit partout par les médecins depuis 30 ans et se vend dans presque toutes les pharmacies.
PERTUSSIN SOULAGE LA TOUX en "humectant la gorge"

BRICK BRADFORD -:- Dans les îles au delà des Glaces -:- Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

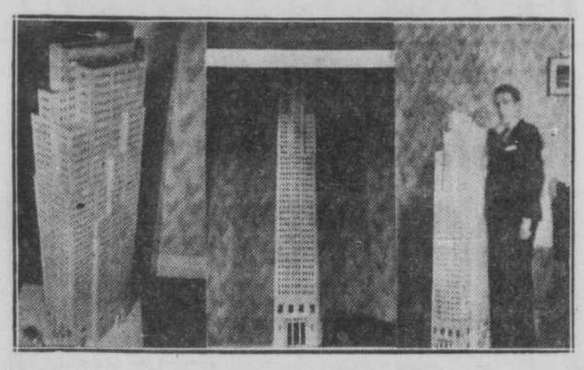


Les amours de JEANNETTE

Par J.-P. McEVOY et J.-H. STRIEBEL



PASSE-TEMPS ORIGINAL



On voit ci-dessus la photographie d'un édifice miniature, oeuvre de M. ANDRE GILBERT, de cette ville. On voit à gauche, la façade de l'édifice, au centre, vue aérienne qui montre deux côtés de l'édifice, puis à droite, l'auteur à côté de son oeuvre. L'édifice miniature s'élève à 56 pouces de terre.



TUEZ LES PELLICULES

avant qu'elles ne tuent vos cheveux

Les pellicules encroûtées obstruent les pores et étouffent la croissance des cheveux. Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch est garanti détruire dès la première application toute parcelle de pellicules volantes ou encroûtées. En vente chez tous les pharmaciens, barbiers et salons de beauté. Essayez-le dès aujourd'hui !

• *Après et entre les shampooings le Tonique Idéal de Fitch pour la chevelure est la préparation sans pareille pour stimuler la racine des cheveux et donner à votre chevelure une vie, une beauté et un lustre nouveaux*



Fitch's Dandruff Remover Shampoo

Hommage des jeunes au premier ministre hier

(Suite de la page 3)

ques.

Visiblement ému par ce témoignage, le premier ministre répondit dans les termes suivants à cette délicate attention : "Je vous remercie de ces bonnes paroles, et j'en suis touché au-delà de toute expression.

Quand on a atteint, je ne dirai pas au soir de la vie, mais à mon âge, il nous fait plaisir de sentir la sympathie et la confiance des jeunes. Rendu à mon âge, le 5 mars, jour de ma naissance, n'est plus une fête, mais un anniversaire. Vous avez fait de cet anniversaire une fête, et une belle fête. Je vous en remercie.

"Ce soir", reprit l'hon. M. Taschereau, "j'étais dans ma famille Les enfants et les petits enfants sont venus me voir. Vous ne sauriez croire comme j'étais heureux Quand on vieillit, cela fait du bien de voir que d'autres viennent après nous, qui nous remplaceront. En vous voyant, mes jeunes amis, je réalise que le flambeau passera en bonnes mains

"Ce matin", dit le Premier Ministre, "je lisais ma carrière dans L'Evénement. J'étais bon en vers latins, me rappelle-t-on. Les vers, c'est un peu l'apanage de la jeunesse. Oui, j'étais bien jeune alors. Je suis dans la politique depuis 40 ans — je regrette de le dire devant les dames ; je suis député depuis 36 ans ; ministre depuis 28 ans, et il y aura bientôt 16 ans que je suis premier ministre.

"Au cours de la dernière campagne", continua l'hon. M. Taschereau, "on a dit de moi des choses plus ou moins aimables : vous les avez peut-être entendues ; je suis sûr que vous n'en avez rien cru. Je pense avoir donné à ma province le meilleur de moi-même de mon travail, de mon coeur, et le peu de capacités que la Providence m'a dévolu.

Il est une chose qui me rend bien confiant. Si la population a eu foi en moi pendant seize ans, je crois que mes collègues et moi, nous méritons cette confiance. Au mois de novembre dernier, il faut le reconnaître, le succès n'a pas couronné notre travail. Nous étions en face de la misère qui est entrée dans tous les foyers avec la crise. Tous les gouvernements venaient d'être balayés. Si nous avons survécu, je me demande si nous ne méritions pas cette victoire. (appl.) Nous sommes là, et nous allons rester là, et nous allons nous battre. (appl.) Je n'ai jamais entendu dire qu'un parti ait réussi en baissant la tête. C'est la tête haute, fièrement haute, que nous allons nous battre. Je ne sais pas quelle majorité nous aurons le premier jour, mais ce dont je suis sûr, c'est que cette majorité aura doublé lorsque nous sortirons de la session !" Ces paroles furent vivement applaudies par les auditeurs.

Le Premier Ministre demanda ensuite à la jeunesse d'avoir du courage et d'avoir confiance en ses chefs.

—"Ce flambeau libéral que nous avons reçu de nos prédecesseurs", dit-il, "nous vous le transmettrons lorsque le travail et les ans nous feront tomber sur la route".

Le Premier Ministre remercia ensuite la Jeunesse Libérale au nom de Madame Taschereau.

Les dernières paroles du premier ministre furent couvertes d'applaudissements. Dans la suite, les honorables Godbout et Francoeur se dirent heureux d'avoir pu venir apporter au premier ministre leurs hommages personnels à l'occasion de cet anniversaire. MM. J.-A. Lesage et l'honorable Louis Létourneau abondèrent dans le même sens, et le premier ministre causa ensuite dans l'intimité avec ceux qui participaient à cette démonstration; puis il réintégra son foyer pour en goûter de nouveau les joies au milieu des siens.

Plusieurs témoignages contre J.-M. Riverin

(Suite de la dernière page)

de Riverin par les journaux. En lisant le "Devoir" plus particulièrement, il a été stupéfait. Il trouvait que $50 c'était bien cher pour un fond de culotte. Et il n'a jamais parlé de cela à qui que ce soit, n'en a même pas eu l'idée.

Il a fait venir M. Eudore Parent, qu'il n'avait jamais vu avant le 21 février. M. Taschereau et Parent ont dû se présenter l'un à l'autre, et Parent a déclaré à M. Taschereau qu'il n'avait jamais prononcé les paroles que lui a prêtées Riverin.

Me Taschereau est contre-interrogé par Me Antoine Rivard :

—Vous n'avez jamais fait aucune offre pour le fond de culotte du Dr Roy ?

—Jamais, répond en souriant le témoin.

—Vous n'avez jamais prononcé des paroles qu'on aurait pu interpréter dans ce sens ?

—Jamais.

—Vous n'avez jamais eu de paroles sévères pour le Dr Roy ?

—Aucunement.

—Vous êtes resté dans le chemin de la vertu ?

—C'est à vous, le chemin de la vertu, intervient Me Choquette.

—Il y a de la place pour tous, répliquent Mes Rivard et Drouin.

—Vous n'avez pas eu des remarques sarcastiques ou caustiques à propos du Dr Roy ?

—Non.

—Avez-vous eu des offres pour son fond de culotte ?

—Depuis le témoignage de Riverin, j'ai eu des téléphones de gens qui voulaient savoir si j'achetais encore des fonds de culotte.

Eudore Parent témoigne ensuite. Il assure n'avoir jamais fait déclaration semblable à celle dont a parlé Riverin. La défense veut ensuite discréditer le témoin :

—Avez-vous déjà été condamné ?

—Une fois, à l'amende Un petit vieux m'a essayé et je lui ai montré que je n'aimais pas ça. Mais je n'ai jamais fait de prison

—Détestez-vous le Dr Roy ?

—J'aime tout le monde.

Me Rivard fait alors une plaisanterie, et Me Choquette s'élève contre ce qu'il appelle les "farces plates" de son confrère. Un beau chahut s'ensuit, et le juge a peine à ramener l'assistance et les avocats à l'ordre Me Rivard demande au témoin ce qu'il a fait en arrivant au bureau de M. Taschereau.

—Je me suis assis et j'ai lu le "Soleil".

—Ah, vous lisez le "Soleil" ?

—Je lis plusieurs journaux. Je lis aussi l'"Action Catholique", mais mon abonnement finit au mois d'avril et je vais le laisser tomber. (Rires).

Le témoin reconnait ensuite qu'il a pu se trouver dans l'auto de l'inculpé sans le savoir.

M. Joseph Taché affirme ensuite qu'il n'a jamais entendu la déclaration en cause. Il admet avoir été condamné quelques fois à l'amende pour s'être battu et n'en a pas honte.

Avant le témoignage de Me Taschereau, Me Mark Drouin avait demandé à M. Frank Byrne s'il a parlé, jeudi dernier, d'un contrat pour le transport de 1,500 voyages de terre haute au Parlement avec Adolphe Robert. Me Fernand Choquette s'oppose à cette question et plaide que l'on peut prouver une déclaration de M. Byrne mais pas une conversation à laquelle le témoin a pris part. M. Drouin fait remarquer que l'enquête préliminaire est l'enquête du juge, que Riverin est accusé de parjure, et que par conséquent la défense peut essayer de prouver que Byrne voulut suborner des témoins. M. Byrne dit qu'il a vu Robert la semaine dernière, et que celui-ci voulait une lettre de recommandation.

Après avoir posé plusieurs questions sans obtenir d'autres réponses, Me Drouin commence à interroger M. Byrne sur l'Hôtel Victoria, dont il est un des propriétaires.

Les questions de M. Drouin provoquent des protestations de la part de la poursuite.

Me Choquette insiste pour qu'il soit défendu aux avocats d'interroger de cette façon. Outre que M. Byrne est député et qu'à ce titre on devrait avoir un peu de respect pour lui, la question est étrangère au débat. Me Rivard plaide dans le même sens que M. Drouin et termine en disant qu'il ne souffrira pas que les avocats soient traités avec impolitesse, et qu'il y aura du tapage si la Cour, par inadvertance, laisse les témoins traiter grossièrement les membres du Barreau

—La tirade est bien réussie, commente M. Choquette Le juge rassure d'abord M. Byrne en lui disant que les journaux ne rapportent pas de choses pareilles, puis maintient l'objection parce qu'il n'est pas prouvé que M. Byrne est propriétaire ni gérant de l'hôtel. Me Drouin demande alors à M Byrne s'il n'a jamais été condamné Le témoin répond qu'il a déjà payé $5 pour avoir poussé quelqu'un trop durement, et cela en 1921.

Mme Frank Byrne, épouse du plaignant, a relaté qu'elle se rendit, l'après-midi du 8 décembre, vers deux heures moins quart à une école de Beauport que l'on bénissait. Accompagnée de son mari, elle était partie de Charlesbourg en auto, conduite par Riverin. Après la bénédiction, M. et Mme Byrne se rendirent chez une dame Fournier, à Beauport, à la demande de Riverin. La visite à cet endroit dura une dizaine de minutes, puis le plaignant et son épouse se rendirent chez le maire de Beauport, M. Chrétien, où ils restèrent environ vingt minutes. Ensuite, ils s'en furent à l'hôpital Général et retournèrent dîner à Charlesbourg, vers cinq heures. Mme Byrne n'a pas quitté son mari de l'après-midi, et jure qu'il ne s'est pas arrêté chez M. Roméo Parent, et n'a pas non plus demandé à Riverin de s'y arrêter.

Contre-interrogée par Me Mark Drouin, le témoin déclare qu'elle ne sait pas où habite Roméo Parent à Beauport, et elle ignore ce que faisait Riverin pendant qu'elle et son mari faisaient leurs visites.

Mme Goulet, soeur de Roméo Parent, habite le même domicile que lui avec Mme Parent mère. Dans l'après-midi du 8 décembre, le frère du témoin est parti tout de suite après le dîner pour revenir vers six heures. Mme Goulet, seule dans la maison avec sa mère qui dormit pendant quelques heures, n'a pas eu à répondre à la porte une seule fois.

M. Frank Byrne corrobore le témoignage de sa femme puis répond à quelques questions de Me Drouin. Il admet qu'il rencontre Parent deux ou trois fois par semaine pour affaires politiques. Dans toute sa vie, cependant, il n'est allé chez lui que quatre ou cinq fois. Et le 8 décembre, il n'a pas eu l'idée d'aller le voir, n'ayant rien à lui dire et rien à lui demander.

Après ces témoignages, Me Choquette annonce qu'il entend maintenant démontrer la fausseté de la déclaration de Riverin que le lundi matin, 9 décembre, Nestor Lachance serait descendu de Charlesbourg à Québec avec M. Byrne et l'inculpé, et qu'ils auraient causé en route. M. Odilon Allard, de Charlesbourg, affirme qu'il a fait le voyage de Charlesbourg à Québec avec M. Byrne et qu'il n'a pas vu Nestor Lachance. En contre-interrogatoire, il reconnait qu'il voyage souvent dans la voiture de M. Byrne

M. Frankie Byrne, âgé de 24 ans, fils du plaignant, déclare qu'il est venu à Québec avec son père le 9 décembre, avec Riverin, Allard et peut-être son frère, Jackie Byrne. Nestor Lachance n'était pas dans la voiture. M. Jackie Byrne corrobore en tous points ce témoignage. M. Nestor Lachance affirme ensuite qu'il est venu à Québec, ce jour-là, avec le Dr Bédard de Charlesbourg et M. Alphonse Auger avocat. En répondant à Me Drouin, il convient que souvent il accomplit le trajet avec M. Byrne Il a eu les premières nouvelles de la bagarre de la veille par un laitier.

Me Alphonse Auger corrobore le témoignage précédent et spécifie qu'il se souvient de ce voyage du 9 décembre parce qu'il avait acheté le journal à l'angle de la rue St-Jean et du square d'Youville et avait lu un compte rendu de la bagarre de l'Ange-Gardien.

La poursuite s'attache à prouver, ensuite, que Riverin s'est parjuré en affirmant qu'il avait entendu parler, le 7 décembre, chez Roméo Parent, de la bagarre qui devait avoir lieu le lendemain. Roméo Parent est longuement interrogé à ce sujet et déclare en substance qu'il a eu la visite de Joseph Taché, Adolphe Robert, Léo Gariépy et autres, le 7 décembre, mais qu'il n'a pas vu Riverin. Robert était arrêté en passant pour lui "offrir un coup".

Au cours d'un long contre-interrogatoire, le témoin ne dit rien de plus ; l'avocat de la défense a beau lui poser d'autres questions sous différentes formes, le témoin n'ajoute rien, et d'ailleurs quelques-unes de ces questions sont déclarées illégales par la Cour

M. Léo Gariépy a écrit plusieurs lettres de recommandation chez Roméo Parent le 7 décembre. Tout à coup, Riverin s'est présenté à lui pour lui offrir un coup. L'accusé était aux environs, en voiture avec deux jeunes filles, et Gariépy a accepté l'invitation de boire. Il n'a pas vu Riverin causer avec Roméo Parent ni devant lui.

La dernière assertion de l'inculpé dont la poursuite veut prouver la fausseté, c'est que M. Frank Byrne à l'hôtel Victoria aurait à plus d'une reprise proféré des menaces contre les gens de l'Action Libérale Nationale et qu'il aurait parlé de briser l'assemblée du 8 décembre. D'après Riverin, le plaignant aurait tenu pareil langage devant M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska, entre autres personnes.

M. Gagnon, cultivateur, déclare que la semaine précédant le 8 décembre il a séjourné à l'hôtel Victoria pendant quelques jours, suivant son habitude quand il est à Québec

A sa connaissance, M. Byrne n'a pas parlé de l'assemblée de l'Ange-Gardien. En réponse à Me Antoine Rivard, il admet qu'il flâne quelquefois dans le lobby de l'hôtel, mais il s'occupe de ses affaires et de ses électeurs. Il se peut que M. Byrne ait parlé de l'assemblée, mais pas en sa présence D'ailleurs, si la mémoire de M. Gagnon est fidèle, M. Byrne n'était pas à l'hôtel cette semaine-là. Du moins, il ne l'a pas vu.

—Pendant que vous étiez à l'hôtel, avez-vous déjà entendu M. Byrne dire qu'il fallait faire cesser ces discours que prononcaient les gens de l'Action libérale nationale ?

—Une fois, je ne puis préciser si

Deux vérificateurs à l'emploi de la Ville

(Suite de la page 3)

temps de chômage que nous traversons ce n'est pas logique de mettre des gens à pied", de dire l'échevin de St-Sauveur.

"Je ne crois pas qu'il y ait diminution du personnel," répondit Son Honneur. Il nous faut une comptabilité exacte et nous l'aurons".

"Nous avons voté $6,000, il y a deux ans pour améliorer le système de tenue de livres, dit l'échevin Dinan. On a engagé un nouvel employé M. Leclerc). Je crois qu'avant de lancer la ville dans cette aventure, il faudrait l'avis des experts pour savoir où nous allons. La ville de Montréal a dépensé $263,000 pour moderniser sa comptabilité et nous n'arriverons pas à des résultats pratiques avec $20,000.

"Notre comptabilité est ridicule, rétorqua l'échevin Garneau, comptable. Notre dernier rapport était sept mois en retard alors qu'à Montréal avec leur nouveau système, le rapport a été produit un mois après la fermeture des livres. Il nous faut un système que nous pourrons comprendre et je suis d'avis de forcer nos chefs de département à nous fournir chaque mois des rapports de balance".

Le maire fit à ce moment l'éloge de M. Jules Leclerc qui a fait du bien dans le département mais qui n'a pas pu tout arranger parce qu'il n'avait pas le personnel voulu pour lui aider. Son Honneur ajouta que c'est M. Leclerc qui a mis à jour les déficits des anciennes administrations et qu'il faut lui donner du personnel compétent si on veut qu'il continue à améliorer les affaires comptables de la cité.

"M. Leclerc nous a été imposé avec raison par la Commission municipale en 1933, continua le maire et il a fait de l'excellent travail. Quant à la question de comptabilité, je l'ai souvent discutée avec MM. Potvin et Towner, de la Commission municipale et ce sont eux qui veulent que nous l'améliorions encore. A Montréal on est très satisfait du nouveau système et ce dernier a sauvé à la métropole plus qu'il n'a coûté. Il nous faut un rapport financier plus vite que la coutume établie. Nous ne ferons rien sans consulter la Commission municipale".

"Sous la direction de qui se fera ce travail ?" demanda l'échevin Arthur Duval.

"Sous la direction de MM. Leclerc et M. Verge répondit le maire Grégoire.

L'échevin Morin : "Prendrons-à même ce $20,000 des sommes pour faire faire la vérification des entrées passées".

"C'est probable", dit le maire Grégoire.

C'est à ce moment de la discussion que Son Honneur proposa de confier le travail d'expertise à MM. L.-P. Morin et Eugène Barry et l'échevin Emile Boiteau insista pour qu'on adjoigne à ces deux comptables M. Wilfrid Boulet, comptable bien connu en notre ville. Le maire et certains échevins furent d'avis que cela compliquerait peut-être les choses parce que le travail serait fait par deux firmes différentes.

L'échevin Boiteau gagna tout de même son point et l'échevin Gingras fit adopter une résolution autorisant le maire à prier MM. Morin et Barry à se mettre à l'oeuvre, et à consulter M. Boulet ou d'autres experts s'ils pensent avoir besoin d'avis additionnel.

VALLEE JCT

Dimanche dernier un groupe de sportmen de Thetford-Mines se rendirent au Manoir Bilodeau pour y faire du sport, endroit renommé dans la Beauce pour ce genre d'amusement. Ski, Patinage, glissoire, skijoring, etc., rien ne manque. Tous s'en retournèrent le soir enchantés de leur séjour au Manoir Bilodeau et se promettant bien d'y revenir dans un avenir rapproché.

Un joli palais de glace orne l'entrée de la patinoire et glissoire du Manoir qui fait l'orgueil de la Beauce, tout à l'honneur de la belle initiative du propriétaire M. J.-A. Rousseau.

Joyeux anniversaire

Le 25 février dernier un groupe de parents et d'amis de M. Jean-Thomas Rousseau se réunirent à l'improviste au Manoir Bilodeau pour fêter son anniversaire de naissance, qui coïncidait avec le mardi gras.

Une adresse lui fut lue par M. Gilbert-Miville Déchêne, et une bourse bien garnie lui fut présentée. Le héros de la fête se tira bien d'embarras et répondit en termes appropriés à l'adresse, et remercia ses parents et amis pour leur délicatesse à son égard.

On fit du chant, de la musique, etc., et on s'amusa ferme jusqu'à minuit ou tous se séparèrent enchantés de leur belle veillée.

Soirée d'Amateurs

Au Patronage Laval, 40 avenue Bigaouette, mardi le 24 mars à 8 h. 15 p. m.

Ce concours d'amateurs est ouvert pour tous, musiciens, chanteurs ou chanteuses et autres fantaisistes à condition de s'inscrire d'ici à samedi le 14 mars au Patronage Laval.

Quelques bons amateurs se sont déjà annoncés. Il y aura de beaux prix en argent à gagner par les amateurs.

Des artistes hors concours et la Fanfare du Patronage compléteront le programme.

Pour informations, s'adresser tous les jours de midi à 2 heures à M. Rosaire Marcotte, 53 rue Signal. — Tél. : 3-1158.

(Communiqué)

Avant qu'un rhume devienne dangereux

—Enrayez-le avec

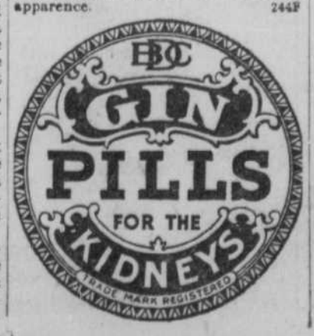


Mistol Drops

POUR RHUMES DE POITRINE EMPLOYEZ MISTOL RUB

Etes-Vous Las, Indolent?

Votre sommeil est-il interrompu la nuit? Si vos reins requièrent attention, prenez les Gin Pills. Elles fortifieront vos reins et si vous dormez mieux, vous vous sentirez mieux et aurez meilleure apparence. 244F





Mlles Barrow et Delâge parvenues en quart de finale à Winnipeg

Nos deux brillantes porte-couleurs québecoises font excellente figure dans l'Ouest canadien — Elles se rendront assurément en finales, contre les soeurs Robertson — Birch est favori pour rencontrer Grant en finale — La championne Margaret Taylor va bien.

Winnipeg, 6. (P.C.) — Marguerite Delâge et Marjorie Barrow, deux brillantes vedettes du badminton québecois, qui viennent de se distinguer dans le tournoi provincial, sont rendues en quart de finale pour le championnat canadien du double féminin. Elles ont déployé une sûreté et une précision de jeu qui les favorisent hautement pour la finale.

En première ronde, ces deux Québecoises eurent un "bye". En deuxième ronde, elles disposèrent de Miles D. et M. Corness, de Brandon, à 15-11, 18-4 pour passer en quart de finale. Miles Ruth et Margaret Robertson, qui défendent leur titre en double, ont éliminé Miles L. et D. McNaughton, de Moose Jaw, à 15-5, 15-4. Placées à l'extrémité du tableau, les équipes Delâge-Barrow et celle des soeurs Robertson se rencontreront probablement en finale.

Les jeunes "Dick" Birch, de Vancouver et Douglas Grant, de Winnipeg, sont passés en semi-finale avec la vieille garde de 1935, dans le tournoi de badminton pour le championnat du Canada. Grant, avec son terrible coup de raquette et son superbe jeu au filet, a facilement brisé toute opposition autour de lui, mais il aura affaire à un dur adversaire, aujourd'hui, lorsqu'il rencontrera Rod Phelan, de Toronto, le champion du simple masculin. Le vainqueur de ce match rencontrera en finale Birch ou Jack Sibbald, de Woodstock, les autres semi-finalistes.

Birch est favori pour rencontrer Grant en finale, après avoir disposé de Jack Storey de Toronto 11-15, 17-4, 18-14. Storey eut "match point" mais une drive de Birch remit celui-ci sur le chemin de la victoire.

Phelan et Sibbald ont tous deux gagné en sets consécutifs. Le premier battit G. K. Reynolds, de Montréal, 15-6, 15-3, pendant que Sibbald élimina le souple Beverley Mitchell, d'Ottawa, en deux sets contestés, 18-17, 15-4.

La championne Margaret Taylor, de Kelowna, n'eut aucune difficulté à disposer de Mrs. H. H. Hughes, de Winnipeg. Elle prit le premier set 11-6, et enleva le second 11-0, avec de brillants placements. La Colombie Anglaise a une autre représentante dans les simples pour dames, dans la personne de Mme Anna Kler-Patrick, de Vancouver, ancienne championne et "runner-up" dans le tournoi de la côte du Pacifique en 1936. Mrs Kler-Patrick disposa hier de Mlle E. Kennedy, championne de Montréal, en deux sets consécutifs, 11-8, 11-2.

Quebec Aces Juniors ont raison d'Arvida par 7-2

Les champions juniors de la ligue de la Cité se sont assuré le droit de se mesurer contre le vainqueur de la partie Crane-Verdun—Le trio Rozzine-Lavoie-Lafrance brille.

Les Quebec Aces, champions juniors de la ligue de la Cité, ont remporté haut la main les honneurs de la joute d'hier soir, à l'Aréna, contre le club Arvida, champion junior du Lac St-Jean, en leur imposant un score de 7 à 2.

Cette partie fut chaudement disputée dès la mise au jeu jusqu'aux derniers moments de la période finale, mais il était évident que l'équipe locale était supérieure au club visiteur. Les gars du Lac St-Jean apposèrent une vive résistance aux As de Fred Magurn, tout particulièrement dans la session finale, alors qu'ils comptaient à deux reprises. Gino Rozzine, Jacques Lavoie et Fortunat Lafrance furent leurs vedettes.

Les As comptèrent deux fois, dans les premières et deuxième sessions, grâce à Laforest (Mercier), F. Bélanger (Leblond), Poulin (F. Bélanger) et Delisle (Laforest-Mercier). En finale, Poulin, Laforest et Delisle enregistrèrent chacun un point. Laforest fournit un assist quand Delisle enregistra le dernier point de la soirée.

Les Quebec Aces juniors rencontreront maintenant le champion de la joute de ce soir, entre Grane et Verdun, deux équipes juniors de Montréal, dimanche prochain, à Québec.

ALIGNEMENTS

ARVIDA	QUEBEC ACES
Buts	
Imbeau	Breen
Défenses	
P. Maltais	F. Bélanger
Gale	Leblond
Centres	
Jacques Lavoie	Laforest
Ailes	
Lafrance	Mercier
Perron	Delisle

Subs. **ARVIDA**: Rozzine, Pilotte, Lapointe, Morrison.

Subs. **QUEBEC ACES** : J. P. Poulin, Mitchell, J. M. Bélanger, Theetge.

Arbitre : Léo Bourgault.

SOMMAIRE

Première période

1—Aces, Laforest (Mercier) 13.00
2—Aces, F. Bélanger (Leblond) 13.30
Punition : Maltais.

Seconde période

3—Aces, Poulin (F. Bélanger) 6.00
4—Aces, Delisle (Laforest-Mercier) 8.30
Punitions : Rozzine, Gale (2), F. Bélanger (mineures) ; Mercier et Pilotte (majeures).

Troisième période

5—Arvida, Lavoie (Lafrance) 4.30
6—Aces, Poulin 5.00
7—Aces, Laforest (Mercier) 15.10
8—Arvida, Lafrance (Rozzine-Lavie) 19.45
9—Aces, Delisle (Laforest) 19.55
Punitions : Rozzine, Leblond (2), Bélanger.

LOU MARSH

Toronto, 6 (P.C.) — Un bel hommage vient d'être rendu par le "Toronto Daily Star", à la mémoire de son rédacteur sportif, Lou Marsh, décédé mercredi. Ce journal a consacré 43 colonnes à la biographie de Marsh, avec manchette de huit colonnes et une vignette de trois colonnes en première page.

LES R. WINGS BIEN SOLIDES EN 1IERE PLACE

Ils ont disposé hier des N.-Y. Americans au score de 4 à 1. — Les Americans ont encore des chances pour le détail, mais elles sont réduites.

New-York, 6. (P.A.) — Les Red Wings ont enregistré une autre victoire à leur actif, hier, en disposant des N.-Y. Americans au score de 4 à 1 devant une assistance d'environ 8,000 spectateurs. Cette défaite n'aide évidemment pas les Américains pour la série de détail. Ils ont un point en avant des Canadiens, mais il ne leur reste plus que six parties à jouer contre sept pour les Canadiens.

Le Détroit compta d'abord au milieu de la 1ère période, quand Lewis accepta une double passe de Aurie et Barry. Moins de deux minutes plus tard, Chapman égalisait les chances; toutes les autres attaques des Amerks allèrent se briser sur la solide défense des Red Wings. Le second point du Détroit fut crédité à Aurie; la rondelle, lancée par Lewis, frappa le patin de Aurie et pénétra dans le filet.

Alors que les Américains attaquaient à quatre hommes dans la dernière période, Aurie et Barry s'échappèrent au bon moment pour aller compter deux autres points.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Lewis (Aurie, Barry) 9.18
2—N.-York, Chapman (Dutton-Carr) 10.54
Punition: Doran.

Seconde période

3—Détroit, Aurie (Lewis) . . . 4.43
Punition: Voss.

Troisième période

4—Détroit, Aurie (Lewis, Barry) 6.04
5—Détroit, Barry 15.35
Aucune punition.

CARNERA VS GASTANAGA

New-York, 6 (P.A.) — Primo Carnera, le géant italien, et Isidore Gastanaga, le géant espagnol, se rencontreront dans un combat de 10 rondes, ce soir, avec la permission de la Commission Athlétique de l'état de New-York.

Il a été question de contremander le combat, parce que Louis Soresi, gérant de Carnera et D.-J. Rizzi, gérant de Gastanaga, auraient déjà été associés. Le général John Phelan, de la Commission, a cependant décidé de passer outre en attendant que ceci soit prouvé. "Si quelque chose survenait à la dernière minute", a-t-il déclaré, "il y aura toujours moyen de retenir les bourses."

Carnera qui mesure 6 pieds et 6 pouces, 260 livres, est légèrement favori sur Gastanaga, 6 pieds 1 pouce, 204 livres.

AD. COTE GAGNE

Les Electriciens du Parlement ont subi une humiliante défaite au score de 7 à 1, hier soir, aux mains du club d'Adélard Côté, Monument Giffard.

Il est question d'un match-revanche à brève échéance.



LE HOCKEY

HIER SOIR

N. H. L.

Boston, 2; Chicago, 2.
Détroit, 4; Americans, 1.

CANADO-AMERICAINE

Providence, 3; Boston, 4.

L'INTERNATIONALE

Syracuse, 1; Boston, 3.
Rochester, 0; Buffalo, 3.

GROUPE SENIOR

Royals, 4; Ottawa, 2.
(Royals gagnent la série: 3 parties à 1).

SERIE MEMORIAL

Aces, 7; Arvida, 2.

CE SOIR

L'INTERNATIONALE

London à Pittsburgh.

SERIE ALLAN

Aces vs Alma, à Kenogami.

SERIE MEMORIAL

Crane vs Victoria, à Montréal.

SENIOR O.H.A.

Toronto à Hamilton.

LE CLASSEMENT

L'INTERNATIONALE

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	T.	A.	J.
Syracuse	42	22	18	2	46	6	
Buffalo	41	19	17	5	41	7	
London	40	18	20	2	38	8	
Rochester	39	14	23	2	30	9	

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	T.	A.	J.
Détroit	42	25	14	3	53	6	
Cleveland	40	20	17	3	43	8	
Windsor	39	15	16	8	38	9	
Pittsburgh	39	15	23	1	31	9	

CHEZZI GAGNE A HOLLYWOOD

Hollywood, Floride, 6 (P.A.) — Vic Ghezzi, jeune golfeur de Deal, N. J., a remporté les honneurs du tournoi "open" de Hollywood, hier, en réalisant un total de 276 pour 72 trous. Il s'est ainsi emparé de la bourse de $500.00, de la bourse de $2,500.00, comme premier prix.

Tony Pennax, de Censacola, et Torchy Toda, de Kobe, champion de l'"open" japonais, firent chacun 277.

Les deux Canadiens qui prenaient part au tournoi ne purent se classer dans les prix. Jules Huot, de Québec, fit une paire de 75 pour totaliser 297. Ray McAuliffe, de Erie Downs, Ont., qui avait joué deux 71 dans les deux premières rondes, fit un 79 hier matin et ne put faire mieux qu'un 77 dans la ronde finale. Son total fut de 298.

ACTIVITES SPORTIVES DU LORETTEVILLE

Après avoir remporté un beau succès lors du trois milles du Montcalm alors qu'ils classèrent leur équipe en deuxième position, s'assurant ainsi le fameux trophée Marquis, nos coureurs viennent de se révéler de nouveau de véritables athlètes en prenant part au cinq milles de Sillery. Arthur Morency se classa premier en 37.50, battant son record de l'an dernier, et Maurice Frigault prit la deuxième position en 39.45. Morency reçut le trophée "Quebec Power Co." et une magnifique coupe don du Maire de Sillery, M. le Colonel Philippe Ouellet. Morency gagne pour la deuxième fois consécutive le trophée du Quebec Power et devra le gagner une autre fois avant d'en devenir le propriétaire. Maurice Frigault et George Kelley reçurent aussi des prix.

Mardi le 10 mars, aura lieu au chalet du club un euchre-bridge sous la présidence de M. E. Alex. Martel, président du club. Tous les membres du club de raquetteurs "Le Loretteville" devront se faire un devoir d'être présents et d'y amener leurs amis. De magnifiques prix sont exposés dans les montres (vitrines) du club. Les cartes peuvent être obtenues des membres pour le prix modique de 25c. Qu'on se le dise.

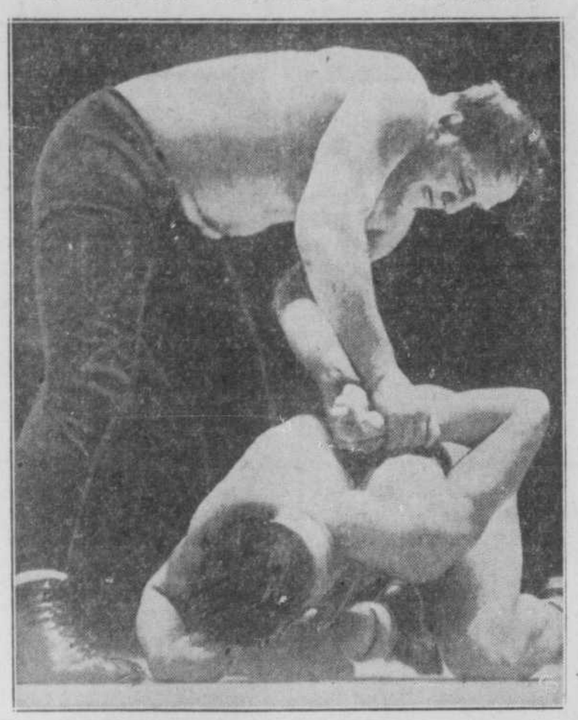
Dimanche, le 15 mars aura lieu le fameux 15 milles pour attelage de 2 et trois chiens. Le trophée "Ludger Bastien" gagné l'an dernier par Almanzor Hardy sera de nouveau au jeu. Plusieurs des meilleurs "mushers" du district sont déjà inscrits et il ne fait aucun doute maintenant que ce derby sera un succès. Les trois premiers arrivants recevront de magnifiques prix. Pour toutes informations, s'adresser à A. Renaud, tél.: 4-4211 ou Loretteville 825.

POOL A L'A. S. Q.

Il ne reste que trois jours pour s'enregistrer dans le tournoi de pool de l'Association Sportive de Québec dont le titre de champion amateur indépendant est le principal enjeu et qui débutera lundi soir prochain au local de la rue St-Vallier. Les listes d'entrées seront fermées dimanche après-midi à 3 heures, alors qu'aura lieu le tirage de la première ronde.

Suivent les inscriptions reçues à date : Arthur Podesto, Ernest Nadeau, Maur. Falardeau, Victor Bédard, Lucien Parent, Paul Giguère, Eddie Cantin, Martin Renaud, Sylvio Rhéaume, Ed. Duchesneau, Maurice Lachance, Marcel Pouliot, Maurice Pelletier, Geo. Nadeau, J.-M. Poitras, Roger Noël, Alb. Giguère, Ad. Lessard, Gérard Cayer, Maur. Parent, J.-P. Jobin, Aimé Rousseau, Maur. Blondeau, Gaston Fortin, René Bernard, Roger Lemoine, Pat. Nadeau, Geo. Carrier, Alp. Carrier et Ovide Carrier.

O'MAHONY NE PEUT PLUS RESISTER



DICK SHIKAT a eu raison de DANNO O'MAHONY, ces jours derniers, à New-York. Il infligea de telles tortures à l'Irlandais que celui-ci dut donner le combat après 18 minutes et 57 secondes, perdant ainsi son titre de champion poids-lourd du monde. On voit ici le nouveau champion, âgé de 39 ans, d'origine allemande, mais maintenant résident de Philadelphie, obligeant le champion irlandais à subir l'une de ses prises douloureuses, mais effectives.

L'OTTAWA NE RESISTE PAS AUX ROYAUX

Il perd hier au score de 4 à 2 aux mains des Montréalais devant l'une des plus considérables assistances jamais enregistrée à l'Aréna. O'Connors fait sensation.

Ottawa, 6 (P.C.) — Les Royaux sont parvenus à la finale, hier, en disposant des Sénateurs d'Ottawa, au score de 4 à 2, devant une assistance de 8,000 personnes, soit la plus considérable jamais constatée dans l'Aréna de la capitale canadienne. Les Royaux de Montréal, sont ainsi éliminé les Sénateurs en gagnant trois des cinq parties cédulées pour cette série. Les Royaux étaient en excellente condition et au complet. Buddy O'Connors a été la vedette de la partie, comptant et contribuant à tous les points. La partie a été très rapide et complètement dénuée de rudesse. L'enthousiasme et l'entrain regnèrent tout le temps. Les Royauv rencontrèrent les gagnants de la partie Verdun-McGill qui doit se terminer la semaine prochaine.

Alignements:

ROYALS		OTTAWA
R. Seguin	buts	Peterkin
Mundey	défenses	Landymore
otkus	défense	Pratt
Leblanc	centre	Millar
Armand	ailes	Greene
Donnelly		Devine

Royal subs: Titcombe, Kendrick, O'Connor, Bastien, Heffeman, Walker, MacQuisten.

Ottawa subs: J. Seguin, Shields, Irwin, Olsen, Brown, Seymour, Day, Grant.

Arbitres: Bell et Duggan.

SOMMAIRE

Première période:
1—Royals, Leblanc (Jotkus, O'Connor) 7.48
Punitions: Leblanc, Pratt, Irwin, Jotkus, Landymore.
Deuxième période:
2—Royals, O'Connor 9.33
3—Royals, O'Connor (Jotkus) 18.33
Punitions: Titcombe, 2.
Troisième période:
4—Ottawa, Millar (Devine) 1.41
5—Royals, MacQuisan (O'Connor) 9.32
6—Ottawa, Shields (Millar) . 10.45
Punitions: Titcombe, Mundy.

CH. LESSARD A LA DECISION SUR GILL

Charlemagne Lessard a livré une brillante bataille contre Mickey Gill, hier soir, en remportant la décision dans la finale au programme de boxe amateur du Club Mutuel. Lessard l'emporta sur son rival, sur décision unanime des juges.

Les autres combats de la soirée se sont terminés comme suit :

Jack Louis et Rusry Logan ont fait match nul.

Kid Point a knouckouté Billy Jones, dans la deuxième ronde.

Paul Emms a remporté la décision contre Young Baker.

Leo Kid Williams a enregistré un knouckout contre Kid Deguire, en troisième ronde.

Larry Blaine a gagné par knouckout technique contre "Bobby Face" O'Connell quand ce dernier refusa de continuer, dans la troisième ronde.

Trois élèves de Gene Letourneau, du Club Mutuel, eurent raison de leurs adversaires de l'A. S. Q. Ce sont Leo Kid Williams, Larry Blaine et Paul Emms.

LES B. BRUINS SUR LE PIED DES RANGERS

En terminant hier au score de 2-2 contre les Black Hawks, ils gagnent un point dans le classement et sont ainsi en troisième position sur un pied d'égalité avec Rangers.

Chicago, 6. (P.A.) — En dépit de 70 minutes d'un jeu très rapide, les Bruins et les Black Hawks n'ont pu parvenir à établir un maitre, hier soir, le score restant à deux-deux, à la fin de la partie. Les Bruins qui faisaient alors l'impossible pour gagner cette partie, et avoir ainsi une chance dans les parties de détail sont montés sur un pied d'égalité avec les Rangers.

Bien que déclassé par une bonne marge après la première période, le Boston prit l'avance par deux fois. Red Beattie scora d'abord sur un effort individuel dans la première période, mais Mush March égalisa presqu'aussitôt. Il n'y eut aucun point dans la deuxième session. A bonne heure dans la période finale, Bill Cowley scora le second point du Boston. Les Bostonnais conservèrent cette avance jusqu'au milieu de la période, alors qu'Eddie Ouellette mit le point final en égalisant de nouveau.

Karakas, qui n'eut que 10 arrêts à faire pendant toute la soirée, contre les 36 de Thompson, reste sur un pied d'égalité avec celui-ci dans la lutte pour le trophée Georges Vézina.

SOMMAIRE

Première période
1—Boston, Beattie 14.05
2—Chicago, March (Seibert) 18.25
Punitions : Runge, March (2), O'Neil.
Deuxième période
Pas de point
Punition : Clapper.
Troisième période
3—Boston, Cowley 5.35
4—Chicago, Ouellette (Kendall-Trudel) 9.10
Punitions : Brydson, Shore, Clapper.
Période supplémentaire
Pas de point
Punition : Aucune.

A PORTNEUF-STATION

Le 8 mars sera couru à Portneuf-Station, une course de 5 milles à pieds pour le championnat du Comté de Portneuf. Une coupe emblème du championnat don de la Canadian Packing of Quebec, et de magnifiques prix seront décernés aux concurrents. Déjà une quinzaine de coureurs ont fait leur demande d'inscription.

M. Alfred Gauthier, Jr, promoteur de cette course, fait un appel à tous les coureurs du comté. Les inscriptions devront être faites avant samedi, le 7 mars, à 6 heures p.m. Mais pour les paroisses étrangères, ceux qui ne pourront pas faire parvenir leurs inscriptions, elles seront acceptées jusqu'à midi, dimanche le 8 mars.

Les juges seront les suivants: MM. Philippe Frenette, marchand; Albert Frenette, Lucien Nurcotte, Eugène Savard et Emile Leclerc.

Voici les concurrents inscrits à date: Hubert Bill, Lucien Frenette, Lucien Jobin, Bruno Richard, René Denis, Fiston Marcotte, M. Perron, Emile Germain, Pierre Germain, Ernest Frenette, Paul-E. Frenette, tous de Portneuf et Eugène Matte, de Cap Santé.

TOURNOI INTERSCOLAIRE

Le Club de Ski de la Voirie organise pour le 15 mars prochain, un grand tournoi de ski appelé interscolaire.

A l'instar de Montréal qui en organise un chaque année, la Voirie veut bien donner aux jeunes, l'espoir de demain, un encouragement qui leur permettra de figurer avec honneur dans l'organisation sportive du ski.

Doué d'un bel esprit sportif, M. W. H. Tyler, de la Seiberling Tire, a bien voulu donner un superbe trophée qui sera l'emblème du championnat de la course interscolaire, qui sera disputée entre toutes les écoles de la ville de Québec. Nos jeunes devront lui en être reconnaissants et faire en sorte de viser vers le championnat, car un tel trophée vaut bien la peine d'être gagné.

Le trophée Seiberling devra être gagné trois fois par la même école avant de demeurer la propriété de celle qui aura mis une équipe en lice.

CURLING

LE TROPHEE FYON

Les "rinks" du colonel A. de M. Bell, du Victoria, et de W.-L. Bennett, du Québec, figureront en finale, 14 bouts, au Jacques-Cartier, ce soir, pour décider de la possession du trophée C.-L. Fyon durant une année.

Voici les résultats des semi-finales:

Victoria :		Québec :
F.-E. Findlay		S.-C. Annett
H.-E. Weyman		F.-M. Hackett
Dr J.-M. Elliott		Tom Kelly
Colonel Bell		C.-H Handley
skip—13		skip— 6

x x x

Québec :		Québec :
W.-E. Thompson		Capt. Snow
Peter Dale		Alex. Petrie
T.-A. Begley		J.-V. Hatch
W.-L. Bennett		Dan Scott
skip—12		skip— 5

AU QUEBEC

Le quatuor de Bob Morton est monté en finale dans le tournoi pour le trophée Frank Glass, au Québec. Il a défait l'équipe de C.-H. Handley par 10-9.

F.-T. Chartier	T. Banks
Geo. Trakas	Dr McKinnon
J.-K. Hackett	A.-P. Doddridge
R.-W Morton	C.-H. Handley
skip—10	skip— 9

Hubert Duchêne a remporté une autre victoire dans le tournoi "challenge" pour le trophée Seifert.

A.-R. Thorn	Geo. Trakas
Capt. Snow	W.-F. Aves
F.-J. Hobbs	P. Inglis
Hubert Duchêne	Art. Rawland
skip—11	skip— 6

Voici le programme pour ce soir :

7 heures

Simples, classe senior :
J.-A Brady vs J.-E. Gorman.

8 heures

Trophée Coulthurst :
J.-V. Hatch, "skip" vs T.-A. Begley, "skip"

Trophée Larry Wilson :
R.-C. Cream, "skip" vs J.-A. McManamy, "skip"

LE TROPHEE ELGIN

Montréal, 6. — (P.C.) De nombreux curlers d'Ottawa, Québec, Montréal, et de plusieurs autres points de l'Ontario et du Québec prendront part aujourd'hui et demain à la compétition pour le trophée Elgin.

Les "rinks" de Glebe Rideau et du club du Gouverneur Général représenteront Ottawa, pendant que le Jacques-Cartier et le Victoria représenteront Québec. Les autres villes à avoir des équipes sont Alexandria, Vankleek Hill et English River en Ontario. Granby, Lennoxville, Etchemin, Lachute, Howke, Aubreay et Shawinigan dans la province de Québec.

DANS LA SERIE INDEPENDANTE

Deux joutes seront disputées, ce soir, dans la série Indépendante de hockey pour le championnat du district de Québec. A 8 heures, la Patinoire Provinciale jouera contre le Laliberté Shoe et à 9 h. 30, le Chains Fruits Store rencontrera le Swift Canadian.



LES CUBS NE SE LAISSENT PAS VAINCRE

Grâce à un lancer de punition effectué par Jean Pusie, les Boston Cubs gagnent contre les Reds au score de 4 à 3. — Ils reprennent leur troisième position.

Boston, 6. (P.A.) — Un lancer de punition a causé la défaite des Reds de Providence au score de 4 à 3, hier, dans la ligue Canado-Américaine. Jean Pusie eut l'honneur d'enregistrer ce point et de replacer ainsi son équipe en troisième position. Le lancer de Pusie, au début de la dernière période mit le score 4 à 2 pour les Cubs. Cinq minutes plus tard, Léo Gaudreault portait le score à 4-3. Lowery et Lola Couture comptèrent les deux autres points pour le compte des Reds. Portland et Getliffe ainsi que McCully comptèrent les autres points. On estime à 13,000 le nombre de spectateurs qui assistèrent à cette partie.

SOMMAIRE

Première période

1—Providence, Lowery (Leduc) 5.46
2—Boston, Portland (Getliffe-Hollett) 13.16
3—Boston, Getliffe (Bauer-Hollett) 18.53
Punitions : Fields, Portland, Kuhn.

Seconde période

4—Boston, McCully (Hollett) 7.26
5—Providence, Couture (Rivers) 14.09
Punitions : Fields, Getliffe, Conn Portland.

Troisième période

6—Boston, Pusie (lancer de punition) 10.34
7—Providence, Gaudreault (Conn-Leduc) 15.18
Punitions : Kuhn, Kalbfleisch, Field, Gaudreault, McCully, Finnigan.

LES BEARCATS ONT DECLASSE LES FRANCAIS

Les représentants du Canada aux Jeux Olympiques enregistrent leur 9e victoire consécutive sur le continent européen depuis leur défaite aux Olympiades.

Paris, 6. (P.C.-Câble) — Les Bearcats actuellement en tournée d'exhibition sur le continent européen ont défait les Français, hier, au score de 5 à 1. La partie a failli dégénérer en bagarre, les Français se refusant à accepter un point qui avait été compté par Farguharson, au début de la deuxième période. Les spectateurs se mirent de la partie et protestèrent énergiquement contre l'arbitre des buts. La situation devenant de plus en plus compliquée, l'équipe française se refusa à continuer la partie. Ce n'est qu'après de nombreuses instances de la part des officiers et organisateurs de cette rencontre et sur la promesse que l'on changerait l'arbitre des buts que la partie put être continuée.

Les Français ne comptèrent qu'un seul point après un superbe ralliement. C'est la 9e victoire des Bearcats depuis leur défaite aux Jeux Olympiques.

CLUB MUTUEL

Les promoteurs du Club Mutuel présenteront un autre programme de lutte, ce soir, à leur salle de la rue de la Couronne.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Jean-Louis Renaud et Al Tucher seront les finalistes. Trois autres combats complètent le programme.



Troisième joute de la série Alma-Quebec Aces à l'aréna Kénogami-Jonquière, ce soir

Les champions respectifs du Lac-St-Jean et de Québec croiseront de nouveau le fer, à l'aréna Kenogami-Jonquière — Une partie "à finir" — Moore arbitrera-t-il ?

C'est ce soir, à l'aréna Kénogami-Jonquière, que les Quebec Aces, champions de la ligue de la Cité, tenteront de faire oublier l'échec qu'ils subissaient, mercredi dernier, aux mains du club Alma, champion du Lac St-Jean.

Le gagnant de cette troisième rencontre "à finir" participera à la série éliminatoire provinciale, pour la coupe Allan.

On se souvient que trois périodes supplémentaires furent nécessitées pour décider de la deuxième joute qui fut gagnée par les gars du Lac St-Jean au score de 3 à 1. Les As québecois avaient remporté les honneurs de la première ronde, à l'Aréna local, par un score identique.

Aux dernières nouvelles, la Q. A. H. A. avait donné instruction à l'arbitre Moore de se rapporter à l'aréna Kénogami-Jonquière pour la joute de ce soir. Il a été aussi question de Léo Hefferman.

Le "Soleil" a fait les arrangements nécessaires pour donner un compte rendu détaillé de cette prochaine rencontre dans son édition de samedi.

FESTIVAL SPORTIF A VALLEY-JONCTION

Vallée Vct., 5. (D.N.C.) — Si la température le permet nous aurons dimanche prochain le 8, un grand festival sportif au Manoir Bilodeau. A cette occasion, il y aura courses en ski-raquettes-patinages de fantaisie-Ski-joring. Avec prix au gagnant présentés par la reine du festival, qui sera tout un évènement dans les annales du sport à Vallée Jct.

Toute personne qui voudra en prendre part. S. V. P. communiquer avec J.-A. Rousseau, Manoir Bilodeau, de Vallée Jct.

Excursion de Québec et Lévis par trains réguliers du Quebec Central dans la Beauce samedi 7 mars. Limite de retour lundi 9. Prix aller et retour à Vallée Jct. 1.00. Bonne occasion d'aller faire du sport dans la Beauce.

BOXE A L'A. S. Q.

Le "matchmaker" Lauréat Groleau nous revient mercredi soir prochain, avec une rencontre dont le gagnant sera probablement reconnu champion poids-coq de la ville par l'U. Amateur Athlétique du Canada. Plusieurs autres combats importants seront aussi à l'affiche et Groleau nous assure que son programme surpassera celui qu'il a donné le 26 dernier et qui a été un succès complet.

On a à l'A. S. Q. plusieurs autres prospects qu'on sera content de voir à l'oeuvre d'ici un mois alors qu'ils auront tout ce qu'il faut pour mater de sérieux adversaires.

On s'attend à avoir une grosse assistance le 11 prochain et les amateurs devraient se faire un devoir d'aller encourager les jeunes de l'A. S. Q. qui travaillent pour se perfectionner et donner satisfaction à ceux qui ont confiance en eux.

AUX OLYMPIADES

Montréal, 6. (P.C.) — On étudie présentement les possibilités d'envoyer un club de baseball pour représenter la province de Québec aux Jeux Olympiques d'été. Cette question sera définitivement réglée en fin de semaine, alors que des représentations seront faites à P.-J. Mulqueen, président du comité de sélection des Olympiques. M. Léo Burns, président de l'Association provinciale de baseball sera au nombre des officiers à vider cette question.

LA LUTTE

Harrisburg, Pa. — Yvon Robert, 215, Montréal tombe Joe Dusek, 218, Omaha, une chute.

Toronto. — Dean Detton, 206, Salt Lake City, défait Ernie Dusek, 228, Omaha, en deux chutes consécutives.

Washington. — Danno O'Mahoney, 225, Irelande, défait Joe Cox, 228, Kansas City, une chute.

RAQUETTE

LE FRONTENAC

Trois courses spéciales entreront en plus du programme que le club de raquetteurs Frontenac est à organiser pour son Festival Sportif de dimanche prochain le 8 mars qui aura lieu au Parc Victoria.

Le premier de ces numéros spéciaux sera: course, un tour du parc en costume et en souliers mous, ouverte à tous les raquetteurs des clubs de l'Union locale.

No 2—Course ouverte à tous les hommes de 40 ans et plus, raquetteurs ou non.

No 3—Course ouverte à tous les enfants en bas de 12 ans.

Ces numéros viennent en plus des quatre courses pour les coureurs du Frontenac et de cinq autres pour les membres du club, dames et messieurs, qui comprennent le programme régulier de cette populaire journée sportive du club de raquetteurs Frontenac.

Une parade commencera la journée et le rassemblement se fera à l'Association Sportive de Québec, 1090½ St-Vallier d'où on se dirigera sur le chalet du parc Victoria. Tous les membres du Frontenac sont invités à prendre part à la parade ainsi que les clubs de l'Union locale qui désirent être représentés.

TIR AU REVOLVER AU CLUB DE LA GARNISON

Après s'être classé bon premier dans les troisième et quatrième concours hebdomadaires, le major T.-G. McAuley a remporté les honneurs lors de la dernière rencontre du mois, au club de tir au revolver. Conservant la plus forte moyenne des concours de février dans la série Lambert, le major McAuley est sorti en tête de la liste et premier dans le concours handicap du club.

Le gagnant du troisième concours ouvert mensuel du club est le Lt. Ls Guenette, qui a obtenu un total net de 157.

Voici les résultats des différents concours, ainsi que la compilation mensuelle des moyennes de février dans la série Lambert :

CONCOURS SPECIAL MENSUEL DU CLUB

OUVERT

Major Jos Matte (Hors concours)	90	86	176
L.-P. Gingras (Hors concours)	83	80	163
1—Lt. Ls Guenette	76	81	157
2—G.-S Ahern	76	76	152
3—A. Ledoux	70	81	15
4—M. Barthe	79	69	148
5—L.-C. Moore	78	61	139
6—Major McAuley	69	67	136
7—Sgt H. Conlan	77	55	132
8—L. Turcotte	55	66	121
9—G. Embregts	55	65	120
10—E. Marier	58	61	119
11—C. Darisse	53	65	118
12—A.-W Ahern	56	60	1 6
13—E MacKay	43	67	110
14—Wm Murphy	36	57	93
15—A. Jones	36	50	86

HANDICAP

1—Major T.-G McAuley	40	108.0
2—L. Turcotte	40	100.5
3—G.-S. Ahern	18	94.0
4—Major Jos Matte	5	93.0
5—M. Barthe	19	93.0
6—L.-C Moore	23	92.5
7—E Marier	32	91.5
8—Lt. Ls Guenette	11	89.5
9—L.-P Gingras	6	87.5
10—A.-W Ahern	28	86.0
11—Wm Murphy	37	83.5
12—Sgt H. Conlan	17	83.0
13—A. Jones	40	83.0
14—A. Ledoux	7	82.5
15—G Embregts	22	82.0
16—E. MacKay	26	81.0
17—G. Darisse	21	80.0

SERIE LAMBERT

QUATRIEME CONCOURS

1—Major T.-G McAuley	40	108.0
2—L. Turcotte	40	100.5
3—Major Jos. Matte	5	93.0
4—L.-C Moore	23	92.5
5—E. Marier	32	91.5
6—L.-P. Gingras	6	90.5
7—Lt. Ls Guenette	11	89.5
8—M. Barthe	19	88.0
9—A.-W Ahern	28	86.0
10—G.-S. Ahern	18	85.0
11—Wm Murphy	37	83.5
12—Sgt H. Conlan	17	83.0
13—A. Jones	40	83.0
14—A. Ledoux	7	82.5
15—G. Embregts	22	82.0
16—G. Darisse	21	81.5
17—E. MacKay	26	81.0

MOYENNE MENSUELLE

1—Maj. McAuley	98.0	106.0	108.0—	104.0
2—L. Turcotte	101.5	94.5	100.5—	98.8
3—Maj. J. Matte	97.0	97.0	93.0—	95.6
4—E. Marier	96.5	92.0	91.5—	93.3
5—A. Ledoux	88.5	88.5	92.5—	89.8
6—M. Barthe	91.0	89.5	88.0—	89.5
7—L.-C Moore	84.0	92.5	92.0—	89.5
8—A.-W. Ahern	92.5	90.0	86.0—	89.5
9—L.-P Gingras	92.0	85.5	90.5—	89.3
10—G.-S Ahern	90.5	86.0	86.0—	87.1
11—E. MacKay	81.5	93.0	83.5—	86.6
12—Wm Murphy	86.0	86.5	83.5—	85.3
13—Sgt H. Conlan	87.5	84.5	83.0—	85.0
14—G. Embregts	83.5	88.5	82.0—	84.6
15—D. Taylor	82.5	71.0	91.0—	81.5
16—G. Darisse	77.5	77.0	81.5—	78.6

A BAIE ST-PAUL

Dimanche, le 1er mars, eut lieu sur la patinoire Boivin, à Baie St-Paul, une grande fête sportive organisée par MM. Léopold Pagé et Roger Simard, aidés de MM. le Dr Arthur Leclerc, Victor Boivin et Oréus Lavoie.

Il y eut plusieurs courses, entre autres: en brouette, en chiens, saut et passage du baril, danse sur la glace, patinage de fantaisie, concours de vitesse pour hommes et filles.

De nombreux et riches cadeaux donnés par des amis du sport, furent décernés aux vainqueurs. Il y eut aussi un magnifique prix d'assistance. Ce festival restera mémorable dans les annales sportives de la Baie St-Paul.

A PONT-ROUGE

Le 1er mars, le Club de Ste-Anne de la Pérade a rendu visite à nos clubs. La rencontre fut des plus intéressante.

Le pointage fut de 7 pour Pont-Rouge, 1 pour Ste-Anne.

Dimanche, le 23 février, le club de la Livraison de Québec a rendu visite à notre club, dans deux joutes, dont l'une l'après-midi, où la Livraison gagna par 2 à 1, et le soir, le club de Pont-Rouge a eu les honneurs par 3 à 0. Nos visiteurs se sont montrés de parfaits gentilshommes comme ils le sont réellement.

La Sixième A a gagné le championnat de la ligue de l'Académie de la Salle en battant le Sixième B. par 2 à 1. Picard et Champagne comptèrent pour les vainqueurs tandis que Parent compta pour les vaincus.

POOL

SALLE LEROUX

Alphonse Grenier a battu son adversaire Gérard Perron, par un score de 250 à 105, meilleures séries du vainqueur: 22, 40, 44.

La semi-finale se continuera la semaine prochaine avec les meilleurs joueurs à date tels que Verret, Lachance, Côté, Grenier, Simard, etc.

Le tournoi se continuera jeudi prochain.

LE VICTORIA EST CHAMPION

Montréal, 6. (P.C.) — Le club Victoria a remporté le championnat junior de l'A.H.A. de Montréal, hier soir, en battant le Lafontaine au score de 5 à 2, dans la deuxième joute de leur série de deux dans trois.

Le Victoria recontrera maintenant le Crane, champion de la ligue Mont-Royale, pour le championnat de Montréal.

LE RIVIERE-A-PIERRE

Rivière-à-Pierre 5. — Samedi, le 29 février, les Castors de la "Livraison" de Québec ont subi un rude échec aux mains du Rivière-à-Pierre alors que ces derniers ont défait leurs adversaires au score de 8 à 1, dans une partie très contestée, mais exempte de rudesse.

Le Rivière-à-Pierre prit l'avantage du jeu dans la première période par une avance de 5 points. Les livreurs se rallièrent dans les deux autres périodes et firent tant d'attaques qu'ils réussirent à s'exempter un blanchissage en enregistrant leur unique point de la partie. Les locaux portèrent leur pointage à 8 et n'eussent été les beaux exploits de Daigle dans les buts des visiteurs que le score eut été encore plus élevé.

Les Castors se sont déclarés très satisfaits de leur visite ; cependant, ils ne ménageaient pas leur surprise d'avoir rencontré un club aussi en forme dans ce petit village. La "livraison" avait déjà rencontré le club local dans une partie nulle et cette seconde visite avait pour but de faire un maître d'un des deux clubs.

Le Rivière-à-Pierre aimerait à rencontrer un autre bon club de Québec et surtout le Royal 22ème, champion de la ligue des Bons Sports, pour jouer ici samedi prochain.

Pour informations, s'adresser à M. A. Lassonde.

Champagne qui avait été choisi par notre population pour représenter Grand'Mère à la partie des amateurs du Canadien, au Forum, dimanche dernier, a été remplacé par un autre joueur de cette ville, Raymond Dallaire, parce que Champagne n'avait pas, paraît-il, l'âge réglementaire.

Le Manitoba décroche le championnat canadien au curling

Conduits par J.-K. Watson, les équipiers du Manitoba ont défait ceux du Nouveau-Brunswick, en dernière ronde — Huit victoires et un seul échec — Québec au huitième rang.

Toronto, 6. (P.C.) — Le quatuor de J. K. Watson, de Winnipeg, porte-couleurs du Manitoba, a remporté le championnat du Canada au curling (avec granites), hier soir et le trophée MacDonald Brier, en battant l'équipe de B. K. Shives, de Campbellton. Une nombreuse galerie fut témoin de ce match.

Les équipes du Manitoba et du Nouveau-Brunswick étaient sur un pied d'égalité en première position, à la fin de la huitième ronde de ce tournoi "round robin", avec sept victoires et une seule défaite chaque. Ces deux "rinks" en vinrent aux prises dans la dernière ronde du tournoi qui devait être favorable au Manitoba.

Le "rink" de l'Ouest eut continuellement l'avantage sur celui des maritimes. Au 9e bout, cependant, l'équipe de Shives marqua deux pour égaliser à 8-8. Au 10e, Watson reprit les devants en marquant deux lui-même. Au 11e les joueurs de Campbellton tentèrent d'égaliser, mais ne purent faire mieux que de compter un point pour réduire à un la marge de leurs adversaires. Au dernier bout, Watson avait l'avantage de la dernière pierre. Il sut en profiter.

Le Nouveau-Brunswick a terminé en 2e place, avec l'Alberta, avec sept victoires et deux défaites.

L'équipe de C. B. Bignell, du Victoria Curling Club, de Québec, compta trois, dans le dernier bout, pour remporter au score de 14-12 aux dépens de l'Ile du Prince-Edouard, sa seconde victoire du concours.

STANDING FINAL

	G	P
Manitoba	8	1
Nouveau-Brunswick	7	2
Alberta	7	2
Colombie-Anglaise	6	3
Ontario-Nord	5	4
Ontario	5	4
Saskatchewan	4	5
Québec	2	7
Nouvelle-Ecosse	1	8
Ile du Prince-Edouard	0	9

PARTIES D'HIER

Avant-midi :				
Québec	021	000	010	120— 7
Alberta	200	102	403	002—14
	x x x			
Saskatchewan	020	000	002	010— 5
Ontario-Nord	102	112	130	101—14
	x x x			
Nouv.-Brunswick	001	001	032	102—10
Nouv.-Ecosse	110	210	200	020— 9
	x x x			
Manitoba	732	020	330	122—25
Ile du P. E.	000	102	001	000— 5
	x x x			
Colombie-Angl.	003	011	202	010—10
Ontario	120	100	010	101— 7
Après-midi :				
Ile du P. E.	100	101	000	320— 8
Nouv.-Ecosse	031	040	113	002—15
	x x x			
Saskatchewan	001	010	020	120— 7
Manitoba	220	304	201	001—15
	x x x			
Nouv.-Brunswick	032	311	002	030—15
Québec	200	000	110	104— 9
	x x x			
Alberta	211	020	400	101—12
Ontario	000	202	021	020— 7
	x x x			
Colombie-Angl.	110	102	032	002—12
Ontario-Nord	001	020	100	210— 7

DERNIERE RONDE

Manitoba	120	040	010	201—11
Nouv.-Brunswick	001	202	102	010— 9
	x x x			
Alberta	100	011	015	002—11
C.-Anglaise	011	100	100	110— 6
	x x x			
Saskatchewan	100	110	002	000— 5
Ontario	003	001	100	114—11
	x x x			
Ile du P. E.	120	003	001	011— 9
Ontario-Nord	004	110	150	100—13
	x x x			
Québec	301	050	100	103—14
Nouv.-Ecosse	020	201	033	010—12

TOURNOI D'ECHECS

Le tournoi d'échecs pour le championnat de la ville se continue avec un enthousiasme qui ne diminue pas. La course aux premières positions se fait de plus en plus serrée. Voici les résultats des joutes de lundi :

Schulmann gagne contre Richard
Leclerc gagne contre Lachance.
Thérien gagne contre Lacroix.
Morisset gagne contre Bédard.
La partie Duchesne-Brassard est remise à mercredi.

Lundi également, fut jouée une partie Duchesne vs Paquin qui avait été remise. M. Duchesne a remporté la victoire.

Voici, d'après les rapports officiels, la position après la sixième ronde :

	G.	P.	N.	Pts
N. Duchesne	4	0	1	4½
J. Thérien	4	0	1	4½
L. Richerd	4	1	0	4
J Schulmann	3	1	1	3½
M. Leclerc	3	3	0	3
P. Brassard	2	2	1	2½
J.-A. Lachance	2	4	0	2
J.-A. Morissette	2	3	0	2
E. Lacroix	1	4	0	1
J Paquin	0	5	0	0

Une partie ajournée entre MM. N. Duchesne et P. Brossard.

Dimanche après-midi, il y aura aux salles de l'Association des Joueurs d'Echecs de l'Union Commerciale, un tournoi éclair ouvert à tous les amateurs de la ville. On est prié de se rendre à 1 h. 30. On rendra service à l'organisation en apportant ses pièces.

LE "BIG SEVEN"

Alors que cinq membres du "Big Seven" de la N.H.L. étaient en action, hier soir, deux seulement ont augmenté leurs totaux. Art. Chapman, des New-York Americans, et Mush March, des Chicago Black Hawks, ont compté chacun un point. Hooley Smith et Baldy Northcott, des Maroons, étaient inactifs.

Voici le standing:

	B.	A.	Pts
Schriner, Americans	18	23	41
Chapman, Americans	10	26	36
Thompson, Chicago	16	38	34
Romnes, Chicago	11	23	34
Smith, Maroons	17	16	33
March, Chicago	16	15	31
Northcott, Maroons	12	18	30

LES ANNEAUX

TOURNOI DU CASTOR.

Les nombreux amateurs d'anneaux de Québec et du district, sont priés de s'enregistrer pour le tournoi individuel du "Club Castor", le plus tôt possible; en effet, la direction du club vient de fixer la date d'ouverture pour le 15 de ce mois. Une assemblée sera convoquée la semaine prochaine pour tous les amateurs qui y prendront part. Avis aux joueurs de la ligue Intérieure, (à l'exception de la classe "A"), qu'ils peuvent s'enregistrer sans aucune crainte d'être dérangés dans leurs parties de ligue, le fait que, si par hasard ils sont cédulés dans le tournoi un soir qu'ils doivent jouer dans la dite ligue, la direction remettra cette partie.

Amateurs d'anneaux, qu'on se le dise, et pour plus d'informations, s'adresser au local du club "Castor" à la salle paroissiale de Limoilou ou à C.-H. Tremblay, tél.: 4-1027.

PEPSI-COLA GAGNE

Le défi du Pepsi-Cola, fut relevé par le Hamel, et voici le résultat des deux parties au total des points : —

Terrain du Hamel	
J.-M. Boivin	1026
Marcel Pagé	1084
M. Fiset	1099
Alex. Ernst	1332
O. Ouellet	1044
H. Verreault	1123
	6708
Hamel	
E. Rochet	918
T. Boucher	1162
E. Bernard	946
Mlle Hamel	1162
M. Bourassa	966
A. Doddridge	872

Majorité : Pepsi-Cola — 682 points.
Terrain du Pepsi-Cola.
Le Hamel est défait par 253 pts.
Majorité totale Pepsi-Cola 935 pts.

CAP-SANTE

La fête sportive qui s'est déroulée sur la patinoire du village de Jacques-Cartier a remporté un brillant succès.

Les costumes étaient des plus variés et très intéressants pour les nombreux spectateurs qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette fête hivernale. Il serait trop long d'énumérer les noms des gagnants et des donateurs de prix.

Notre population a à coeur d'encourager les sports, nous pouvons le dire, à l'honneur de tous.

DEUX EQUIPES D'ETOILES

Voici les deux équipes d'étoiles que nous suggérons à notre confrère R.-V. Halpin:—

1ère équipe		2e équipe
BOLDUC (Aces)	BUTS	DION (Laval)
VIGER (Q.-A.) FAUGHER (Aces)	DEFENSES	NADEAU (Aces) HUDON (Royal 22e)
HAMEL (Aces)	CENTRE	LAVOIE (Q.-A.)
GERIN (Laval)	AILE GAUCHE	GAUTHIER (Q.-A.)
PERREAULT (Royal 22e)	AILE DROITE	GAUTHIER (Laval)
LEO BOURGAULT	COACH	R. V. HALPIN

UNE FRANCHISE POUR LES HERSHEY BARS

New-York, 4. — Une franchise dans la Nouvelle Ligue Internationale de Hockey Amateur actuellement en formation ou dans la Canadienne-Américaine ou l'Internationale, semble être le but des Hershey Bars, champions de l'Eastern Amateur League.

Maintenant que le nouvel amphithéâtre de $1,000,000 de la petite ville de Hershey est presque complété, Herbie Mitchell, l'instructeur des Bars et ancien mentor de Hamilton, Windsor, Pembroke et Niagara Falls, a déjà fait des démarches pour installer dans une ligue de plus fort calibre. Mitchell aura peut-être l'ambition de faire partie de la N. H. L., d'ici quelques années.

L'équipe de Hershey débuta la saison très peu prisée, comme les Rovers de New-York, les Yellow Jackets, de Pittsburgh étaient fortement considérés plus forts que les Bars. Mais fait remarquable ces deux équipes échouèrent lamentablement à la tâche contre les Bars.

Mitchell n'a pas limité ses activités à donner des ordres du banc. Avant le début de la saison, il fut décidé de jouer des parties de détail à la fin de la saison tout comme dans la N. H. L. On a maintenant annoncé officiellement que les Bars sont champions de la ligue, ce qui indique donc que Mitchell a joué un rôle de premier plan dans les assemblées des gouverneurs de la ligue.

La nouvelle patinoire de Hershey aura une capacité de 9,000 sièges. Plusieurs autres places seront du type "standing". On la construit de façon à ce que son agrandissement soit très facile.

LE HOCKEY AUX TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières — Stanley Dufresne a remporté le championnat du tournoi de ski du club de Trois-Rivières au Cap-de-la-Corneille. Il a réussi des sauts de 125 et 130 pieds. Il a fini avec une avance substantielle sur le jeune Lucien Laferté qui prit la deuxième position avec des sauts de 112 et 119. Elmer McCullock arriva troisième avec ces sauts de 100 et 110 pieds.

La Sixième A. a remporté la victoire contre la Sixième B dans la ligue de l'Académie de la Salle par le score de 2 à 0. Champagne compta le premier point sur une passe de Cloutier et Picard le second sur une passe de Lacerte.

Après avoir subi une défaite de 2 à 1 dans la première partie du détail, le St-Pierre s'est repris et a triomphé du Levasseur deux parties de suite par les scores de 3 à 1 et 8 à 0. Dans la première partie R. Matteau et St-Arnault comptèrent pour le St-Pierre tandis que Carroll évita un blanchissage à son club. Dans la seconde partie, R. Matteau compta cinq des huit points de son club.

Le Jos. L. Fortin a dû batailler 70 minutes pour réussir à triompher du S. Rivard par le score de 3 à 2. Asselin assura la victoire du Fortin en scorant sur une passe individuelle.

Le Capitol a défait le Jos.-L. Fortin par le score de 2 à 1. Picard et Bellemare comptèrent pour le Capitol tandis que Rosaire Bertrand évita un blanchissage à son club.

QUILLES

A ST-MALO

WHISTLE :

A. Blondeau	397
G. Cantin	280
E. Nadeau	406
P. Gagné	355
R. Cantin	434
	1872

GOSSELIN :

R. Jobin	352
L. Angers	351
L. Bédard	254
Lionel Cantin	3511
Lucien Cantin	403
	1812

Whistle gagne 2 à 1.

ST-MALO :

P.-E. Larue	869
E.-E. Richard	368
Jos. Tardif	3144
R. Robert	395
E. Tardif	4911
	1932

CANTIN :

Jos. Brousseau	3877
Alex. Lachance	268
N. Robitaille	280
E. Jobin	356
P.-H. Cantin	436
	1687

St-Malo gagne 3 à 0.

Position des clubs

	G.	P.
Whistle	4	2
St-Malo	4	2
Gosselin	2	3
Cantin	1	5

AU ROYAL TRUST

NO 2

Mlle E. McCauley	175	133	199—	507
Mlle A. Morisset	113	159	119—	391
P. Mathieu	137	125	156—	418
C. H. Labrecque	140	241	275—	656
R. Bastien	244	150	233—	627
	809	808	982—	2599
Handicap				406

NO 1

Mlle H. Lower	194	102	172—	468
Mlle I. McCartney	112	120	176—	408
J. J. Muir	186	192	168—	546
J. H. Buchanan	204	177	145—	526
J.-A. Blais	220	136	268—	624
	916	727	929—	2572
Handicap				210

NO 3

Mlle L. C. Jacques	147	96	126—	369
Mlle A. Champion	61	96	48—	205
A. Gourdeau	166	205	152—	523
J. Marchand	153	158	154—	465
H. Hardy	154	152	161—	467
	681	707	641—	2029
Handicap				532



"Les Vieux Amis sont de Bons Amis"

Remarque Sandy Mac

Il en est des whiskys comme des amis—on ne doit jamais les meilleurs au hazard.

Un bon whisky doit sa qualité aux années d'expérience et d'adresse qui ont présidé à sa distillation et à son mélange—aux soins apportés au choix des fins whiskys de Malt Ecossais qui le composent, et qui vous ferons toujours dire, où que vous soyez—

"Sandy Mac est un ami à moi"

$2.60 26 ONCES

$3.90 40 ONCES

SANDY MACDONALD

SPECIAL OLD HIGHLAND WHISKY

Embouteillé et mélangé sous la surveillance directe des propriétaires Alexander & Macdonald, Leith, Ecosse, par Distillers Corporation, Limited, Montréal

Lainages recus d'outre-mer



Jean Bienmy s'y connait en lainages. Il s'est rendu au quai où l'on décharge une cargaison de beaux tissus nouveaux, arrivant de Grande-Bretagne pour Tip Top. Naturellement, il entend faire son choix quand l'assortiment est complet.

Suivez l'exemple de Jean Bienmy : choisissez votre tissu de bonne heure. Votre complet ou pardessus sera taillé à la main sur vos mesures et soigneusement confectionné dans tous les raffinements, par des artisans syndiqués ; par exemple, les riches doublures repassables de pur rayon "Val-Glo", en fil rayon canadien de Courtauld. Fameux prix unique de Tip Top Tailors.

$24.75 TAILLES SUR VOS MESURES

TIP TOP TAILORS

O. PROULX Gérant — 266 Rue ST-JEAN Coin St-Augustin — TEL.: 2-1900

Pas de congé pour les Petites Annonces: Elles travaillent nuit et jour et paient toujours

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée - Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
IMPRESSIONS et RELIURE,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, par moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

AVIS

Nous n'assumons aucune responsabilité pour manque par inadvertance ou autrement de publier une annonce commandée et acceptée. Nous n'assumons aucune responsabilité non plus pour erreurs dans les annonces au delà du montant payé. Toute erreur devra être rapportée immédiatement après la première insertion sinon, nous ne nous engageons pas à remplacer les autres insertions.

42 Succursales

A QUEBEC, on vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU, (Ltée)
138, 5e Rue. Tél. 4-0581
BEAULIE EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél. 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue 6ième-Thérèse. Tél. ... 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier,
884, chemin Ste-Foy Tél. ... 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.
1131, rue St-Vallier. Tél. ... 7840
JOS. COTE (Ltée):
Succ. No 2, 26, St-Jean ... 4-0574
Succ. No 3, 332, St-Jean ... 2-0203
Succ. No 4, 15, Buade ... 2-0288
Succ. No 5, 459, St-Joseph ... 4-0593
Succ. No 6, 321, St-Joseph ... 4-0082
Succ. No 7, 436, St-Jean ... 4-0431
Succ. No 8, 103, St-Joseph ... 4-0484
Succ. No 10, 95, St-Paul ... 2-0341
Succ. No 11, 176, 3e Avenue ... 4-0523
Succ. No 12, 27, St-Joseph ... 2-0395
Succ. No 13, 15, Ch. Ste-Foy ... 4-0262
Succ. No 14, 355, St-Paul ... 2-0117
DELISLE ALEX, restaurant,
121, de la Couronne. Tél. ... 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél. ... 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier. Tél. ... 4-0473
DUBE, J.-EDM.,
152 St-Jean. Tél. ... 3-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
260, St-Joseph. Tél. ... 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON,
114, 4e Rue. Tél. ... 4-1962
FORTIN Mme E.,
74, 4e Ave, Qué-Ouest
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél. ... 4-0422
GARNEAU L.-P.,
470, St-François. Tél. ... 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél. ... 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste
223, St-Joseph. Tél. ... 3-0738
557, St-Joseph. Tél. ... 4-0562
GIROUX ADELARD,
15, de la Canardière. Tél. ... 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canardière. Tél. ... 4-1320
LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue. Tél. ... 4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville,
R. P. 123. Tél. ... 113
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél. ... 4-0081

Achetez les marchandises annoncées. Compares et choisissez.



AUTOMOBILES
PIECES de
RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres



Automobiles à vendre

AUX CHERCHEURS D'OCCASIONS 50 automobiles 1930 à 1936, 5 bons Trucks 1½-2 tonnes, roues doubles, en ordre. Prix défiant la plus sévère compétition. Quebec Used Cars Ltd., 230 Couronne, tél.: 3-1915. 3mars-26fs-12G

OCCASION exceptionnelle! Chrysler Coach, 1930, en parfait ordre, provenant d'une compagnie de finance, vendra pour balance due, tél.: 2-6355. 5mrs-3fs-12T

250 chars à sacrifice

DOUZE MOIS pour payer, sans intérêt. Le plus beau choix d'automobiles jamais offert. La majeure partie sont des modèles 1934 et 1935. Profitez de ces aubaines, car il faut de l'espace
UNIVERSAL AUTO LTD.
27-33 de la Couronne, Québec
Tél.: 5113-3-4 23oct-6mois-12T

CHRYSLER COACH 1933, et, parfait état, à vendre à bonnes conditions. S'adresser entre 6 et 7 hrs. du soir tél: 9280. 28fév-6fs-12T

DEUX CHARS A VENDRE neuf et usagé, Paige Sedan de luxe, modèle 1930, Ford, 1931 Sedan. S'adresser G. Brousseau, Loretteville. Tél.: 101 22fév-12fs-12B

DODGE COUPE, 1933, en parfaite condition, à vendre à grande réduction. Cause besoin d'argent. S'adresser entre 7 h. 30 et 8hrs. par téléphone: 8879 29fév-6fs-12T

DODGE SEDAN 1935, Chevrolet Sedan de Luxe, 1931, à vendre. S'adresser entre 6 et 7 heures p. m., 7393. 6mars-4fs-12B

A l'acheteur intéressé

Avant de faire l'achat d'un auto usagé, venez voir ce que nous avons et vous constaterez que ce sont réellement des valeurs. Nos conditions sont faciles et vous y trouverez de tous les modèles, de toutes les marques. Une visite est sollicitée.
J.-A.-T. LAMBERT, INC.
27 Arago Québec
22fév-26fs-12T

DODGE SEDAN 1931, petit huit cylindres, très propre, en très bon ordre, équipement complet, chaufferette, filtes, dégeleur automatique. Prix $350.00. Conditions si désirées, tél.: 2-7260. 6mrs-2fs-12B

Automobiles à vendre

TRUCK CHEVROLET, roues doubles, 3 hoist hydrauliques, Truck Federal 2 tonnes, Truck Ford 1½ tonne, Cadillac Sedan, Dodge Sedan, Ford Coach, Pontiac Coupé convertible. Parties neuves, usagées toutes sortes. Achetons chars usagés pour comptant, tél.: 4-1246, Emile Giroux, Beauport-Est. 5mrs-14fs-13B

GRAHAM PAIGE 1931, Sedan de luxe, propre et marche comme un neuf, 5 pneus neufs, faut vendre vite, cause de position, char fourni, tél.: 3-1566 5mrs-3fs-12B

UN BUICK SEDAN, 5 passagers, en très bon ordre, très propre, à vendre très bon marché. S'adresser à A. Poudrette, boucher, rue St-Ambroise Téléphone 3-1481. 26fév-6fs-12T

CHEVROLET neuf depuis $831.00 à $1136, avec freins hydrauliques. Oldsmobile neuf depuis $1136.00 à $1500.00. Chars usagés de toutes sortes. Pour appointement Jules-A. Maheux, tél.: 5365 (aux heures des repas) 4mars-6fs-12G

Automobiles demandées

Autos brûlés et accidentés

DEMANDES. — On demande à acheter des autos brûlés ou accidentées. Faites comptant. Ecrire Casier 312, "Le Soleil". 6mars-2fs-13R

DEMANDE A ACHETER Pannel Body Ford ou Chevrolet, en bon ordre. Acheteur à prix raisonnable. S'adresser à 118, 4e Rue, entre 7 h. P. M. et 8 h. P. M. 6mars-2fs-13B

Accessoires d'automobiles

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi lustré (rim) 20 x 30. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.n.o.-15B

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave, tél.: 4-2920. 22fév-26fs-12G

AUTO SERVICE REG'D : Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne, tél: 3-2692. 29fév-26fs-12G

GRAHAM PAIGE 1931, Sedan de luxe, propre et marche comme un neuf, 5 pneus neufs, faut vendre vite, cause de position, char fourni, tél.: 3-1566 5mrs-3fs-12B

UN BUICK SEDAN, 5 passagers, en très bon ordre, très propre, à vendre très bon marché. S'adresser à A. Poudrette, boucher, rue St-Ambroise Téléphone 3-1481. 26fév-6fs-12T

CHEVROLET neuf depuis $831.00 à $1136, avec freins hydrauliques. Oldsmobile neuf depuis $1136.00 à $1500.00. Chars usagés de toutes sortes. Pour appointement Jules-A. Maheux, tél.: 5365 (aux heures des repas) 4mars-6fs-12G

Automobiles demandées

Autos brûlés et accidentés

DEMANDES. — On demande à acheter des autos brûlés ou accidentées. Faites comptant. Ecrire Casier 312, "Le Soleil". 6mars-2fs-13R

DEMANDE A ACHETER Pannel Body Ford ou Chevrolet, en bon ordre. Acheteur à prix raisonnable. S'adresser à 118, 4e Rue, entre 7 h. P. M. et 8 h. P. M. 6mars-2fs-13B

Accessoires d'automobiles

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi lustré (rim) 20 x 30. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.n.o.-15B

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave, tél.: 4-2920. 22fév-26fs-12G

AUTO SERVICE REG'D : Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne, tél: 3-2692. 29fév-26fs-12G

Agents

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph, Co., dépt. 6, Saltillo, Miss., E.-U. 2-4-6-7mars-2B

DEMANDE Hommes ou Femmes. Travail plaisant. Bon salaire. Expérience non nécessaire. Ecrivez pour renseignements à Casier Postal 143, Montréal, Can. 6-7-13-14mars-4fs-2B

AGENTS SERIEUX — Demandés dans toutes les localités. Vendez "L'Avertisseur Automatique Watch Dog : contre le feu, l'appareil ni électrique, ni batteries, sans produits chimiques, seul du genre. Ecrivez pour avoir agence, forte commission payée. Ecrire Casier 504, "Le Soleil". 6-7mars-2fs-2B

CHANCE EXCEPTIONNELLE faire gros profits à vendre nos lames de rasoirs. Qualité supérieure garantie. Vingt boîtes de cinq lames mallées sur réception deux piastres. Ecrivez pour agence exclusive. Starband 39 Edna West, Toronto. 24fév-26fs-2B

Appartements à louer

APP. LINCOLN à louer pour 1er mai 1-2-3 4 pièces, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, service concierge. Information, tél.: 2-5075. 24fév-26fs-5R

GRANDE-ALLEE APPARTEMENTS à louer, un petit et un grand appartement avec améliorations modernes. S'adresser au concierge, 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 6mars-26fs-5R

APPARTEMENT NORD. — Appartement meublé, chauffé, possession immédiate, dans le centre des affaires. S'adresser 8 St-Joseph. 4mars-6fs-5G

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208 11fév-26fs-5R

Appartements demandés

JEUNE FILLE distinguée demande chambre boudoir ensoleillée, entre rues Turnbull et des Erables. Ecrire Casier 511, "Le Soleil". 6mars-6fs

APPARTEMENT DEMANDE, 1 ou 2 pièces meublées, dans St-Roch ou Jacques-Cartier. Ecrire Casier 506, "Le Soleil". 5mars-2fs-6B

Argent à prêter

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir: Rés.: 3-2580. lun-mere-sam-30mars-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque montant de $1,000.00 à $5,000.00 à 6 p. c., S'adresser au notaire Jean-J. Girard, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 4mars-6fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed. Boisseau Picher, notaire, 549 Saint-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 3mars26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter à Québec 5%-6%. S'adresser 325 Blvd. Charest, tél: 3-1331. 5mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque Maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél: 9450; rés.: 4-5312 22fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau : 4-2918; rés. : 3-2459. 20fév-26fs-7R

Articles de ménage

ACHETONS DOMICILE. Meubles, poêles, habits d'hommes. A vendre poêle cuisine, flat desk en chêne, 34 x 60, 7 tiroirs, secrétaire de dame, vitrine argenterie, couchettes, coiffeuses 3 miroirs, table extension, poêle électrique, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 15fév-26fs-9R

A VENDRE, table toilette $3.00 en montant, valise d'auto $3.00, couchettes $1.50, sommier $1.50, horloge $2.00, pharmacie $1.25, bureau neuf $8.00, glacière, etc. Achetons à domicile, 190 Richardson, tél. 2-2635. 27fév-20fs-9B

ARTICLES DE MENAGE à vendre, petit set de chambre à coucher, 4 morceaux, secrétaire, gros fauteuil, etc., etc. S'adresser 354 du Roi, tél.: 3-2694. 5mars-3fs-9G

ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: ... 159
ROGER RENE,
2971½, 1ère Ave. Tél.: ... 4-0238
ROY Mlle A.,
193, des Franciscains. Tél.: ... 6941
ROYER, épicier,
1171, rue Victoria. Tél.: ... 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: ... 2-1235
ROULEAU GEO.,
149, St-Patrice Tél.: ... 3-1451
TALBOT MAURICE,
4191½, 1ère Ave. Tél.: ... 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES
Ann DU "SOLEIL" Tél.: 7131

Achetez les marchandises annoncées. Compares et choisissez.

Articles de ménage

A VENDRE tapis, rugs et rideaux, le tout en bonne condition et à très bon marché. S'adresser à 122 Ave Moncton, tél.: 4-0772. 5mrs-3fs-9B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage en dehors ville, à prix très spéciaux. Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75 cts Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, Lac Beauport $1.75. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0693. 28fév-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035e 13fév.-26fs-Bois-Const-R

Bureaux à louer

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer, à bon marché, différentes dimensions, dans l'édifice Guilmette, 37 de la Couronne, centre des affaires, bâtisse moderne, ascenseur rapide. 8fév-26fs-18T

EDIFICE FASHION CRAFT, 180 rue St-Jean, 1er étage un bureau 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. 13fév.-26fs-16R

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mars-j.n.o.

Camps demandés

ON DEMANDE A LOUER, pour l'été, un camp de cinq ou six chambres, situé sur le bord de l'eau ; s'adresser entre une heure et deux, à tél.: 2-5495. 29fév-6fs-22B

Chambres et pension

POUR LE 1er MAI, nouvelle pension, quartier St-Jean-Baptiste, chambres doubles ou simples, meublées ou non. Réservation immédiate, 432 St-Jean, Apt 3, tél.: 4-4144. 5mars-6fs-26B

CHAMBRE ET PENSION une jeune fille ou une dame désireuse de se faire un bon chez-soi dans une famille privée, pourra s'adresser au No 194 rue des Commissaires, en bas, Jacques-Cartier. 6mars-6fs-27R

BELLE CHAMBRE avec boy-window chauffée, eau chaude, étage du bain avec pension. S'adresser 81, St-Gabriel 5mars-3fs-26R

CHAMBRES double et simple à louer, améliorations modernes, usage bain et téléphone, famille privée, pension si désirée. S'adresser 62 Ste-Hélène. 3mars-6fs-26B

BELLE CHAMBRE à louer sur la rue, très bien meublée, usage bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 424 St-Joseph, près Blvd. Langelier. 2mrs-6fs-26B

Chambres à louer

MAGNIFIQUE CHAMBRE à louer à l'année avec eau courante, chaude et froide, usage bain, téléphone. S'adresser Mme J. Roy, 36 Ste-Famille. 6mrs-2fs-27B

CHAMBRE EN AVANT, pour une ou deux personnes dans famille sans enfants, eau chaude à l'année; bon chez-soi, pour dames ou demoiselles seulement. 198 St-Cyrille, tél.: 3-2671. 6mrs-2fs-27R

13 FERLAND, à louer chambre $2.25 par semaine, munie de toutes commodités. Libre immédiatement. S'adresser sur les lieux. 6mrs-3fs-27B

BELLE CHAMBRE A LOUER, fenêtre sur la rue, usage bain et téléphone et gaz. S'adresser à 297 rue de la Reine, près Dorchester. 2B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfans, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

CHAMBRE meublée, chauffée, avec garde-robes, armoire, toilette et lavabo. Porte privée seule. S'adresse: 32 Monticalm, St-Sauveur, tél.: 3-1317. 6mrs-3fs-27T

PETIT FLAT 2 pièces avec gaz, 3ième étage, aussi chambres avec fenêtres sur la rue, 547 St-Jean. 27B

CHAMBRE A LOUER, double, $1.00 par jour, chambre simple, 50c par jour. Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel Bélanger, 367, St-Paul, tél.: 2-2075. 6mars-2fs-27R

JEUNE HOMME distingué et particulier, qui désirerait partager appartement, prix très raisonnable. Ecrire Casier 448, "Le Soleil". 6-7mars-27B

HOTEL LORRAINE, rue Desjardins, offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur. Endroit idéal. Venez vous en convaincre. 6mars-26fs-27R

CHAMBRE A LOUER avec bain et téléphone. S'adresser 51 rue St-Anselme. 4mars-2fs-27G

Chambres demandées

2 DAMES DEMANDENT chambre meublée, Haute-Ville, maison tranquille, 1er étage, lit divan, eau courante, gaz. Ecrire mentionnant localité, prix, Mme P. Nadeau, 173 Richelieu, Québec. 5mars-3fs-28B

Chambres et pension demandées

JEUNE HOMME pouvant fournir très bonnes références demande chambre et pension dans famille privée. Ecrire donnant détails à Casier 436, "Le Soleil" 26fév-12fs-9B

JEUNE HOMME pouvant fournir très bonnes références demande chambre et pension dans famille privée, partie haute de la ville. Ecrire Casier 501, "Le Soleil" 6mars-2fs-29B

ON DEMANDE pour 1er mai, 3 chambres avec pension dans bonne famille pour 4 personnes, proximité du Parlement. Ecrire R. Boucher, 189, rue St-Jean, Québec. 5mars-4fs-29B

Chauffage, bois, charbon

ATTENTION, érable et merisier, 2 et 2 1-2 pds, bouleau 2 1-2 pds, Slabs, Charbon de toutes sortes. Prix modéré. Cour à Bois St-Jean-Baptiste, 104 St-Patrice, tél.: 4-3124. 21fév.-26fs-24R

BON MARCHE, bois $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25, Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois $1.00 Charbon à la poche ou tonne. Logement à louer, Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-0000 mer-ven-lun-au14mars-34G

Cyrille Bussières

EPICIER, 49 ST-BERNARD Tél.: 6827. Bois franc, séché à l'abri érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs, scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Chevaux à vendre. lun-merc-vend-au11avril-34T

CHARBON COKE, 4 poches $1.00, avec une poche de slabs gratis. Slabs bouleaux, 10 grosses poches, $1.00. Charbon Stove, 70c poche. Erable, merisier, à l'abri 2 pds, scié, $4.50. Adj. Noël, 158 Carillon. 34B

AVIS SPECIAL, merisier érable 2 pds, $400, scié $4.50, 2½ pds $5.00 Croûtes merisier 3 pds $6.00 Bois d'allumage 5 poches $1.00. Slabs bouleau $2.25 cordon. Ces prix sont livrés en ville Satisfaction garantie R. Desruisseaux 186 Montmagny, tél.: 4-0734 18fév-26fs-34T

ATTENTION, merisier et érable, 24 pouces $4.25 la corde, ce bois se trouve dans un hangar fermé, charbon à la tonne et à la poche Cours à bois Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, 40 Sutherland, tél.: 4-3635 18fév.-26fs-34R

Spécial bois franc 2.50

ERABLE ET MERISIER 12" scié, fendu, $2.50 la corde, slabs bois mou et bouleau Stove, Chestnut, $13.50, poche 75c, Coke $10.50. Livraison partout Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 22fév-26fs-34G

Chauffage, bois, charbon

ATTENTION. Bon bois franc sec, à l'abri, 2 pds $4.00, corde scié $4.50; 2½ pds $5.25, scié $5.75; slabs bouleau, merisier, charbon. Stove et Chestnut, 75 cts poche, $13.50 la tonne, Coke 25 cts poche. Foin et grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux. J.-P. Bordeleau, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 29fév-26fs-34T

CHARBON.—Première qualité: Stove, Egg, Chestnut, $13.50 la tonne, 75c la poche. Buckwheat 60c, Coke 25c, la poche. Charbon de bois franc 25c la poche. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618 24fév-26fs-34T

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier 3 pds $6.00, livré à domicile. Slabs de bouleau P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 25fév-26fs-34T

CHARBON DUR, Stove, Chestnut $13.50 la tonne, 75c la poche, Coke 25c la poche. Charbon bois 25c la poche, livraison à domicile. S'adresser E. Beaulieu, Fils, 228, Châteauguay, tél.: 6050. 4mrs-26fs-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00 Slabs bouleau de merisier. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoît, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 25fév-26fs-34T

Chevaux, voitures, harnais

Places d'écuries à louer

Plusieurs places d'écuries à louer, avec remise pour voitures, au centre de St-Roch, à très bon marché. S'adresser à V. Baker, 15, du Roi, tél.: 2-3789. 31B

3 BEAUX JEUNES CHEVAUX aussi belle jument bleue, garantie saine et sans défaut. S'adresser 86 Ste-Agnès, tél.: 8474. 2-3-6-7mrs-31B

OVILA CLAVET, commerçant, chevaux à vendre ou échanger, très bon marché, 257 Boisseau. 4mars-3fs-31T

CHEVAUX ET HARNAIS à vendre. Pour vos réparations de harnai à bon marché, adressez-vous Jean Beaupré, marchand bois, échange chevaux pour bois chauffage toutes sortes, 152 Bayard tél.: 3-2381. lun-merc-vend-au25mars-31T

100 CHEVAUX à vendre plus beau choix sur le marché. Prix défiant toute compétition et garantis par panier. Bois toutes sortes. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac tél.: 4-3917. lun-mer-ven-au23avril-31T

Chevaux demandés

CHEVAL DEMANDE — On demande à acheter un cheval de 1,200 à 1,300 lbs. Tranquille et bien dressé. S'adresser 14, des Prairies, Québec 5mars-2fs-32B

Commerce à vendre

BONNE BOUTIQUE DE CORDONNIER à vendre dans le centre de la ville, bonne clientèle, machinerie moderne, avec poste si désiré, bon marché. S'adresser A. Paquet, 113, Notre-Dame des Anges, Québec. 6mars-26fs-36B

POSTE D'EPICERIE avec stock et ameublement, logement privé. Possession immédiate si désirée. Occasion pour personne sérieuse, cause départ. S'adresser 131, 5ème Rue, Limoilou, près église, tél.: 4-0617. 6-7-9mrs-36B

BON POSTE de commerce à vendre, S'adresser à 165 de la Couronne. 4mrs-3fs-36B

Commerce à vendre

MAGASIN de seconde main à vendre, bonne chance pour jeune homme de se faire bon avenir. S'adresser 190 Richardson. 18fév-26fs-36G

Cour à bois à vendre

COUR A BOIS située dans le centre de la ville, machinerie complète truck & chevaux, aussi très bonne clientèle établie. S'adresser à casier 457. Le Soleil. 29fév-26fs-36G

VERITABLE OCCASION ameublement d'étal de boucher, glacière moderne, comptoir réfrigérateur, balance couteau à jambon, moulin à viande, fournaise air chaud C. Bertrand, 430 St-Jean, Qué. 25fév-6fs-36R

VERITABLE OCCASION ameublement d'étal de boucher, glacière moderne, comptoir réfrigérateur, balance couteau à jambon, moulin à viande, fournaise air chaud C. Bertrand, 430 St-Jean, Qué. 3mars6fs-36R

COMMERCE D'EPICERIE à vendre avec ou sans propriété, clientèle établie, cause de vente, santé. Occasion pour prompt acheteur. Ecrire à Casier 507, "Le Soleil". 5mars-3fs-36B

Cottage à vendre

A VENDRE OU A LOUER, joli cottage, chauffage eau chaude, propriété 1ère classe, garage double, près couvent Québec-Ouest, 300, 9ème Avenue. Informations s'adresser sur les lieux ou tél.: 7725 10fév-26fs-39B

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 24fév-26fs-42R

Divers à vendre

AVONS REÇU stock de $5.000 linge de seconde main et neuf assortis. Vendons prix très bas. Prix en gros défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Catalogue sur demande. Malle gratis. Attention Ontario Jobbing, 31 rue St-Joseph, Qué. 15fév-26fs-43T

CHEVROLET COACH 30, parfait ordre, traineaux de travail, chaise de Lorry neuf. Aussi Ford Cabriolet 1930 à l'état de neuf. S'adresser Alfred Fiset, 10 la Couronne, tél.: 9193. 13fév-26fs-43T

NOUVEAU MAGASIN ouvert à Québec, Montreal Jobbing, 21 St-Joseph. Spécialité : linge de seconde main, toutes sortes, aussi neuf. Linge très propre. Prix spéciaux dans le gros pour campagne et province, très peu de capital requis et gros profit, 21 St-Joseph. 21fév-26fs-43T

A VENDRE couteaux à jambon Dayton sur pied, refini vert, garanti. Termes faciles. Victor Butchers' Supply, Inc., 107, Côte d'Abraham, Québec. 4-11-18-25mars-43R

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall-Show Case en chêne machine à Hot Dog, balance cash, tablette de mur. Rossire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217 12fév-26fs-43R

A QUI LA CHANCE — Coffre-fort valeur $125.00 pour $45.00, cash électrique, hacheviande électrique, couteau à jambon, balance à vendre, très bon marché. S'adresser Joseph Maheux, 434 1-2 St-Joseph. 4mars-4fs-43B

CIMENT PLASTIC, 20 canistres de 100 lbs chaque de ciment Plastic, pour réparer les couvertures, à vendre pour $5.50 la canistre. Prix régulier $8.00 V. Baker, 15, du Roi, tél.: 2-3789. 43B

A VENDRE MACHINE à Hot-Dog, tank à Café, aussi tanks à l'eau pour restaurant. S'adresser à A.-L. Langevin, 70 rue St-Jean. 3mrs-6fs-43B

Divers à vendre

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art. Show-Case, Reg'd, tél.: 3-2930 250 St-Joseph, Québec. 21fév-26fs-43T

SET CUIR et chêne doré (presque neuf), 2 fauteuils, sofa, secrétaire buffet chêne solide, conviendrait pour bureau médecin, avocat, presbytère, bureau directeurs. E. Delâge, 80 du Pont, tél 4-1009. 3mrs-3fs-43T

DICTIONNAIRE LAROUSSE, 8 volumes, à vendre en bonnes conditions, ouvrage superbe. Ecrire à Casier 503, "Le Soleil". 4mars-2fs-43B

AMEUBLEMENT au complet, d'épicerie à vendre. Tout en parfaite condition, presque neuf. S'adresser téléphone : 9373. 6mars-3fs-43B

Chaussures 25c et 50c

CHAUSSURES usagées réparées à neuf, hommes, 50c-60c-75c, femmes 25c, toutes pointures. Attention commandes par malle. Mandat bon poste seulement, transport frais acheteur. G. Guimond 90½ Châteauguay, coin Victoria. Ouvert vendredi-samedi soirs. 43G

ROMANS. Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c, 10c, 15c et plus. Toutes commandes ou demande renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail, J.-A. Breton, 32 Côte d'Abraham. tél.: 2-6393. 11fév-26fs-43R

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél. 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 13fév-26fs-46R

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay 150 rue Arthabaska (coin Scott). tél. 3-1914. j.-n.-o.-46B

ECOLE COTE SCHOOL, Anglais, français, sténographie, dactylographie, comptabilité. Cours commercial complet. Préparation au Séminaire et Collège des Jésuites. Cours du soir. Conversation anglaise, etc., 251 St-Joseph, en face Hôtel St-Roch, tél.: rés.: 4934. lun-mer-ven-au3avril-46T

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanilas, à l'angle de la rue St-Jean, tél. 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 13fév.-26fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE, Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano, solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 Avenue Maisonneuve. j.n.o.-46B

Emploi demandé, homme

GARDIEN DE NUIT. Homme en bonne santé, grand et fort, sérieux, parlant bien les deux langues et ayant expérience, accepterait position comme gardien de nuit ou autre emploi. Peut fournir les meilleures références. S'adresser par lettre à Casier 458, "Le Soleil". 2mrs-6fs-47B

Emploi demandé, homme

CHAUFFEUR PRIVE. — Jeune homme sérieux et d'expérience demande une position comme chauffeur privé, quatre années d'expérience. Ecrire Casier 454 "Le Soleil" 29fév-2-4-6-7mars-47B

Femmes et filles demandées

CORSETIERES SPIRELLA demandées. Vêtement de fondation facile à vendre. Designé pour chaque femme individuellement. Confort assuré. Silhouette idéale. Corset Médical. Téléphonez 4-4347 8 à 10 a.m. — 5 à 7 h. p.m. 2mrs-6fs-53B

Fermes à louer

A LOUER, ferme de 115 acres en parfait état de culture et complètement équipée avec tous les instruments nécessaires et bâtiments, située aux limites de la ville de Québec. A louer à un prix très modéré S'adresser à Casier No 509, "Le Soleil" 5mars-3fs-54B

Filles demandées

CUISINIERE DEMANDEE avec bonnes références d'hôtel pour faire la cuisine dans un hôtel. S'adresser Hôte Jacques-Cartier, 319, St-Paul. 5mars-3fs-57B

ON DEMANDE six bonnes piqueuses, empeignes, tours et fantaisies, ouvrage femme, emploi en dehors de la ville. Ecrire donnant références à Casier 502 Le Soleil. 3mars-6fs-57B

Fourrures

BORDURES NEUVES en fourrures posées aux pardessus (couvre-chaussures) dans la même journée. S'adresser Jos. Robitaille Enr., marchand fourrures tél.: 2-3288, 108 Richelieu. 3mars-6fs-59R

Hommes demandés

VOYAGEURS DEMANDES avec expérience dans la vente à domicile pour les thés, cafés, pois, épices, etc. S'adresser Moulin Provincial Enr., 9, des Bains, tél.: 4-0778. 65B

COMPAGNIE CANADIENNE demande jeune homme ambitieux pour travailler avec un autre pour apprendre la sollicitation et la vente à domic

LOGEMENTS A LOUER

St-Roch - Jac-Cartier

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres et chambre de bain, chauffé au No 164 rue Richardson, Québec. S'adresser tél. : 3-0081. 7fév-26fs-73G

RUE DU ROI, No 60 — Logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 122, rue Grant, tél.: 4-2923. 6mars-6fs-73B

BEAU PETIT LOGEMENT à louer, bien ensoleillé, chauffé, eau chaude, clair neige, 5 pièces, plus chambre bain, situé 34½ St- Joseph. S'adresser 34, St-Joseph, tél.: 3-1604. 6mars-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, situé St-Roch, 4 chambres, plus chambre bain, gaz, électricité, clair neige, vidange garage si désiré, réparé à neuf, S'adresser S. Giguère, 141 Richardson, tél.: 4-0562. 6mrs-2fs-73B

245 ST-VALLIER, très bon logement de sept chambres et chambre de bain, pas chauffé, logement en bien bonne condition et très confortable sous tous les rapports. S'adresser J.-E. Valin, 238 St-Jean, tél.: 2-8365 ou à Mme Ed. Valin, 12 Crémazie, tél. : 2-2443. 21-24-27fév-2-4-6mars-73R

RUE DU PONT, 34½, bâtisse 2 étages, 3000 pds planchers, coin Latourelle 173-173½ et 8, Racine, magasin et logement. S'adresser S. Tremblay, 283 Ave Laurier, Québec, tél.: 6818. 29fév-6fs-73B

Limoilou, etc.

LOGEMENT neuf et moderne, 4 chambres, plus chambre bain, chauffé clair de neige, eau chaude à l'année, poste central. S'adresser B.-E Barakat, 164 3e Avenue, tél.: 4-1264. 4fév-26fs-73G

CANARDIERE — Logement à louer, 6 pièces, plus chambre bain, améliorations modernes. S'adresser 187, Chemin Canardière, tél.: 4-3963. 6mars-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER sur la 10ième Rue, 3ième étage, 7 chambres et chambre de bain, bien éclairé et chaud. Pour informations, s'adresser 125, 10ième Rue, tél.: 4-4319. 6mars-3fs-73B

LOGEMENT neuf et moderne, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé clair de neige, eau chaude à l'année, poste central. S'adresser B.-E. Barakat, 164 3e Avenue, tél.: 4-1264. 5mars-26fs-73G

LOGEMENTS de 3-4-5 chambres, avec bain et un garage Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresse 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 12fév-26fs-73G

DE LA CANARDIERE, logement 5 pièces, plus chambre de bain, planchers durs, prix modéré. Aussi magasin à louer sur la 4e Rue, place centrale S'adresser Alphonse Guy, 148 Ste-Marguerite tél : 2-5714. 29fév-6fs-73R

Quartiers divers

RUE SOUS-LE-FORT, logement 4 pièces, chauffé. Logement à St-Roch et Limoilou, 4 et 5 chambres, rue Ste-Famille, No 10, maison 9 pièces, plus chambre de bain. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 6mars-2fs-73B

64 FRASER, logement 7 chambres plus bain, chauffé, eau chaude, planchers bois durs, 265-267 Napoléon, 5 chambres plus bain, plancher bois dur. S'adresser A. Trudel, 70 Fraser, tél. : 3-0194. 3mars-26fs-73R

202 D'AIGUILLON — Logement 7 chambres, plus bain, chauffé, éclairé, $55 ; 33 d'Artigny, étal de boucher, $50; 203 de la Couronne, 6 chambres plus bain, 158 Maufils, 5 chambres plus bain. S'adresser H.-P. Cimon, 6 d'Abraham, tél. : 5169. 4mars-6fs-73B

LOGEMENTS LIMOILOU 157, 3ème Avenue, 3ième étage, 5 chambres, plus bain, St-Léon, et bas, 6 chambres 148 St-Léon, haut 4 chambres, 169 St-Leon, bas 4 chambres, Ave Renaud, 75 haut, 4 chambres. S'adresser sur les lieux ou U. Girard, 157, 3ème Avenue, tél.: 4-1992 ou E. Delâge, N. P.,54 du Pont, tél.: 4-1941. 8fév-26fs-73B

AVE PARENT, 44, 2e étage, 5 chambres avec bain, tank, 3e étage, 6 chambres avec bain, tank, planchers bois dur, cave, hangar, 91-95 Latourelle, 4 chambres, 93, 2e étage, 6 chambres, Déligny, 7½, 5 chambres, Deligny, 9, 5 chambres, bain, tank, planchers bois dur. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 15fév-26fs-73G

Logements demandés

ON DEMANDE A LOUER plain-pied quatre ou cinq chambres pour occupation immédiate. Prix raisonnable. Téléphoner : 3-0774 de 5 à 8 p.m. 6mrs-2fs-74B

LOGEMENT DEMANDE, 6 chambres chauffé ou système chauffage, localité St-Sacrement, Belvédère ou St-Frs. d'Assise, planchers bois franc, exigés. Ecrire Casier 506, "Le Soleil". 6mrs-2fs-74B

ON DEMANDE à louer, un logement de 3 à 4 chambres, chauffé, de préférence St-Roch ou Jacques-Cartier. Ecrire donnant le prix à Casier 451, "Le Soleil". 29fév-6fs-74B

Propriétaires, les annonces classées du "SOLEIL" vous aideront à vous trouver des locataires sérieux.

Belvédère

111 MAISONNEUVE, coin Turnbull, plain-pied, 6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, eau chaude à l'année, chauffé. Informations téléphoner 2-3533. Visible sur demande. 6mrs-3fs-73B

QUARTIER BELVEDERE à louer logement moderne dans maison semi-détachée, neuf, grandes pièces chauffées, garage, téléphonez: 2-4261. 5mrs-2fs-73B

109 RUE MARQUETTE, logement moderne et ensoleillé, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année garage, etc S'adresser Roch Tulien, 63e Chemin Ste-Foy, tél.: 5593 6fév-26fs-73R

LOGEMENT à louer, situé 324 St-Cyrille, 8 chambres plus chambre bain en tuiles, Chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser Mlle M.-L. Fournier, 215 rue Crémazie, tél. : 3-2716. 4mars-26fs-73R

444 ST-CYRILLE. Logement 9 grandes chambres plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année plain-pied. 2e étage. S'adresser à Oscar Plamondon, téléphones: 3-3826 ou 6167 22fév.-26fs-73R

APPARTEMENT MODERNE, 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, refrigérateur compris. S'adresser tél.: 2-6505 6mrs-2fs-73B

LOGEMENT à louer, 5 chambres, plus chambre de bain avec le système de chauffage, ferons les réparations si désiré au No 61 Jeann-d'Arc. S'adresser 138 Bayard, tél.: 3-3060. 5mars-6fs-73B

ST-SACREMENT, maison seule, 9 chambres avec grand terrain près église, école, coin Avenue Marguerite Bourgeois et Frontenac. S'adresser téléphone 2-7041, local 20 entre 9 h. a.m. à 5 h. p.m. 5mars-3fs-73B

RUE SAUNDERS, logement de 8 pièces, chauffé eau chaude à l'année. S'adresser Henri Gauvin, 18 rue Saunders tél.: 8655. 17fév-26fs-73B

APPARTEMENT chauffé 4-6 chambres, améliorations modernes "Elisabeth", 50 Fraser. S'adresser aux concierges, tél. : 2-1476 : le soir: 3-4498 7fév-26fs-73R

RUE HOLLAND, maison détachée, 1 seul logement, sur 2 étages, 9 chambres, véranda sur 2 côtés. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 29fév-6fs-73R

AVENUE CARTIER No 180, 8 pièces, chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. S'adresser téléphone : 3-3097 ou 3-3096. 4mars-6fs-73R

LOGEMENTS 6 et 8 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, système chauffage. Situés avenue Désy, rues Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114 Dolbeau, téléphone 6681. 10fév-26fs-73R

LOGEMENT de six chambres, 2ième étage, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage si désiré. S'adresser Mme E. Dussault, 296 Ave Laurier, tél.: 7326 ou 5098. 4-6-9-11-13-16mars-73B

LOGEMENTS neufs, 5-6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situé Chemin Ste-Foy, avenue Lévis, Belvédère, Cartier, 187 1-2 Latourelle, 4 chambres, pas chauffé. Chrs. Jobin, 184 Latourelle, tél. : 5338 : soir 6985, 3-1701, 2-5593. 28fév-6fs-73R

AVE. MURRAY, 116, grand logement moderne, plain-pied, 9 grandes pièces, plus deux chambres bain, une en tuile avec douche, eau chaude à l'année, garage chauffé, 114 Avenue Murray, tél.: 3-0843. 28fév-6fs-73B

RUE CREMAZIE, 5 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige. S'adresser Rosaire Drolet, 194, Ave des Erables, tél.: 3-4217 8fév-26fs-73B

APT STE-FOY, coin Murray et chemin Ste-Foy, 5-6 chambres, plus chambre bain en tuile, chauffées, modernes, planchers durs. S'adresser 1 Ave Murray. Apt. 3 Aussi 50-52 Saunders 5-6 chambres, plus chambres bain 10fév-26fs-73R

ST-CYRILLE près collège Jésuites logements modernes 5-6-7 pièces. Aussi cottage de 8 chambres, prix modéré. S'adresser Eugène Chalifour, 777 rue St-Cyrille tél : 8716, 8038: soir 8038 ou 6954 13fév-26fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45, St-Patrice, Nos 78-80½, Côte d'Abraham, No 87, logements 4, 5, 6 pièces, plus bain, chauffés et non eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser Emile Frenette, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tél. : 7949—3-4840—6933. 8fév-26fs-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, chambre bain chauffé, eau chaude à l'année Service de concierge moderne. S'adresser sur les lieux 268A Fraser ou à Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745 8fév-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER situé à 8¾ rue Turnbull, 6 chambres, plus chambre de bain; planchers en bois dur. S'adresser par tél : 3-4820 21fév-26fs-73B

CHEMIN STE-FOY, logement à louer dans maison neuve, 6 chambres, plus chambre bain, glacière électrique S'adresser Wilfrid Légaré, 397 Chemin St-Foy, tél.: 7372. 26fév-26fs-73B

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES complètement exterminées au moyen de Insecticides "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depui. 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral Références de Montréal, Québec et New-York Entièrement garantie Prix très modéré Démonstrations gratuites Maheu & Maheu, Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél. : 8380 14fév-26fs-Ext-Verm-73G

Belvédère

398 CHEMIN STE-FOY, appartements strictement modernes, actuellement en construction, près le 15 avril, 6 chambres, plus chambres bain, glacière électrique, eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651 21fév-26fs-73R

AVENUE MONCTON 6-7 chambres 220 Brown, 6 chambres Appartement Battlefield. 84, Chemin St-Louis, 8 chambres l'ous chauffés et eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél. : 3-1651 21fév-26fs-73R

St-Sacrement

PAROISSE ST-SACREMENT. — Maison semi-détachée, située 143, Repentigny, 8 chambres plus bain, moderne, planchers en bois dur, etc. Pour détails, s'adresser sur les lieux, ou tél.: 2-6172. 6mars-2fs-73R

Haute-Ville

RUE CHRISTIE, No 6, logement 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser 12 rue Christie. 18fév-26fs-73R

26 ST-FLAVIEN logement 8 pièces, chauffé. S'adresser sur les lieux. 3mars6fs-73B

RUE STE-URSULE No 59 coin rue St-Louis logements 3 et 4 pièces, plus chambres de bain, chauffés eau chaude S'adresser 74 St-Louis 22fév.-26fs-73R

St-Jean-Baptiste

373 ST-OLIVIER, 4 chambres, 49 Jeanne-d'Arc, 6 chambres, réparé à neuf, St-Roch, 109½, rue Ste-Hélène, Limoilou, 4-6 chambres. S'adresser 353 St-Paul. 3mrs-6fs-73R

69 COTE D'ABRAHAM, logement de 3 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers en bois dur, très propre. S'adresser 48 d'Aiguillon, tél : 2-4180. 4mars-6rs-73R

RUE LOCKWELL, 115 logement, 8 pièces, plus chambre bain chauffé, moderne. S'adresser Alex. Nadeau, 25 Ste-Claire, tél. : 4-0023. 4mars-6fs-73R

PLACE CLIFF VIEW, No 14, maison seule, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffée, clair de tout. S'adresser Mme A. Lachance, 12 Place Cliff View, tél.: 3-3057. 4mrs-4fs-73R

202 D'AIGUILLON — Logement 7 chambres, plus bain, chauffé, éclairé, $55; 33 d'Artigny, étal de boucher, $50; 203 de la Couronne, 6 chambres, plus bain, 158 Maufils 5 chambres plus bain. S'adresser H.-P. Cimon, 6 d'Abraham, tél.: 5169. 1fév-26fs-73R

RUE ARTILLERIE Un logement cinq chambres plus chambre de bain, chauffé, clair neige et vidanges, plancher bois dur, balcon et partie de cave Situé près Parlement S'adresser 2 Artillerie 12fév-26fs-73R

St-Sauveur

LOGEMENTS A LOUER, chauffés, 5 et 6 pièces, plus chambre de bain situés au Nos 11B-11E rue d'Argenson Informations R. Labrie, tél : 2-6403 : soir 3-1345 10fév-26fs-73R

AU SACRE-COEUR, à louer, 6 chambres, belle place comme la campagne, clair de neige, bon quartier pour radio. S'adresser à 104 rue Montmartre. 5mars-6fs-73B

LOGEMENT 5 chambres à louer, plus chambre bain, chauffé, clair neige, vidanges, situé 657 St-Vallier. S'adresser Mme Gosselin, 203 Avenue Brown, tél.: 3-0030. 2mrs-6fs-73B

A LOUER, logement de six chambres, plus chambre de bain, chauffé planchers en bois dur, situé au No 147 Boulevard Langelier, (coin rue St-Joseph) S'adresser à Ferd. Audet, N.P. tél : 5-3378 6fév-26fs-73I

132 LAFAYETTE, 6 chambres, ensoleillées, plus chambre bain, grand balcon, système pour eau chaude, etc. Libre pour 1er avril. S'adresser Roch Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 6fév-26fs-73R

Dans la banlieue

COTTAGE A LOUER, 8 avenue du Couvent, ville Beauport, 8 appartements, chambre bain, passage, véranda fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207 avenue Royale, tél. : 2-6552. 3mars-6fs-73B-ban

SILLERY : Logement de 8 chambres, plus chambre de bain, situé dans la côte de Sillery, près de l'église. S'adresser H.-P. Cimon, 2-6 Côte d'Abraham, tél. : 5169. 4mars-6fs-73R

Le Comité vote des arrérages de loyers

(Suite de la page 3)

la motion de l'échevin Bertrand. Les chômeurs recevront donc du "back time" comme on dit en termes ouvriers, et le trésorier a été autorisé à leur verser quelques milliers de dollars de plus.

L'échevin Dinan voulut savoir combien cette générosité allait coûter à la ville mais le maire ne put pas lui répondre. "Quelques milliers de dollars tout au plus" dit le maire à son collègue du quartier Champlain.

"J'aimerais bien à obtenir ce renseignement avant de voter une affaire comme cela, à l'aveugle. Il faut penser aux propriétaires qui supportent les frais de cette affaire des secours directs," dit M. Dinan.

Le maire déclara que cette décision avait été ratifiée par le gouvernement provincial mais comme l'échevin Dinan insistait pour obtenir le renseignement demandé et que le trésorier était absent, Son Honneur voulut remettre à une autre séance la décision en cette matière. M. Pierre Bertrand s'opposa à cet atermoiement et il demanda à l'échevin de Champlain s'il assistait à la séance de l'ancien comité au cours de laquelle fut votée la première résolution. M. Dinan répliqua dans la négative.

"Nous avons peut-être tort de donner un effet rétroactif à cette allocation" commenta l'échevin Emile Morin. M. Bertrand insista de nouveau pour mettre sa motion au vote et elle fut votée sans plus de discussion.

Le premier cours de M. de Koninck

(Suite de la page 3)

philosophique du XIVe au XIXe siècle, devait être déterminé une philosophie du "Surhomme" et pas autre chose.

"Dans les milieux plus orthodoxes", dit-il, après quelques remarques fort spirituelles sur l'ignorance de l'homme, "on a considéré Nietzsche comme un pul décadent, qui n'aurait aucune importance historique, sinon d'être le dernier des philosophes du XIXème siècle. Cette interprétation me paraît un peu trop simpliste. C'est Nietzsche lui-même qui a démontré la faillite complète de la philosophie moderne et l'on peut considérer son système comme le point de départ positif d'une nouvelle ère historique de la philosophie et de la culture en général."

M. de Koninck fait remarquer ici que notre égalitorisme rend suspect toute idée de "Surhomme". Il répond à ce préjugé par une allusion au magnanisme et magnifique d'Aristote, conception qui fut reprise et christianisée par saint Thomas; et par le fait expérimental et historique d'hommes exceptionnels, tels les auteurs mentionnés. Faisant une digression sur le rôle providentiel que jouent les penseurs de marque, mais dans leurs erreurs, le conférencier remarque que trop d'auteurs, même scholastiques, ont pratiquement perdu la foi dans la Providence. L'oeuvre historique qui s'achève, déclare-t-il, peut être considérée comme un déroulement oiseux et amorphe.

Le conférencier définit alors ce qu'il convient d'entendre par philosophie de l'histoire, par histoire naturelle et histoire scientifique. Se servant de ces trois genres de connaissances qui ont leur manière propre de définir leur objet, il découvre ce qu'il appelle le rythme cosmique. L'évolution historique de la philosophie décrit une série de trois courbes avec un sommet de chacune, Socrate, Platon, Aristote, Plotin, Augustin, Denis, S. Albert et saint Thomas. M. de Koninck expose plus dans le détail la manière dont on peut distribuer les phénomènes et en particulier, les hommes en ensemble statistipique,

L'immense effort de la pensée médiévale fut suivi d'une fatigue intellectuelle. Luther illustre d'abord cet état d'esprit en voulant nous dispenser des "habitus" intellectuels et moraux. Calvin tentera de sauver l'ordre social par la contrainte extrinsèque, toujours sans véritable "habitus". Jansénius le suivra dans cette voie. Descartes s'efforcera de construire un système philosophique sans "habitus" intellectuels. Rousseau fera la même chose pour la morale. Kant, Schopenhauer confirment cette dissociation de la morale comme indépendante et transcendante. Partout règne une fausse notion de la liberté que l'on considère comme une indétermination de l'ordre. Ce sont les "habitus" qui sont libérateurs.

Ce qui caractérise Nietzsche, c'est la réintroduction de l'"habitus"; en lui la nature se venge de Luther et de son oeuvre destructive.

Le prochain cours de M. de Koninck aura probablement lieu jeudi prochain et il portera sur le sujet suivant: "Schopenhauer, le maître de Nietzsche, et la Naissance de la tragédie".

Soulagée dès la première boîte

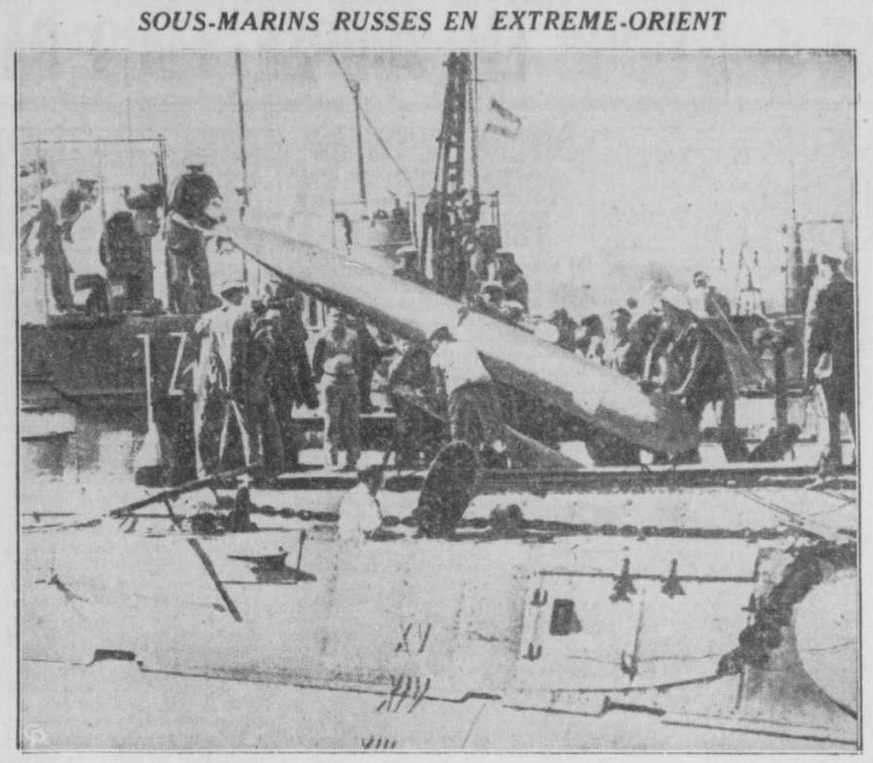
avec les Pilules Dodd pour le Rein



"Je souffrais de douleur intense au rein," écrit Mme M.-B. Bédard, 19 St-Louis-de-France, Lévis, P.Q. "J'avais la sensation d'être piquée par des aiguilles pointues, et le mal me torturait au point que je ne pouvais ni me tenir droite ni me pencher. Après avoir pris une boîte de Pilules Dodd pour le Rein je remarque un grand changement, et 6 autres boites me soulagent complètement." 90F

Pilules Dodd pour le Rein

SOUS-MARINS RUSSES EN EXTREME-ORIENT



La Russie a déjà 25 nouveaux sous-marins dans ses diverses bases navales de la côte du Pacifique et l'on dit qu'elle continue d'envoyer ses vaisseaux d'Europe en Sibérie afin d'être prête à toute éventualité, qui pourrait se produire en Extrême-Orient. Cette nouvelle circula a Londres pendant la conférence navale et l'on dit que la Russie est inquiète des déploiements de forces qui se font actuellement dans le Pacifique. Cette photographie nous montre le chargement d'une torpille à bord d'un sous-marin soviétique.

La première de la pièce de Mme Gouin

(Suite de la dernière page)

à "Cocktail".

Le travail de perfectionnement apporté à "Marie-Claire" permettra aux artistes de présenter une pièce sachant répondre au goût du public le plus exigeant. "L'amour en tablier", puisqu'il faut appeler la pièce par son nouveau nom, comporte de nombreux instants de rire et même de fou rire. Se souvenant du succès du premier acte, madame Léon-Mercier Gouin a continué la pièce sur la même base, reconstruisant entièrement le troisième acte et allégeant le deuxième Grâce au talent dramatique de Mlle Antoinette Giroux, à celui non moins remarquable de M. Fred Barry, grâce surtout à la grande simplicité dans le don d'exécution de ces deux magnifiques artistes, les scènes pathétiques atteignent une intensité d'émotion qui vous remue jusqu'à l'âme. La rencontre du père et de la fille au troisième acte vous fait vivre un de ces instants où l'angoisse et la joie se disputent l'attention.

Le rideau sera levé à 8 heures, 45 ce soir, au Palais Montcalm.

Le titre original de la pièce de madame Léon-Mercier Gouin : Marie-Claire prêtait à confusion. Un auteur québecois M. Auguste Choquette, fit jouer il y a quelques années avec beaucoup de succès une comédie intitulée Claire.

FUNERAILLES DE M. MAURICE GENDRON

Lac-au-Saumon, (D. N. C.) — Le 22 février est décédé à l'hôpital St-Joseph de la Rivière-du-Loup, Maurice Gendron, à l'âge de 11 ans et 4 mois, fils bien-aimé de M. et Mme Hermel Gendron, marchand. Il laisse pour le pleurer, son père et sa mère, deux frères : Arthur et Laurent Gendron ; trois soeurs : Béatrice, Gertrude et Rita Gendron. Son service et sa sépulture ont eut lieu le 25 février, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. M. le vicaire Léopold Huard chanta le service. M. le curé A. Bouillon assistait au choeur.

La croix était portée par son frère, Laurent Gendron. Les porteurs du cercueil étaient : son frère, Arthur Gendron, ses cousins : Paul St-Laurent, Antonin St-Laurent, Adrien Gendron. Les parents qui suivaient la dépouille mortelle, son père et sa mère, M. et Mme Hermel Gendron ; ses deux frères : Arthur et Laurent Gendron ; ses trois soeurs : Béatrice, Gertrude et Rita Gendron ; son grand'père, M. Arthur Gendron ; son oncle, M. Michel Gendron ; sa tante, Léonide Gendron, de St-Moïse ; son oncle et sa tante, M. et Mme Rosario Gendron, de Val-Brillant ; ses oncles, MM. Aquilas Lévesque, Napoléon St-Laurent, de la Baie-des-Sables ; son oncle, M. Zénon St-Laurent, d'Albertville ; ses cousins, MM. Adrien Gendron, de St-Moïse; Paul St-Laurent, Emile Desmeules, d'Albertville ; Antonin St-Laurent, de la Baie-des-Sables ; Bertrand Gendron, de Val-Brillant ; ses cousines, Mlles Berthe Lévesque, de la Baie-des-Sables ; Irène et Yolande Gendron, de Val-Brillant.

Les RR. SS. du St-Rosaire et leurs élèves ainsi que les RR. SS. de Notre-Dame du Clergé assistaient à la cérémonie funèbre. Nos sympathies à la famille.

LAC-AU-SAUMON

Mariage

—Le 19 février fut bénit en cette paroisse le mariage de Mlle Marie-Cécile Arseneault, fille de M. et Mme Isaac Arseneault à M. Joseph-Norbert Bugeau.

Naissances

Le 21 février a été baptisé Jean-Luc, enfant de M. et Mme Alphonse Jenkins (Adèle Dubé). Parrain, M. Jean-Baptiste Jenkins, marraine, Mlle Bertha Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Auguste Gendreau.

—Le 22 février a été baptisée Marie-Jeanne-Claudet, enfant de M. et Mme Joseph Gauthier. (Alida Tremblay). Parrain, M. Paul Gauthier, marraine, Mlle Antoinette Gauthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme David Gauthier.

—Le 22 février a été baptisé Joseph-Louis-Ovide, enfant de M. et Mme Napoléon Tremblay, Marie-Ange St-Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Ovide Caron, oncle et tante de l'enfant.

Intéressant litige à la Cour d'Appel

(Suite de la dernière page)

toute l'audience. Ce matin, c'est Me Robert Taschereau, M.P., procureur de la Frontenac Oil dans cette cause, qui a exposé la position de la compagnie défenderesse dans ce litige.

L'hon. Juge en chef Albert Sevigny a rendu hier trois jugements en Cour Supérieure, dont l'un relativement important qui maintient une action en dommages de $3,050 contre la Northern Construction Co., et qui a pour base la loi des Accidents du Travail.

Les parties en cause sont M. J.-Edouard Bruzeau, de Montréal, tuteur de J.-Marcel Villemont Deschênes, et La Northern Construction Co. Le père du mineur Deschênes était, en août dernier, à l'emploi de la Compagnie lorsqu'il fut blessé mortellement. En conséquence, le tuteur de l'enfant réclama $3,050 de dommages et le jugement de la Cour Supérieure maintient cette action.

Le second jugement en rapport avec le même accident renvoie une action en dommages portée contre la compagnie par le père du défunt, M. Edmond Deschênes, qui alléguait que son fils était son soutien. L'action a été renvoyée avec dépens parce que la preuve n'a pas suffisamment démontré que feu Villemont Deschênes était le soutien de son père.

Le dernier jugement enfin renvoie une action de M. Albert Paquet réclamant de M. Alfred Huot, son beau-frère, $900 pour salaire de madame Paquet qui aurait travaillé chez son frère, M. Huot, pendant 3 ans et 9 mois avant son mariage. Le juge considéra surtout que madame Paquet n'avait aucun engagement officiel avec son frère et qu'elle vivait chez lui comme membre de la famille.

LUMBAGO (MAL DE DOS)

La douleur et la raideur causées par le mal de dos, et qui font de chaque mouvement une torture, disparaissent vite quand vous prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON mettent fin rapidement aux douleurs aiguës ou vagues. Agissant par le sang, elles expulsent les toxines qui causent la douleur. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Vous obtiendrez soulagement. Point de drogues nocives. 50c. et $1 chez tous les pharmaciens. 31FB

Capsules Antirhumatismales TEMPLETON

"Grand Euchre Bridge"

L'Union Libérale Laurier et la Jeunesse Libérale de St-Sauveur Inc. donneront le 30 mars prochain dans les salles de l'Union, 816 St-Vallier, un grand euchre-bridge. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants.

Croisières aux Antilles

(y compris des ports de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud)



DE NEW-YORK

Empress of Australia

21 MARS — 18 JOURS

à St-Pierre et Fort-de-France, Trinidad, La Guayra, Vénézuéla, Curaçao, canal de Panama, la Jamaïque, La Havane. $192.50 et plus.

9 AVRIL

Croisière de 10 jours à la Jamaïque et La Havane au temps de Pâques. $12.50 et plus.

Pacifique Canadien

Renseignements complets de votre agence de voyage ou de C.-A. Langevin, gare du Palais, Québec ou écrire à D.-R. Kennedy, agent général, 201 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

Formation du comité exécutif du Conseil

(Suite de la page 3)

échevins Philémon Garneau et Emile Morin, M. J.-E. Chapleau, avocat, M. O.-N. Matte et le maire, membres ex-officio.

Comité du fonds de pension du corps de police : les échevins Tancrède Gignac, Philémon Garneau et Emile Boiteau, le sergent Emile Bilodeau, les constables Jules Gagnon, Octave Robitaille et le maire, membres ex-officio.

Comité du fonds de pension de la brigade du feu : les échevins Philémon Garneau, Hubert Simard et Arthur Duval, le capitaine Albert Laliberté, le lieutenant Paul Alain, MM. Adjutor Auger, Adélard Bussières et le maire, membres ex-officio.

AVIS DE BILL

AVIS est par les présentes, donné que MM. Gabriel Vallerand, architecte, Adjutor Perreault, gérant, Jean Saucier, gérant, Célestin Simard, contracteur, Gustave Vallerand, employé civil, Thomas Maher, ingénieur-forestier, Maida Arthur, fille majeure, Gazoli Martin, gérant, et J.-Gérald Coote, avocat, tous de la cité de Québec et d'ailleurs, et possédant des propriétés au lac St-Joseph, dans les limites de la municipalité de Ste-Catherine, comté de Portneuf, présenteront, une pétition à la Législature de Québec, à sa prochaine session, demandant qu'une loi soit passée, dans le but de séparer de la paroisse de Ste-Catherine, seigneurie de Fossembault, comté de Portneuf, une partie du territoire connue comme une place de villégiature sous le nom de LAC ST-JOSEPH, faisant partie du cadastre officiel de Ste-Catherine, seigneurie de Fossembault, comté de Portneuf, et comprenant tous les lots complets riverains au lac St-Joseph, lui-même et portant les numéros 694, 860,750 à 754, comprenant de plus les propriétés de MM. J. White et J.-Gerald Coote, sur les lots numéros 691, 692, 693 des rangs St-Joseph Nord-Est et St-Joseph Nord-Ouest ; les lots 662 et 750 du X rang, le lot 758 du IX rang; et partie du lot 757 du XI rang; le lac lui-même, son lit et ses îlots, qu'on est convenu d'appeler le Grand Lac St-Joseph, jusqu'à une ligne ralliant la ligne de séparation entre les lots 690 et 691 et la ligne de séparation entre les lots 750 et 751. De plus, le lac et son lit adjoignant aux lots 750, 751, 752, 753 et 754 jusqu'à une ligne imaginaire médiane et constituant ledit territoire en municipalité de ville, sous le nom de Ville du Lac St-Joseph, selon la Loi des Cités et Villes; et une municipalité scolaire distincte; le tout selon la Loi de l'Instruction Publique, sous le nom de Municipalité Scolaire de la Ville du Lac St-Joseph.

COOTE, DUSSAULT & AUGER, avocats.

QUEBEC, ce 26 février, 1936.

6-13-20

LORETTEVILLE

Le 29 février

Le maire d'Ottawa étant né le 29 février, il y a 48 ans, a déclaré dernièrement qu'il ferait cadeau d'une coupe aux bébés qui seraient venus au monde le 29 février 1936.

Marie-Justine-Suzanne, enfant de M. Camille Parent, conseiller municipal et de madame Parent, de Loretteville, (née Alvine Dion), est venue au monde le 29 février de cette année et les heureux parents viennent d'en faire part au maire d'Ottawa. Nos félicitations.

Euchre-bridge

Mardi soir, le 10 mars, il y aura au chalet du club de raquetteurs "Loretteville", soirée de cartes. De beaux prix seront donnés en cadeaux. L'admission sera de 25 cts. Cartes à vendre au chalet ou en s'adressant aux membres du club.

Venez en foule passer une belle soirée et gagner un beau cadeau.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le club de chasse et de pêche Tourilli, le 2 avril prochain, à dix heures de l'avant-midi, présentera une requête devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure du District de Québec, pour demander la reconnaissance judiciaire de son droit de propriété sur les lots quarante-un (41) et quarante-deux, (42) du cinquième rang du canton de Rocmont, du cadastre officiel de la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf, à l'exception d'une lisière de terrain mentionnée dans la requête, le tout suivant une ordonnance rendue par l'Honorable Juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure, en date le 20 novembre 1935.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces immeubles est requise d'être présente et de démontrer cause.

SIGNE A QUEBEC ce quatrième jour de mars 1936.

TOURILLI FISH AND GAME CLUB
Par ALFRED SAVARD

6-7

Les aventures de SON-PERE — par C. H. WELLINGTON



TIT-JEAN L'AVIATEUR — par Lym YOUNG



LA HAUSSE SE CONTINUE EN BOURSE, MAIS PAS UNIFORMEMENT--NOUVEAUX SOMMETS ATTEINTS

HOWARD SMITH SE DISTINGUE EN SE HISSANT A 14 PTS

Montréal, 6.— (P. C.) — Howard Smith a été la vedette de la séance vigoureuse de cet avant-midi, à la Bourse de Montréal. Cette valeur se hissa 1-2 point plus haut que la veille à 14, son maximum depuis 1933.

Distillers-Seagrams recula de 3-4 de point à 28 sous la pression des ventes, mais des gains fractionnaires furent comptés par St-Lawrence Paper privilégié, Canadian Pacific Railway et Canada Northern Power.

Une demi-douzaine d'autres titres restèrent stationnaires.

Sur le Curb, les actions minières enregistrèrent des gains peu importants, mais le reste de la liste ne broncha pas.

Des appréciations allant de 1-2c à 3c furent inscrites au tableau en regard de Parkhill Mines, Siscoe, Sullivan, Francoeur et Perron Gold Mines.

Walkerville Breweries monta de 1-8 de point.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. 2-1521

(LE 5 MARS 1936)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
60	Agn.-Sur	9¼	9¼ —	¼
5	Do. pr	107		
10	Am. Elec	3		
155	Ass. Bre	12⅛	13 +	1⅝
764	Bathurst	15	14⅛	inch.
5	Baw N. Sr	14¼		
10	Do. pr	33		
75	Bell Tel	147½	147	inch.
1,000	Brazilian	14	14¼ +	¼
28	B.C. Pow	32		
700	Do. B	5½	5½	inch.
445	Brue. Stl	15½	16 +	½
390	Bld. Prod	36	36 +	1
5	C. Bro. pr	114		
605	Can. Car	7⅛	7⅛	inch.
120	Do. pr	16⅛	16	inch.
382	Can. Cel	29⅜	30	inch.
50	Do. pr	128	128 +	3
302	x Do. Dr	20⅜	20⅜ +	⅛
201	Can. Cem	7	7	inch.
38	Do. pr	66¾	66¾	
245	C. F. Inv	33⅜	33⅜	inch.
4	C.C. 1st.pr	90		
115	C.H.E.I. pr	41	41	inch.
1,640	C.In.Ale	11¼	11 —	⅛
305	Do. b	9⅛	9¼ —	⅛
6	C.I.Fdr.pr	60		
100	C.N.Pow	24	24	inch.
904	C.P. Rv	14⅛	14½ +	⅛
110	C. Steam	2⅞	3 +	⅛
175	Do. pr	12	11½	inch.
10	C.W. & C	25	25	
210	Do. pf	11½	12 +	1
95	Cocks. Pfo	8¼	8¼ —	¼
162	Con. Smel	250	248 —	2
180	Crow. Cor	16	16	inch.
230	Dis.-Seag	29	28¾ —	¾
372	D. Brid	39	39½ +	½
364	D.C. pr	17¾	17¾	inch.
2	D. Gl. pr	135	76	
75	Eas. Kod	2½	2½	inch.
588	D.S.& C b	6¾	6¾ —	¼
75	D. Text	75	73½	
410	Dryden	6½	6½ +	⅛
25	Eas. Dair	2⅜	2⅜ —	⅛
350	xElectrol	25⅛	25⅞ —	⅜
10	Found. Co	14½		
205	G.St.W	4¾	4¾	inch.
45	Good. pr	57	57 —	1
245	Gurd	7	7⅛ +	⅛
10	Do. pr	100		
50	Gypsum	7⅜	7⅜ +	⅛
250	Hollinger	15⅞	15⅞ —	⅛
1,015	How. Smi	12⅝	13½ +	1⅛
50	Do. pr	115	115	inch.
1,911	xInt. Nic	51	51 —	¼
267	Imp. Tob	14⅝	14⅝	inch.
5	Int. Pow	4⅝		
25	Do. pr	85¼	85¼ —	2¼
105	L. of W	20⅛	20⅛ —	⅛
630	Mac.-Har	6⅞	6¾ —	¼
945	xMcC.-Fr	16¾	16⅞ +	⅛
5	Mitchell	35½		
1,084	M. Pow	33½	33 —	¼
5	M. Teleg	58		
1	M. Tram	100⅝		
305	Nat. Brew	43⅞	43⅞ —	⅛
50	Do. pr	41	41	inch.
155	N. St. C	17	16⅝ —	⅛
911	Noranda	49½	49¾ +	¼
15	Ogilvie	215		
435	Ott. Pow	94	94 +	2½
15	Do. pr	103	102½	
10	Penm.	54		
905	Pow. Cor	17¾	17¾ —	¼
480	Que. Pow	18	18 +	⅛
125	Reg. Knit	5½	5½ —	⅛
1,164	Shawin	33	32¾ —	¼
10	Sher. Will	18½		
25	Sim. & S	11	11	inch.
55	So. C. Pow	13½	13½ —	¼
170	S. L. Cor	2¾	2¾ +	⅛
125	Do. pr	9¾	9¼ —	⅜
301	S.L.Pa.pr	27½	27¾ —	⅛
65	St. of C	64	64 +	¼
120	Do. pr	57¾	57¾	inch.
20	Yiau Bisc	2⅞		
835	Wm. Elec	4	4¼ +	⅛
115	Do. pr	18	18	inch.

BANQUES

14	Canada	54½	54
13	Commerce	163	163 — 3½
8	Montréal	208	
15	Royale	180	180½

OBLIGATIONS

800	McN. Deb	3.25	
500	M. Tr. A	85¾	
8,900	Pow. Deb	50¾	50¾

(x—Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mercredi
Actions	25,531	24,370
Obligations	$ 9,000	$ 8,885

MONTREAL POWER Co.

Montréal, 6. (P. C.) — La Montreal Light, Heat & Power Consolidated rapporte que sa production d'électricité a continué d'augmenter au cours du mois de février. C'est le huitième mois de suite qu'un accroissement dans la production est noté, comparativement au mois correspondant de l'année précédente.

La production d'énergie électrique de février a été de 93,011,460 kilowatt-heures, ce qui représente un gain de 8,404,330 k.-h. ou de 9.94% sur celle de février 1935.

DIVIDENDE DE 50c

Toronto, Ont., 6. — (P. C.) Hiram Walker Gooderham and Worts Limited a avisé la Bourse de Toronto que le dividende de 50 cents par action qui sera payé ce mois-ci sur les actions ordinaires de la compagnie peut être considéré comme un dividende trimestriel. Cela place les actions ordinaires de Hiram Walker sur la base d'un dividende annuel de $2 par action.

Dividendes

Canadian Canners Limited: 1¾% sur les actions de premier privilège, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

American Cyanamid Company, 15 cents par action des classes A et B, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

Toronto Elevators Company, 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Central Canada Loan Company, 2 pour cent payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

POTINS de la Bourse

CANADA NORTHERN POWER

Montréal, 6. — Le rapport financier de la Canada Northern Power Corporation Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1935 est vraiment encourageant. Il reflète l'expansion des affaires des filiales de l'entreprise dans les régions minières du nord des provinces d'Ontario et de Québec. Les revenus bruts ont augmenté nonobstant la nouvelle réduction de taux annoncée durant l'année et l'augmentation de plus de $40,000 dans les taxes. La production d'électricité a augmenté de 8.6 pour cent l'an dernier à 577,267,535 kilowatt-heures. Les revenus bruts d'exploitation ont augmenté de 5.7 pour cent à $4,350,-665. La compagnie a dû acheter pour $428,916 de pouvoir électrique durant 1935 au lieu de $253,961 durant 1934. Les frais d'exploitation et d'entretien ont diminué de $762,567 à $740,939. La somme de $720,000 a été chargée pour la dépréciation, soit la même que l'année précédente. Après toutes ces charges, le solde disponible pour l'intérêt sur les obligations a été de $2,046,148 au lieu de $1,987,923 en 1934. L'intérêt couru durant 1935 était de $824,285 au lieu de $840,885 durant 1934.

Les recettes nettes applicables aux dividendes furent de $1,221,863 au lieu de $1,147,038 durant 1934. Elles représentaient $22.21 par action privilégiée 7 pour cent au lieu de $20.86 l'année précédente. Après le paiement du dividende privilégié, les recettes nettes furent de $1.89 par action ordinaire au lieu de $1.70 en 1934. La compagnie ayant payé un dividende ordinaire de $1.20 par action, il est resté un solde de $260,625 qui a été porté au compte de surplus pour couvrir la somme de $198,000 nécessitée par le fonds d'amortissement pour 1935.

Le fonds des roulement de Canada Northern Power Corporation Limited est aujourd'hui de $1,177,718 à rapprocher de $655,552 en 1934. La proportion entre les disponibilités courantes et les exigibilités immédiates est de 2.21 à 1 au lieu de 1.68 à 1 l'année précédente. Au cours de l'an dernier, la compagnie a remboursé par le jeu du fonds d'amortissement $198,000 d'obligations 5 pour cent 1953. Le solde de ces obligations en cours est aujourd'hui de $16,363,500.

Dans ses remarques aux actionnaires, le président de Canada Northern Power, M. A.-J. Nesbitt, a énuméré plusieurs entreprises minières qui sont devenues les clients de la compagnie l'an dernier entre autres Perron Gold Mines, Stadacona Rouyn Mine, Siscoe Extension Gold Mine, Lamaque Gold, Canadian Malartic Gold, et Arntfield Gold.

MOYENNES (Montréal) :

	10	20	30
	Util.	Ind.	Total
Le 6 mars	73.2	77.8	76.3
Hier	72.6	76.9	75.4
Vendredi passé	70.7	75.2	73.7
Mois passé	59.5	58.3	58.7
1935	73.0	78.4	76.6
Max. 1936	73.0	78.4	76.6
Min 1936	68.0	70.3	69.6

(1926 égale 100).

L'ANNEE D'ELECTROLUX

Montréal, 6, (PC) L'Electrolux Corporation a réalisé des profits nets de $2,807,804 durant l'année finissant le 31 décembre 1935, au lieu de $1,896,-939 l'année précédente. Ces profits équivalent à $2.27 par action au lieu de $1.53 en 1934. Les disponibilités courantes sont de $6,403,634 et les exigibilités immédiates de $2,039,731 laissant un fonds de roulement de $4,363,903. La compagnie a payé en dividendes $1,485,000.

McKeesport Tin Plate a déclaré son dividende régulier et un extra de 25 cents par action.

MONTREAL CURB

(Le 5 mars 1936)

Ventes	Valeurs	Max	Min	Ferm.
185	Abitibi	2¼	2¼	2¼
150	Acme Gl B	12⅛	12⅛	12⅛
208	Asbestos V T	23	22⅝	22⅝
5	Bathurst	4¼	4¼	4¼
527	Beauhar	3⅛	3	3
200	Brew & Dist	115	115	115
1290	Brew Corp	3½	3⅜	3⅜
235	Do pfd	16	15⅞	16
386	B A Oil	22¾	22¼	22¼
151	B C Pick	10	10	10
15	Can Malt	34	34	34
90	Can N P pfd	109	109	109
10	Can W & C pfd	99	99	99
150	Cdn Vick	3½	3¼	3¼
725	Com Alco	100	90	100
369	Cons Pap	31⅛	31⅛	31⅛
25	David & Fr A	33¼	33¼	33¼
45	Dom Tar	6⅞	6⅞	6⅞
25	Donn Pap A	8½	8	8
15	Eng El A	20	20	20
200	Ford A	26⅞	26¾	26⅞
45	For Pow Sec	2	2	2
68	Fraser	17	17	17
145	Do Vot Tru	17	16½	17
25	Steel W pfd	64	64	64
2330	Home Oil	120	115	115
372	Imp Oil	23⅝	23¼	23¼
125	Inter C B	34½	34½	34½
372	Int Pete	38	37¼	38
65	Int Util B	140	140	140
25	Loblaw A	20½	20½	20½
5	McC Front pfd	103	103	103
75	Melchers B	4½	4	4
1810	Price Bros	5	4⅞	5
580	Do pfd	32	30½	32
40	Rel Grain	7⅞	7⅞	7⅞
280	Royalite Oil	36	35½	36
1350	Uni Dist	75	75	75
450	Walkerville	3	3	3
130	Walkers pfd	18¾	18⅝	18¾
	Mines:			
9100	Arno	5¼	4½	5¼
300	Beauhar	40	40	40
3100	Big Miss	63	63	63
100	Brazil G	28	28	28
200	Bulolo	33	33	33
1000	Cart Mal	4	4	4
50	Cent Pat	310	310	310
8150	Chib Pros	51	50	50
2000	Clericy	4¾	4½	4¾
350	Dome	47½	47¼	47½
200	Duparquet	8¼	8	8¼
3100	Eldorado	125	120	123
1445	Fal Nick	940	930	940
19450	Francoeur	30½	28	28½
500	Grah Bous	4¾	4¾	4¾
1800	Homestead	41	40	40
11600	J M Cons	47	46½	46¾
175	Lake Shore	56½	56½	56½
9000	Lam Cont	10¾	10¼	10¾
1100	Lebel Oro	27	26½	27
1350	Macassa	443	440	440
45	McIntyre P	43½	43½	43½
2800	Moff Hall	9½	9	9
27350	Parkhill	28	25	26½
3600	Perron	140	130	136
100	Pickle Cr	490	490	490
500	Prem Gold	225	225	225
848	Read Auth	186	185	186
150	San Ant	300	300	300
600	Sherr Gord	125	118	125
1420	Siscoe	314	306	312
12400	Stadacona	33	32	32
600	Sud Bas	475	464	475
2840	Sull Cons	103	102	102
300	Sylvanite	261	261	261
5	Teck Hugh	500	500	500
2750	Ventures	240	233	233
500	Wayside C	17¼	17¼	17¼

DIVERS GROUPES TOUR A TOUR EN VEDETTE A N.-Y.

New-York, 6. (P.A.) — Les mêmes actions n'ont pas gardé longtemps à la fois la direction de la liste cet avant-midi, sur la Bourse de New-York, mais dans l'ensemble, le courant principal est demeuré à la hausse.

Le groupe des aciools a reçu passablement d'attention au début pour compter des gains atteignant 2 points en certains cas. Subséquemment, les mines eurent leur tour et plusieurs spécialités également. Les actions de chemins de fer, après leur vigoureuse avance d'hier, eurent tendance à fléchir ce matin.

Il y eut beaucoup d'activité à l'ouverture de la séance et le "ticker" prit même un peu de retard. Vers la fin de la première heure, toutefois, l'activité était déjà passablement calme.

Parmi les valeurs qui déployèrent la plus forte activité en accusant des gains se rangèrent Schenley, National Distillers, U. S. Industrial Alcohol, Cerro de Pasco, American Smelting et U. S. Smelting. Chrysler monta d'un point après avoir fluctué du côté et d'autre à l'ouverture.

Sur le marché des denrées le coton s'apprécia un peu, mais les autres produits fluctuèrent étroitement. Les obligations accusèrent des gains modérés.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 72 rue St-Pierre, Québec. Tél. 2-7006

Le 6 mars.	Ferm. hier	Aujourd'hui Ouv.	10.30
A. M. Byers	23⅝	—	—
Am. Tel. & Tel.	174½	174¾	174⅝
Am. Waterworks	23⅛	23⅛	23⅛
Atchison Ry	80	80	79¾
Auburn Auto	53½	53½	53½
Bethlehem Steel	59	—	—
Cerro de Pasco	51	52	53
Chrysler	99¼	99⅝	99⅝
Columbia Gas	19⅛	19⅛	19⅛
Cons. Gas	35⅞	36½	36½
Gen. Electric	40⅝	40⅝	40½
Gen. Motors	62⅜	62⅝	62⅝
Hudson Motors	18¼	18⅞	18⅝
Int'l Harvester	75¾	74½	74½
Int'l Paper Priv.	—	30⅛	30⅛
Kennecott Copper	38¾	38⅝	38⅝
Loew's	48⅞	49⅜	49⅝
N. Y. Central	38⅛	38⅝	38½
Radio Corp.	13	13	13
Radio Corp. B	9 4⅝	9 4¾	9 4½
St. Joseph Lead	28⅝	—	—
South. Porto Rico	33⅞	—	—
Stone & Webster	16⅝	16¾	17
Union Carbide	86⅛	86¼	86⅛
Union Pacific	136⅜	136¾	137¼
United Aircraft	29	—	—
U. S. C. I. Pipe	37⅝	—	—
U. S. Ind. Alcohol	45¼	46	47⅛
U. S. Smelting	87⅛	87	88
U. S. Steel	66⅛	65⅞	66
Vanadium	24½	—	—
Warner Bros	11½	—	—
Westinghouse El.	119⅝	119¾	120
Woolworth	52⅜	52⅝	52¼

BANQUE DU CANADA

Ottawa, Ont., 6. — (P.C.) Les dépôts du Dominion à la Banque du Canada ont diminué de $4,483,-018 durant la semaine du 4 mars 1936 comparativement à la semaine précédente. Les dépôts des banques à charte ont augmenté de $356,676 durant la même période. La réserve de la Banque du Canada en livres sterling a diminué de $1,284,-737 à $106,979 et la réserve en fonds américains de $9,228,457 à $7,314,-751. La proportion entre la réserve nette de la Banque du Canada et les billets et dépôts est de 64.26 pour cent au lieu de 64.48 pour cent la semaine précédente.

ASSEMBLEE A QUEBEC

Le développement minier de la province de Québec se continue avec une telle rapidité depuis une couple d'années que les compagnies qui tenaient autrefois leurs assises dans la province voisine se dirigent maintenant vers Québec pour leur congrès annuel. On tient à venir discuter avec les actionnaires dans la province où l'exploitation se fait. Il y a quelques jours, la "Capital-Rouyn Mines" a réuni ses actionnaires au Château Frontenac et, demain, la "Lamaque Gold Mines, Limited", viendra tenir son assemblée annuelle au Château Frontenac.

REMBOURSEMENT

Montréal, 6. (P.C. — La Canadian Bronze Company Limited vient de convoquer une assemblée spéciale des actionnaires pour le 20 mars prochain afin d'étudier un plan de remboursement des actions privilégiées 7 pour cent en cours pour remplacer ces dernières par des actions privilégiées 5 pour cent. Les actions privilégiées 7 pour cent seraient rachetées à 110 et le dividende couru et les actionnaires seraient requis d'autoriser la création de 15,000 actions privilégiées 5 pour cent dont 7,500 seraient émises tout de suite.

ACADIA SUGAR

Toronto, Ont., 6. — (P.C.) — Le rapport financier de l'Acadia Sugar Company pour l'année 1935 accuse des profits nets de $550,028 sur les opérations u lieu de $585,944 l'année précédente. Après les intérêts et la dépréciation, le solde a été de $237,633 applicable aux dividendes.

Atlantic Refining Company a gagné $1.49 par action l'an dernier, à rapprocher de $2.07 par action durant 1934.

NEW-YORK CURB

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-1591

Le 6 mars.	Ferm. hier	10.30
Alum. of Am.	150	150
Am. Cyanam B	37	37¼
Am. Gas & Elec.	40⅝	—
Am. Superpower	3	—
Brazilian	14½	—
Cities Service	5¼	5⅛
Cons. Gas of Balt	89	—
Elec. Bonds & Share	19⅝	19¾
Ford of Can. "A"	27	26¾
Gulf Oil	87	87½
Imperial Oil	23½	23½
Int. Mining	13	12¾
National P. & Gas	21⅞	—
Niagara & Hudson	9⅝	9⅞
Pennroad	3⅛	—
St. Regis Paper	—	5¼
United L. & P.	4⅞	5
Milréis	0850	0850

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Plusieurs gains variant de 1 à 4 points ont été enregistrés au cours de la séance d'hier, à Wall Street, mais cette avance a été loin d'embrasser toute la liste uniformément. Une sélection de titres, susceptibles de verser à leurs actionnaires de plus forts dividendes lorsque la nouvelle de l'impôt sur les surplus non distribués aura été promulguée, a battu la marche à la hausse. En fermeture, le cours moyen de 60 titres représentatifs accusait .3 de point de gain à 63.4 — nouvelle cime depuis 1931. Le total des actions échangées au cours de la séance fut de 2,620,-840, comparé à 3,011,250 la veille. Sur le marché des obligations les titres du gouvernement américain furent vigoureux et très en demande, quelques-uns atteignant même leurs plus hauts prix de l'année. Le froment termina la journée à des prix oscillant entre 1-2c de hausse et 1-2c de baisse, tandis que le maïs accusait de 0 à 1-8c de recul. Le coton était de 0 à 35c plus bas en fermeture.

Ce matin, les nouvelles arrivant de Washington continuent à être scrutées attentivement dans les bureaux de courtage. Les relevés concernant l'orientation des affaires depuis une semaine permettent de constater que les ventes au détail ont augmenté dans presque tous les coins des Etats-Unis, en même temps que la température s'adoucissait. Dun & Bradstreet rapporte qu'en bien des cas l'accroissement a été le plus considérable que l'on ait vu depuis décembre. Un autre signe d'amélioration a été découvert dans le rapport du système Bell annonçant qu'en février le nombre des postes de téléphone installés avait été supérieur de 66,440 à celui de janvier, alors qu'en février 1935 le gain n'avait été que de 36,900. La hausse des prêts aux courtiers a été attribuée aux achats de titres du gouvernement mis sur le marché depuis quelque temps.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 6 mars	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	82.4	38.7	49.8	63.4
Mois passé	78.7	35.2	48.9	60.4
1935	52.1	19.8	22.7	36.6
Max. 1936	82.4	39.7	50.8	63.4
Min. 1936	73.4	30.2	45.0	55.7
Max. 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	81.6	96.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. 4-4651

(Fonds d'Etats Etrangers à N. Y.)

(LE 5 MARS 1936)

		Off.	Dem.
1,000	Arg. Ext. 6's, 1961	100⅛	101
1,000	Australie 5's, 1955	105⅛	105⅞
3,000	Belgique 6½'s, 1949	109½	109½
1,000	Do. 6's, 1955	109	109½
6,000	Bolivie 7's, 1958	8½	8⅞
1,000	Brésil 6½'s, 1957	27⅝	27⅝
2,000	Do. 7's, 1952	27½	28
	Do. 8's, 1961	70	70½
8,000	Brisbane 5's, 1958	99	100
15,000	Bue. Ayres 6's, 1961	64¾	64½
	Chili 6's, 1961	14¾	15
2,000	Colombie 6's, 1961	24	25
1,000	Cund'ca 6½'s, 1969	11⅜	11⅜
2,000	Canada 5's, 1952	114¾	114⅞
	France 7½'s, 1941	182½	
	Do. 7's, 1949	178⅜	
6,000	Allem. 5½'s, 1965	28	28¼
	Haïti 6's, 1952	94⅝	95⅛
60,000	Italie 7's, 1951	68⅜	68⅜
6,000	Japon 5½'s, 1965	84	84⅛
10,000	Medellin 6½'s, 1954	9	9½
22,000	Milan 6½'s, 1952	57½	59
7,000	N.S.W.5's1957	102	102⅝
	Parana 7's, 1958	18⅞	19½
11,000	Pérou 6's, 1960	14⅝	15
2,000	Pologne 6's, 1940	78⅛	78½
1,000	Do. 7's, 1947	107⅛	109¼
	Rio Jan.6½'s, 1953	15⅛	15⅝
10,000	Do. 6½'s, 1953	16⅛	16⅞
9,000	Rio G. do S.6's,1969	16⅜	17⅛
12,000	Rome 6½'s, 1952	59	59⅞
9,000	San Paulo 7's, 1940	89¾	90
	Serbie 7's, 1962	25⅝	26⅛
	Soissons 6's, 1936	166⅔	
2,000	Roy-Uni 5½'s, 1937	107	107¼

SHAWINIGAN W. & P.

Montréal, 6. — (P. C.) On a annoncé hier soir que la nouvelle émission de $17,000,000 de la Shawinigan Water and Power Company avait été sursouscrite. Les obligations avaient été offertes hier matin et les livres ont été fermés à la fin de l'après-midi. On ne connaissait pas encore hier soir le montant total des souscriptions Avec le produit de cet emprunt, Shawinigan Water & Power remboursera ses obligations 5 pour cent 1570 en cours.

PRODUCTION DE SISCOE

Montréal, 6. (P.C.) La Siscoe Gold Mines Ltd a produit pour $191,073 d'or durant le mois de février 1936 au lieu de $206,301 durant janvier 1936 et de $192,-278 durant février 1935. La récupération moyenne au moulin le mois dernier a été de $15 par tonne comparativement à $16,-02 par tonne en janvier 1936 et à $17.48 par tonne en février 1935.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 6. — (P. A.) Les prêts consentis aux courtiers par les banques affiliées à la New-York Federal Reserve ont augmenté de $101 millions au total de $1,031,000,000 durant la semaine finissant mercredi. L'an dernier à la même date, les prêts s'élevaient à $731,000,000.

ORDONNANCE FEDERALE

Washington, 6. (P. A.) — La Federal Trade Commission a rendu aujourd'hui une ordonnance intimant à la Goodyear Tire & Rubber Company, d'Akron, Ohio, de "cesser" toute discrimination dans les prix entre la Sears Roebuck & Co. et les détaillants attitrés de ses pneus d'automobiles.

Waldord-System Inc. a gagné des recettes nettes de $1.02 par action durant 1935 comparativement à 35 cents par action durant 1934.

GODS LAKE MONTE DE 13c ET COTE $1.32 A TORONTO

Toronto, 6. (P.C.) — Quelques-unes des actions minières ont enregistré des gains à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, à la Bourse de Toronto. Dans l'ensemble, la teneur de ce marché a été stable.

Eldorado se hissa .05 plus haut à $1.29 et Gods Lake changea de mains à $1.32, avec .13 d'appréciation. Ces deux valeurs furent activement négociées.

Des avances de .01 ou .02 apparurent en regard de McKenzie, Premier, Siscoe et Gunnar, tandis que Texas Canadian et Homestead comptaient aussi des gains parmi les valeurs du groupe des pétroles.

Red Lake s'éleva de .02, Teck Hughes de .05, Bobjo de .01 1-4 et McWatters resta stationnaire ainsi que Perron.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, 109 Côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-2796

(Le 5 mars 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
2500	Acme Oil	16	15½	15½
1200	Afton	57	57	57
450	Ajax Oil	60	60	60
4000	Alex	2¾	2½	2¾
18700	Algoma	9½	9¼	9¼
432	Anglo H	460	460	460
1300	Arntfield	83	80	80
3000	Ashley	16	15½	15½
17000	Astoria	5¾	5	5¾
11500	Bagamac	8¾	8½	8½
9600	Barry H	4¼	4⅛	4⅛
2050	Base Met	23½	23	23½
3100	B E A R	38	38	38
800	Beattie	153	150	153
6037	Big Miss	63¼	62	62
3800	Bobjo	18	17½	17¾
650	Bralorne	670	665	670
4200	B R X	13½	13	13
266	Buff Ank	530	520	520
30200	Buff Can	6½	6	6
5000	Bunk Hill	14	14	14
1775	Can & Edm	127	125	125
2100	Can Mal	120	115	115
2150	Carlboo	160	152	152
1950	Castle T	154	150	152
1498	Cen Pat	308	305	305
200	Chem Res	125	120	120
9200	Chiboug	51	50	50
75900	Clericy	4⅞	4¼	4⅜
500	Comm W P	8½	8½	8½
1700	Coniarum	242	241	242
800	Dome	47½	47½	47½
1100	Dom Expl	6	6	6
11845	Eldorado	125	115	124
1595	Falcon	940	930	940
16000	Fed Kirk	7½	7⅛	7½
43400	Franklin	7½	7	7
12875	God's Lake	119	116	119
500	Goleonda	23	23	23
4000	Goldale	23½	23	23½
4000	Goodfish	23¾	23½	23¾
650	Graham	5	5	5
1500	Granada	22	22	22
2300	Grandoro	7¾	7½	7¾
8600	Greene	34	32¼	33½
400	Gunnar	89	88	88
4700	Hard Rock	74	72	72
56500	Harker	10½	9⅞	9⅞
1325	Hollinger	15⅜	15⅜	15⅜
67500	Homestead	41	38½	39½
2000	Howey	67	67	67
10070	J M Cons	47	45	45
100	Kerr Lake	55	55	55
2770	Kirk Lake	47	47	47
255	Lake Sh	56¼	56¼	56¼
10389	Lamaque	12	10½	10½
35965	Lebel Oro	27	25½	26
5500	Lee Gold	3¾	3½	3½
1715	Little L L	690	690	690
3645	Macassa	445	436	440
19800	Man & E	18½	17¼	17¼
2100	Maple L	12	11½	11½
360	McIntyre	43	43	43
2699	McKenzie	150	149	149
100	McKinley	51	51	51
15200	McMillan	11½	10	10
6800	McVittie	35	32½	35
2050	McWatts	141	140	140
300	Min Corp	144	144	144
500	Moneta	12	12	12
4400	Morr Kirk	70½	70	70
16500	Murphy	4⅛

NAISSANCES

BUSSIERES — M. et Mlle Georges-H. Bussières, née Yvette Darveau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 février et baptisée le 1er mars, sous les prénoms de Marie-Estelle-Raymonde-Huguette.

Parrain, M. Raymond Darveau, oncle de l'enfant; marraine, Mme C.-J. Darveau, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Berthe Bussière, tante de l'enfant. -b

MARQUIS — M. Maurice Marquis et Mme Marquis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 février et baptisée le 1er mars, en l'église St-Coeur de Marie, sous les prénoms de Marie-Claire-Denise.

Parrain, M. J. Marquis, grand-père de l'enfant; marraine, Mlle Jeanne Marquis, cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Nina Boisvert. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOUCHER — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 5 mars 1936, à l'âge de 74 ans 6 mois, est décédé M. Louis Boucher, autrefois de St-Charles Bellechasse, époux de feu Adèle Tanguay.

Avis des funérailles demain. 6mars-2fs-r

OUELLET — A Québec, le 4 mars 1936, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédé Georges Ouellet, époux de Dame Adéla Curodeau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 260 rue Arago, à 7 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 5mars-2fs-b

RICHARD — A Giffard, le 4 mars 1936, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédé Sieur Eugène Richard, voiturier, époux de feu dame Emma Barbeau.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Avenue Royale, Monument, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière de Beauport. 5mars-2fs-b

RIOUX — A Québec, le 5 mars 1936, à l'âge de 59 ans, est décédée à l'Hôpital St-Sacrement, dame Marie-Cedulie Giguère, épouse de M. J.-B. Rioux.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 155 1-2 rue St-Olivier, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. -b

ROY — A Québec, le 5 mars 1936, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Vve Napoléon Roy, née Hélène Bédard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ du salon mortuaire Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. -b

TREMBLAY — A St-Grégoire, le 6 mars 1936, à l'âge de 73 ans 7 mois, est décédée Mme Vve Dydime Tremblay, née Ozilde Simard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, en l'église de St-Grégoire, et de là au cimetière de la paroisse. -b

VILLENEUVE — A Québec, le 4 mars 1936, à l'âge de 47 ans et 11 mois, est décédée Dame Julie-Anne Dorion, épouse de Azarie Villeneuve, gérant de la Caisse d'Economie, St-François d'Assise.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 477, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Elle était Dame de Ste-Anne et de l'Union de Prière. L'office des Dames de Ste-Anne sera récité vendredi soir à 8 heures 30, à la résidence de la défunte. 3mars-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LACHANCE — Le 9 mars, à 9 heures, en l'église St-Dominique, sera chanté le service anniversaire de feu J.-Eugène Lachance, époux de feu dame Philomène Lachance, de son vivant ancien pilote et agent d'assurances de Québec. 6mars-2fs-T

REMERCIEMENTS

LAVERDIERE — M. Arthur Laverdière et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Arthur Laverdière, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

ILLUSTRE MALADE

Londres, 6. — (P.C.) L'état de l'Amiral Beatty, l'un des héros de la Grande Guerre, inspirait des craintes hier soir. Un bulletin indiquait qu'il n'était pas très bien. Depuis quelques mois sa santé est moins bonne : le mois dernier son état fut cause d'anxiété, toutefois ses médecins annonçèrent bientôt que le malade prenait du mieux. A la mort du comte de Jellicoe, en novembre dernier, il laissa le lit pour assister à ses funérailles ; de nouveau en janvier, bien qu'il souffrit d'un rhume, il participa au cortège funèbre du Roi George. L'amiral Beatty se retira du service actif comme amiral de la flotte britannique lorsqu'il attint en janvier la limite d'âge qui est de 65 ans.

ESPION ALLEMAND

Londres, 6. — (P.A.) Hermann Gortz, avocat et écrivain allemand, accusé d'espionnage dans la Royal Air Force, a entendu mercredi la lecture de documents qui l'accusent également d'espionnage de l'aéronautique des Etats-Unis durant la Grande Guerre. L'espion allemand subit actuellement son procès, le premier grand procès pour espionnage que Londres ait eu depuis la guerre.

La Couronne a produit une lettre que l'accusé écrivit, l'an dernier, au gouvernement allemand et dans laquelle il mentionne que durant la guerre il passa un an et demi aux Etats-Unis et trois ans et demi en Angleterre. Gortz ajoute qu'il lia ainsi connaissance avec des aviateurs anglais et américains, dont plusieurs sont encore en service et avec qui il pourrait se mettre de nouveau en relation.

BUCHERON BLESSE

Banff, Alberta, 6. — (P.C.)—Souffrant de deux fractures de la jambe causées par une ruade d'un de ses chevaux, un bûcheron de Banff, Cecil Brown, a parcouru plusieurs milles dans la neige pour atteindre son campement dix-huit heures plus tard. Après avoir parcouru plusieurs milles à pied il réussit à rattraper un de ses chevaux sur lequel il monta pour faire le reste du trajet. On a rapporté hier que son état était très satisfaisant.

LE CREDIT SOCIAL

Edmonton, 6. — (P. C.) Le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, a introduit hier soir sa nouvelle législation du Crédit Social. La principale clause de la législation comprend deux sections qui prévoient toutes deux une enquête extra-parlementaire sur des questions qui font présentement le sujet d'enquête ou sur lesquels on a déjà enquêté dans le passé: en premier lieu le champ du crédit social lui-même et en second lieu les conditions présentes dans ler industries, le commerce et les affaires.

LES PHARMACIES DUBÉ

152, RUE ST-JEAN — TEL. : 2-6190
269, RUE ST-JOSEPH — TEL. : 4-3423
212, 3ième AVENUE — TEL. : 4-1514



Antiseptique PEPSODENT .23 - .47 .87
Poudre à dents PEPSODENT .23 - .39

Poudre LORMEL



Format de luxe, toutes nuances .25
Demandez l'échantillon gratuit pour essai.

CREMES A BARBE
Colgate . . . . . .23 .39
Ingram tubes ou pots 29
Listerine gros tube 25
Palmolive . . . . . .23 .39

PATES A DENTS
Colgate . . . . . .19 .33
Forhans . . . . . .25 .37
Pebeco 23
Pepsodent gros tubes . . .39

POUDRES A DENTS
Colgate modèle .35 pour .25
Dr. Lyons . . . . . .27 .39
Pepsodent . . . . . .23 .39

SAC A EAU CHAUDE
Qualité Garantie
.49 — .59 — .69

Attachements, Canules pour Sac à Eeau Chaude. 39
Sac à Douche avec canule et tube etc. 79
Sac à Glace Oval. — Bonne qualité 59

REMEDES DE FAMILLE
Acetophen 217 . . . .35 .75
Acetophen 222. . .45 $1.00
Aspirin Bayer . . . . .22 .39
Alcool Camphré. . . .20 .35
Acide Borique. . . .10 .15
Bromo Quinine Grove. . . .22
Camphre (Blocs) .05 4 p .15
Glycerine pure. . . .15 .23
Huile Camphrée . . .20 .35
Huile Ephedrinée 1 onc. .29
Huile Eucalyptus, 1 onc. .15
Huile Ricin. . . . .15 .25
Huile Russe lourde 16 oz .43
Limonade Purgative. 25
Pastille Menthol, 1 livre .29
Pilules Quinine, 2 g. 2 dz .23
Sirop Lamb. ou Mathieu .25
Sirop Stoke . . . . . .25 .45
Sel Epsom, Canettes .10 .15
Teinture Iode Ft. . . .15 .25
Teint. Benjoin, 2 onces .29
Thermomètre (fièvre) .39

Sirop MASON'S '49'
pour toux, rhumes, bronchites, etc.
Format de .40 et .75
Radio ! Ecoutez Raymar, 5.45 p. m.
Lundi, Mercredi, Vendredi
Poste CHRC

Achetez vos Cigarettes dans nos Pharmacies. Collectionnez nos Cartes Osso qui vous économisent .02 sur chaque paquet de .25c.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE A L'EXPOSITION

Tous les Voyageurs de Commerce sont priés de prendre note qu'ils sont invités à l'ouverture de l'exposition Industrielle et Commerciale de St-Malo, samedi soir, le 7 courant, à 8 heures.

Nous comptons que tous voudront se rendre à l'invitation reçue. Cette exposition a lieu à la Salle Paroissiale de St-Malo.

La Direction.

DANS LES FORETS

Depuis le début des opérations forestières, à la Gosford Lumber Company dont les chantiers se trouvent à la rivière aux Pins, dans les comtés de Portneuf et de Québec, plus de 2,500 hommes ont trouvé de l'emploi. C'est dire que ces hommes travaillent depuis le mois d'août dernier. M. Raymond Garneau, président de la compagnie, nous déclarait hier que pas moins de 450 hommes étaient à l'oeuvre au cours des sept derniers mois La compagnie vient de construire une scierie qui nécessitera un personnel d'au moins 40 hommes.

Une vigoureuse protestation de Londres contre l'Italie

(Suite de la 1ère page)

une bombe italienne jetée du haut des airs, comme il prenait part à un repli éthiopien derrière le front nord, annonce un communiqué du gouvernement aujourd'hui.

Burgoyne, 61 ans, officier du transport dans la Croix Rouge éthiopienne, se repliait d'Amba Alaghi sur Quoram, 30 milles plus au sud, avec les forces du ras Kabeda lorsqu'on fit rapport d'un violent bombardement aérien dans ce secteur. D'après le communiqué il fut tué au nord de Quoram.

Vétéran de la guerre sud-africaine et de la grande guerre, cet officier sexagénaire avait échappé au bombardement d'un dépôt de la Croix Rouge éthiopienne, à Ouéldia, en novembre dernier.

EXPLICATIONS ITALIENNES

Rome, 5.— (A. P.)—Un personnage officiel italien a déclaré hier qu'un avion éclaireur avait bombardé un camp avec une trentaine de camions mercredi près de Quoram, et qu'il pourrait bien s'agir d'un camp-hôpital de la Croix Rouge anglaise. Les explications qu'il a fournies à ce sujet sont les suivantes :

1—L'avion avait survolé Quoram la veille et y avait vu des camions marqués de la Croix Rouge décharger du matériel et des provisions. Il volait bas, essuya des coups de feu et revint à sa base.

2—Le pilote retourna même endroit hier. Il allègue que des canons anti-aériens firent feu sur lui et que son appareil fut atteint par les projectiles. Il riposta alors en jetant de petites bombes.

3—Le pilote dit qu'à en juger par la fumée qui s'éleva terre, ses projectiles atteignirent un dépôt de munitions.

4—L'ambassade d'Angleterre a informé hier le gouvernement italien qu'une ambulance de la Croix Rouge britannique avait été transférée de Dessié à Quoram, et c'est la première information que les Italiens eurent de la présence à Quoram d'un camp-hôpital anglais.

D'après l'officiel plus haut cité le camp, en faisant feu sur l'avion, perdit toute immunité contre une attaque.

UN COMPLOT

Athènes, 6.—(P.C.—Havas) Quinze officiers soupçonnés de complot contre le régime actuel sont présentement l'objet d'une étroite surveillance. Par mesure de précaution, le gouvernement a ordonné à ses navires de guerre de se tenir sous vapeur et prêts à agir rapidement.

On ne croit pas toutefois que l'ordre public soit sérieusement menacé. Ces jeunes officiers n'ont pas été arrêtés, mais tous leurs mouvements sont contrôlés, dit-on.

On croit que le prétendu complot ne serait pas étranger à la nomination du général Georges Metaxas, un ardent royaliste, au ministère de la Guerre, en remplacement du général Alexandre Papagos, qui démissionna hier avant-midi.

Au cours d'une conférence entre les chefs militaires et politiques, les premiers ont demandé aux partis de la classe moyenne de refuser toute collaboration avec les communistes.

A TORONTO

Toronto, 6. — (P.C.) La commission de la sûreté municipale de Toronto a renvoyé hier le constable Michael O'Shea et les huit membres de la "100 per cent gang", tel que l'avait recommandé la commission royale chargée d'enquêter sur la police de Toronto.

PAS DE SURSIS

Trenton, N. J., 6. — (P.A.) — Le gouverneur Hoffman a déclaré hier que Bruno Richard Hauptmann devra mourir dans trois semaines à moins qu'on découvre d'ici là quelque nouvelle preuve. "Au point où en est présentement l'affaire, il n'y aura pas de nouveau sursis", a dit le gouverneur.

Récemment des rumeurs s'étaient accréditées à l'effet que le gouverneur Hoffman, qui empêcha l'exécution de Hauptmann 29 heures avant le temps où elle devait avoir lieu, prolongerait de nouveau la vie du prisonnier. Une de ces rumeurs eut son origine dans des déclarations de représentants de la poursuite.

Hier, le gouverneur, qui continue d'enquêter sur l'affaire, a déclaré : "Suivant la loi je n'ai pas le droit d'accorder un nouveau sursis à Hauptmann". Il a également nié la rumeur qui veut que Andrew Dutch, agent du service des véhicules moteurs, dont les services furent utilisés au cours de l'enquête, soit parti pour Panama afin d'y rencontrer le Dr J.-F. Condon (Jafsie), l'intermédiaire par lequel fut payée la rançon du bébé Lindbergh. "Aucun de mes hommes n'est en route pour rencontrer le Dr Condon ; Dutch est présentement en vacances", a déclaré le gouverneur.

EN NOUVELLE-ZELANDE

Wellington, N.-Z., 6 (CP par Reuter) — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Savage, a réclamé aujourd'hui une "round-table conférence" entre membres du Commonwealth britannique pour arrêter les lignes d'une action commune, dans l'ordre économique et défensif, à cette heure critique de l'histoire du monde.

(Aux Communes d'Angleterre M. Baldwin a rejeté pareille proposition par un député conservateur).

D'après M. Savage cette conférence ne devrait pas être pour fins de défense seulement, mais pour une politique tendant à la mise en valeur de l'Empire. "A présent, dit-il, nous ne savons pas assez ce qu'accomplit l'Angleterre et celle-ci ne sait pas assez ce que nous faisons. On peut en dire autant des autres parties de l'Empire".

HORRIBLES MEURTRES

Toronto, 6. (C.P.) — Mme Isabella Chiovitti, 80 ans, et son fils, âgé de 57, ont été trouvés aujourd'hui dans la chambre de la vieille femme, égorgés tous deux. Ils sont à l'hôpital, où leur état est critique. Entendant les cris de la vieille, Anthony Leo, gendre de Louis Chiovitti, l'une des deux victimes, courut à la chambre, où il trouva la mère et le fils sans connaissance et baignant dans leur sang. La police a trouvé un rasoir dans la chambre à coucher; elle croit que c'est l'arme qui servit à infliger les blessures.

A LA COUR D'APPEL

L'audition de la cause Garneau vs Citadel Brick s'est terminée hier en Cour d'Appel, et jugement sera rendu plus tard. Dans cette cause, le demandeur Garneau est représenté par Me Paul Drouin, C. R., et Me Antonio Langlais, tandis que Me Robert Taschereau représente la Citadel Brick.

CRUE DES EAUX

Missouri Valley, Iowa, 6. — (P.A.) A la suite de la fonte des neiges, on signale plusieurs inondations dans les régions du sud-ouest de l'Iowa et l'est du Nebraska. Deux personnes se sont noyées dans le sud de l'Iowa, où plus de 600 personnes ont dû abandonner leurs maisons à la suite de la crue des eaux.

L'AFFAIRE RICHARDS

Ottawa, 6. (D. N. C.) — Une réunion des créanciers de la maison de courtage J.-T. Richards & Co., d'Ottawa, qui a fait cession de biens volontaire, il y a quelqques jours, aura lieu le 20 mars prochain. On y nommera le fidei-commissaire et les inspecteurs. Au moment de sa faillite, la maison avait un actif de $60,500 et un passif de $329,971. La première démarche que l'on prendra à l'assemblée des créanciers, prévoit-on, sera de demander une vérification complète des livres. La requête en injonction prise par Mme Grace Barqell contre le séquestre A. McKechnie sera entendue samedi matin au tribunal hebdomadaire. Une injonction intérimaire fut accordée par le juge Smiley mercredi. Mme Barkell réclame $600 des courtiers. Sa réclamation avait été déposée avant la cession de biens et c'est pourquoi elle a la priorité.

ARRESTATIONS

Un pauvre chômeur qui avait dix enfants sur les bras, s'est avisé récemment de dire la bonne fortune au moyen de cartes suivant une légère rémunération de ses clients. Toutefois, comme la loi défend un tel procédé, les détectives municipaux de l'escouade des moeurs ont dû porter plainte contre lui, en Cour des Sessions de la Paix. Le prévenu a été remis en liberté provisoire en attendant l'enquête de la police dans son cas. Dans l'intervalle cependant, les détectives des moeurs ont pris des dispositions pour assurer la subsistance de sa famille.

Trois autres jeunes gens ont été appréhendés aujourd'hui pour des vols de charbon dans des cours de cette ville. Leur procès a été remis à plus tard.

UN JUGEMENT

L'honorable juge J.-A. Prévost a rendu jugement aujourd'hui dans la cause de M. Odilon Dubé, du Lac Beauport, contre John Taylor et Thomas-Henry Taylor, accordant au demandeur une somme de $102 en dommages et intérêts. Le demandeur, représenté par Me Rodolphe Deblois, C. R., réclamait des défendeurs une somme représentant la perte de trois cents arbres qui avaient été coupés sur son terrain par ses voisins de terre, John Thomas-Henry Taylor. Il alléguait que ces derniers avaient outrepassé leurs droits, et la cour a maintenu cette prétention, accordant au demandeur M. Odilon Dubé une somme de $102.62 et $22.78 d'intérêts.

LA JEUNESSE LIBERALE

Ottawa, 6 (DNC) — L'organisation de la grande conférence libérale de la jeunesse qui aura lieu au Château Laurier à Ottawa, les 29 et 30 mai prochains, va bon train. Une réunion préparatoire du comité national d'administration du comité national d'administration de l'association libérale du XXième siècle du Canada a eu lieu au Château Laurier, hier soir, sous la présidence de mademoiselle Odette Lapointe, présidente de la section féminine de l'association.

DEUX SCRUTINS

Paris, 6 (CP-Havas) — Le premier scrutin, aux prochaines élections françaises, sera pris le 26 avril, et le second le 3 mai, d'après ce qu'a décidé le Cabinet aujourd'hui. A ce conseil M. Flandin a informé ses collègues des récentes dispositions prises à Genève pour mettre fin à la guerre italo-éthiopienne. On croit savoir que ceux-ci ont approuvé les mesures conciliatrices du Comité des Treize.

L'affaire Riverin

(Suite de la 1ère page)

deux témoins, les gens rient.

Joseph Taché, qui était chez Roméo Parent le soir en question, affirme n'y avoir pas vu l'accusé.

Me Choquette annonce ensuite qu'il veut faire entendre des témoins pour prouver que Riverin s'est parjuré en disant que M. Frank Byrne a parlé devant plusieurs personnes de la bagarre de l'Ange-Gardien à l'hôtel Victoria. Ensuite, il fera contredire les assertions de l'inculpé qui a prétendu que Nestor Lachance, Roméo Parent et M. Byrne lui avaient fait des menaces pour l'inciter à se parjurer.

Puis, la poursuite essaiera de prouver que M. Byrne n'a jamais dit, contrairement aux prétentions de Riverin "On va tellement les "maganer" qu'ils ne tiendront plus d'autre assemblée." Enfin on démontrera que M. Byrne n'a pas demandé à l'accusé de se parjurer. Mtre Adjutor Dussault, du département du procureur-général, est ensuite appelé à témoigner pour montrer qu'à sa connaissance, M. Byrne n'a jamais parlé de la bagarre de l'Ange-Gardien comme s'il en avait été l'âme ou comme s'il l'avait encouragée ou approuvée.

M. Dussault est le neveu de M. Byrne. Un soir de la semaine qui a suivi l'affaire de l'Ange-Gardien, raconte-t-il, il est allé chez son oncle comme cela arrive souvent. M. Byrne a alors interrogé Riverin, et le dialogue, au meilleur du souvenir de M. Dussault, fut à peu près comme suit

—"Que connais-tu de cette affaire-là ?

—"Je n'en connais rien.

—"N'as-tu pas fait une promenade à Beauport avec Robert ?

—"Oui.

—"En quel honneur ?

—"Je n'étais pas en devoir; je n'ai pas de compte à vous rendre.

—"Est-ce la première fois que tu te promènes ainsi avec Robert ?

—"Je le conduisais. C'est arrivé quelques fois.

—"Où êtes-vous allé ?

—"A Notre-Dame des Laurentides et à Beauport.

—"Qu'avez-vous fait là ?

—"Je suis resté dans la machine.

—"En tout cas, je t'avertis que je ne veux pas que tu te mêles d'affaires semblables". M. Byrne parlait alors de l'affaire de l'Ange-Gardien.

M. Dussault ajoute que M. Jos. Byrne devait être aussi présent à la conversation, de même qu'un nommé Emile Fontaine et peut-être aussi un M. Hamel et un M. Auclair. Incidemment, M. Dussault déclare :

—"Je vais souvent chez M. Byrne. Nous sommes orphelins et les Byrne ont toujours été très bons pour nous". Le témoin ajoute qu'il n'a pu entendre M. Byrne parler contre les gens de l'Action libérale nationale, parce qu'à cause de sa situation il évite de parler politique et ne s'y intéresse pas.

Contre-interrogé par M. Mark Drouin, M. Dussault donne encore plus de force à son témoignage en faveur de M. Byrne et ne se contredit pas. M. Drouin, à deux reprises, déclare au témoin qu'il le croit et qu'il ne doute nullement de son entière bonne foi. Vers la fin du contre-interrogatoire, M. Dussault déclare :

—"Je n'ai parlé qu'une seule fois, au meilleur de mon souvenir, de cette affaire de l'Ange-Gardien. J'ai dit que ces procès étaient ridicules et qu'on faisait le procès de M. Byrne sans qu'il soit même accusé. J'étais allé à Montréal et j'avais entendu parler des gens de cette affaire, et ce n'était pas drôle pour la famille. On aurait dit que la famille était composée de bandits, et nous n'en sommes pas". Ces paroles, prononcées d'un ton très calme et avec sincérité, amènent M. Drouin à dire :

—"Nous attendions d'avoir des preuves pour porter plainte." Et M. Rivard dit :

—"Vous avez raison, mais c'est la brebis noire de la famille. Et on ne choisit pas ses parents, M. Dussault.

—"Je n'ai pas honte des miens, en tout cas", répond fermement M. Dussault en quittant la boîte aux témoins.

LA MINERALOGIE AU MUSEE PROVINCIALE

Le service provincial des Mines, dont M. A.-O. Dufresne est le directeur, vient d'organiser une section de minéralogie au Musée de la province, afin de mieux faire connaître notre sous-sol et de montrer aux intéressés et aux touristes qui nous visitent chaque année en grand nombre les ressources de Québec.

Il y a déjà 200 échantillons dans les vitrines de la section du Musée affectée par M. Pierre-Georges Roy, le conservateur, et son assistant, M. Paul Rainville, aux minéraux québécois. L'exhibit se compose de trois groupes: les minéraux métalliques, les minéraux non-métalliques et les matériaux de construction. Il y a des mines de l'Abitibi et du Témiscamingue, des minéraux-types, extraits des gisements non-métalliques, des plaques de pierre polies qui montrent l'usage et la mise en application de nos matériaux de construction. L'exhibit est de toute beauté et tous ceux qui s'intéressent à la géologie ou à la minéralogie auront une belle occasion de se renseigner en visitant les vitrines du Musée.

LA GREVE

New-York, 6. (A. P.). — L'ordre de grève a été donné aujourd'hui aux employés d'hôtel, par solidarité avec les grévistes de l'immeuble, qui se préparent à faire entrer dans le mouvement, avant la tombée de la nuit, Grand Central, Zone, Brooklyn et Queens. Les premiers hôtels affectés par l'ordre de grève furent ceux de Barbizon Place et de Windsor, l'un et l'autre sur la 58e rue, près du West Side.

LES ALLUMETTES

Ottawa, 6 (DNC) — Un groupe d'anciens actionnaires de l'Allumière "Canada", vendue récemment à la Eddy Match Corporation, de Berthier, P.Q., projette l'établissement d'une nouvelle manufacture qui porterait le nom d'Allumière "Nationale" ou d'Allumière "Fédérale". Nous croyons savoir de bonne source que les travaux de construction commenceront sous peu.

UN ACCIDENT

Un cheval montant avec une charge dans la côte d'Abraham ce matin, est tombé sur la voie électrique. Un camion, en voulant tirer la charge, recula sur un tramway. Le trafic se trouva paralysé et une automobile fut endommagée à ce moment. Cet accident causa un émoi ainsi qu'un rassemblement considérable.

PENIBLE SANCTION

Calgary, 6. — (P. C.) Deux jeunes gens, Ray Rich et Nelson Ferresters, ont reçu des coups de fouet de leurs pères, lorsque le juge Cameron, les trouvant coupables de vol à main armée, leur imposa des coups de fouet comme sentence au lieu de les condamner à la prison. Les pères des coupables, d'accord, se chargèrent d'exécuter les sentences.

FORMIDABLE INCENDIE

Nice, 6. — (P. A.) De bonne heure ce matin, le feu a détruit partiellement le casino El Dorado. Les flammes eurent une telle intensité qu'elles illuminèrent toute la ville, attirant une foule de 50,000 personnes.

La bonne vieille maison C. ROBITAILLE

vous offre encore cette semaine

de veritables occasions

prises à même ses assortiments réguliers et qu'elle vous suggère de venir voir avant de décider tout achat



Comparez nos prix avant d'acheter
Votre intérêt l'exige.



Un "Seul Prix"
pour du comptant
CONDITIONS FACILES
accordées moyennant un léger supplément





Mobilier de **CHESTERFIELD** (Style moderne)
recouvert en reps de première qualité boiserie fini noyer, construction entièrement sur ressorts.
Prix de notre Vente de Mars . . . .
$88

Mobilier de **SALLE A MANGER**
9 MORCEAUX, en véritable noyer, Buffet de 60 pces. Vaisselier avec tiroir au bas, table extension et chaises recouvertes en véritable cuir.
Prix de notre Vente de Mars . . . .
$88

Mobilier de **CHAMBRE à COUCHER**
5 MORCEAUX, très beau fini noyer. L'ameublement comprend : Bureau et Vanity avec miroirs vénitiens, commode et lit, le banc est recouvert en reps.
Prix de notre Vente de Mars . . . .
$88

Mobilier de **DIVAN DE STUDIO**
3 MORCEAUX, construit en chrome avec appui-bras en ébène, compartiment pour couvertures. Les coussins et le matelas sont entièrement construits à ressorts. La couverture est d'un matériel très nouveau et résistant. Prix de notre Vente de Mars
$88

Pianos Radios Laveuses
C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ
Meubles Poëles Réfrigérateurs

Continuez votre encouragement à une institution de chez nous

GARDONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS C'EST CE QUI RAPPORTE LE PLUS!

TWEEDSMUIR VISITE LES BOIS FRANCS

Le Gouverneur - Général du Canada et son épouse ont été hier après-midi les hôtes de la population de Victoriaville. — Bienvenue du maire Carignan et de l'hon. J.-E. Perrault.

Victoriaville, 6 (Spéciale) — La visite de Leurs Excellences lord et lady Tweedsmuir a donné lieu hier après-midi à une brillante démonstration dans notre ville où tous les citoyens avaient fait trêve à leurs occupations régulières pour saluer les distingués châtelains de Rideau Hall.

La région des "Bois-Francs" a été particulièrement honorée de ce geste du gouverneur et de son épouse distinguée qui avaient bien voulu ajouter à leur itinéraire cette visite à Victoriaville.

A leur descente du train, Leurs Excellence, saluées par les applaudissements de la foule, furent reçues par Son Honneur le maire Carignan, l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, des Mines et de la Colonisation, et MM. les échevins de la ville.

La cérémonie officielle de bienvenue eut lieu dans la salle des délibérations du conseil municipal, à l'hôtel de ville, où se rendit le groupe vice-royal, accompagné des représentants officiels. Le maire Carignan présenta alors les hommages de la population aux distingués visiteurs et une superbe gerbe de fleurs fut remise à lady Tweedsmuir par Mlle Olivette Levasseur, fille du maire-suppléant de la ville.

Dans la brève allocution qu'il prononça en anglais et en français, Son Excellence exprima ses remerciements en son nom et au nom de lady Tweedsmuir. Le gouverneur général se déclara enchanté de sa visite des "Bois-Francs" et se montra vivement intéressé aux nombreuses industries de la région.

Après avoir rendu visite à Mgr Onil Milot, P.A., V.G., curé de la paroisse, Leurs Excellences se rendirent au couvent des Dames de la Congrégation, que Mgr Milot leur présenta. Il y eut ensuite lecture d'une adresse aux châtelains de Rideau Hall, en présence des membres de la communauté et des élèves du couvent. De nouveau lord Tweedsmuir adressa ses remerciements, s'exprimant en français et en anglais.

A la suite de cette réception au couvent, les distingués visiteurs et les membres de leur suite se dirigèrent de nouveau vers leur wagon immobilisé sur la voie. Lorsque le convoi s'ébranla de nouveau en direction de l'Est, lord et lady Tweedsmuir parurent à la plateforme d'arrière pour saluer une dernière fois la population de Victoriaville, pendant que lady Tweedsmuir lançais à ses admiratrices les fleurs qu'on lui avait présentées à Victoriaville.

LES MISSIONS

Les RR. FF. Lorenzo Carignan et Hervé Asselin, le premier originaire de Bécancourt et le second de St-Gervais, tous deux coadjuteurs de la Société des Pères Blancs, partiront pour les missions d'Afrique le 15 mars prochain. Ces courageux missionnaires, après un court séjour à Alger, seront dirigés vers la brousse africaine où ils se consacreront aux oeuvres de l'Institut.

UN SUICIDE

Montréal, 6.—(P. C.)—Le cadavre d'Ovila Chartrand, 55 ans, a été trouvé hier pendu à une poutre dans un hangar sis à l'arrière de son domicile. On a trouvé une lettre indiquant que Chartrand, qui chômait depuis cinq ans, s'est "pendu parce qu'il avait trop souffert depuis quelques années et qu'il ne pouvait endurer davantage". Mme Chartrand vint témoigner à l'enquête qu'elle était séparée de son mari depuis sept ans. Le coroner a rendu un verdict de suicide.

A JACQUES-CARTIER

Ce soir, à 8 heures 15, à l'endroit habituel, il y aura répétition de la chorale paroissiale.

LES SIX MEMBRES DU COMITE EXECUTIF MUNICIPAL



Le Conseil de Ville a approuvé hier soir la formation du nouveau comité exécutif municipal dont voici les membres. De gauche à droite: l'échevin PIERRE BERTRAND, qui représentera la division de St-Sauveur au comité; l'échevin FRANCIS-J. DINAN, qui représentera la division de Champlain; l'échevin L.-F. MARTEL (St-Roch); l'échevin HUBERT SIMARD (Limoilou); l'échevin CHRYSANTHE JOBIN (St-Jean-Baptiste); l'échevin JULES GINGRAS (Belvédère).

DES JUBILES

Le jubilé de diamant de profession religieuse des RR. SS. Marie-du-Précieux-Sang et Sainte-Anysie, donnera lieu à une belle cérémonie religieuse prochainement, chez les SS. de la Charité. On célébrera en même temps le jubilé d'or des RR. SS. Saint-Octave, Saint-Victor, St-Eleusippe, Saint-Léandre, St-Jean, Damascène, Sainte-Léa et Sainte-Hombéline. Une messe d'action de grâces avec sermon de circonstance aura lieu le matin, en la chapelle de la communauté, et sera suivie du chant du Te Deum.

RAPPORT DES ASSURANCES POUR 2 ANS

Les assurances dans la province de Québec ont de beaucoup augmenté en 1934 par rapport aux années précédentes — M. B.-A. Dugal, surintendant des assurances, vient de publier son rapport annuel — Statistiques intéressantes.

Les assurances-vie dans notre province ont augmenté en 1934 de $224,609,710, ce qui constitue une augmentation sur l'année précédente, quand l'augmentation fut de $220,592,094, suivant un rapport que vient de publier M. B.-A. Dugal.

Le montant total des assurances en vigueur dans toute la province atteignait à la fin de 1934 $1,726,137,114, représentant une faible diminution établie à 0.65 p. c. sur l'année précédente.

Les primes versées en 1934 furent de $54,001,888 alors qu'elles avaient été de $54,340,765 en 1933. Les montants versés aux assurés furent de $44,023,720 en 1934 comparativement à $50,081,306 en 1933.

Le rapport mentionne que 43 compagnies d'assurances faisaient affaires dans notre province en 1934, dont quatre détiennent un permis pour transiger des affaires d'assurance-vie mais ne se prévalent plus de leur droit de faire de nouvelles affaires.

Dans la section des assurances contre les incendies le rapport indique que 51 compagnies d'assurance-feu faisaient affaires dans la province en 1934.

Les plus forts volumes d'assurances enregistrés pour les assurances générales furent les suivants : feu, $13,172,728.84 ; automobiles, $3,291,151.48 ; responsabilités, $941,413.96 ; accidents, $793,680.70 ; vols, $575,580.98, et assurances en garanties $533,454.23.

LA ST-THOMAS

Les professeurs de l'Université Laval sont priés de vouloir bien assister en toge à la grand'messe qui sera célébrée demain, à 10 heures, à la Basilique, en l'honneur de saint Thomas d'Aquin, en présence de Son Eminence le Cardinal. On se réunira au Séminaire, à la salle des exercices, à 10 heures moins un quart.

LA PREMIERE DE LA PIECE DE Mme GOUIN

Le tout-Québec assistera ce soir à la première représentation dans notre ville de la nouvelle pièce dramatique de madame Léon-Mercier Gouin : l'Amour en tablier — Nouveau titre à Marie-Claire.

C'est ce soir au palais Montcalm qu'aura lieu la première à Québec de la nouvelle pièce de madame Léon-Mercier Gouin : Marie-Claire, dont on vient de changer le nom. Elle a maintenant pour titre : l'Amour en tablier. L'auteur a décidé de changer le titre après avoir fait subir certains changements à son oeuvre.

Il arrive assez souvent qu'un auteur dramatique se rend compte mieux que le public des faiblesses de sa pièce aux représentations de celle-ci et profite de la constatation pour remettre l'oeuvre sur le métier. Le même phénomène s'était produit à l'occasion des représentations de "Cocktail". Avant de venir à Québec avec sa pièce, Mme Gouin avait remanié sa pièce afin de lui donner une forme définitive. Tenant compte de certaines critiques, légères il est vrai mais fort judicieuses des journalistes montréalais, elle avait refait la pièce de façon à ce que les critiques et le public québecois soient entièrement satisfaits. Le résultat, on s'en souvient, fut magnifique et pas une note discordante n'est venue troubler le concert d'éloges décernés

(Suite à la page 17, 7e col.)

LE VEAU GRAS PRODUIT DANS LA PROVINCE

Le gouvernement provincial, par l'entremise du ministère de l'Agriculture, encourage les cultivateurs à produire du veau nourri au lait, source de revenus pour eux.

La production du veau gras, du veau nourri au lait, sera encouragée d'une façon toute particulière par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, qui considère que les cultivateurs s'adonnent un peu trop exclusivement à l'industrie laitière. Cette nouvelle initiative du ministère permettra aux cultivateurs de mettre sur le marché un produit excellent et donnera occasion en même temps de rétablir l'équilibre dans la production de la ferme.

Le ministère, nous disait hier après-midi M. L.-P. Roy, directeur des services agricoles, s'est rendu compte que le marché est toujours bon pour le veau de lait. Cependant, les cultivateurs n'ont à offrir, la plupart du temps, que du veau d'herbe, c'est-à-dire du veau de cinq ou six mois qui a passé l'été dans les pâturages. Il est entendu que le veau engraissé à l'herbe ne peut avoir ni l'apparence ni le goût du veau engraissé au lait. Le premier est le plus souvent maigre et étiré tandis que le second est toujours tendre et de belle apparence et trouve toujours preneur.

Pour encourager les cultivateurs à mettre sur le marché du veau engraissé au lait, le ministère vient de publier une brochure dans laquelle on donne les instructions nécessaires sur la façon d'élever ce veau.

Autrefois, dans la région de Québec, en particulier, on produisait beaucoup de viande de boeuf. Cette production a considérablement diminué. Le commerce du veau s'est maintenu à un certain niveau mais il aurait été encore meilleur si les cultivateurs eussent eu un meilleur produit à offrir. Ce n'est pas un commerce nouveau que le ministère entend établir, il ne veut que bonifier un marché déjà existant. Même si la production n'augmentait pas beaucoup, les prix seraient meilleurs si le produit l'était. Le bulletin au sujet de l'élevage du veau gras est maintenant prêt. On fera un travail spécial, au ministère pour la mise sur le marché de gros veau de cette qualité supérieure.

EN PRISON

Après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé un palan évalué à environ $206, un jeune homme de seize ans a été condamné hier, à six semaines de prison, cette sentence comptant à partir de la date de l'incarcération du prévenu. La sentence a été rendue hier après-midi par M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix. Le président du tribunal a fait remarquer qu'il n'appliquait pas la peine, vu que le jeune homme en était à sa première offense, et qu'il avait une chance de refaire sa vie vu son jeune âge.

COURS DU DR L. NEGRE

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, le Dr Léopold Nègre, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris, collaborateur du fameux Calmette, sera dans notre ville samedi et donnera une série de cours à l'Université Laval. On sait que le Dr Nègre est un des grands savants français de notre époque et une des gloires de la médecine.

Les cours que donnera le Professeur Nègre porteront sur la tuberculose expérimentale et seront donnés à l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine, à 5 heures du soir, tous les jours jusqu'à jeudi prochain inclusivement. Les sujets traités seront les suivants.

Samedi: Virus tuberculeux.
Lundi: Hérédité, contagion.
Mardi: Traitement de la tuberculose.
Mercredi: Vaccination par B. C. G., étude expérimentale.
Jeudi: Vaccination par B. C. G., applications.

Tous les médecins et les étudiants en médecine sont invités à ces cours. Le docteur Nègre donnera aussi des séances cliniques aux étudiants dans divers hôpitaux de la ville. Après son séjour en notre ville, il donnera aussi une série de cours à Montréal.

Plusieurs témoignages contre J.-M. Riverin

Les principales déclarations de Jean-Maurice Riverin à l'enquête sur la conspiration de l'Ange-Gardien sont contredites par de nombreux témoins, qui se corroborent sans aucune contradiction.

Toutes les assertions de Jean-Maurice Riverin à l'enquête sur la conspiration de l'Ange-Gardien ont été démenties hier par de nombreux témoins. Ainsi, il a été prouvé que M. Frank Byrne n'est pas allé chez Roméo Parent dans l'après-midi du 8 décembre ; que le député de Québec-Comté n'a pas voyagé avec Nestor Lachance et par conséquent n'a pas parlé avec lui de la bagarre le 9 décembre ; et que le 7 décembre, Riverin n'a pu entendre parler chez Roméo Parent de l'assemblée qui devait avoir lieu le lendemain. Enfin, la poursuite a démontré que M. Frank Byrne n'a pas fait de menaces aux gens de l'Action libérale nationale en présence de M. Pierre Gagnon, contrairement à ce qu'a affirmé Riverin. Hier avant-midi, il a été établi clairement que M. Eudore Parent n'a jamais déclaré que M. Paul Taschereau offrait $50 pour le fond de culotte du Dr Félix Roy. Et M. Paul Taschereau a témoigné lui-même, bien qu'il n'y fût pas obligé, pour dire qu'il n'avait jamais songé à faire pareille offre. Spécifions que M. Taschereau n'avait pas été accusé d'avoir prononcé ces paroles, mais simplement qu'Eudore Parent avait été mentionné comme les ayant rapportées.

A l'audience d'hier après-midi, le juge Laetare Roy a renouvelé l'avis qu'il avait donné le matin au public, de ne pas manifester. Il a ajouté que les avocats pouvaient cependant faire de l'esprit. Les procureurs de la poursuite et de la défense ont encore eu plusieurs altercations.

Quand Me Taschereau fut appelé à témoigner, Me Fernand Choquette expliqua :

— "C'est au sujet d'une assertion qui intéresse de façon tout intime le Dr Félix Roy. Riverin a déclaré qu'Eudore Parent avait dit devant lui que Me Taschereau offrait $50 pour le fond de culotte du Dr Roy".

Très à l'aise dans la boite aux témoins, Me Taschereau déclare qu'il a eu connaissance des déclarations

(Suite à la page 13, 1ère col.)

La télévision serait bientôt prête à Paris

La réalisation du cinéma parlant à domicile est presque au point en France — La construction de postes d'émissions — Appareils peu dispendieux.

Paris, 6. (P. C.)—Havas) — La vision animée à domicile entrera dans le domaine pratique en France d'ici deux mois. Sitôt qque le renforcement de la puissance du poste d'émission de télévision de la tour Eiffel sera chose faite, et les travaux en cours seront vraisemblablement terminés au début du mois de juin, il sera possible pour les particuliers de capter à la fois les images et les sons synchronisés.

C'est le cinéma parlant à domicile qui remplacera la radio. Dans le domaine des relations téléphoniqques, cette innovation permettra aux deux correspondants de se voir l'un l'autre au cours de la communication.

Bien entendu, en raison des très grandes difficultés techniques et des frais particulièrement élevés que nécessiterait l'équipement du réseau complet des postes de "visio-téléphones" il n'est actuellement pas question de doubler le réseau téléphonique existant. Ce n'est que progressivement que les cabines visio-téléphoniques remplaceront celles consacrées au simple téléphone.

On sait en effet qu'à la différence de la radiotéléphonie, qui emploie de grandes ondes, la télévision, pour permettre des images particulièrement nettes, doit employer des ondes très courtes. Or ces ondes ne portent qu'à un maximum de soixante kilomètres. Plus loin, devenant en raison de leur faible amplitude et de leur manque de possibilités de "réflexion" presque tangentielles à la courbure de la terre, elles se perdent dans l'éther.

C'est pourquoi l'établissement d'un réseau de liaison visio-téléphonique doit obligatoirement comporter des stations de relais tous les trente kilomètres. L'image émise à Paris sera d'abord transmise par câble spécial à ces stations placées tous les trente kilomètres qui la retransmettront par ondes. Celles-ci pourront alors être captées par des particuliers dans un rayon de trente kilomètres autour de ce poste local. La transmission par câbles, elle, peut, de relais en relais, d'épi en épi, aboutir jusqu'à des stations très éloignées. Il ne s'agit donc pas de véritable télévision sans fil, mais d'un système mixte comportant essentiellement deux phases : une première de l'acheminement de l'image par câble, une seconde de diffusion par les ondes.

La réalisation d'un tel dispositif à l'échelle nationale sera très onéreuse. C'est ainsi que, sans parler des stations de relais, seul le câble Paris-Lyon nécessitera une dépense de 25 millions de francs. Par contre, si l'émission sera coûteuse, la réception sera possible avec des appareils relativement bon marché.

On évalue à pas plus de 8,000 francs le prix d'un poste récepteur d'image et de son et on estime que le récepteur d'image pourra être très facilement adapté et synchronisé avec les appareils récepteurs de radio déjà existants.

Le premier poste qui sera doté de la télévision privée est le poste parisien et, sur le toit d'un immeuble des Champs Elysées, on est en train de construire un pylone d'émission de quarante mètres de haut.

Le thé vert du Japon à sa perfection
"SALADA"
THÉ DU JAPON

H. BRUNELLE DEPOSE UNE RESOLUTION

Le député de Champlain aux Communes fait insérer aux procès-verbaux de la Chambre une résolution par laquelle il demande que l'acte de la députation de 1933 soit amendé — Erreurs et injustices, dit-il.

M. Hervé Brunelle, C. R., député de Champlain aux Communes, vient de faire insérer aux procès-verbaux de la Chambre, une résolution par laquelle il réclame l'amendement de l'acte de la députation de 1933 afin, dit-il, "de corriger des erreurs multiples et des injustices flagrantes qui ont été commises, surtout dans la province de Québec, lors de la redistribution, en 1933". M. Brunelle prétend en outre que, "bien que la loi de la députation ne semble pouvoir être amendée qu'une fois, après le recensement qui se fait tous les dix ans, il y a des précédents pour justifier un amendement, comme celui que j'ai en vu, basé soit sur des erreurs ou sur des injustices impardonnables."

Voici le texte de cette résolution : —La Chambre est d'avis que la Loi de la députation, 1933, devrait être modifiée de façon à effectuer un rajustement plus équitable de la représentation à la Chambre des Communes et une plus juste rédistribution des districts électoraux du Canada, et qu'un comité spécial devrait être institué pour étudier cette question.

NOUVELLE ETAPE DANS LA CAUSE SAUVE ET ROCHON

Les objections préliminaires de M. Léo Rochon sont prises en délibéré par le juge Guilbault — Le domicile de M. J.-P. Sauvé.

St-Jérôme, 6. — (P. C.) Le juge Alexandre Guibault, de la Cour Supérieure, a pris hier en délibéré les objections préliminaires dans l'action en invalidation d'élection intentée par M. Paul Sauvé, candidat défait, contre M. Léo Rochon, député libéral élu dans la division de Deux-Montagnes, lors des élections du 25 novembre dernier. Le tribunal devra rendre sa décision à savoir si M. Sauvé a son domicile dans le comté de Deux-Montagnes.

Deux objections soulevées par l'avocat de M. Rochon furent rejetées. La défense prétendit que M Sauvé, non inscrit sur la liste électorale du comté de Deux-Montagnes, n'avait pas le droit de contester l'élection du candidat libéral. En rendant sa décision le juge fit remarquer que M. Sauvé fut candidat aux dernières élections et que de ce fait, M. Rochon avait admis que son adversaire était un électeur résidant dans le comté. M. Sauvé allègue qu'il demeure à St-Eustache où il possède une propriété

La défense souleva une seconde objection à l'effet que M. Sauvé se serait rendu coupable de manoeuvres frauduleuses. Le tribunal la rejeta sur une objection des avocats de la poursuite. La discussion de points de droit occupa le reste de la séance.

UN CAUCUS

Un caucus des députés élus le 25 novembre dernier sous le signe de l'alliance Duplessis-Gouin aura lieu à Québec le 15 et le 16 mars. L'annonce du caucus a été faite hier par les organisateurs locaux du parti. Les actionnistes et les conservateurs unis sous le nom d'Union Nationale discuteront, d'après les organisateurs, leurs plans en vue de la session qui s'ouvrira le 24 mars.

UNE FORTUNE

Ottawa, 6, (D. N. C.). — Le sénateur Charles Murphy, décédé le 24 novembre 1935, a laissé une succession évaluée à environ $220,000, dont $15,000 à peu près en assurance-vie, $140,000 en actions et obligations, et une cinquantaine de mille dollars en prêts sur hypothèques. Le testament a été déposé en cour des tutelles d'Ontario pour fins de vérification.

MAISON DE RAPPORT

Ottawa, 6, (D. N. C.). — M. Henri Blackburn, de Hull, fera construire une maison de rapport de $132,000 à Ottawa, près de l'autostrade de la commission du district fédéral. Les travaux préliminaires commenceront lundi matin et seront faits à la journée. Il y aura en tout trente logements.

EN APPEL

La ville portera en appel la cause de la Cie du Parc Maufils qui réclame de la cité de Québec une somme de $12,000, pour un terrain cédé il y a 22 ans, sous l'administration Drouin pour l'élargissement du chemin de la Canardière. Les employés de la ville sont d'avis que la compagnie a donné le terrain mais on ne trouve pas de document pour le prouver. La cause de Dubeau vs la cité de Québec sera aussi portée en appel en vertu d'une décision du comité administratif prise hier soir.

INTERESSANT LITIGE A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a commencé à entendre hier la cause de Charest contre la Frontenac Oil en garantie — Le juge-en-chef Sévigny rend trois jugements en Cour Supérieure.

La Cour d'Appel a commencé hier après-midi à entendre une cause particulièrement intéressante en raison des différents aspects qu'elle comporte. Il s'agit de la cause Charest vs Frontenac Oil Co., un litige assez compliqué.

Le demandeur Charest possède un poste de ravitaillement dans la paroisse des Grondines, comté de Portneuf. Des fuites de gasoline provenant de cette réserve ont contaminé un puits alimentant le voisinage du poste de ravitaillement, et des poursuites ont été intentées contre Charest par l'intermédiaire de Me Langis Galipault, qui a obtenu gain de cause en faveur de ses clients qui avaient souffert des dommages par suite de cette situation. Toutefois, dans la suite Me Horace Philippon, qui représente le demandeur Charest, a appelé la Frontenac Oil en garantie, alléguant que ces l'installation de la compagnie au poste de ravitaillement qui a fait défaut, et que la compagnie serait responsable des dommages que Charest a été appelé à payer. L'affaire a finalement été portée à la Cour d'Appel. Hier après-midi, Me Horace Philippon et Me Langis Galipeault ont soumis tour-à-tour la situation de leur client respectif, et leurs plaidoyers ont occupé la Cour d'Appel pendant

(Suite à la page 17, 7e col.)

SCIENCES SOCIALES

M. Léo Pelland, C. R., professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, donnera un cours ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Médecine. M. Pelland parlera de "L'Assurance Sociale".

LA PLUS BELLE EPOUSE D'ANGLETERRE



L'une des plus belles épouses anglaises de l'année fut mademoiselle AMICIE de BURGH WHYTE, fille de M. et madame WILLIAM de BURGH WHYTE, de Londres. Elle a épousé M. RODERICK WALKER, fils de M. et madame JOHN WALKER. On les voit tous deux au moment où ils sortent de l'église cathédrale Saint-Pierre à la suite de la cérémonie.

PAYSAGES DU TERROIR PAR Mlle BOLDUC

Une artiste canadienne, autodidacte, mademoiselle Yvonne Bolduc, de la Baie-Saint-Paul, expose en ce moment plusieurs jolies peintures chez M. Louis Morency — Des scènes d'hiver — Une oeuvre canadienne.

Les amateurs de peintures canadiennes doivent se rendre aujourd'hui ou demain au magasin de M. Louis Morency, 54, rue Couillard. Ils y verront à leur gré une exposition de mademoiselle Yvonne Bolduc, artiste bien connue de la Baie Saint-Paul.

Les admirateurs des scènes d'hiver reconnaitront dans ses diverses toiles certains endroits de la Baie Saint-Paul, de la Pointe-à-Pic et de la Malbaie. Ils y retrouveront cet art fruste et pourtant délicat des peintres-poètes du terroir.

Mademoiselle Bolduc a un don d'observation assez rare, un goût bien formé, un pinceau qui n'hésite pas. Elle peint ce qu'elle voit, tel qu'elle le voit, sans y ajouter, tout en insistant sur le détail qui situe.

Elle transpose avec beaucoup de fidélité et d'exactitude les paysages qu'elle a observés, les scènes dont elle fut témoin. Ses sujets se restreignent à l'hiver et aux diverses habitudes de nos ruraux pendant la saison froide.

Mademoiselle Yvonne Bolduc a peint plusieurs maisons canadiennes avec une précision et un choix exquis de coloris. Elle nous a restitué certaines silhouettes, canadiennes également, dans toute leur vérité, et les êtres qu'elle peint, qu'il s'agisse des humains ou des animaux, sont toujours pleins de vie, immobilisés au moment où leur geste marque bien ce qu'ils ont l'intention de faire. Il y a du mouvement, de la couleur et de la vie dans ces peintures.

Qu'il s'agisse de la neige qui tombe ou de ces grandes nappes blanches qui recouvrent le sol pendant les mois froids, mademoiselle Yvonne Bolduc sait toujours donner l'impression qu'il faut. Ses tableaux sont jolis, charmants et délicats.

Originaire de la Baie Saint-Paul, elle y a toujours vécu. Elle s'est perfectionnée seule, sans maîtres et même sans professeur de dessin puisque son institutrice lui interdisait le dessin parce qu'elle ne pouvait travailler que de la main gauche. C'est dire qu'à un goût inné pour l'art elle ajoute une volonté de travail, une conscience rare. On n'a qu'à se rendre chez M. Louis Morency où sont exposés ses tableaux dont plusieurs sont joliment encadrés dans des cadres de la maison pour constater que cette oeuvre mérite d'être admirée.

AU SEMINAIRE

Il y a 70 ans aujourd'hui même que M. Georges Turcotte est concierge au Petit Séminaire de Québec. Malgré ses 85 ans bien sonnés, M. Turcotte conserve une remarquable vigueur et une santé parfaite. Il a connu de nombreuses générations d'écoliers qui gardent le souvenir de son admirable dévouement comme de sa perpétuelle belle humeur. Le "Soleil" est heureux d'offrir au vénérable jubilaire ses félicitations et ses voeux.

UN ATTENTAT

Montréal, 6. — (P.C.)—Les agents de police ont reçu ordre de patrouiller le voisinage de la nouvelle boulangerie Harris, sur le boulevard Saint-Laurent, à la suite d'un attentat contre un client commis par les piqueteurs des grévistes qui ont quitté leur travail mardi. Le client a reçu des blessures à la figure. On croit que la grève se terminera aujourd'hui.

L'AMNISTIE ESPAGNOLE



On voit ci-dessus l'un des 30,000 prisonniers politiques libérés en Espagne à la suite de la victoire des gauches lors des récentes élections générales. Le détenu sort de la prison de Barcelone et salue la foule en brandissant bien haut son panier.